

que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE

fondée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

- 2007 **Les oligoéléments en médecine**
(A. GOUDOT-PERROT
et H. PICARD)
- 2008 **Le zoroastrisme** (P. du BREUIL)
- 2009 **Dyslexie et dyslittératie**
(E. BOLTANSKI)
- 2010 **Le Venezuela**
(J. BRISSEAU-LOAIZA)
- 2011 **La musique par ordinateur**
(F. BROWN)
- 2012 **La condition physique**
(R. THOMAS)
- 2013 **Le travail noir** (R. KLATZMANN)
- 2014 **Les innovations sociales**
(J.-L. CHAMBON, A. DAVID
et J.-M. DEVEVEY)
- 2015 **Le Népal** (R. RIEFFEL)
- 2016 **Le Parti communiste de l'Union
soviétique** (P. GÉLARD)
- 2017 **Le mécanisme** (R. BOIREL)
- 2018 **La médecine du sport**
(J. ROSSANT-LUMBROSO)
- 2019 **La garde des jeunes enfants**
(J. DESIGAUX et A. TRÉVENET)
- 2020 **Tiercé et quarté**
(J.-P. BIEZEZE)
- 2021 **Histoire du P.C.F.**
(J.-P. BRUNET)
- 2022 **Textes constitutionnels français**
(S. RIALS)
- 2023 **Les services publics locaux**
(J.-F. AUBY)
- 2024 **Le Maghreb** (M. TOUMI)
- 2025 **Le roman d'espionnage**
(G. VERALDI)
- 2026 **Les migraines** (G. SERRATHICE)
- 2027 **L'anglicanisme**
(L.-J. RATABOUL)
- 2028 **La défense nationale**
(H. HAENEL)
- 2029 **La ménopause**
(A. SEVIN et A. KREMER-
MARIETTI)
- 2030 **Histoire de la collaboration**
(J. DEFRAISNE)
- 2031 **La C.G.T.** (Cl. HARMEL)
- 2032 **La sûreté nucléaire** (D. BLANC)
- 2033 **La Lorraine** (Fr. REITEL)
- 2034 **Le positivisme**
(A. KREMER-MARIETTI)
- 2035 **Sociologie des conflits
du travail** (J.-D. REYNAUD)
- 2036 **Le marketing industriel**
(A. DAYAN)
- 2037 **Deltaplane et vol libre**
(H. AUPETIT)
- 2038 **La bureaucratie** (P. MATHELOT,
B. TANDEAU DE MARSAC et
P. TONIN)
- 2039 **Histoire de l'antisémitisme**
(Fr. de FONTETTE)
- 2040 **Le roman français au XIX^e siècle**
(R. FORTASSIER)
- 2041 **Le totalitarisme** (Cl. POLIN)
- 2042 **Nietzsche** (J. GRANIER)
- 2043 **Berlin** (P. LANDY)
- 2044 **Energie et urbanisme**
(Cl. CHALISE et J. DUBOIS-
MAURY)
- 2045 **Les comités d'hygiène et de
sécurité** (Fr. MIELLE)
- 2046 **L'apartheid** (O. GUITARD)
- 2047 **La gynécologie de l'enfance
et de l'adolescence**
(D. SERBIEUX)
- 2048 **Les musiciens du Roi de France**
(M. BESNOT)
- 2049 **La catéchèse**
(Ch. WACKENHEIM)
- 2050 **La foi catholique**
(P. POUFARD)

Que
sais-
je?

LES INDO-EUROPÉENS

1965

que
sais-je?

LES
INDO-EUROPÉENS

JEAN HAUDRY



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

Les Indo-Européens

JEAN HAUDRY

Professeur à l'Université Lyon III
Directeur d'études à l'École Pratique
des Hautes Études, IV^e section



INTRODUCTION (1)

DE L'INDO-EUROPÉEN AUX INDO-EUROPÉENS

I. — Histoire de la recherche

La recherche sur les Indo-Européens est passée par deux phases opposées. A l'enthousiasme parfois téméraire des premiers temps ont succédé le désenchantement et l'hypercritique :

« Après les espoirs, nourris par les travaux de Kuhn, de Grimm, de Max Müller et de Schrader, que l'étude comparée des vocabulaires permettrait de reconstituer un état de civilisation, on était entré dans une ère de critique et de doute qui menaçait de réduire les Indo-Européens à la condition de fantôme linguistique : d'une part, on ne voulait plus connaître d'eux que la langue ; d'autre part, l'idée d'une langue commune, dont toutes les autres seraient issues, cédait la place à l'hypothèse de dialectes entre lesquels des affinités auraient existé au départ ou se seraient développées au cours des temps » (2).

Cette position extrême où le scepticisme sur l'existence d'une communauté ethnique aboutit à mettre en doute, contre toute évidence, l'existence d'une communauté linguistique est celle de Trubetzkoy, évoquée dans la conclusion d'un précédent volume de la même collection (3). Il est permis de penser

(1) Je remercie M. Georges Dumézil d'avoir bien voulu lire le manuscrit de ce livre ; il va de soi que j'en reste seul responsable.

(2) Réponse de M. Claude Lévi-Strauss au Discours de réception de M. Georges Dumézil à l'Académie française, 1979, p. 53-54.

(3) *L'indo-européen*, p. 123-124.

ISBN 2 13 037090 x

1^{re} édition : 4^e trimestre 1981

© Presses Universitaires de France, 1981
108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

qu'aujourd'hui la recherche sur les Indo-Européens est entrée dans une troisième phase, celle de la critique positive et des certitudes raisonnées.

II. — Problématique

On ne saurait parler des Indo-Européens comme on parle des Grecs ou des Romains, puisque nous n'avons d'eux aucun texte ; par suite, aucun site, aucun monument, aucun objet ne peut leur être attribué sans discussion. Le chercheur ne dispose pas même de témoignages contemporains comme pour les Gaulois, les Germains et les autres « Barbares » connus des Grecs et des Romains.

Au départ, l'existence des Indo-Européens n'est pas une donnée, mais une hypothèse au second degré. La première hypothèse est celle d'une langue indo-européenne : comme on l'a appelé dans *L'indo-européen*, p. 123, cette hypothèse est la seule qui rende compte des concordances nombreuses, complexes et précises relevées dans la grammaire et le vocabulaire de la plupart des langues d'Europe et de plusieurs langues d'Asie. L'existence d'une langue implique celle d'une communauté linguistique. Mais communauté linguistique n'implique pas nécessairement peuple ou nation : le français est aujourd'hui la langue d'une communauté linguistique dite « francophone » qui, prise dans son ensemble, n'a en commun que la langue. Une situation analogue s'est constituée après l'éclatement de l'Empire romain d'Occident. Mais peut-on avec quelque vraisemblance faire une telle supposition pour le III^e millénaire avant notre ère ? Tel est en effet le terme ultime d'une communauté indo-européenne ; au début du II^e millénaire apparaissent, déjà bien différenciées, les langues indo-européennes d'Anatolie ; or, rien n'indique l'existence d'un vaste empire au III^e millénaire ou antérieurement. La communauté linguistique indo-européenne ne peut être celle d'un empire ou d'une confédération ; c'est nécessairement celle d'un *peuple migrateur*. Ce peuple, objectera-t-on, peut avoir été le rassemblement éphémère d'individus sans autre lien qu'une commune aventure, et, dans ce cas, il serait vain de rechercher ce qu'ils avaient en commun par ailleurs. Mais une

telle supposition se heurte aujourd'hui à l'existence indiscutable d'une phraséologie poétique traditionnelle reflétant une idéologie commune. Et nous verrons que la communauté s'est étendue sur deux périodes de la préhistoire, l'âge de la pierre et l'âge du cuivre. Ce qui nous conduit à la seconde hypothèse, celle d'un peuple indo-européen, dont il reste à déterminer la civilisation, la culture (4) et la nature, ainsi que la localisation dans l'espace et dans le temps.

III. — Techniques de reconstruction de datation et de localisation

1. **Civilisation matérielle.** — Pour déterminer le niveau de civilisation matérielle de ce peuple, en l'absence de témoignage direct, on ne dispose au départ que de la *paléontologie linguistique*. Cette méthode consiste à attribuer à un peuple la connaissance des êtres, des notions et des objets dont sa langue possède la dénomination, et à lui dénier la connaissance de tout ce que son lexique ignore ou ne connaît que par emprunt. Lorsque la langue sur laquelle on opère est elle-même reconstituée, les incertitudes de la reconstruction linguistique s'ajoutent aux incertitudes inhérentes à la méthode. L'absence d'une dénomination peut être due à des causes purement linguistiques. Ainsi, du latin aux langues romanes, le nom du cheval, lat. *equus*, a été remplacé par *caballus* sans que pour autant le cheval ait disparu du domaine correspondant avant d'y être réintroduit. La méthode ne peut donc pas s'appliquer aveuglément. Mais, en dépit de ses incertitudes, elle a fourni des indications qui se sont vérifiées, ainsi pour le niveau de la technique métallurgique. Le lexique indique la connaissance du cuivre (**ayes-*), mais non celle du fer, dont la dénomination varie d'une langue à l'autre. Cette indication situe la période finale de la communauté dans l'âge du cuivre, ce qui se vérifie par ailleurs. Cette méthode a été utilisée avec succès pour déterminer le cadre de vie des Indo-Européens, et par là pour situer géographiquement leur habitat primitif.

2. **Culture.** — Appliquée à la religion, composante essentielle de la culture, cette méthode a donné naissance à la *mythologie comparée* dont les résultats ont été si décevants qu'encore

(4) Au sens où l'entend E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, p. 30 : « J'appelle culture le milieu humain, tout ce qui, par-delà l'accomplissement des fonctions biologiques, donne à la vie et à l'activité humaine forme, sens et contenu. »

en 1928 A. Meillet concluait qu'on ne savait rien de la religion indo-européenne, sinon que le culte s'adressait à des dieux « célestes, immortels, donateurs de biens » et à des faits sociaux divinisés. G. Dumézil a montré depuis qu'en cette matière il ne faut pas essayer de superposer des mots, mais comparer des ensembles de faits. Le nom des dieux, des officiants, des rites et des objets du culte diffère d'une langue à l'autre : la religion romaine et la religion grecque n'ont guère en commun qu'un nom divin signifiant étymologiquement « le Père Ciel », *Jupiter* = *Ζεύς* (*πατήρ*), mais le dieu qui le porte n'est pas la personnification du ciel ; le nom de Junon ne concorde pas avec celui d'Héra, et l'Apollon romain n'est que l'emprunt de l'Apollon grec. Paradoxalement, ce n'est pas dans les textes religieux que sont apparues les concordances essentielles. A Rome, chez les Germains, chez les Celtes, la tradition s'est conservée sous forme de légende épique ou d'histoire légendaire. C'est seulement en Inde et en Iran que nous sont conservés des textes religieux antérieurs à l'épopée et à l'histoire ; plus explicites par nature, ces textes ont donné la clé de la pensée religieuse des Indo-Européens et permis d'utiliser les autres documents. Il est apparu que la base des conceptions religieuses indo-européennes était la répartition des activités divines et humaines en trois fonctions cosmiques et sociales : souveraineté magico-religieuse, guerre, production et reproduction. Figées en castes dans la société indienne qui se divise en prêtres, guerriers et producteurs, les trois fonctions sous-tendent non seulement une foule de légendes épiques ou semi-historiques (l'épopée indienne, l'histoire des premiers temps de Rome, les Sagas celtiques et islandaises), mais encore l'organisation du panthéon des divers peuples indo-européens, chez qui on retrouve des dieux de même fonction sous des noms différents : la souveraineté magico-religieuse est l'apanage de Jupiter et de Fides à Rome, de Varuṇa et de Mitra dans l'Inde védique, d'Odin et de Tyr en Islande ; la fonction guerrière appartient respectivement à Mars, à Indra, à Thor ; la fonction productive à Quirinus, aux Aśvin, à Freyr et Freya. Ces triades fonctionnelles ne sont pas des constructions de l'esprit : la triade Jupiter-Mars-Quirinus est attestée dans la Rome royale et chez ses voisins ombriens ; la triade indienne formée par le couple Mitra-Varuṇa, Indra et les Aśvin (nommés aussi Nāsatya) l'est dans un traité entre le souverain indien du Mitanni et l'un de ses voisins ; la triade nordique était honorée au temple d'Upsal. Et la conception trifonctionnelle est si profondément enracinée dans la mentalité des peuples indo-européens que, par-delà l'Empire romain, elle resurgit dans l'organisation de

la société médiévale en *oratores* (clergé), *bellatores* (noblesse), *laboratores* (tiers état). La méthode de G. Dumézil, la « nouvelle mythologie comparée » (5), vaut donc non seulement pour la religion mais pour l'ensemble des institutions ; il y a plus d'un siècle, Fustel de Coulanges montrait, dans *La cité antique*, l'unité profonde du droit public et privé et de la religion. On peut aujourd'hui mesurer la fécondité de cette méthode au nombre impressionnant de concordances qu'elle a permis de découvrir entre les systèmes conceptuels, les schémas narratifs, les institutions, etc., en l'absence de dénominations communes.

La méthode étymologique retrouve ses droits dans le domaine du formulaire poétique traditionnel : depuis un siècle, chaque année apporte sa moisson toujours plus riche de rapprochements entre formules du Véda et de l'Avesta, *kennningar* germaniques, épithètes homériques, etc. ; et ce formulaire est porteur d'une idéologie que nous aurons souvent l'occasion d'évoquer ci-dessous.

3. **Peut-on restituer l'état politique et social réel ?** — On ne doit jamais perdre de vue que toutes ces reconstructions permettent d'atteindre uniquement l'image que les Indo-Européens se faisaient d'eux-mêmes, non de la réalité des faits et des structures. Ainsi, comme l'a indiqué G. Dumézil, rien ne permet d'affirmer que la population était effectivement divisée en trois classes fonctionnelles et si, dans ce cas, il existait entre elles une certaine mobilité. On ne peut donc reconstruire que des modèles *probables*, en tenant compte de la reconstruction de l'idéologie et en confrontant les modèles attestés à date historique, dont certains présentent effectivement des concordances significatives. Mais en définitive le modèle reconstruit ne prend réellement consistance qu'une fois identifié sur le terrain. Ici, comme pour tout ce qui concerne la civilisation matérielle, le dernier mot appartient nécessairement aux archéologues.

IV. — L'identification archéologique et anthropologique

L'utilisation conjointe de toutes ces indications permet de poser correctement le problème de l'identification archéologique du peuple indo-européen, c'est-à-dire de l'attribution à

(5) G. SCOTT LITTLETON, *The New Comparative Mythology*, 2^e éd., 1973.

ce peuple de tel ou tel site archéologique connu. La datation des divers sites qu'on lui attribue permet de reconstituer ses déplacements : par là, on apporte un début de solution au vieux problème de l'habitat originel. A ce dossier, il convient de joindre les indications externes, qui témoignent des rapports, ou peut-être d'une parenté, entre la communauté indo-européenne et d'autres peuples. Un champ immense, encore peu exploré, s'ouvre à la recherche. C'est en tout dernier lieu qu'il est possible de s'interroger sur l'identification anthropologique du peuple indo-européen : la morphologie des squelettes retrouvés dans les sites qui lui sont attribués permet de le situer par rapport aux races définies par l'anthropologie physique, et de contrôler les indications fournies par les textes et les documents figurés sur l'apparence physique de ses descendants.

V. — Caractère et mentalité

Il est difficile de tracer un portrait moral des Indo-Européens, c'est-à-dire de déterminer les constantes de leur caractère, mais il est facile de connaître leurs idéaux, grâce au formulaire poétique traditionnel, véhicule naturel de l'idéologie, et grâce aux noms de personnes : *nomen omen*, le nom qu'on donne à un enfant indique ce que l'on attend de lui. Enfin, le problème de la mentalité a été posé à partir des données linguistiques : le débat sur l'existence de noms abstraits dans la langue met en cause la faculté d'abstraction des sujets parlants ; le caractère récent des conjonctions de subordination, qui fait conclure à l'inexistence de la phrase complexe en indo-européen, a été interprété comme l'indice d'une pensée rudimentaire. Une réflexion nouvelle sur le sens de l'évolution linguistique permet de reconsidérer ces conclusions. A partir de la base linguistique de l'étude, idéaux et mentalité sont ainsi les éléments les plus directement accessibles ; c'est par eux que nous commencerons (6).

(6) Le plan de cet ouvrage a été dicté par la matière même : il va des données les plus immédiates, celles de la langue et celles du formulaire, aux conjectures de la localisation dans l'espace et dans le temps. Le reste repose sur la paléontologie linguistique et sur la « nouvelle mythologie comparée ». On espère avoir montré que les diverses approches, qu'on se plaît parfois à opposer, se complètent et se rejoignent.

CHAPITRE PREMIER

LA VISION DU MONDE

I. — Langue et mentalité

1. Phrase complexe et complexité de la pensée. — Il convient avant tout de dissiper deux illusions communes sur la « mentalité », c'est-à-dire sur le degré de développement intellectuel qu'il convient d'attribuer aux Indo-Européens en considération des données linguistiques. On refuse souvent la phrase complexe à l'indo-européen sous prétexte que les conjonctions de subordination sont partout récentes dans les langues indo-européennes, et cette absence de phrase complexe est considérée comme l'indice d'une pensée naissante encore peu développée. C'est une erreur : si les *subordonnants* sont récents, la *subordination* a chance d'être ancienne ; et surtout elle n'est pas issue d'une création *ex nihilo*, conséquence d'un progrès intellectuel, mais de structures textuelles préexistantes, notamment la corrélation. Les Indo-Européens disposaient donc sans aucun doute d'unités linguistiques supérieures à la proposition ; rien ne donne à croire qu'ils étaient incapables d'articuler un discours, de suivre une pensée.

2. La question de l'abstrait. — On leur a aussi dénié la faculté d'abstraction sous prétexte que les

substantifs dits abstraits désigneraient des entités sexuées s'ils sont de genre animé (masculin ou féminin) et des « puissances », entités asexuées, s'ils sont de genre neutre. L'illusion d'une mentalité « concrète », d'une vision animiste du monde a tiré argument de l'insuffisance des descriptions usuelles en matière de dérivation nominale.

Certes, les substantifs neutres dérivés en **-men-* et en **-e/os-* ne sont pas simplement des abstraits, c'est-à-dire des noms de procès : **séH₁-men-* ne désigne pas « le fait de semer », mais « la semence » ; **kléw-e/os-* ne désigne pas « l'audition », mais « la gloire ». Il convient donc de préciser la valeur de ces formations. Mais ce n'est pas une raison pour y voir l'expression de « choses chargées de puissance » : les dérivés en **-men-* sont des substantifs instrumentaux, **seH₁-men-* « ce dont on ensemble », et non « la puissance magique cachée dans la graine » ; les dérivés en **-e/os-* sont des médio-patients, **kléw-e/os-* « ce qui est entendu » et non un hypothétique génie de la gloire. Quant aux substantifs de genre animé, rien n'oblige à y voir la désignation d'êtres vivants : il faudrait pour cela admettre qu'en indo-européen, contrairement à ce qu'on observe dans les autres langues, le genre grammatical est totalement motivé. C'est ainsi qu'à l'origine des dérivés d'action en **-ti-* j'ai proposé de voir non pas des entités féminines, mais des infinitifs datifs : **g^wm₁-ti-* « le fait de venir » serait d'abord un infinitif datif, **g^wm₁-ti* « pour venir » qui, comme l'infinitif des langues germaniques (angl. *to come*, etc.), aurait accédé à la fonction de sujet. On constate aussi un lien entre le datif et la valeur abstraite dans les noms-racines : le substantif védique *samídh-*, nom-racine du verbe préfixé *sám-idh-* « allumer », désigne le « bois d'allumage », mais son datif *samídhe* signifie « pour allumer » ; lat. *lūx* « la lumière » est un nom de phénomène, proche d'une entité ; mais le datif védique *rucé* signifie « pour briller ». Le sens de l'évolution ne fait aucun doute ; et les dérivés en **-ti-* confirment qu'il s'agit d'un passage de la valeur abstraite aux diverses valeurs concrètes, notamment la personification. C'est là un type d'évolution bien connu, et qu'il n'y a pas de raison de considérer comme récent : c'est celui qui mène de l'indo-iranien **mitrá-* « contrat » au Dieu Contrat Mitra, de **wén-e/os-* neutre « pouvoir de conquête » au nom de la déesse Vénus.

Du point de vue linguistique, l'abstrait ne peut donc pas être considéré comme secondaire et récent. Il doit en revanche être considéré comme *instable* dans son expression : les dérivés abstraits tendent sans cesse à dévier vers la désignation de personnes ou d'objets. Le lexème qui a subi cette évolution est remplacé par un autre dans sa fonction première : ainsi véd. *samídh-* qui a pris la valeur concrète de « bois d'allumage » a été remplacé par *sámiddhi-* dans son ancienne valeur abstraite, conservée seulement au datif. Evolution *cyclique*, dont la méconnaissance a fait conclure hâtivement à l'inexistence de l'abstrait dans la langue et à l'inaptitude des locuteurs à l'abstraction. Naturellement, l'existence de l'abstrait dans le système linguistique n'implique pas un maniement courant de l'abstraction, une pensée relationnelle ; l'instabilité de l'abstrait témoigne au contraire d'une pensée « substantialiste », comme l'est toute pensée pré-scientifique, et surtout d'une pensée qui ne se complait pas dans l'abstraction. Chez les Indo-Européens, toute notion tend à prendre forme, tout principe s'incarne ; une bonne partie du panthéon est issue de cette tendance à n'estimer l'idée que vivante, la pensée que vécue.

II. — L'individu, le groupe, l'univers

S'il fallait définir d'un mot la vision du monde que reflètent les traditions indo-européennes, le plus approprié serait celui de politique : tout ce qui concerne l'univers et son histoire, la nature et la destinée de l'homme y est obscur, flottant, parfois contradictoire ; tout ce qui concerne la société, ou plus exactement les diverses communautés dans leur rapports mutuels y est clair, stable et ordonné. On voit même appliquer au monde et à l'individu les

schémas typiques de l'ordre social, comme si la clarté qui règne dans ce domaine permettait d'y voir mieux dans les deux zones d'ombre qui l'entourent.

1. **L'héritage littéraire indo-européen.** — Nous avons pour ainsi dire un accès direct à la vision indo-européenne du monde à travers un héritage qu'on peut nommer *littéraire* en précisant qu'il s'agit de la transmission orale de formules poétiques, de noms de personne et de schémas narratifs.

A) *Le formulaire poétique traditionnel.* — La concordance relevée par Kuhn dès 1853 (1) — la première d'une longue série qui continue de s'accroître — entre la formule védique *ákṣitam śrávaḥ* et la formule homérique *κλέος ἄφθιτον* « gloire impérissable » est d'une importance considérable, puisqu'elle exprime l'un des idéaux majeurs des Indo-Européens, la survie dans la mémoire des générations à venir. Il ne faut pas réduire ces formules à de simples ornements de style ou à des supports pour la récitation ou pour l'improvisation :

« Les formules poétiques dans les sociétés archaïques ne sont pas répétées et mémorisées pour la seule raison qu'elles charment l'oreille : ce sont, sous forme poétique, comme art verbal, des *signaux* de relations entre les choses : conceptualisations traditionnelles, perception de l'homme et de l'univers, valeurs et aspirations de la société » (2).

B) *Les noms de personne.* — On peut considérer comme relevant du formulaire poétique traditionnel les noms de personne de forme ancienne : composé possessif, i.-ir. **Su-śrávas-* = gr. *Εὐ-κλέης* « qui a une bonne réputation » ; composé agentif, gr.

(1) KZ, 2, p. 467. Voir R. SCHMITT, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit* pour cette formule traditionnelle et pour celles qui seront mentionnées ci-dessous.

(2) C. WATKINS, *Hethitisch und Indogermanisch*, p. 269.

Ἀγέ-λαος « qui conduit l'armée » ; ou composé déterminatif, all. *Ger-bold* « hardi à la lance ». Deux préoccupations président au choix du nom de l'enfant : le nom présage de ce qu'il sera, en lui conférant l'obligation morale de devenir tel ; il le rattache à la lignée en rappelant le nom du père et parfois aussi celui de la mère. Un passage d'Aristophane (3) illustre ces deux points :

« Comme venait de nous naître le fils que voilà, à moi et à mon excellente épouse, ce fut sur le nom à lui donner qu'alors nous nous querellions. Elle voulait un nom avec « hippos », Xanthippos ou Charippos ou Callippide ; moi, à cause du nom de son grand-père, je proposais Phidonide. Long fut le différend ; enfin, nous nous accordâmes pour l'appeler Phidippide. » C'est que la mère, issue d'une famille aristocratique, avait pour son fils d'autres ambitions que le père, de plus humble origine : Ce fils, comme elle le prenait et le câlinait : « Quand tu seras grand, lui disait-elle, et que tu conduiras ton char vers la cité, comme Mégacles, vêtu d'une tunique de pourpre... » Moi je lui disais : « Quand, plutôt, tu ramèneras tes chèvres du mont Phellée, comme ton père, vêtu d'une peau de bique... »

A chaque condition ses idéaux, donc ses noms ; c'est exactement ce que préconisent les *Lois de Manu* II, 31-32 : le nom d'un brahmane doit être de bon augure, celui d'un *ksatriya* doit exprimer pouvoir, protection, celui d'un *vaiśya*, richesse et prospérité, celui d'un *śūdra* doit refléter sa condition servile et méprisable. C'est ainsi encore que sont nommés les premiers représentants des classes sociales nordiques dans le *Chant de Ríg* (4) : les enfants de Serviteur (*Thraell*) s'appellent Braillard, Bouseux, Bûche ; ceux d'Homme libre (*Karl*), Homme, Brave, Féal ; ceux de Noble (*Jarl*), Fils, Héritier, Chef, et le plus jeune, celui qui « connaît les runes », Roi.

(3) *Nuées*, v. 60 et suiv., cité et commenté par F. SOLMSEN, *Indogermanische Eigennamen*, p. 117.

(4) Traduit par R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 120 et suiv.

C) *Les schémas narratifs.* — Les peuples indo-européens anciens, ou tout au moins les plus conservateurs d'entre eux, ont hérité aussi d'un ensemble de schémas narratifs, dont chacun a pu renouveler l'expression, la substance verbale, en conservant la structure et par conséquent la signification. C'est aussi un type connu de pratique littéraire que d'exprimer les mêmes idées sous une forme renouvelée : l'expression védique *návyasā vácaḥ* « sous une forme nouvelle » en est la désignation. Un exemple entre bien d'autres en est celui des « guerres de fondation » : deux groupes ennemis, dont l'un, peu nombreux, dispose de la supériorité magico-religieuse et guerrière, et l'autre de celle du « nombre » (richesse et abondance d'hommes, fécondité), s'affrontent en un combat indécis. Puis ils font la paix et s'unissent pour former un seul peuple. Les Germains ont appliqué ce schéma à une sorte de théogonie tandis que les Romains l'intégraient à leur histoire : c'est ainsi que la guerre sabine se trouve correspondre au combat des Ases et des Vanes du panthéon nordique. La signification de ce schéma narratif est qu'une communauté constitue un tout différencié mais indivisible ; l'affrontement de deux groupes différents, mais complémentaires, ne peut donc aboutir à rien sinon à un accord. Ce schéma, dit G. Dumézil, est porteur d'une « matière idéologique » (5). Leçon de concorde civile en même temps qu'illustration de la structure trifonctionnelle de la communauté, il nous offre deux indications fondamentales sur la réflexion politique des Indo-Européens.

(5) *Heur et malheur du guerrier*, p. 48.

2. *Le groupe.* — A) *Idéaux et valeurs* : a) *Un style aristocratique.* — On a défini le latin comme une « langue de paysans » ; l'analyse du vocabulaire hérité montre que l'indo-européen « est une langue de chefs et d'organiseurs imposée par le prestige d'une aristocratie » (6). En effet, « de la part familière ou vulgaire de la langue il ne subsiste que peu de chose ». L'étude du formulaire traditionnel confirme et précise cette impression d'ensemble : on y trouve l'image d'une fière aristocratie guerrière, qui aime la vie, les larges espaces, les biens de ce monde et par-dessus tout la gloire, et qui consacre à l'élevage, aux sports équestres et à la chasse les loisirs du temps de paix. Aristocratie pour qui le « caractère » (**ménos*) est la qualité essentielle de l'homme, et la gloire (**kléwos*) le but suprême de l'existence : deux notions que le formulaire met en parallèle, comme l'a souligné Hertzberg (7) :

<i>*kléwos néróm</i> « gloire des seigneurs »	<i>*ménos néróm</i> « caractère des seigneurs »
<i>*wésu kléwos</i> « bonne gloire »	<i>*wésu ménos</i> « bon caractère » (8)

Le **ménos*, et en particulier le **ménos* violent du guerrier, est avide de gloire ; gloire impérissable, si elle est chantée par le poète, qui en est le véhicule obligé : il ne suffit pas de vaincre pour s'immortaliser, il faut trouver un Homère.

b) *Le caractère et l'énergie.* — On se gardera de réduire au seul intellect la valeur de la racine **mend-* où **ménos* est tiré : elle s'applique à l'ensemble de la vie psychique et, en grec, **ménos* en vient à dési-

(6) A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 1937, p. 47.

(7) *Antiquitates Indogermanicae, Gedankenschrift für H. Güntert*, 1974, p. 99.

(8) La disposition d'esprit ainsi nommée n'a rien de commun avec ce que nous nommons « bon caractère » !

gner la personne même dans le tour $\text{ἱερὸν μένος Ἀλκινόοιο}$ périphrase servant à nommer Alkinoos. Ce tour repose sur l'inversion stylistique d'une expression attestée en védique, (*indro*) *mánasvān* « (Indra) qui a du *mánas* ». Celui qui possède cette ardeur, cette force de caractère (**isHróm ménos*) est dit avoir « le caractère d'un seigneur » (**nr-menes-*). La liaison avec **dhys-* « être audacieux » souligne la connotation « héroïque » du **ménos*.

c) *La gloire*. — Par le nombre des formules où elle figure, la gloire, **kléwos*, apparaît comme la préoccupation essentielle. Cette gloire est le propre de l'élite, **kléwos nérôm* « la gloire des seigneurs » : **ner-* désigne en effet l'homme de classe supérieure, par opposition à l'homme du commun désigné par **wiro-*. La gloire donne la puissance : elle attire les alliances, maintient les alliés dans la fidélité, les sujets dans l'obéissance. C'est pourquoi la formule grecque εὐρὺ κρείων « puissant au loin » a pu être rapprochée de la formule sanskrite *pṛthu-śrī-* « au vaste éclat » : éclat et puissance ne sont que deux aspects d'une même réalité. Mais, en définitive, la puissance n'a pour but que d'acquérir davantage de gloire : le formulaire mentionne beaucoup moins l'étendue des conquêtes que celle de la gloire ; étendue dans l'espace, qui donne matière à un grand nombre de formules, mais aussi étendue dans le temps.

d) *La survie par la gloire*. — Si l'on souhaite une gloire « impérissable », ou plus précisément une gloire « qui ne flétrit pas », **ndhg^mhitom*, c'est que la vie (qu'on aime, certes, et qu'on souhaite longue) se flétrit quand l'homme perd son fluide vital avec l'âge. Achille qui avait le choix entre deux destins a préféré une vie brève et glorieuse à une vie longue et obscure ; il aimait pourtant la vie, et ne se faisait

pas d'illusions sur les agréments de l'au-delà. C'est qu'il a opté pour la seule forme souhaitable de survie, la gloire qui ne flétrit pas. Cette immortalité aristocratique n'est pas donnée à tous ; seuls les meilleurs la conquièrent. Ceux-là s'immortalisent, honorent la mémoire de leurs ancêtres sur qui leur gloire rejallit, et lèguent à leurs descendants un patronyme glorieux que ceux-ci devront à leur tour illustrer : noblesse oblige. Achille aux enfers n'a d'autre consolation à sa triste condition de mort que la gloire de son fils ; la gloire est l'affaire de la lignée.

e) *La louange et le blâme*. — La gloire est aussi un des ressorts de la vie en commun ; avec son opposé la honte, elle maintient les hommes, et d'abord les chefs, dans le « droit chemin ». Un ensemble formulaire constitué à partir de la racine **kens-* « qualifier » « porter un jugement de valeur sur » évoque ces mécanismes complémentaires. Ainsi la notion indo-iranienne de **nārā(m)* ou **nārya-śámsa-* « la qualification des seigneurs » est personnifiée en une entité à la fois crainte et aimée ; on en retrouve peut-être le nom dans les anthroponymes grecs comme $\text{Κάσσανδρος, Κασσάνδρα}$. On se fait une mauvaise réputation (**dus-klewes-*) en manquant au code d'honneur de la communauté ou à l'un des devoirs de sa condition. Nous avons vu les avantages de la gloire dans cette vie et après ; les inconvénients de la honte sont aussi considérables. Il est chez les Celtes un personnage redoutable, le satiriste : « béni celui qui est loué ; malheur à qui est victime de la satire », dit un de leurs aphorismes. De même, les iambes du poète grec Archiloque ont poussé une de ses victimes à se pendre. La bonne réputation (**(we)su-klewes-*) s'obtient d'abord par les actions d'éclat, mais il reste à les faire connaître. Les héros

ne répugnent pas à s'en charger eux-mêmes. Si au combat le guerrier « tueur de seigneurs » (**nī-g^when-*) demande à celui qu'il s'apprête à tuer son nom et son patronyme en une formule fixée dont on a pu restituer les termes : **k^wis essi k^wósyó essi* ? « qui es-tu, de qui es-tu (le fils) ? », c'est pour pouvoir s'en vanter plus tard, lors d'un festin. Chez les Celtes, pour obtenir « la part du héros », constituée par le meilleur morceau d'un porc rôti, chacun des seigneurs raconte ses derniers exploits. Les Nartes, familles légendaires ossètes, ont un chaudron magique qui permet de vérifier la sincérité des récits faits à cette occasion. Dans le *Véda*, Indra et Agni se vantent de leurs exploits ; Indra et Varuṇa comparent leurs mérites et leurs titres à la souveraineté. Mais c'est surtout par la louange d'autrui que se diffuse la bonne réputation, et d'abord par celle des poètes. Les diverses traditions indo-européennes ont conservé des exemples parallèles d'éloges constitués par une énumération d'exploits. Ces récits de hauts faits que les bardes déclamaient dans les festins contribuaient à l'édification des auditeurs en même temps qu'ils répandaient la gloire du héros loué. C'est pour ces deux raisons que les seigneurs, et en particulier les rois, s'entouraient de poètes, louangeurs appointés, capables à l'occasion de satiriser les rivaux, et gardiens des traditions. Dans cette société aristocratique, le poète est pour le seigneur un véritable partenaire ; sans lui, les hauts faits tomberaient dans l'oubli ; sans lui, louange et blâme seraient sans portée. Cette importance extrême attachée à l'opinion comme critère de la valeur personnelle et la fonction sociale de la louange et du blâme sont caractéristiques de ce que les sociologues nomment *shame-cultures*, les cultures dans lesquelles le respect du code moral est assuré par le désir de

louange et la crainte de la honte plus que par un sentiment de culpabilité en cas de faute.

f) *Le primat de la forme.* — Les concordances formulaires nous livrent un nombre considérable d'indications sur l'art poétique et la conception de la poésie chez les Indo-Européens. Rien d'étonnant, étant donné le rôle que tient le poète dans la communauté. Un bref aperçu en a été donné dans *L'indo-européen*, p. 113 et suiv ; on en trouvera beaucoup d'autres dans l'ouvrage de R. Schmitt (9). Nous n'en retiendrons ici que les plus significatives pour notre propos. L'art poétique était fondé sur la mémoire ; les Muses sont filles de Mnémosyne. Mais il n'excluait pas l'invention, comme le montre l'indication fréquente du caractère « nouveau », « sans précédent » du poème ; il s'agit en fait d'une « formulation nouvelle » d'un thème traditionnel. La poésie est conçue en même temps comme une « fureur » inspirée (10) par les dieux et comme une technique, analogue à celle du menuisier (11) ou du tisserand. La redoutable efficacité de la formule « bien ajustée » est exprimée par la métaphore de la parole flèche reflétée par les « paroles empennées » (*ἔπεα πτερόεντα*) d'Homère et l'épithète védique *hr̥disp̥j̥ś-* « qui touche au cœur » : qualificatif dont on apprécie la justesse quand on sait que la victime d'une satire « bien envoyée » en était réduite au suicide. Enfin, la puissance de la formule poétique s'exprime dans les mythes cosmogoniques védiques où le premier principe est le *bráhman-* (ou, ce qui revient au même, le *ṛtá-* « parole de vérité ») : le

(9) *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, auquel on se reportera pour les diverses formules évoquées.

(10) Le nom latin du « poète », *vāllēs*, est tiré d'une racine signifiant « insouffler ».

(11) A la métaphore **wék^wos tek^s-* « charpenter la parole » correspond celle du « parler bien ajusté », n. 12.

bráhmaṇ- est la « formule poétique ». Le primat de la forme, l'importance attachée à l'expression, l'idéal de pertinence, de cohérence, le goût de la formule « juste » (12) et obscure, pour être inaccessible au profane, sont des constantes significatives de l'art poétique indo-européen. De ce point de vue aussi on peut parler, avec E. Benveniste (ci-dessous, p. 125), d'un « style aristocratique ».

B) *Les trois fonctions* : a) *La reconstruction du contenu*. — Un nombre impressionnant de témoignages, formules ternaires appliquées à des divinités ou servant à les désigner, groupes ternaires de notions, d'objets ou d'événements, schémas narratifs tripartis simples ou complexes, montrent à l'évidence que la répartition des activités divines et humaines, sociales et cosmiques, entre les trois fonctions de souveraineté magico-religieuse, de force (principalement guerrière), de production et reproduction, constituait pour les Indo-Européens l'axe principal de leur réflexion. Nous retrouverons constamment cette tripartition non seulement dans la religion (p. 71) et dans les institutions (p. 90), mais aussi dans la conception de l'individu (p. 27), dans celle de l'univers et de son histoire (p. 36), et jusque dans la doctrine médicale (p. 107).

b) *Schémas narratifs hérités dans l'histoire légendaire*. — Outre la « guerre de fondation », illustration dramatique de la conception organique de la communauté (p. 51), la tripartition s'exprime dans nombre de schémas narratifs utilisés par les historiens anciens pour bâtir une histoire des premiers temps de leur cité. C'est ainsi que l'histoire des quatre premiers rois de Rome a été bâtie à partir d'un schéma trifonctionnel : les deux premiers

incarnent les deux aspects de la souveraineté, magique avec Romulus, juridique avec Numa ; le troisième, Tullus Hostilius, incarne la fonction guerrière, et le quatrième, Ancus, la fonction productrice et reproductrice. Un même schéma se retrouve dans la liste des premiers rois d'Orchomène (13), de Scandinavie (14), dans les chroniques slaves (15) et dans l'histoire légendaire des invasions successives de l'Irlande (16).

c) *Schémas narratifs hérités dans l'épopée*. — Trifonctionnel est aussi le récit que fait Virgile de la légende troyenne : les trois protagonistes en sont le pieux Enée, le guerrier étrusque Tarquin, son allié de la première heure dans le conflit qui l'oppose au troisième, l'opulent et par ailleurs pacifique Latinus, avec qui il se réconciliera bientôt : on reconnaît le schéma d'une guerre de fondation. Les principaux personnages du *Mahābhārata*, l'une des deux grandes épopées indiennes, les *Pāṇḍava*, sont l'incarnation effective (clairement indiquée dans le texte) des dieux des trois fonctions (17) ; de plus, ici, le schéma trifonctionnel s'accompagne de plusieurs autres, en particulier d'une eschatologie (ci-dessous, p. 38) qui a son parallèle dans l'*Edda* nordique. Nous rencontrerons dans la suite d'autres exemples de tels schémas, dont certains ne concernent qu'une fonction (p. 54), d'autres les rapports entre les fonctions (p. 22). Ces schémas ont un objectif précis : la transmission sous une forme

(13) F. VIAN, *Hommages à Georges Dumézil*, 1960, p. 215-224.

(14) G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée*, I, p. 264-268.

(15) R. L. FISHER Jr., *Indo-European Elements in Baltic and Slavic Chronicles, Myth and Law among the Indo-Europeans*, 1970, p. 147-158.

(16) G. DUMÉZIL, *Mitra Varuna*², 1947, p. 27-39 ; C. J. GUYON-YARCOU, *Textes mythologiques irlandais*, 1980.

(17) S. WIKANDER, *Religion och Bibel*, 6, 1947, p. 27-39 ; G. DUMÉZIL, *Mythe et épopée*, I, première partie (et p. 337 et suiv. sur l'*Enéide*).

(12) **Hrti/om uck*^W - « parler ajusté », *Lalies*, 2, 1981 (à paraître).

vivante d'une science politique élaborée ; ce sont des leçons à l'usage des chefs.

d) *Brefs récits trifonctionnels*. — Le schéma narratif peut aussi se limiter à un épisode isolé, menu, comme l'histoire du jugement de Pâris : ayant à choisir entre trois déesses qui l'ont pris pour arbitre, Pâris fait le mauvais choix en accordant la préférence à Aphrodite, qui représente la troisième fonction. De très nombreux récits se fondent sur ce schéma ; tous portent la même leçon : il faut préférer les biens, les valeurs de la première fonction à ceux des deux autres. La hiérarchie des fonctions est illustrée aussi par des « concours » entre les représentants des trois fonctions en vue d'obtenir un emploi honorifique ; c'est toujours le représentant de la première fonction qui l'obtient.

e) *Le schéma trifonctionnel dans les formules*. — Le schéma se trouve aussi dans divers groupes ternaires : de talismans, de bienfaits, de calamités, de délits, etc. ; formules triples appliquées à des notions ou entités trifonctionnelles, par exemple, dans l'*Avesta*, les Fravarti « bonnes, héroïques, saintes » ; Yima « tenant de la vérité, héroïque, possesseur de vastes troupeaux » ; la déesse qui correspond à la *Sarasvatī* védique a échangé son nom ancien contre une formule de ce genre, *Ardvi Sūra Anāhita* « l'humide, l'héroïque, l'immaculée ». La déesse grecque Athéna est « salubre, souveraine de la cité, victoire ». La triade des fonctions est symbolisée par une triade de couleurs : le blanc des prêtres, le rouge des guerriers, le noir ou le bleu des producteurs. Triade qui se manifeste dans les situations les plus diverses, et qui se perpétue sur nos drapeaux.

f) *Les trois fonctions et la langue*. — La conception trifonctionnelle est à ce point ancrée dans la mentalité indo-européenne que plusieurs substantifs lui

doivent l'articulation de leur contenu sémantique ; c'est dire qu'elle est passée du domaine de la parole (celui des récits et des formules) à celui de la langue. Plusieurs notions présentent trois emplois bien caractérisés qui peuvent coexister dans une langue ou être attestés dans des langues différentes. Le charisme solaire nommé *x^varənah-* dans l'*Avesta* est triple : il y a celui des prêtres, celui des guerriers, celui des éleveurs. Mais pour la notion indo-européenne d'**awgos-*, le latin a un représentant relevant de la première fonction dans *augustus*, le védique *ójas-* (la « force formidable » du dieu guerrier Indra) est typiquement un terme de deuxième fonction, et le grec conserve dans le nom d'Augias, célèbre par ses écuries, un **αὔγος-* de troisième fonction.

g) *Causalité historique du schéma trifonctionnel* ? — On comprend mieux par là que le schéma trifonctionnel ait pu exercer une influence sur le cours des événements. Pour expliquer l'organisation tripartite de la société médiévale, on a sérieusement envisagé (18) une influence de cette conception, qui s'exprime, avant de se réaliser dans les institutions, en de nombreuses maximes telles que « Li cleric deivent por tous orer Li chevalier sans demorer Deivent defendre et ennorer Et li paisant laborer » (19). Loïn de se réduire à un reflet de l'organisation politique et sociale, le schéma trifonctionnel aurait ainsi agi sur elle.

h) *Tableau de la conception indo-européenne de la société*. — Si l'on réunit les indications contenues dans les diverses manifestations du schéma trifonctionnel, on obtient un tableau précis de l'orga-

(18) J. BATANY, Des « trois fonctions » aux « trois états », *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, XVIII, 1963, p. 933-938.

(19) Etienne de Fougères (xii^e siècle) cité par J. H. Grisward chez J.-C. RIVIÈRE, *Georges Dumézil*, p. 200.

nisation sociale telle que la concevaient les Indo-Européens :

« Il est maintenant facile de mettre sur la première et sur la deuxième « fonction » une étiquette couvrant toutes les nuances : d'une part le sacré et les rapports soit des hommes avec le sacré (culte, magie), soit des hommes entre eux sous le regard et la garantie des dieux (droit, administration), et aussi le pouvoir souverain exercé par le roi ou ses délégués en conformité avec la volonté ou la faveur des dieux, et enfin, plus généralement, la science et l'intelligence, alors inséparables de la méditation et de la manipulation des choses sacrées ; d'autre part la force physique, brutale, et les usages de la force, usages principalement mais non pas uniquement guerriers. Il est moins aisé de cerner en quelques mots l'essence de la troisième fonction, qui couvre des provinces nombreuses, entre lesquelles des liens évidents apparaissent, mais dont l'unité ne comporte pas de centre net : fécondité certes, humaine, animale et végétale, mais en même temps nourriture et richesse, et santé, et paix (avec les jouissances et les avantages de la paix), et souvent volupté, beauté, et aussi l'importante idée du « grand nombre », appliquée non seulement aux biens (abondance), mais aussi aux hommes qui composent le corps social (masse). Ce ne sont pas là des définitions *a priori*, mais bien l'enseignement convergent de beaucoup d'applications de l'idéologie tripartite » (20).

C) *L'ennemi caché de l'intérieur*. — L'idéologie des trois fonctions n'épuise pas le contenu des schémas narratifs hérités, mais tous ont un rapport quelconque avec la vie de la communauté. Ainsi, pour se limiter à un seul exemple, l'étonnant parallélisme structurel entre l'histoire du Loki nordique et du Syrdon ossète qui ne peut s'expliquer autrement que par un héritage commun (21). Syrdon et Loki sont vis-à-vis de la communauté (respectivement les Nartes et les Ases) dans une même position ambiguë. Ils s'y comportent souvent en ennemis ; ils y sont considérés comme utiles par leur astuce, mais

ils y sont méprisés. S'ils lui rendent des services, ils n'en partagent pas les idéaux, qu'ils raillent et bafouent à tout propos. Or Syrdon est le fils d'un démon, Loki celui d'un géant (les géants sont les ennemis des dieux) ; il semble que leur origine les empêche de s'intégrer totalement à une communauté à laquelle ils n'appartiennent que par leur mère. La communauté est en effet conçue comme une grande famille, et la famille indo-européenne est patrilinéaire. Leur situation fautive les conduit souvent au mensonge, alors que la vérité est une des valeurs essentielles, et à une hostilité cachée qui aboutit à la catastrophe finale. Cette légende est l'antithèse de celle des guerres de fondation : ici, un ennemi intérieur sournois affecte gravement (et, dans le cas des Ases, conduit à sa destruction) une communauté qui s'est constituée jadis à la suite d'un affrontement déclaré suivi d'un accord loyal et sans arrière-pensée. Par leur naissance, Loki et Syrdon sont dans la position du *cāṇḍāla* indien, fils d'une mère de caste brāhmanique et d'un père *śūdra* (donc non aryen) ; ce n'est pas sans raison que le *cāṇḍāla* est si méprisé : il constituerait pour la communauté un grave danger si le mépris qui s'attache à lui ne le rendait inoffensif.

D) *Le contenu politique de l'héritage littéraire*. — Ces concordances structurelles sont avec les concordances formelles (formulaires et onomastiques) précédemment étudiées les deux volets d'un même héritage littéraire indo-européen. Il n'y a donc aucune raison de les opposer ou de privilégier l'un des deux. Ce sont deux types de conservation parallèles à ceux que connaît la linguistique diachronique ; la conservation de formes ou de syntagmes (de formules) fixes ; le renouvellement formel des structures.

(20) G. DUMÉZIL, *L'idéologie tripartite des Indo-Européens*, p. 18-19.

(21) G. DUMÉZIL, *Loki*, 1947. Discussion de l'hypothèse d'un emprunt, p. 247 et suiv.

Rien d'étonnant que les concordances entre les informations tirées de ces deux sources soient nombreuses. Ainsi, avant que l'importance de la notion de « gloire » (**kléwos*) et de « qualification » (**kens-*) ait été établie par l'étude complète du formulaire, G. Dumézil avait par une autre voie montré, dans *Servius et la Fortune*, « la fonction sociale de la louange et du blâme » chez les Indo-Européens. Inversement, le matériel onomastique hérité se laisse ramener sans difficulté aux trois fonctions, compte tenu de la prédominance de telle ou telle fonction dans la culture considérée. E. Laroche conclut en ces termes son étude sur *Les noms des Hittites* (p. 367) :

« Les noms héroïques de la tradition sanskrite et homérique, les noms de chefs perses, gaulois, irlandais et germaniques sont ceux d'une caste (la seconde fonction dans le schéma de G. Dumézil). La société hittite aurait perdu, chemin faisant, ses cadres guerriers ; il ne subsisterait que l'armature religieuse de l'onomastique (les théophores) et les noms plébéiens (hypocoristiques, noms d'origine, épithètes, sobriquets). »

Cet héritage littéraire, sous son double aspect formel et structurel, est mieux qu'un *témoignage sur* la vision du monde indo-européenne : il en est l'*expression directe*. Qu'il s'agisse des formules ou des schémas narratifs, le centre d'intérêt reste le même : c'est la communauté politique et les rapports qui existent entre ses constituants. La religion a donné naissance à une part non négligeable du formulaire poétique ; mais en ce qui concerne les schémas trifonctionnels (du type *Jupiter Mars Quirinus*), nul doute qu'ils concernent d'abord la communauté politique humaine, dont le panthéon n'est que le reflet. Tout indique que la religion, contrairement à ce qu'on a cru, n'est pas la préoccupation majeure des Indo-Européens, et surtout

qu'elle n'a pas à leurs yeux sa fin en elle-même. Aucune formule, aucun schéma narratif ne concerne en priorité l'individu ni l'univers ; rien de comparable aux énigmes grecques dont l'homme, « mesure de toute chose », est la clé, ni aux apologues cosmiques de l'Inde mettant en évidence le néant de l'homme devant l'infini du monde et du temps. Alors que la communauté politique fournit une riche matière idéologique et formulaire, nous ne disposons en ces deux domaines que de témoignages indirects : mais cette absence de tout témoignage direct n'est-elle pas significative ?

3. L'individu. — A) *Le corps*. — Le vocabulaire reconstruit atteste une connaissance anatomique assez précise du corps humain dès une époque ancienne : les noms des principaux organes internes y figurent et présentent pour la plupart une forme archaïque ; mais leur fonction est inconnue, et souvent imaginée de façon fantaisiste.

B) *Les âmes*. — Il en va différemment de la vie psychique : ici, tout est récent, incertain, flottant. Et ce serait mal poser le problème que de rechercher quelle conception les Indo-Européens se faisaient de l'âme ; l'opposition d'un corps et d'une âme est une idée assez récente et probablement d'origine étrangère. L'*Avesta* présente cinq termes que nous traduisons par « âme » ; pas un d'entre eux n'a de correspondant en védique, malgré l'étroite parenté des deux langues et des deux cultures. Dans le *Véda*, l'*âtman*, dont on sait la fortune dans les spéculations ultérieures, n'est encore que la désignation de l'être humain dans son indivisible unité ; étymologiquement, c'est le « souffle ».

C) *Les « fins dernières »*. — Cette conception de l'unité de l'être, sous sa forme la plus radicale, est exprimée par Yajñavalkya dans la *Bṛhad Āraṇyaka Upaniṣad* (4.14) : « né de ces éléments (l'*ātman*) disparaît avec eux ; une fois mort, il n'est plus de conscience ». Le propos scandalise son épouse, qui dans ce récit représente l'opinion commune : chez les Indo-Européens comme ailleurs, l'idée de survie est très générale ; les rites funéraires sont fondés sur cette idée. Mais qu'est-ce, au juste, qui est censé survivre ? Est-ce le principe vital, le souffle ? Est-ce le principe pensant, la conscience ? Ni l'un ni l'autre, chez Homère : les morts perdent à la fois le *θυμός* vital et les *σπένες* pensantes, Instructive à cet égard est la réflexion d'Achille qui vient d'avoir en rêve la vision de Patrocle mort : « Ah ! point de doute, un je ne sais quoi vit encore chez Hadès, une âme, une ombre, mais où n'habite plus l'esprit » (22). Qu'est-ce donc qu'une telle âme sinon une apparence vaine, une illusion, un songe ? Pas plus que le héros homérique, les poètes védiques n'identifient l'être au peu qui en subsiste après la mort. Ils demandent pourtant l'« immortalité » (*amṛta-*) ; mais quand ce n'est pas un simple souhait de longue vie, ce qu'on demande est une « promotion », une sorte de divinisation, qui va de pair avec la survie dans la mémoire mentionnée ci-dessus, et qui se gagne par les hauts faits célébrés par les poètes, ou par des techniques appropriées, comportant notamment la consommation du *sóma*, qui joue le même rôle que le *néktar* grec. L'immortalité sous sa forme souhaitable n'est pas donnée, elle se conquiert. L'autre monde est aussi peu égalitaire que ce monde-ci. De même chez les Germains, seuls les guerriers « marqués du signe de Wodan » sont admis dans la *Walhalla* ; le reste des mortels et même les dieux lorsqu'ils meurent descendent au séjour ténébreux de Hel. En revanche, les Druides semblent avoir promis à tous un paradis délicieux (23). Il n'y a donc pas de doctrine indo-européenne des fins dernières de l'homme. Le seul point commun est l'importance de la gloire de la lignée.

D) *Les âmes et le corps*. — Une même incertitude règne sur ce que nous nommons les rapports de l'âme et du corps. Chaque fonction, chaque pulsion est objectivée en une sorte d'entité conformément à la vision « substantialiste » de la réalité évoquée plus haut (p. 11) ou elle est assimilée à l'action d'un dieu. F. Robert a décrit de façon saisissante la conscience du héros

(22) *Iliade*, 23, v. 103 et suiv. Le texte suggère aussi qu'Achille n'avait pas d'opinion arrêtée sur cette question.

(23) F. LE ROUX, C. J. GUYONVAREC'H, *Les Druides*, p. 276-277.

homérique entièrement dominée par les dieux : « Tout leur appartient : connaissance, volonté, sentiment » (24). L'homme « est agi » de l'extérieur, manipulé comme une marionnette. Il reste des traces de cette conception dans notre vocabulaire avec les expressions impersonnelles de sentiment, comme il me souvient, lat. *me miseret* « je me repens », etc. Les phénomènes que nous rapportons à un principe unique, l'esprit, sont rapportés à des principes différents.

E) *L'âme souffle*. — Parmi ces principes, les souffles tiennent une place importante : l'*animus* et l'*anima* des Latins comme le *θυμός* et la *ψυχή* des Grecs, l'*ātman* et les *prāṇā* des Indiens sont initialement des souffles. Mais leur rôle ne se limite pas à la respiration ; il s'étend à la pensée, qui pour cette raison est souvent localisée dans le cœur et les poumons, et à la perception, conçue alors comme active, « émission » en direction de l'objet perçu. L'inspiration (poétique ou autre) est un souffle reçu.

F) *Le fluide vital*. — Le principe vital nommé *αἷών* chez les Grecs et *āyu* chez les Aryens est un fluide ; c'est en même temps une notion temporelle, la « durée de vie ». Ce fluide a son siège dans la colonne vertébrale « colonne de vie, source de l'existence » selon l'*Avesta*. L'individu jeune « possède » ce fluide : son nom, **Hyu-Hien-*, signifie « qui possède l'*eHyu- ; le vieillard se dessèche parce qu'il perd ce fluide. Diverses émotions sont de nature humide : en védique, la racine *mad-* qui correspond au verbe latin *madere* « être humide » désigne la joie ; il s'agit peut-être initialement de l'excitation de l'ivresse.

G) *L'âme de feu*. — D'autres principes sont de nature ignée. Le feu intérieur qui se manifeste dans toutes les formes d'échauffement est lui aussi une sorte d'âme, représentée sous la forme d'une flamme. On voit que cette conception, comme les précédentes, se ramène à des faits d'expérience : le vieillard se dessèche, le cadavre se refroidit, la respiration cesse à la mort ; on perd donc un fluide, un souffle, un feu.

H) *Les pouvoirs supra-normaux*. — Ces divers principes, et d'autres qui leur sont particuliers, se manifestent chez certains individus de façon plus active ; ils produisent les divers phénomènes recensés et étudiés par les parapsychologues. L'élément igné produit l'*aura*, la « gloire lumineuse » des personnages doués d'un charisme spécial comme le *xvarnah-* avestique, et surtout le *tapas-* des ascètes indiens qui est capable de porter

(24) Homère, 1950, p. 16.

le métal au rouge. Dans le *Chant de Rig* nordique, Kon le jeune, incarnation de la royauté magico-religieuse, « connut les runes salvatrices et les runes de longue vie. En outre, il sut favoriser les accouchements, émousser les tranchants, apaiser la mer ; apprit le langage des oiseaux, à éteindre les incendies, à endormir l'esprit, à calmer les chagrins » (25). Les Druides ont des pouvoirs semblables sur l'esprit, sur l'être vivant, sur la matière et sur les éléments (26). Dans l'état de transe, des groupes d'initiés accomplissent des prodiges comme la marche sur le feu. Légendes, contes et traditions populaires mentionnent toutes sortes de métamorphoses, végétales ou animales : la métaphore indo-européenne de la « main aux cinq branches » est sûrement plus qu'une image analogique ; on donnera au chapitre de la guerre des exemples de lycanthropie, avec les sociétés secrètes de jeunes guerriers. Les techniques de « sortie du corps » mènent parfois à la doctrine de la métempsycose ou transmigration des âmes : ainsi en Grèce dans le pythagorisme et dans l'Inde postvédique. Dans les deux cas, il s'agit d'une conception étrangère qui a probablement son origine dans le milieu culturel « indo-méditerranéen » (27). C'est par erreur qu'une telle doctrine a été attribuée aux Druides (28).

I) *L'unité de l'être*. — Métempsycose et sortie du corps reposent sur une conception commune, l'identification de l'être à un élément incorporel dont le corps ne serait que l'enveloppe ; conception opposée à celle de *l'unité de l'être* qui, sous une forme implicite plus souvent qu'explicite, a dominé chez les Indo-Européens à date ancienne. De toute façon, chez eux, l'introspection et par conséquent les techniques qui se fondent sur elle, comme l'« anamnèse » ou remémoration des existences antérieures, ne furent jamais en honneur : « Au cœur du Latium comme au seuil de l'Inde, les conquérants étaient entièrement tournés vers le monde, s'extériorisaient tout entiers dans des ambitions et dans des actes auxquels importaient plus la discipline de l'âme que sa connaissance, la pratique de la *magnanimitas* que l'exploration de l'*animus* » (29).

Cette *magnanimitas*, c'est l'**isHrôm menos* mentionné plus haut p. 16.

(25) Traduit par R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 135-136.

(26) F. LE ROUX, C. J. GUYONVARCH, *Les Druides*, p. 160 et suiv.

(27) Communauté partielle de civilisation mise en évidence par V. PISANI, *L'unità culturale indo-mediterranea anteriore all'avvento di Semiti e Indoeuropei*, 1936.

(28) F. LE ROUX, C. J. GUYONVARCH, *Les Druides*, p. 259 et suiv.

(29) G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*, p. 369.

J) *Une psychologie de l'action*. — La grandeur d'âme, la conscience d'un grand destin, est aussi l'idéal nordique du *gaefumaðr*, l'homme qui a reçu plus que les autres et qui a su conserver cette supériorité. Pour y parvenir, une discipline est nécessaire. Cette discipline, qui conduit à la maîtrise de soi, ne repose pas sur une connaissance de la nature intime de l'être, mais sur le contrôle de son fonctionnement et de ses actes. Et là, nous retrouvons un terrain solide. Trois sont les domaines d'activité : la pensée (l'ensemble de la vie psychique) **men-*, la parole **wek-*, l'action **weerg-* ; il s'agit de penser, de parler et d'agir « bien », « de façon ajustée » (p. 20) ; il faut éviter l'excès, la démesure, tout ce qui ne convient pas : divagation de la pensée, paroles excessives, actions brutales ou inconsidérées.

K) *L'individu et les trois fonctions*. — « De même que l'état est partagé en trois corps, l'âme de chaque individu est aussi divisée en trois parties », nous apprend Platon (30). L'une est le principe de la connaissance, la seconde de l'ardeur ; « quant à la troisième, elle a tant de formes différentes, poursuit Platon, que nous n'avons pu lui trouver un nom unique » : elle est aussi complexe que la troisième fonction à laquelle elle répond. Dans l'individu comme dans la société, la deuxième fonction doit être subordonnée à la première et la troisième aux deux autres. Comme l'a montré G. Dumézil (31), cette tripartition psychologique se retrouve en Inde : dans le *Sāṃkhya* classique, on distingue trois *guṇa* « qualités » ou « constituants » : *sattva* « lumière », *rajas* « activité », *tamas* « ténèbres », « inertie », correspondant à la triade, *dharma* « loi », *kāma* « désir », *artha* « intérêt ». « L'unique (mâle) non né (c'est-à-dire l'Esprit) se repose aux côtés de l'unique (femelle) non née (c'est-à-dire la Nature) rouge, blanche et noire. » Ces trois couleurs indiquent le rapport avec les trois fonctions cosmiques et sociales. Or la doctrine est le fondement d'une morale ou plutôt d'une discipline, le *yoga*.

L) *L'individu, le corps social et la lignée*. — Tout ce qui précède montre que l'individu n'est pas le centre de la réflexion des Indo-Européens. De fait, l'individu n'existe pleinement qu'en fonction de sa double appartenance à la communauté de ses con-

(30) *La République*, 580 d.

(31) *L'idéologie tripartite*, p. 25-26.

temporaires et à la lignée. Sa valeur se mesure à la façon dont il s'acquitte de ses obligations dans ces deux domaines. Il est une abeille de la ruche et un maillon de la chaîne ; ce qui importe n'est pas d'en connaître l'essence, mais d'en définir et d'en régler le comportement. Les devoirs vis-à-vis de la communauté sont différents selon la condition ; nous les retrouverons en étudiant les trois fonctions (p. 40), et les devoirs des chefs (p. 62).

Les devoirs envers la lignée sont ceux du système que les sociologues nomment *trustee*, « caractérisé par la croyance que la race, la lignée étaient la réalité métaphysique, et que l'individu n'était qu'un maillon transitoire d'une chaîne permanente de la famille idéalement éternelle, gardant le nom, la réputation, le statut et la propriété de la famille en dépôt (*in trust*) pendant son temps de vie. C'était la responsabilité de l'individu de transmettre ce dépôt non diminué et si possible accru par sa propre conduite. L'individu acquérait l'immortalité quand la postérité et en particulier ses propres descendants se rappelaient son nom avec orgueil et honneur » (32).

4. L'univers. — A) *Cosmologies*. — Ce serait une vaine entreprise de chercher à restituer, une et cohérente, la cosmologie des Indo-Européens : en présence des divers phénomènes cosmiques et météorologiques, les Indo-Européens, comme les autres peuples anciens, ne pouvaient faire mieux que de « sauver les apparences », c'est-à-dire de proposer des images symbolisant les faits observés. Mais ils ne surestimaient pas la valeur de ces images ; les poètes se sont plu à les opposer pour faire sentir le mystère du monde et la puissance des dieux.

a) *La terre*. — La terre est le plus souvent conçue comme un disque. Autour, les Grecs placent un océan ; plusieurs traditions sont muettes sur ce point, mais les attestations de la barque solaire, qui sont très nombreuses dans les documents figurés, impliquent l'existence, au moins à date ancienne, d'une telle conception. La stabilité de la terre est expliquée par le fait qu'elle a été fixée ; tous les moyens connus de fixation, des chevilles à la soudure et aux piliers, sont mentionnés ici ou là, et parfois côte à côte.

b) *Le ciel* lui aussi est fixé, pour qu'il ne tombe pas sur la terre. La plupart des dieux védiques remplissent, chacun à sa

(32) C. C. Zimmerman que cite R. PEARSON, *JIES*, 1, 1973, p. 157.

façon, le rôle que les Grecs ont attribué au géant Atlas, et qu'assure aussi un étai, en particulier un arbre cosmique (33). Le ciel est donc une voûte solide, faite de bois, de pierre ou de métal. C'est aussi une enclume, sur laquelle frappe un forgeron céleste. Au-delà de cette voûte solide visible s'étendent l'éther, le ciel de lumière et de feu, où montent les eaux qui y forment des fleuves, un océan même. Une formule poétique indo-européenne reflétée par l'adjectif homérique *διπετής* évoque des fleuves « qui volent dans le ciel » ; d'autres en descendent.

c) *Le jour et la nuit*. — Cette image jusqu'ici cohérente cesse de l'être dès qu'il s'agit de rendre compte de l'alternance du jour et de la nuit. L'indo-européen possède dans son lexique un terme auquel rien ne correspond dans nos langues contemporaines : **dyew-* (34) le « ciel-diurne », qui ultérieurement donne soit le nom du ciel soit le nom du jour. Ce « ciel-diurne » tourne autour de la terre, amenant avec lui le soleil et la lumière, et, chaque soir, il cède la place au ciel-nocturne auquel sont fixées la lune et les étoiles « le jour noir et le jour clair tournent savamment, les deux espaces dont l'un est sombre » (*RV*, 6.9.1). Cet « espace-sombre », le *rājas*, est initialement identique à l'Erèbe des Grecs : il ne s'agit donc pas d'une désignation temporelle de la période nocturne, mais de celle d'un « ciel nocturne » parallèle au ciel diurne **dyew-*. Cosmologie inconciliable avec celle d'un ciel fixe où le soleil circule dans son char et que la nuit recouvre de ses voiles, tandis que le soleil, présentant sa face sombre ou contournant la terre, parcourt en sens inverse le trajet parcouru pendant la journée. Pourtant les deux cosmologies sont souvent mêlées. De plus, dès la lointaine préhistoire, le phénomène de la pluie a suggéré l'image d'un ciel père, époux de la terre mère ; nous les retrouverons au premier rang des « divinités visibles », p. 73.

d) *Les corps célestes*. — À part le soleil et la lune, également divinisés, il n'existe guère de corps célestes dont il soit possible de reconstruire le nom en indo-européen ; seules les constellations des Ourse, celles des Pléiades et celle des Hyades portent un nom qui se retrouve dans deux langues au moins de façon indépendante. C'est seulement sous l'influence des Babyloniens que la pratique de l'astrologie, et, à sa suite, celle de l'astronomie, s'est développée. Les étoiles et planètes ont aussi été considérées comme des trous dans le ciel nocturne laissant

(33) Le frêne Yggdrasill des Germains nordiques, l'arbre du Soleil chez les Baltes, etc. ; conception « chamannique ».

(34) L'ambivalence « ciel » et « jour » attestée directement en védique et indirectement ailleurs est le reflet de ce sens.

passer la lumière de l'éther, ou encore comme des objets brillants fixés au ciel nocturne, mais plus souvent comme des êtres animés qui s'y déplacent ; c'est ce que suggèrent les désignations animales des constellations. Autant d'incertitudes inévitables en l'état des techniques.

e) *Les trois fonctions cosmiques.* — En revanche, une triple certitude se manifeste partout : 1° L'univers est gouverné par des dieux souverains, qui, au commencement, ont fixé leur chemin au soleil et aux autres corps célestes ; qui veillent sur l'ordre du monde comme ils veillent sur l'ordre moral dans la société humaine. C'est que les deux sont étroitement liés. Les hommes, en particulier les chefs, ont une responsabilité cosmique (p. 70). 2° L'univers est le siège de combats incessants. Au commencement, les dieux guerriers ont eu à lutter contre un ou plusieurs adversaires démoniaques pour permettre aux eaux de couler, au soleil de briller, etc. Aujourd'hui encore le combat se poursuit et durera jusqu'à la crise finale. 3° Dans l'univers, tout est vivant et par conséquent soumis aux lois de la production et de la reproduction : tout se nourrit, tout a besoin d'être renforcé. Le sacrifice est indispensable à la bonne marche de l'univers. L'homologie entre l'univers et la société humaine va encore plus loin dans l'Inde védique, où les trois castes mondes sont mis explicitement en rapport avec les trois castes aryennes : le ciel qui dès l'époque indo-européenne est le séjour des dieux (**deywō* « céleste ») avec la caste brahmanique, l'atmosphère, *antārikṣa*-, avec la caste guerrière : c'est le domaine des dieux guerriers, comme *Vāyu* « le Vent », l'un des grands dieux guerriers indo-iraniens, et les *Marut*, dont le nom correspond à celui du dieu latin *Mars* ; enfin notre terre, source de vie et de nourriture, est le domaine de la troisième fonction, d'où son rapport avec la caste *vaiśya*.

f) *Les trois couleurs cosmiques.* — Les trois couleurs symboliques des trois fonctions sociales s'appliquent aussi aux trois mondes : le blanc au ciel, le rouge au monde médian, le noir au monde inférieur. Cette répartition peut être la conséquence de la mise en rapport des trois mondes aux trois fonctions ; mais si l'on suppose qu'elle a une base naturaliste, on peut la justifier par une cosmologie selon laquelle trois dieux tournent autour de la terre, le ciel diurne **dyew*-, blanc, le ciel nocturne noir, séparés par un ciel-crêpusculaire rouge : c'est ce dernier que désignerait initialement le terme **régwos*- (35).

(35) La racine **régw*- signifie « teindre en rouge », véd. *rājyati*. Le sens de « crêpuscule » est attesté par l'arménien *erek* « soir ».

B) *Le temps* : a) *Le temps vécu.* — Pas plus que l'espace, auquel il est initialement lié, comme on vient de le voir, le temps n'est conçu comme une forme vide et indifférenciée. Le temps a une substance ; comme celui de la vie humaine (p. 29), le temps du monde physique, celui que rythment l'alternance du jour et de la nuit, le cycle mensuel de la lune et le cycle annuel du soleil, possède une « force vitale » : le jour est jeune à l'aube et vieux au crépuscule (36) ; jeune est l'année nouvelle, qui apporte aux êtres la force vitale qui est en elle ; les maux ont chance de s'en aller avec la vieille année dont la force vitale est épuisée comme celle d'un vieillard et qui ne peut plus rien apporter de bon. Le temps est donc une substance différenciée, idée qui se manifeste également avec la distinction entre jours fastes et néfastes, conçus comme des êtres bienveillants ou malveillants, ou comme gouvernés par des divinités bienveillantes ou malveillantes ; entre le jour, domaine des dieux, où il est permis d'accomplir les diverses activités officielles, civiles et religieuses, et la nuit, domaine des démons, où ces activités sont interdites. Le sacrifice nocturne, selon l'*Avasta*, bénéficie aux démons, et c'est pourquoi aussi à Rome les assemblées délibérantes politiques et judiciaires ne siègent jamais la nuit. L'inévitable décalage entre les douze mois lunaires et l'année solaire, qui a donné lieu aux approximations successives des diverses réformes du calendrier, produisait un « mois supplémentaire » où le temps était d'une qualité différente : il était en quelque sorte arrêté, et toutes les règles de la vie en commun, étroitement liées aux divisions du temps, étaient suspendues. Outre l'exutoire offert à la vitalité juvénile, la période était mise à profit pour aider le temps à se régénérer. Le reste de l'année était rythmé par les fêtes. Outre les articulations naturelles de l'année solaire, équinoxes et solstices, qui donnaient lieu à des célébrations solennelles, les fêtes annuelles étaient réparties entre les trois fonctions de l'activité humaine et divine : plusieurs concernaient l'activité agricole et pastorale ; d'autres, le début et la fin de la saison guerrière ; d'autres enfin, purement religieuses, avaient pour objet la communauté elle-même, et la lignée, avec la fête des morts.

b) *Le temps abstrait.* — Toutes ces observations sur le temps vécu ou concret ne doivent pas donner à penser que les Indo-Européens étaient incapables de concevoir le temps sous forme abstraite, c'est-à-dire d'opérer avec les notions d'antériorité, de postériorité, de simultanéité. Bien au contraire, l'organisa-

(36) G. DUMÉZIL, *Annales d'histoire économique et sociale*, X, 1938, p. 289-301.

tion de leur système verbal comporte une distinction entre l'intemporel exprimé par l'injonctif et le temporel, réparti en trois temps, le passé, le présent et le futur, nommé « subjonctif » dans les grammaires ; la notion prospective exprimée par ce « subjonctif » a son correspondant dans le système nominal avec le datif. L'expression des trois temps fonde une concordance formulaire attestée par Homère, le *Véda* et l'*Avesta* « ceux qui furent, ceux qui sont, ceux qui seront », et qui a un parallèle chez les Germains dans la triade des Normes : *Urór* « passé », *Veróandi* « présent », *Sculd* « futur ». Quant à l'opposition entre l'intemporel ou inactuel et l'actuel, on la retrouve dans la dérivation nominale : telle est en effet la base sémantique de l'opposition entre deux classes de noms d'agent simples et composés mise en évidence par E. Benveniste. C'est dire l'importance de cette distinction dans le système. Si les Indo-Européens se représentaient le temps sous une forme substantielle, c'est en vertu de la tendance déjà signalée à l'instabilité de l'abstrait ; c'est la tendance à prêter vie à tout ce qui n'est que pensée.

C) *Cosmogonies*. — Il serait vain également de chercher à restituer le mythe cosmogonique indo-européen : à elle seule, l'Inde védique nous offre au moins trois types de cosmogonies (37) irréductibles entre elles, et dont aucune ne correspond à la cosmogonie grecque telle que nous la rapporte Hésiode, et selon laquelle le Ciel nocturne (*Ouranos*) a été séparé de la Terre son épouse par la faux de son fils *Kronos*, auquel succédera après l'avoir vaincu *Zeus* (**dyew-* « ciel diurne » : cosmogonie qui rappelle la cosmologie des trois cieux (ci-dessus, p. 33). L'une des cosmogonies védiques a pour centre le meurtre d'un dragon Résistance, *Vṛtra*, qui bloquait les eaux, par le dieu guerrier *Indra* ; d'autres donnent le rôle décisif au « maître du *bráhma*n », *Bráhaspati* ; d'autres encore voient dans la création l'œuvre d'un « Artisan universel » *Viśvakarma*n. Trois groupes de cosmogonies qui correspondent aux trois castes aryennes. De même, pour créer le monde, Ormazd (*Ahura Mazdā*) a revêtu successivement l'habit blanc des prêtres, l'habit rouge des guerriers et l'habit bleu des éleveurs. A la base de la réflexion cosmogonique, dans le monde aryen, nous trouvons donc une pensée politique. Il en va de même pour le mythe grec, dont J.-P. Vernant tire la leçon en ces termes : « point d'ordre cosmique véritable sans différenciation, hiérarchie, suprématie ». C'est dire que l'ordre cosmique doit

(37) J. VARENNE, *Cosmogonies védiques* (à paraître).

refléter l'ordre social. Ce lien entre les préoccupations politiques et le mythe cosmogonique se retrouve dans le *Véda* dans le mythe du géant cosmique *Puruṣa*, qui correspond à l'*Ymir* nordique : « Quand ils eurent démembré l'Homme, comment en distribuèrent-ils les parts ? Que devint sa bouche, que devinrent ses bras ? ses cuisses, ses pieds, quels noms reçurent-ils ? » La réponse est : les quatre castes, dont la fonction correspond à l'organe qui lui a donné naissance, les brahmanes détenteurs des formules et de l'art poétique, les guerriers vigoureux, les (re)producteurs et, ce qu'il y a de plus bas, les serviteurs. On s'est aussi représenté l'origine du monde comme l'éclosion d'un œuf : l'oursin fossile des Celtes (38), l'embryon d'or védique, l'œuf orphique. Le nom gotique du monde, *fairhvus*, issu du nom indo-européen du « chêne » **pérkwus*, conserve peut-être la trace d'une cosmogonie selon laquelle un chêne cosmique était frappé par un dieu à la foudre comme le *Perkúmas* lituanien. En somme, pour reprendre la célèbre formule du *Rgvéda* (10. 129. 7), ce qui s'est passé au commencement, « celui qui surveille ce (monde) au plus haut du firmament le sait seul — à moins qu'il ne le sache pas ». Certaines cosmogonies mentionnent une création de l'espace : c'est le rôle du dieu védique *Viśnu*, qui en trois pas crée l'espace qu'occuperont les trois mondes ; c'est aussi un élément essentiel des cosmogonies dans lesquelles on sépare, d'une façon ou d'une autre, le ciel de la terre. Mais d'autres cosmogonies partent d'un espace vide, gouffre béant : tel est le sens du terme *chaos*. Plusieurs cosmogonies mentionnent ou supposent une création du temps : le « temps limité » de la cosmogonie mazdéenne, succédant au temps « illimité », en est l'exemple le plus net. La création du temps est réalisée par la fixation de la course du soleil et de la lune qui déterminent les articulations du temps. Secondairement, le temps apparaît ici et là comme le premier principe. La plupart des cosmogonies sont muettes sur la question du caractère linéaire ou cyclique du temps ; la question ne se pose guère qu'à propos de l'histoire de l'humanité.

D) *L'histoire de l'humanité*. — Ici encore, une pensée politique sous-tend les représentations qu'on se fait de l'évolution de l'humanité. L'Inde brahmanique distingue quatre âges, qui correspondent aux quatre castes : le premier brahmanique, le second *kṣatriya*, le troisième *vaiśya*, et le dernier, le *kāli-yuga*, *śūdra*. Les Grecs ont hérité d'un schéma identique mais ils l'ont compliqué en attribuant chacun des trois premiers âges

(38) F. LE ROUX, C. J. GYUONVARC'H, *Les Druides*, p. 321 et suiv.

à deux races, l'une juste et pieuse, l'autre « excessive » et impie. C'est ainsi que la race d'or et la race d'argent représentent deux aspects de la fonction souveraine ; la race d'airain et celle des héros, deux aspects de la fonction guerrière. Contrairement aux précédentes, l'actuelle race de fer est soumise à la dure loi du travail, aux nécessités de la production et de la reproduction ; elle correspond exactement à la troisième fonction. Et l'on descendra encore d'un degré avec celle qui suivra, car toutes les valeurs qui fondent l'ordre social seront foulées aux pieds : « Le tableau de l'agriculteur égaré par l'*Hubris*, tel que le présente l'âge de fer à son déclin, est essentiellement une révolte contre l'ordre : un monde sens dessus dessous où toute hiérarchie, toute règle, toute valeur, est inversée » (39). C'est ainsi que les Germains et les Celtes se représentent la dernière période du monde ; le tableau qu'ils s'en font est identique à celui que présente Hésiode. *Travaux*, V, 180 et suiv. Décadence et subversion vont de pair ; elles-ont comme principe commun la dégradation des caractères. Le processus est rigoureusement parallèle à celui que Platon, se référant au mythe hésiodique, décrit dans la *République*, 547 et suiv. : c'est par une détérioration progressive des caractères que l'on descend de la « timocratie » (gouvernement de l'honneur) aristocratique dans l'oligarchie ploutocratique, et que de là, par le jeu de l'envie, on tombe dans la démocratie. Régime d'égalitarisme et d'anarchie qui rend inévitable la tyrannie, seule capable d'assurer la survie de la communauté dans l'état de dégradation où elle est tombée. L'Iran a imaginé une cause à cette décadence, le « péché originel » de Yima. Son règne ressemblait à l'âge d'or d'Hésiode ; « mais quand il prit plaisir aux paroles de mensonge et d'erreur, on vit la Gloire s'enfuir de lui... » (40) : il perd successivement les trois formes de la gloire, celle des prêtres, celle des guerriers et celle des éleveurs. Yima résume dans la fin de son règne toute l'histoire du monde. Le mythe grec ajoute un détail essentiel : la dégradation des caractères s'accompagne d'une baisse de la vitalité qui s'est manifestée déjà dans les âges précédents et qui s'accroîtra dans l'âge à venir, quand les enfants naîtront avec les tempêtes blanches. Il y a là, en face de la conception morale de l'*Avesta*, une conception biologique d'un même processus politique : la décadence.

E) *Eschatologie*. — Ce processus aboutira à une catastrophe cosmique. Certes, le tableau de cette catastrophe varie autant

(39) J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, p. 23.

(40) *Yt.*, 19.34 (trad. DARMESTETER).

que celui du commencement du monde ; tous les cataclysmes connus ou imaginables y ont leur part, déluge, embrasement universel, chute des astres, etc. Mais partout cette catastrophe est conçue comme la victoire des forces du mal dans l'univers liée au triomphe de la subversion dans la société humaine. Alors seulement pourra naître un monde nouveau : « Sur les champs non ensemencés Croîtront les récoltes Tous maux seront réparés Baldr va revenir » (41). La transposition épique de ce mythe eschatologique dans le *Mahābhārata* a été mentionnée plus haut. L'épopée populaire arménienne conserve elle aussi la trace d'un retour de la justice incarnée par *Mher* (dont le nom est le reflet du *Mithra* iranien) enfermé avec son cheval dans une caverne ; retour consécutif à une catastrophe cosmique : « Quand le monde aura été détruit et qu'il aura été refait... alors seulement, nous aurons la permission de sortir d'ici » (42). Ce retour de *Mher* fait écho à celui d'*Astrée* ou *Dikè*, la Justice, chanté par Virgile « Voici que revient la Vierge, que revient le règne de Saturne Voici qu'une race nouvelle est envoyée du haut du ciel » (43). Il semble qu'Hésiode ait partagé cette espérance, sinon, comme le fait observer J.-P. Vernant (44), pourquoi exprime-t-il le regret (*Travaux*, v. 175) de n'être pas mort plus tôt ou né plus tard ? Qu'advient-il ultérieurement de cet âge d'or ? Sera-t-il stable, comme l'assure la tradition iranienne ou, comme dans la conception indienne, le monde entrera-t-il une fois de plus dans le cycle de la décadence, jusqu'à une nouvelle catastrophe ? C'est ici que divergent les traditions, car ce n'est pas l'essentiel : peu importe pour l'homme d'aujourd'hui et pour son action dans le monde.

Qu'il s'agisse de l'espace ou du temps, de l'histoire de l'univers ou de celle de l'humanité, tout revient invariablement à la question des rapports entre les parties constitutives de la communauté : tout ordre est le reflet de l'ordre social, toute évolution a pour modèle celle que présente la vie de la société. C'est en cela que la conception de l'univers, comme celle de l'individu, peut être dite politique.

(41) Prédiction de la Voyante, 62, trad. R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 489.

(42) *David de Sassoun*, traduit par F. FEYDIT, p. 397 (et cf. p. 393).

(43) *Bucoliques*, IV, v. 6 et suiv.

(44) *Mythe et pensée chez les Grecs*, p. 23.

CHAPITRE II

LA COMMUNAUTÉ

I. — Le peuple

Comme l'individu, le peuple est identifié par un nom ; on peut même dire qu'il s'identifie à lui comme en témoigne la concordance formulaire entre lat. *nomen Latinum* « le peuple latin » et véd. *āryaṃ nāma* « le peuple aryen ». Il ne faut évidemment pas conclure de cette observation que ces peuples n'avaient en commun que le nom ! Nous ne connaissons pas celui que se donnaient les Indo-Européens. Mais il est hors de doute qu'ils formaient un *peuple*, uni par la langue, et, comme on vient de le voir, par les idéaux, les conceptions, l'héritage littéraire ; ils avaient aussi en commun des institutions que nous allons maintenant étudier. Le peuple indo-européen n'est pas une masse indifférenciée d'individus ; c'est une communauté structurée, qui comporte une articulation « horizontale » avec les *trois fonctions* et une articulation « verticale » avec ce qu'E. Benveniste a nommé les « quatre cercles de l'appartenance sociale » (1).

1. **Les trois fonctions.** — Axe principal de leur vision du monde, la conception trifonctionnelle est aussi chez les Indo-Européens l'un des deux principes de structuration de la communauté.

(1) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, p. 293 et suiv.

A) *Les trois fonctions et les trois « couleurs » aryennes.* — La société aryenne est divisée en trois classes fonctionnelles dites « couleurs », véd. *várṇa-*, av. *pištra-* par référence aux couleurs symboliques des trois fonctions cosmiques et sociales. Bien que de l'Inde védique à l'Iran avestique les désignations diffèrent, on observe entre leurs organisations sociales un parallélisme rigoureux comme en témoigne le tableau ci-dessous :

Inde védique		Iran avestique	
Nom des membres de la classe	Signification	Nom des membres de la classe	Signification
1. <i>bráhmaṇ-</i>	« homme de la formulation »	<i>āθravan-</i>	« maître du feu » (?)
2. <i>ḷṣatṛiya-</i> ou <i>rājanya-</i>	« qui appartient au <i>ḷṣatrā-</i> » « royal »	} <i>raθaēštar-</i>	« combattant en char »
3. <i>vaśya-</i>	« villageois »		

Les couleurs symboliques des deux premières classes sont les mêmes : le blanc pour la première et le rouge pour la seconde. Elles diffèrent pour la troisième : c'est le jaune en Inde et le bleu-noir en Iran. Cette divergence tient à ce que la couleur noire a été affectée en Inde aux *sūdra-* non aryens, peut-être d'après la couleur de leur peau. En Iran, les artisans ont formé un quatrième *pištra* nommé *hūiti-* en avestique.

B) *Les trois fonctions et les quatre « modes de vie » ioniens.* — Si l'on retranche la classe (récente) des « artisans » dits *δημιουργοί* de la liste des classes

sociales ioniennes telles que la rapportent Strabon et Platon, on retrouve le reflet des trois fonctions :

	Strabon	Platon
Première fonction	ἱεροποιοί « sacrificateurs »	ἱερεῖς « prêtres »
Deuxième fonction	φύλακες « gardiens »	μάχιμοι « guerriers »
Troisième fonction	γεωργοί « cultivateurs »	γεωργοί « cultivateurs »

On note seulement que la troisième fonction est désignée à partir de l'une de ses activités, ici prédominante, l'agriculture. Une légende rapportée par divers auteurs divise la société ionienne primitive en trois « tribus » qui, comme les trois « familles » nartes, correspondent aux trois classes fonctionnelles. Ici, contrairement au monde aryen, les données sont plus légendaires qu'historiques.

C) *Les trois fonctions et les trois tribus de la Rome primitive.* — Légendaire est aussi la division en trois tribus de la Rome primitive : *Ramnes, Luceres, Titienses* (2). Elle n'atteste que la survivance de la conception, mais non de l'institution.

D) *Les trois fonctions dans la société celtique.* — Nous retrouvons un terrain solide avec la société gauloise, divisée en druides, chevaliers et plèbe, selon le témoignage de César ; tripartition fonctionnelle confirmée par celle de la plus ancienne société irlandaise divisée en une classe de druides (avec plusieurs sous-classes), une noblesse guerrière (*flaith*) et des paysans libres nommés « éleveurs » (*bo aire*), comme en Iran ; en Irlande aussi s'est ajoutée une classe d'artisans (*aes dána*).

(2) G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*², p. 176 et n. 1.

E) *Les trois fonctions dans la société germanique.* — Nous n'avons pas d'indication à date ancienne sur les sociétés balte et slave ; en revanche, la société germanique nous est connue à la fois par les auteurs anciens comme César et Tacite et par un poème de l'*Edda*, le *Chant de Rig (Rígsþula)*. Elle est divisée en trois classes : les *Jarl* ou nobles ; les *Karl*, paysans libres ; les *Thraell*, serviteurs. Si ces derniers sont confinés aux tâches serviles de la troisième fonction, les *Karl*, paysans soldats, sont dans ces deux fonctions les subordonnés des *Jarl*. La fonction religieuse n'est pas l'apanage d'une classe, mais d'un *Jarl* particulier, le roi. G. Dumézil (4) y voit le résultat d'un « glissement fonctionnel » comme il s'en est produit pour certaines divinités, ci-dessous, p. 105 : la disparition de la classe sacerdotale aurait créé un décalage qui se traduit dans la répartition des trois couleurs symboliques, le blanc aux *Jarl*, le rouge aux *Karl*, le noir aux *Thraell*. Mais si les trois couleurs sont initialement *cosmiques* (p. 34), leur répartition dans le système social germanique ne suppose pas une évolution préalable. D'autre part, de nombreux témoignages établissent l'existence d'un lien plus étroit entre les deux premières fonctions : les deux castes supérieures de l'Inde sont dites *ubhé vīryè*, « les deux puissances (conjointes) » en face de la troisième ; à Rome, la plus ancienne structure effectivement attestée est la dualité entre patriciat et plèbe ; le schéma des guerres de fondation (p. 14) est toujours binaire. Et comme la conception magico-religieuse de la royauté s'explique mal par une innovation, on peut se demander si le modèle d'une société composée d'une noblesse avec ses poètes, magiciens, etc. (ceux-ci ne constituent

(4) *RHR*, 154, 1958, p. 1-9.

pas une classe), de *paysans soldats* et de *serviteurs* ne remonte pas à une haute antiquité. Dans ce modèle, les serviteurs appartiennent à la communauté. Ailleurs, là où les prêtres forment une classe (brahmanes, druides), ils en sont exclus : ainsi les *śūdra* indiens ; ce peut être une innovation des sociétés dans lesquelles une aristocratie indo-européenne règne sur une masse indigène non intégrée. De fait, il ne semble pas que l'esclavage soit une institution indo-européenne : partout, le nom de l'esclave repose sur une innovation. La seule correspondance probable est entre le grec *δοῦλος*, mycénien *doero* (**doselo-*) et véd. *dāsá-*, correspondance typique de la civilisation « indo-méditerranéenne ». Dans son tableau de la société mycénienne, L. R. Palmer (5) met en évidence l'existence de deux classes, une aristocratie féodale bénéficiant d'une propriété individuelle tandis que le peuple est soumis au régime de la propriété collective. Mais il ne peut déterminer si les prêtres forment par ailleurs une classe distincte ; car pour le régime foncier, ils n'en constituent pas une. Une même dualité se manifeste nettement dans une formule ombrienne où deux catégories d'hommes sont mentionnées, les **ner-*, associés au sacré, et les **wīro-*, associés au bétail. C'est la même structure que celle de la Rome primitive où le patriciat, seul détenteur des *sacra*, a en face de lui une plèbe confinée dans les activités de la troisième fonction.

F) *Les trois fonctions dans la société indo-européenne.* — On ne peut donc, malgré le parallélisme frappant entre les structures sociales celtique et indo-iranienne, confirmé par les témoignages indi-

(5) *Achaeans and Indo-Europeans*, 1955.

rects (historiques, légendaires) grecs et romains, déterminer avec certitude l'organisation effective de la société indo-européenne. G. Dumézil reste dans l'incertitude sur ce point :

« Il se peut que la société ait été entièrement, exhaustivement répartie entre prêtres, guerriers et pasteurs. On peut aussi penser que la distinction avait seulement abouti à mettre en vedette quelques clans ou quelques familles « spécialisées » dépositaires les uns des secrets efficaces du culte, les secondes des initiations et techniques guerrières, les troisièmes enfin des recettes et de la magie de l'élevage, tandis que le gros de la société, indifférencié ou moins différencié, s'adressait, se confiait à la direction des uns ou des autres suivant les nécessités et les occasions. On est libre enfin d'imaginer plusieurs formes intermédiaires, mais ce ne sont que des vues de l'esprit » (6).

On sait comment le modèle a évolué à époque historique : de nouvelles classes comme celle des scribes et celle des artisans se sont constituées. D'autre part, l'existence — incontestable — d'une *idéologie* tripartite a pu aboutir à la création d'*institutions* triparties, comme dans l'Occident médiéval (p. 23) ; rien n'interdit de supposer qu'un même type d'évolution a joué antérieurement sur tout ou partie du domaine indo-européen.

G) *Mobilité sociale.* — Quelle que soit la stratification primitive, il est sûr que la mobilité sociale y était limitée. Partout, à époque historique, on note une tendance des classes supérieures à refuser l'intermariage aux classes inférieures. Comme l'a rappelé R. Pearson (7), la tendance à l'endogamie, qui atteint son maximum avec le système indien des castes, est fondée sur la notion de *charisme familial* que la lignée ne peut conserver que si l'on se marie

(6) *L'idéologie tripartite des Indo-Européens*, p. 18.

(7) *JIES*, 1, 1973, p. 155-162.

à l'intérieur de sa classe ou de sa caste. Toutefois, une forme de mobilité sociale a existé : le héros avestique Thraëtaona est issu d'une famille d'agriculteurs, le roi romain Servius est fils d'une esclave ; mais elle est limitée en général par le *principe des trois générations* : chez les Germains, la descendance d'un esclave affranchi n'est pleinement intégrée à la classe des hommes libres qu'à partir du petit-fils. Ce même principe est attesté chez plusieurs autres peuples indo-européens, que ce soit pour le passage de la condition servile à la liberté ou du statut d'homme libre à celui de noble. Et le noble de fraîche date ne dispose pas du soutien d'un groupe familial puissant : il est donc dans une position inférieure. Telle est, selon R. Pearson, la situation dans la protohistoire des sociétés indo-européennes. Qu'en était-il à l'époque commune ? Là encore, il est impossible de le déterminer avec certitude. Le sens de l'évolution n'est pas uniforme : on voit les classes inférieures lutter sans cesse pour une mobilité sociale accrue ; mais aussi, et jusqu'à nos jours, on voit se constituer de nouvelles classes supérieures qui tendent à se fermer. On a vu quelle importance tient chez les Indo-Européens la gloire de la lignée : une promotion sociale sur trois générations, comme celle que l'on constate à l'époque historique, répond à cette conception : l'individu n'est qu'un maillon de la chaîne ; ce n'est que par ses descendants qu'il a chance d'obtenir la « gloire impérissable », s'il est né dans une condition qui lui interdit de l'acquérir. C'est sur lui que rejaillit l'éclat de la promotion qu'il leur assure sans en bénéficier pleinement lui-même dans l'immédiat. Inversement, on peut déchoir : un vieux texte hittite raconte comment le roi Telepinus a réduit des nobles rebelles à la condition de paysans. On peut même être exclu de la communauté (p. 58).

La mobilité sociale fournit un critère commode pour distinguer les fonctions ou les classes fonctionnelles des castes : la société celtique a trois classes fonctionnelles, comme on l'a vu, mais elle a seulement deux classes de naissance ou castes, puisqu'un fils de druide peut devenir guerrier et inversement ; la frontière de caste passe donc entre les deux premières classes fonctionnelles, l'élite, et la troisième, dont César note la situation d'infériorité.

2. Les quatre cercles de l'appartenance sociale. —

A) *Le modèle iranien.* — L'articulation verticale du peuple comporte quatre cercles d'appartenance à la tête desquels on trouve un chef, qui en est désigné comme le *possesseur* (8) et en même temps comme le *représentant*. Ce modèle n'est attesté de façon claire et complète que dans l'*Avesta* (9), qui mentionne fréquemment et toujours dans le même ordre les quatre cercles de l'appartenance sociale, la famille (*dam-*, *nmāna-*), le clan ou village (*viš-*), la tribu (*zantu-*), et la province ou plutôt la nation (*dahyu-*). Chacun de ces quatre cercles a un chef dont le nom est un composé en *paiti-* (**poti-*), « possesseur » et « représentant ».

B) *Vestiges du modèle ancien* : a) *L'Inde védique.* — Ce modèle n'est représenté dans le *Véda* que par des vestiges ; le plus net se trouve RV, 5.85.7, où quatre degrés du lien de naissance sont opposés au lien contractuel (*mitrá-*) : le lien de famille (représenté par le frère) ; le lien de clan (représenté par le *veša-* « l'homme du clan ») ; le lien de tribu (si l'on donne à *sákhi-* la valeur institutionnelle de

(8) *L'information grammaticale*, 8, janv. 1981, p. 7.

(9) E. BENVENISTE en a dressé un tableau, *Les Mages dans l'Ancien Iran*, p. 13.

son correspondant iranien) et le lien national (représenté par *aryamyā-*) : l'*arī-* (avec sa personnification le dieu Aryaman) désigne la confédération des tribus qui constituent la « nation » ; mais en même temps qu'il désigne la communauté nationale aryenne par opposition aux non-Aryens, *arī-* désigne l'étranger à la famille, au clan et à la tribu ; de même, le correspondant védique du nom avestique de la nation (*dahyu-*) désigne l'« étranger » (*dāsyu-*). Le védique conserve aussi trois désignations de chefs, *dāmpati-*, *viśpati-* et *jāspati-*. On peut donc restituer pour l'Inde védique un système parallèle à celui de l'Iran avestique.

b) *Rome*. — La famille, *domus*, et son chef, le *dominus*, y conservent leur nom et leur statut ; mais *vicus* n'est plus que le « village » ou le « quartier » d'une ville, et son dérivé d'appartenance *vicīnus* n'est plus que le « voisin ». En revanche, *gens* (avec son dérivé d'appartenance *gentilis*) a conservé sa valeur institutionnelle bien que le latin ait perdu le terme désignant son chef. La tribu, *tribus*, avec son chef le *tribūnus*, tient la même place que la *dahyu* iranienne.

c) *La Grèce*. — Le nom du clan ou village, **woyko-*, a rejoint celui de la famille : *οἶκος* est le synonyme de *δῶμος*, dont le chef se nomme le *δεσπότης*. C'est que, dès l'époque mycénienne, il a été remplacé par le nom de la communauté villageoise du sol, *damo* (*δᾶμος*) : changement terminologique ou institutionnel ? Le *γένος*, correspondant du *zantu-* avestique et de la *gens* romaine, s'est maintenu mais a perdu toute réalité politique avec la réforme de Cléthène.

d) *La Germanie*. — Le nom du « peuple » y est, comme chez les Celtes, les Italiotes et les Baltes, **tewtā-*, et son chef, le roi, s'y nomme **tewtā-no-*

(got. *þiudans*). La *gens* a gardé son nom ancien **kindi-* et son chef se nomme **kindi-na-*. L'ancien nom du clan ne désigne plus que le « village », got. *weihs*. La famille est désignée à partir de la résidence (ou plus précisément comme le lieu où l'on couche) **xaima-* < i.-e. **koymo-*, terme qui se retrouve en balte.

e) *Baltes et Slaves*. — Le balte conserve les deux désignations de la maison familiale, **domo-* (lit. *nāmas*) et **koymo-* (lit. *kiēmas*), et celle du « chef de clan » avec le sens général de « seigneur », lit. *viēšpats*. Les Slaves n'ont conservé de l'ancienne terminologie que le nom du « clan » au sens de « village », *vīsī* ; mais ils ont conservé une structure sociale ancienne avec la « grande famille » répartie sur plusieurs villages et dirigée par un chef.

C) *Le sol et le sang* : a) Parmi les termes désignant les quatre cercles et leurs membres, on distingue nettement les deux bases traditionnelles de l'appartenance ethnique, le sol et le sang. Le sang dans les dérivés de la racine **genH₁-* « engendrer, enfanter » / « naître » (av. *zantu-*, grec *γένος*, lat. *gens*, etc.) ; le sol dans le nom du « clan » **woyk-*, nom racine de **weyk-* « pénétrer », donc « l'endroit où l'on pénètre », « l'enclos », par opposition à l'espace libre **réwes-* qui a donné le nom latin de la « campagne », *rūs*. Le substitut de **woyk-*, **koymo-*, désigne soit, comme on l'a indiqué ci-dessus, l'endroit où le clan passe la nuit, soit, comme l'a proposé L. R. Palmer, la « terre commune » des paysans par opposition au bien propre des familles nobles. De même, la désignation de la famille est tirée du nom racine à valeur passive (10) de **dem-* « construire » : c'est la « maison »,

où le grand-père habite avec ses fils, ses belles-filles et ses petits-enfants. L'appartenance à la famille et au clan ou village se manifeste par de fréquentes prestations mutuelles de services ; l'appartenance à la tribu et à la nation ne se manifeste que dans des occasions particulières, célébrations solennelles ou guerres.

b) *L'attachement au sol natal* se manifeste dans les mythes d'autochtonie, notamment en Grèce : « Pour toute une tradition, l'olivier véhicule l'image d'une collectivité où chaque citoyen est en même temps propriétaire d'une part de la terre de la cité, bénéficiaire des fruits de cette portion du sol, et défenseur de la terre politique où, comme un arbre, il pousse profondément ses racines » (11). Mais cet état d'esprit ne mène pas à l'encroûtement : la colonisation grecque manifeste la survivance du goût des larges espaces, de l'esprit pionnier. Seulement, les fondateurs de colonies emportaient avec eux une motte de la terre natale à laquelle ils restaient pour toujours attachés.

c) *L'importance de la lignée* a été mise en évidence plus haut, p. 16 ; elle s'exprime dans les mythes de parenté consanguine des membres de la tribu et du peuple, notamment par celui de l'ancêtre éponyme.

d) Ces deux formes d'enracinement se concilient dans les petites communautés vivant sur un territoire peu étendu, et dont les membres sont tous parents. Mais quand la communauté s'élargit et s'ouvre sur l'extérieur, en particulier quand apparaissent les villes, les deux formes de l'appartenance ethnique se dissocient. La législation privilégie le lien local, et le lien du sang perd progressivement

(11) M. DÉTIENNE, *RHR*, 178, 1970, p. 23.

toute signification politique. Tel est le sens de la réforme de Clithène : « La tribu réalise l'unification politique, le mélange... des populations », « Transformation du mythe en raison », estime J.-P. Vernant (12). Mais en même temps perte du lien communautaire que constituait le sentiment (fût-il partiellement illusoire) d'une consanguinité. D'autant que l'attachement au sol tend à s'estomper lorsque s'accroît dans la communauté le nombre des hôtes de passage, qui viennent seulement y chercher fortune.

3. **Jeunes et vieux.** — Une autre division essentielle du corps social est celle qui sépare les *juniores*, hommes en âge de porter les armes, des *seniores*. Jeunes et vieux s'opposent parfois : conflit que symbolise la figure du dieu irlandais *Mac Oc* « le Jeune Fils », qui prend toujours le parti des jeunes gens face à leurs aînés. Mais de nombreux témoignages attestent la solidarité fondamentale des deux classes d'âge. Les jeunes sont considérés comme « dépositaires des chances de durée et de renouvellement » de la société ; c'est en grande partie les jeunes, avec la pratique du *ver sacrum* (13), qui ont assuré l'expansion du peuple indo-européen ; nombre de récits attribuent la meilleure part au plus jeune d'un groupe de trois frères, et c'est le plus jeunes des fils de *Jarl*, dans le *Chant de Ríg*, qui devient roi (p. 59).

4. **La conception organique de la communauté.** — A) La communauté est conçue comme un *organisme différencié, mais solidaire*. — L'Inde védique exprime cette conception dans l'un de ses mythes cosmogo-

(12) J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, p. 305 et suiv.

(13) G. DUMÉZIL, *Mythes et dieux des Germains*, chap. V.

niques (ci-dessus, p. 37) selon lequel les quatre castes sont issues d'un géant primordial, le *Puruṣa* (« homme ») : « Sa bouche devint le Brahmane, le Guerrier fut le produit de ses bras, ses cuisses furent l'Artisan, de ses pieds naquit le Serviteur » (14). A Rome, cette image fonde l'argumentation de Menenius Agrippa contre une menace de sécession de la plèbe : les plébéciens sont les membres d'un corps dont le patriciat est l'estomac ; ils ne peuvent donc vivre séparés de lui. Telle est aussi la conception platonicienne de la cité idéale (15) et, pour la chrétienté médiévale, « la cité de Dieu, qu'on croit une, est partagée en trois ordres... ces trois ordres vivent ensemble et ne souffriraient pas d'être séparés » (16).

B) *Concorde civile ou lutte des classes ?* — L'image utilisée par Menenius Agrippa, « les membres et l'estomac », vise directement la conception opposée, celle de l'antagonisme de deux classes, l'une de « mangeurs » et l'autre de « mangés ». Invectivant contre Agamemnon, *Il.*, l. 225 et suiv., Achille le qualifie de « roi mangeur de son peuple ». Image qui, dans les *Brāhmaṇa*, exprime l'un des rapports qui existent effectivement entre l'inférieur (*pāpīyas-*) et son supérieur (*śrēyas-*) : l'inférieur est le tributaire, le « mangé » de son supérieur, mais il en est aussi le protégé (*bhāryā-*), comme le client romain vis-à-vis de son patron.

Et, rappelle E. Benveniste (17), « cette image du chef nourricier a créé en anglo-saxon la désignation même du « seigneur ». Le terme anglais *lord* « seigneur » représente un composé ancien *hlāford* dont le premier élément est *hlāf* « pain » (anglais

loaf « miche (de pain) »). On restitue *hlāford* en *hlāf weard* « gardien du pain » ; c'est un seigneur alimentaire, nourricier, le maître de la miche de pain. De même *lady* « dame, maîtresse » est en vieil-anglais *hlāf-dige* « pétrisseuse de pain ». Les sujets du *lord*, ceux qui lui sont soumis, sont les « mangeurs de pain ».

L'idée d'une société composée de deux groupes antagonistes apparaît certes avec le mythe des « guerres de fondation » (ci-dessus, p. 14) ; mais la légende n'affronte Ases et Vanes, Romains et Sabins que pour conjurer l'idéologie de guerre civile en rejetant dans un passé révolu le conflit armé entre l'élite et la masse. Tous ceux qui tentent de créer des divisions contre les chefs ou entre les chefs, Thersite dans l'*Iliade*, Bricriu dans les sagas irlandaises, le dieu Loki dans l'*Edda* paient très cher les atteintes qu'ils ont portées à l'unité du corps social.

C) *La communauté conflictuelle.* — L'unité organique n'exclut cependant pas les tensions et les conflits : la vie du corps social repose sur un équilibre dynamique entre les trois fonctions. Chacune de ces trois fonctions représente un danger pour la communauté si l'équilibre est rompu ou si ses représentants manquent aux devoirs de leur état.

a) *Le chef indigne.* — Abus de pouvoir, manquements à la parole donnée, violation d'un contrat, d'un serment, de l'hospitalité, injustice, avarice constituent autant de menaces contre l'ordre social ; le chef qui s'en rend coupable entraîne dans sa chute la communauté tout entière : il faut donc l'écarter avant qu'il ne soit trop tard.

b) *Les abus de la première fonction.* — L'utilisation à des fins personnelles des pouvoirs religieux dans les pratiques magiques est condamnée : la légende de Kāvya Uśana(s), le sorcier « entre les

(14) RV, 10.90.12, trad. L. RENOU, *Hymnes spéculatifs du Véda*, p. 99.

(15) *La République*, 465 d.

(16) ADALBÈRON, *Carmen ad Rotbertum regem*, trad. par R. BOUTRUCHE, *Seigneurie et féodalité*, I, p. 371.

(17) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2, p. 27.

dieux et les démons », selon l'expression de G. Dumézil qui a consacré la seconde partie de *Mythe et épopée*, II, à cette étrange figure, en est l'illustration. Les abus auxquels donne lieu la fonction de blâmer, l'injustice ou l'excès de la satire, la calomnie sont aussi réprouvés ; mais comme c'est la classe des prêtres, là où il en existe une, qui élabore et conserve l'expression littéraire de la conscience commune, on comprend que celle-ci soit discrète sur les égarements de certains de ses représentants.

c) *La fonction guerrière et ses dangers.* — Les guerriers, dont « le comportement..., en paix comme en guerre, n'avait rien de commun avec les principes qui réglaient le reste de la société » (18), sont une source perpétuelle d'inquiétude : sans parler du soudard brutal que plusieurs schémas narratifs distinguent du guerrier chevaleresque, le « bon guerrier » lui aussi est sujet à des fautes graves par sa fonction même. Avant d'accéder à l'Olympe, une fois purifié par la flamme du bûcher, le héros Héraclès a commis trois fautes, une faute contre chacune des trois fonctions : il a successivement hésité à obéir à un ordre de Zeus, tué un ennemi par trahison et commis un adultère scandaleux. « Trois péchés du guerrier » qui se retrouvent chez le héros germanique Starkadhr, chez le héros indien Śiśupāla et chez le grand dieu guerrier de l'Inde védique Indra. Quant à l'*Avesta*, où Indra figure sous les traits d'un démon, il n'horre du dieu guerrier Vāyu que « la partie qui appartient au Bon Esprit ». Cette méfiance n'était certainement pas injustifiée, surtout en ce qui concerne ces confréries guerrières pratiquant des techniques redoutablement efficaces (ci-dessous, p. 103). Mais elle traduit aussi une riva-

(18) G. DUMÉZIL, *Heur et malheur du guerrier*, p. 43.

lité latente qui dans l'Inde brahmanique se manifeste entre brahmanes et nobles pour ce qu'on nomme aujourd'hui le *pouvoir culturel* : on voit des nobles rivaliser avec des brahmanes dans des joutes théologiques dont l'enjeu est celui-là. Et si les théoriciens du brahmanisme insistent tant sur la nécessaire union des « deux puissances », c'est sans aucun doute qu'elle n'allait pas de soi.

d) *La troisième fonction méprisée ?* — Nombre de témoignages accablent la troisième fonction : à l'apologue de Solon répond en Irlande celui de saint Columba (19) pour opposer le destin misérable du riche voluptueux au destin glorieux du guerrier et du saint. L'antiquité classique abonde en diatribes contre l'avidité des riches, qu'elle oppose à l'antique frugalité.

Un texte de l'*Edda* fait écho : « ... Quand ils percèrent de leur lance Gullveig... Trois fois brûlèrent, trois fois renée avec insistance. Pourtant, elle vit encore » (20) : Gullveig est « la puissance de l'or ». Il n'est cependant pas trace, à époque ancienne, d'un idéal ascétique, d'un quelconque « mépris des biens de ce monde ». Le *Véda* exalte la richesse, l'*Avesta* condamne le renoncement : « L'homme qui a de la fortune est au-dessus de celui qui n'en a pas » (21) ; Hésiode fait l'éloge de la richesse, qui « toujours est suivie de mérite et de gloire » (22). Il s'agit pour lui de la richesse acquise par le travail, par « la bonne Eris », c'est-à-dire la concurrence pacifique. Le *Véda*, comme les poèmes homériques, met l'accent sur la *razzia*, mais ne méprise pas l'acquisition des biens

(19) D. DUBUISSON, *JIES*, 6, 1978, p. 231-242.

(20) Prédiction de la Voyante, strophe 21, trad. R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 478-479.

(21) *Vd.*, 4.47.

(22) *Travaux*, v, 313.

par le travail : « Le charron (souhaite) un dommage (à réparer), le médecin une fracture, le prêtre, quel qu'un qui presse le soma » (23). L'*Avesta* condamne la paresse, avec les accents d'Hésiode. Le travail manuel est honoré : Ulysse ne dédaigne pas de s'adonner à la menuiserie, et l'*Odyssée* nous apprend qu'il a fabriqué lui-même son lit.

e) *Production et spéculation*. — Il n'existe en fait aucune contradiction entre ces deux groupes de témoignages. Il y a entre eux plusieurs siècles d'écart, et pendant ce temps s'est développé l'usage de la monnaie (24). La richesse a été louée tant que le producteur l'acquerrait par son travail, le guerrier par la conquête, et le prêtre par l'exercice du culte. Mais la monnaie s'est bien vite révélée source d'enrichissement sans contrepartie. Aux divisions naturelles et fonctionnelles s'est substituée une division artificielle entre riches et pauvres ; division qui menace gravement l'unité du corps social :

« Il y eut à Milet une guerre entre les riches et les pauvres. Ceux-ci eurent d'abord le dessus et forcèrent les riches à s'enfuir de la ville. Mais ensuite, regrettant de n'avoir pu les égorger, ils prirent leurs enfants, les rassemblèrent dans des granges et les firent broyer sous les pieds des bœufs. Les riches rentrèrent ensuite dans la ville et redevinrent les maîtres. Ils prirent, à leur tour, les enfants des pauvres, les enduisirent de poix et les brûlèrent tout vifs » (25).

Et ce n'est pas un hasard si la sécession que combat Menenius Agrippa a pour cause l'endettement de la plèbe ; la plèbe se révolte moins contre le patriciat que contre l'usure. On comprend mieux les diatribes des anciens contre la richesse, et la formule

(23) RV, 9.112.1, trad. L. RENOÛ, *Hymnes spéculatifs du Véda*, p. 49.

(24) J.-P. VERNANT, *Mythe et pensée chez les Grecs*, p. 307.

(25) Athénée, cité par FUSTEL DE COULANGES, *La cité antique*, p. 402.

d'un prédicateur anglais du XIV^e siècle : « Dieu a fait les clercs, les chevaliers et les laboureurs, mais le Démon a fait les bourgeois et les usuriers » (26). La troisième fonction n'est donc pas méprisée, mais son domaine est limité à la production, donc au monde de la *quantité* (ci-dessous, p. 106) ; il ne peut empiéter sur celui de la *qualité*. Par là, les Indo-Européens ont exclu, en matière de gouvernement, la loi du nombre sous toutes ses formes, démocratiques et ploutocratiques.

5. *L'individu et la communauté*. — A) *L'homme libre*. — C'est par la naissance qu'on appartient au corps social ; ceux qui sont nés dans le groupe (**swe*) sont à la fois « membres du groupe » ou « amis » et « hommes libres » : la liberté se nomme en védique *sva-dhā-* « statut sien », ou *priyām dhāma*, reflet d'une formule qui se retrouve exactement dans l'anglais *freedom* (27). En grec et en latin, « libre » (gr. ἐλεύθερος, lat. *liber*) est initialement « qui croît » : sont libres ceux qui « naissent de la souche » (28). Un même radical fournit en hittite le nom de l'homme libre (*arawa-*) et celui du camarade ou de l'ami (*ara-*) : « celui qui appartient au groupe » (29).

B) *L'étranger, l'ennemi, l'hôte*. — Celui qui n'appartient pas par la naissance au groupe est un étranger et potentiellement un ennemi, comme en témoigne la double valeur du mot latin *hostis* < **ghosti-*. Mais il peut nouer des liens contractuels d'hospitalité avec un membre de la communauté qui y sera

(26) Cité par E. BENVENISTE, *RHR*, 129, 1945, p. 16.

(27) M. SCHELLER, *Vedisch priya- und die Wortsippe frel, frelen*, Freund, *Erg. zu KZ*, Nr. 16, 1959.

(28) E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, p. 321 et suiv.

(29) E. LAROCHE, *Hommages à Georges Dumézil*, 1960, p. 124-128.

son protecteur et son représentant légal, d'où son nom latin de *hospes* < **ghosti-pot*- « représentant du **ghosti*- ».

C) *L'exclu*. — Un membre de la communauté peut être exclu pour une faute grave. La procédure d'exclusion, qui remonte à une haute antiquité, consiste en une « interdiction » (latin *interdicere igni et aqua*), c'est-à-dire une mise à l'écart par des moyens verbaux (et non par des moyens physiques). Le terme technique indo-européen représenté par latin *interdicere* et son correspondant avestique *antara-mrū-* a été bâti par commutation de la forme verbale à partir d'un verbe préfixé **enter-dhe*H₁- « exclure en interposant », « exclure par des moyens physiques » (d'où latin *interficere* « tuer »), il signifie donc « exclure par l'énoncé d'une formule ». Ainsi exclu de la communauté du feu et de l'eau, c'est-à-dire à la fois de la commensalité et de la participation au culte, l'homme « devient un loup » : à la formule hittite « tu es devenu un loup ! » répond le nom germanique de l'exclu **warg-a*- « l'étrangleur », c'est-à-dire le loup, ainsi que la métaphore irlandaise du « chien (ou loup) bleu » (30) désignant le proscrit, l'exclu brittonique et le célèbre passage védique *RV*, 9.79.3 distinguant l'adversaire intérieur désigné par *arī-* (« concitoyen », mais étranger à la tribu) de l'ennemi extérieur (étranger ou exclu) désigné par le nom du loup, *vṛka-*.

II. — Le roi

1. **Le roi père du peuple.** — L'unité organique du corps social est incarnée par le roi : c'est ce qu'exprime la métaphore avestique du roi « père de son

(30) E. CAMPANILE, *JIES*, 7, 1979, p. 225-247.

peuple » (*Yt.*, 23.5 et suiv.) que cite D. Dubuisson (31) : « Puissent de vous (du roi et de la reine) naître dix fils ! En trois d'entre eux sois comme prêtre ! En trois d'entre eux comme guerrier ! En trois d'entre eux comme paysan ! Et dans le dixième sois un *Vištāspa* ! (c'est-à-dire un prince héritier image de son père). » C'est très exactement le thème du *Chant de Rīg* de l'*Edda*, où le dieu engendre successivement les premiers représentants des différentes classes et, en dernier, le futur roi *Kon Ungr* : c'est dire que le roi a un lien charnel avec l'ensemble de la communauté et pas seulement avec la famille ou avec la classe dont il est issu. Ce que l'Irlande exprime par la figure féminine de la Souveraineté, dont le roi est l'époux.

2. **Le roi et les trois fonctions.** — Partout, le roi est issu de l'aristocratie guerrière qui se trouve être la seconde classe sauf chez les Germains qui ne connaissent pas de classe sacerdotale. La consécration, tout en confirmant le caractère guerrier qu'il tient de sa naissance, lui confère celui des deux autres fonctions. Inversement, le roi *Yima* dans l'*Avesta* perd à la suite de son péché les trois « charismes solaires » (*x'arənah-*), celui du prêtre, celui du guerrier et celui de l'éleveur. Les noms du roi et les métaphores qui les remplacent expriment les liens de la fonction royale avec les trois fonctions sociales.

A) Le vieux terme de **rēg-* conservé seulement en indien, latin et celtique, évoque la première fonction : il dénote « celui qui trace la ligne, qui incarne en même temps ce qui est droit » (32) : rôle « beaucoup plus religieux que politique ».

(31) *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, janv.-févr. 1978, n° 1, p. 23.

(32) E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2, p. 14 et 15.

B) Le nom perse de *xšāyaθiya-* (= véd. *kṣatriya-*) rappelle sa classe d'origine qui est la noblesse guerrière ; la métaphore indo-européenne du roi « cuirasse », « rempart » ou « gardien de son peuple » évoque son rôle guerrier ; car, quoiqu'il ne combatte pas, le roi est indispensable pour le succès d'une entreprise guerrière.

C) Le roi assure la prospérité : c'est ce qu'exprime la métaphore indo-européenne du roi « pasteur du peuple » : il le conduit vers les « bons pâturages », image traditionnelle de la félicité. Garant de la prospérité, du succès des armes et de la rectitude des jugements : tel est encore le roi indien à l'époque brahmanique. Ce triple rôle du roi est rappelé dans l'invocation trifonctionnelle de Darius, *DPd*, 16 et suiv. : « Puisse Ahura Mazda... protéger ce pays de l'armée ennemie, de la mauvaise récolte, du mensonge » ; « un bon roi, dit Homère, *Odyssée*, 19, 110 et suiv., qui respecte les dieux, qui vit selon la justice, qui règne sur des hommes nombreux et vaillants, pour lui la terre noire porte les blés et les orges... » (33).

3. L'accession à la royauté. — Pour obtenir ces effets bénéfiques, le roi doit disposer initialement d'un charisme particulier que la consécration ne fera que compléter ou renforcer. Charisme le plus souvent familial. Tacite note que les Germains choisissent leurs rois « d'après leur noblesse » alors qu'ils choisissent leurs chefs militaires « d'après leur valeur », et Darius ne manque pas de rappeler ses origines (ci-dessous, p. 67). Ce dont témoigne le nom germanique du roi **kuningaz* « celui de la lignée ». C'est parfois un charisme individuel, comme dans le cas de Servius (34) dont le nom rappelle qu'il était fils d'une esclave ; mais le phallus de feu qui l'a engendré lui a conféré une « chance » (*fortuna*) personnelle qui le rend digne de régner. De toute façon, pour conserver la faveur des dieux, le roi doit les respecter et vivre selon la justice, comme le rappelle Homère.

(33) Cité par E. BENVENISTE, *ibid.*, p. 26.

(34) G. DUMÉZIL, *Servius et la Fortune*, 1943.

4. Le roi et la première fonction. — La conception de la royauté a évolué avant même l'époque historique ; G. Dumézil a souligné l'ambiguïté de sa position dans le corps social :

« Le roi est tantôt supérieur, du moins extérieur, à la structure trifonctionnelle, où la première fonction est alors centrée sur la pure administration du sacré, sur le prêtre plutôt que sur le pouvoir, sur le souverain et ses agents ; tantôt le roi — roi-prêtre alors autant et plus que roi gouvernant — est au contraire le représentant le plus éminent de cette fonction ; tantôt il présente un mélange variable d'éléments pris aux trois fonctions, et notamment à la seconde, à la fonction et éventuellement à la classe guerrière dont il est le plus souvent issu » (35).

L'ambiguïté majeure est entre le roi trifonctionnel et le roi « de première fonction », car la royauté guerrière est un phénomène récent. Elle reflète une évolution préhistorique si, comme on l'a supposé, le développement d'une classe correspondant à la première fonction est récent dans la communauté indo-européenne : le roi est alors, en ce qui concerne le culte national, l'unique représentant de la première fonction en même temps qu'il est l'incarnation de la communauté. Quand se constitue une classe de prêtres (brahmanes, druides, flamines), il devient nécessairement extérieur à la structure trifonctionnelle pour demeurer l'incarnation de la communauté tout entière, et ne pas devenir le représentant d'une classe. Dans cette hypothèse, le *Kon Ungr* du *Chant de Rîg* est le modèle le plus archaïque du roi ; le roi celtique, sur lequel pèsent toutes sortes d'interdits et dont le rôle est plus magique et religieux que politique, relève lui aussi d'une conception ancienne ; mais il n'est déjà plus l'unique représentant national de la fonction de souveraineté magico-

(35) *L'idéologie tripartite des Indo-Européens*, p. 32-33.

religieuse, puisqu'il a à ses côtés la classe des druides. En Inde, le roi et le brahmane forment un couple analogue à celui que chez les Celtes forment le roi et le druide, mais ici, c'est sur le brahmane que pèsent les interdits : le brahmane assume la part magico-religieuse de la souveraineté ; plus libre de ce côté, le roi, chef de la noblesse (*kṣatrā-*), s'oriente vers la fonction de « gouvernant », qui sera celle du *xšāyathiya-* iranien, du roi grec et du roi germanique de l'époque historique. La fonction se laïcise, mais il subsiste des vestiges de sa nature première : sous le « roi poète » (*rājarsi-*) indien, sous le roi orateur d'Hésiode (*Théogonie*, 81 et suiv.), on reconnaît sans peine l'initié détenteur des formules efficaces, celui qui « connaît les runes ». Si bien que le caractère exclusivement religieux du *rex* dans la Rome républicaine peut être, dans une certaine mesure, une restauration de l'état le plus ancien.

III. — Les devoirs communautaires

La vie en commun implique, en plus des obligations propres à chaque état (classe, fonction, âge, sexe), des devoirs qui s'imposent à tous et particulièrement aux chefs, puisque la faute d'un chef engage tout le groupe dont il est le représentant. C'est ce que répète l'hymne avestique à Mithra et ce qu'illustrent de nombreux récits. Conformément à une tendance signalée p. 11, les principes abstraits que tous doivent « respecter » sont devenus, en particulier dans le monde aryen, des entités, puis des dieux qu'on doit « honorer » : c'est par là que la racine indo-européenne **yag-* « ne pas offenser », « respecter » (grec ἄζεσθαι) a pris en indo-iranien le sens de « honorer », « rendre un culte » (36).

(36) *L'Indo-européen*, p. 119.

1. La religion de la vérité. — A) La vérité est la valeur suprême dans le monde indo-européen ; le respect de la vérité est le premier des devoirs communs. C'est plus qu'une notion morale : nous avons observé le rôle esthétique de la vérité (p. 19), et sa fonction cosmique (p. 70), deux reflets de sa force magique :

« Orientée tantôt vers le serment (« aussi vrai que... »), tantôt vers l'ordalie (« s'il est vrai que... »), tantôt vers la preuve prélogique (« puisqu'il est vrai que... »), tantôt vers l'action (« puisque je possède telle vérité... »), la Vérité est très tôt apparue aux hommes comme une des armes verbales les plus efficaces, un des germes de puissance les plus prolifiques, un des plus solides fondements pour leurs institutions » (37).

Tout cela est lié indissociablement sans qu'on puisse discerner ce qui est premier : la pratique de l'« acte de vérité » (v. ind. *satyakhriyā-*), assertion vraie qui assure la réalisation d'un souhait, est magique ; mais l'assertion vraie se rapporte le plus souvent à l'accomplissement d'un devoir de son état (par exemple, pour un guerrier, à ses actes d'héroïsme) : elle a donc une base politique. Dans le monde celtique tout comme dans le monde aryen, la véracité du roi est la condition première du succès de son règne : « Qu'il magnifie la vérité, elle le magnifiera... » (38) : type de formulation qu'on retrouve dans les lois de Manou : « Violée, la loi fait violence... » (39). Succès total, puisqu'il s'étend sur les trois fonctions : « Par la vérité du prince, la grande mortalité est écartée des hommes... les grandes batailles sont repoussées dans les pays des ennemis... tout droit prévaut. » On trouve de nombreux parallèles à ces assertions dans le monde aryen, particulièrement en Iran, où le Saint Immortel *Arta* (« Vérité »), « ce qu'il y a de meilleur », est le principe

(37) G. DUMÉZIL, *Serolus et la Fortune*, p. 244.

(38) M. DILLON, *Modern Philology*, 44, 1947, p. 137 et suiv.

(39) *Annuaire de l'EPHE*, IV^e section, 1977-78, p. 992.

qui caractérise le monde du bien, dit *artā-van-* « qui a en soi la vérité », par opposition au monde du mal dit *drug-vant-* « qui a en soi le mensonge ». Si dans le *Véda* le *ṛtā-* (« vérité ») n'est personifié que rarement, c'est parce qu'il s'incarne dans une entité voisine devenue un grand dieu, le premier des *Āditya*, *Varuṇa* « Parole de vérité », « Serment ».

B) E. Benveniste a défini le *serment* (40) comme un « rite oral souvent complété par un rite manuel », comme celui de « serrer fortement » (grec *ὀμνύω* « jurer » : v. ind. *am-* « serrer fortement ») l'objet sur lequel il est proféré : « modalité particulière d'assertion qui appuie, garantit, démontre », le serment n'est qu'une forme solennelle de parole véridique.

A la limite, il s'identifie à elle : en ossète, le nom du serment est l'ancien nom iranien de la vérité, *ard* < **arta-* ; il arrive même qu'il se substitue à elle : quand Agamemnon est contraint de rendre à Achille la captive qu'il lui avait enlevée, l'honneur de celui-ci exige qu'Agamemnon jure qu'il n'y a pas touché ; ce faux serment, qui ne trompe personne, ne garantit pas la vérité d'une assertion : *il en tient lieu*. Mais Agamemnon devra en payer le prix, et, bien que le texte n'en fasse pas mention, on ne pouvait manquer de relier à son parjure le sort cruel qui lui était réservé à son retour. Par la redoutable facilité qu'il offre, le faux serment constitue une menace mortelle pour l'ordre social qui repose sur la vérocité ; c'est pourquoi le châtiement du parjure est si terrible : « *Horkos* (Serment), le pire fléau pour tout homme terrestre qui aura sciemment violé son serment », rappelle Hésiode (*Théogonie*, 231 et suiv.). Le thème du héros contraint par les événements à se parjurer est fréquent : chez les Germains, Brynhildr meurt parce qu'« elle a perdu sans le vouloir et sans le savoir son honneur, à cause de ce serment qu'elle a fait et que ni elle, ni Sigurdr n'ont pu tenir » (41). Et les chants II et III de l'épopée populaire arménienne reposent sur la contradiction entre un pacte conclu par *Mher* (< *Mithra*) et un serment fait par sa femme.

(40) *RHR*, 134, 1947-48, p. 81 et suiv.

(41) R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 25.

C) Bien que la procédure juridique du *contrat* soit moins impressionnante que celle, magique, du serment, le lien contractuel est tout aussi respectable ; le contrat est un lien qu'il faut se garder de rompre : « Ne romps pas un contrat, ô Spitama, que tu l'aies conclu avec un homme du mensonge ou avec un homme de la vérité, un de ta religion, car le contrat vaut pour les deux » (*Yt.*, 10.2). Celui qui « frappe Mithra » (« qui viole son contrat ») n'a aucune chance d'échapper aux « bras de Mithra », qui le saisissent, où qu'il se cache, aussi sûrement que les lacets de Serment. Le contrat est l'acte essentiel du « droit public » : les rapports entre particuliers (membres d'une famille, d'un clan, d'une tribu) sont définis par leur situation même, et la surveillance des obligations qui en découlent incombe au chef de l'unité correspondante. Mais les rapports entre les unités ne reposent que sur le « contrat », qu'il s'agisse d'accords, de traités, de pactes, etc., puisque le roi n'a qu'une autorité limitée sur elles. C'est ce qu'exprime le début de l'hymne védique à Mitra, *RV*, 3.59.1 : « Mitra-Contrat, quand on le prononce, met de l'ordre entre les tribus. » Plus tard, le contrat concerne les particuliers (*Yt.*, 10.116), mais le contrat le plus fort est celui qui lie deux nations (*dahyu-*). Le contrat est la base du droit international, la seule alternative étant la guerre, car, « pour les anciens, l'état normal est l'état de guerre, auquel vient mettre fin une paix » (42). On comprend que Contrat et Serment aient constitué aux yeux des Aryens les deux piliers de l'ordre social et cosmique, les deux étant liés comme on l'a vu p. 63, et que leur nom ait servi à désigner le couple de dieux souverains hérités de

(42) E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, p. 368.

l'époque de la communauté indo-européenne. Dans l'*Avesta*, Mithra est dit « chef-de-famille de toutes les familles, chef-de-clan de tous les clans, etc. », et cette conception survit dans l'épopée populaire arménienne où deux chants reposent sur des affaires de contrats rompus, de serments violés, et où le personnage central se nomme *Mher* (< *Mithra*). On a vu quelle importance tient chez les Celtes la « vérité du prince » et, chez les Germains, « toutes les formules que nous avons conservées sont en relation immédiate avec des gestes rituels signifiant : conclusion d'accords, trêves, etc. » (43). Les Romains se considèrent comme le peuple de la « bonne foi », par opposition aux Carthaginois, et tiennent la *fides Romana* pour la base de la vie internationale.

2. **Le lien national.** — Ce n'est pas un anachronisme de parler d'un *lien national* chez les Indo-Européens : certes, même à l'époque historique, ce lien paraît souvent fort distendu sur le plan politique : Isocrate face au roi de Perse, Vercingétorix face à César ont tenté vainement de le resserrer. Pourtant, malgré dissensions et rivalités, Grecs et Gaulois avaient le sentiment d'appartenir à une nation que la langue séparait des « Barbares », et qu'unissaient des cultes communs. Il ne pouvait en être différemment à l'époque indo-européenne. Chez les Aryens, cette communauté nationale dite *arí-* a été symbolisée, incarnée par une entité nommée en védique *Aryamán-* (44) : *Aryaman* préside à tous les rapports qui dépassent le cadre familial, comme l'hospitalité, mais aussi le mariage, et ce qu'on peut nommer le bien-être général ; c'est aussi le dieu des chemins. Tout cela sort du cadre familial mais reste,

(43) R. BOYER, *Les religions de l'Europe du Nord*, p. 44.

(44) Sur ce dieu, voir G. DUMÉZIL, *Le troisième souverain*, 1949.

dans l'ensemble, à l'intérieur du cadre national. C'est au roi qu'il incombe le plus de respecter et d'incarner le lien que symbolise *Aryaman* : le roi est le « père du peuple » ; par sa naissance, il appartient au noyau le plus authentique de la communauté ; il est « l'homme de la lignée » (germanique **kuningaz*) : quand Darius énumère sa généalogie, « fils de Vištâspa, petit-fils de Aršâma », il ajoute, pour se caractériser, *arya aryačissa* « Aryen de souche aryenne » (45). Par sa conduite comme par sa naissance, le roi ne doit avoir d'autre lien ; on se méfie des Loki et des Syrdon (p. 25) ; O'Brien a même soutenu que dans le mythe eschatologique indo-européen tout commence par un personnage « dont le père est d'origine étrangère ou basse » et qui devient un mauvais roi, ami des étrangers (46). A l'encontre, le dieu védique Indra rappelle sa fidélité aux Aryens : « Je n'ai pas livré le peuple aryen au *dasyu* (étranger) » (*RV*, 10.49.3).

3. **La répartition.** — C'est un *Āditya* mineur, *Bhaga*, qui incarne cette notion dans le *Véda*, mais son importance apparaît par le fait qu'en iranien et en slave le terme est devenu la désignation générique de la divinité ; on observe d'autre part qu'une entité voisine, *Aṃša*, lui a été adjointe dans le groupe des *Āditya* védiques.

A) *Le sort individuel.* — La notion s'exprime en avestique par *arti-*, abstrait devenu la déesse *Arti Vahvi* « Bonne attribution » ; en germanique nordique par *gaefa-*, terme qu'on traduit par « destin », mais dont le sens initial est « don » ; en Grèce comme dans l'Inde védique, par deux entités *Ἄλσα* et *Πόρος*, que le poète Alcman considère comme « les

(45) E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, p. 369.

(46) *JIES*, 4, 1976, p. 295-320.

plus anciens des dieux » ; L. R. Palmer (47) a montré que ces notions relèvent d'une conception selon laquelle « chaque composant de l'univers, dieux, hommes, et objets naturels, a la part qui lui a été attribuée et dont il ne peut transgresser les limites sans de graves résultats ». Dans l'Inde classique, ce sera le « respect de la caste » ; partout, on admet qu'il faut « accepter son sort », ne pas se révolter contre l'injustice de cette divinité aveugle. Cependant, accepter son sort ne signifie pas renoncer à s'élever dans l'échelle sociale ; on a vu que c'est une obligation morale pour qui trouve en lui-même les moyens de le faire ; mais cela aussi fait partie du « lot » que chacun reçoit à sa naissance. Celui qui n'a pas reçu les dons permettant de sortir de sa condition doit s'efforcer d'y exceller. C'est la leçon d'Hésiode : « dans la condition où tu es », dit-il à l'agriculteur, il faut te contenter de travailler et t'abstenir de la violence (qui, en revanche, convient au guerrier). Les Aryens ont divinisé cette disposition d'esprit sous le nom d'*Aramati* « pensée conforme » (d'où « humilité »). Et le premier devoir du Germain est d'assumer sa *gaefa*. La notion de « destin » a des effets opposés d'un peuple à l'autre : elle mène souvent à la passivité ; chez les Indo-Européens, elle mène au contraire à l'action, à l'effort, au dépassement de soi. C'est que le destin n'est jamais conçu sous la forme moderne du déterminisme ; on peut parfois même « choisir entre deux destins », comme Achille, qui a préféré la vie courte et glorieuse à une longue vie d'obscurité. Pour tout ce qui ne dépend pas de lui, l'homme a la possibilité de le prévoir par les présages et les moyens de divination, et de l'accepter au lieu de le subir.

(47) *Homages to M. Niederman*, 1956, p. 258-269.

B) *La justice distributive*. — Le terme grec *δικη*, qui tient une place importante dans le vocabulaire des institutions, a deux emplois : l'un est proche des notions précédentes (« sort », « condition ») ; l'autre est son sens plus connu de « justice ». Tous deux s'expliquent directement à partir du sens d'« assigner » de la racine. La « justice » est l'assignation droite, celle du chef *ιδουδικης*, qui rend des jugements droits, rétribue selon les mérites, distribue équitablement. Par son premier terme, ce composé rejoint la désignation indo-iranienne de la justice comme « le droit chemin », par opposition au « chemin tortueux » de l'injustice. Dans la distribution, la rétribution et toutes les formes d'assignation, y compris les jugements, le chef, en particulier le roi dont le nom, **rēg-*, rappelle qu'il incarne la rectitude, doit suivre le « droit chemin ». Partout l'injustice du chef est source de malheurs : une légende irlandaise raconte que la partie du palais où a été rendu un mauvais jugement s'est écroulée (p. 92) ; de la colère d'Achille, thème central de l'*Iliade*, au vase de Soissons, le partage du butin est une affaire grave qui met à l'épreuve la rectitude du prince.

C) *La générosité*. — Avec ce terme, notre langue conserve la trace d'une vieille idée, celle de la « générosité » comme qualité du noble (latin *generosus* signifie « de bonne race »). Les poètes védiques célèbrent les « généreux donateurs » et vilipendent les patrons avarés. Chez les Celtes, un roi avaré est indigne de régner. *Beowulf* nomme le bon roi un « donneur de bagues » et, dès les premiers vers de ce vieux poème anglais, il nous est rappelé qu'un jeune prince doit être généreux afin de s'assurer la reconnaissance de ses compagnons et leur loyauté en cas de guerre. Dans les régimes républicains de

l'Antiquité classique, les largesses électorales faites par les candidats sur leur propre fortune témoignent aussi de cette idée que celui-là seul est digne de gouverner qui est capable de donner : reflet des pratiques de *potlatch*, bien connues des ethnologues.

4. La responsabilité cosmique du chef. — Tels sont les principaux devoirs communautaires. On observe qu'ils recouvrent les thèmes principaux de la satire tels que les a dégagés D. Ward (48) : « Les actes d'avarice, le parjure, la rupture des traités et des serments, le refus de l'hospitalité » : en termes védiques, ce sont des offenses à Mitra-Contrat, à Varuṇa-Serment, à Aryaman-Hospitalité, à Bhaga-Répartition. Le chef qui s'en rend coupable en paie lui-même le prix : on l'a vu pour Agamemnon ; de plus, incarnation du groupe, il l'entraîne dans sa chute. C'est ce que répète l'hymne avestique à Mithra, et chez les Hittites :

« C'est toujours à la suite d'une faute, d'un manquement, d'un péché, que le dieu abandonne l'homme et, lorsqu'il s'agit d'un membre de la famille royale, lequel a, *ex officio*, la responsabilité du bien-être du pays, le dieu peut fort bien manifester sa colère, sa désapprobation, en provoquant épidémies, famines, quelquefois même abandonner le pays tout entier » (49).

Inversement, un bon roi qui remplit ses devoirs est investi d'un pouvoir bénéfique, d'une efficacité que l'Inde védique a divinisée sous le nom de *Dakṣa*. *Āditya* mineur, mais qui à l'occasion apparaît comme l'*Āditya* suprême, *RV*, 10.72.4-5 : *Dakṣa* est l'efficacité sacrificielle, celle qui a jadis créé le monde et celle du bon roi qui garantit à son peuple la *pax deorum*.

(48) *JIES*, 1, 1973, p. 142.

(49) J. VIEYRA, *Les religions du Proche-Orient*, p. 158.

CHAPITRE III

LA RELIGION

I. — Caractères généraux de la religion indo-européenne

A) C'est une religion *polythéiste*, qui réunit une pluralité de cultes propres à chaque groupe et de surcroît à chaque lieu : elle est *païenne*, c'est-à-dire paysanne, reflet de la diversité du peuple.

B) *Plurale et diverse*, cette religion est naturellement *tolérante* ; bien loin de se livrer au prosélytisme, chaque groupe conserve jalousement ses dieux, ses rites et ses formules. En ce sens, on peut la qualifier d'*ésotérique* et d'*initiatique*. Elle a des mythes et des symboles, mais elle ignore les dogmes.

C) C'est une religion des *œuvres*, non de la foi ; vécue plutôt que pensée. L'accomplissement des rites traditionnels et des devoirs de sa condition y sont les obligations essentielles. Le sentiment n'y tient aucune place.

D) Religion *politique* par son cadre, qui est celui des différentes unités ethniques et aussi, on le verra, par l'essentiel de son panthéon, religion de chefs et non de prêtres, elle est *sans fanatisme*. Si le poète est un inspiré que saisit parfois une fureur divine, l'officiant est un magistrat digne et grave. La « superstition » est mal vue, la magie individuelle méprisée (quoique pratiquée), la sorcellerie sévèrement réprimée.

E) *Caractères et dénominations des dieux indo-européens*. — Les dieux sont conçus comme des *êtres personnels* mais dont on ne peut davantage préciser la nature : selon les peuples et selon les époques, elle est plus ou moins proche de celle de

l'homme. Leurs dénominations sont instructives à cet égard ; on en relève quatre types :

- a) noms communs de phénomènes (feu, aurore), de corps célestes (soleil, lune) ou abstraits, en particulier noms de fait social (contrat, serment) ;
- b) noms communs dérivés ou composés à valeur possessive désignant le « maître » du phénomène, de l'être ou du fait social correspondant (lat. *Silvā-nus* « maître de la forêt », véd. *Bṛhaspāti-* « maître du *bṛh-* (puissance) »),
- c) noms de personnes, immotivés (véd. *Indra-*) ou motivés, le plus souvent agentifs (av. *Vərəθra-γna-* « qui brise la résistance ») ;
- d) syntagmes exprimant une relation de parenté (« fille du soleil »).

Les trois derniers groupes de désignations s'appliquent explicitement à des êtres personnels, le premier implicitement : Bien que leur nature originelle ne soit pas oubliée (les poètes jouent constamment sur l'ambivalence), *Mitra*-Contrat et *Agni*-Feu sont aussi personnels qu'*Indra* dans le *Vēda*. Il ne s'agit donc pas d'une indistinction ou d'une nature intermédiaire (« force ») entre la chose ou l'acte et le dieu. A **dyew-* « Ciel-diurne » est accolé dès l'origine le titre de **pHtēr-* « père ». On restitue très peu de noms divins en indo-européen ; tous désignent d'anciens dieux de l'univers, p. 73.

F) *Les deux pôles du sacré*. — E. Benveniste (1) a mis en lumière la dualité de la notion de « sacré » chez les Indo-Européens telle qu'elle ressort du vocabulaire : est « positivement sacré » (av. *spənta-*, germ. **xailaz*, lat. *sanctus*, grec *ἅγιος*) ce qui est « chargé de puissance divine » ; est « négativement sacré » ce qui est « interdit au contact des hommes » (av. *yaōždāta-*, germ. **wilxaz*, lat. *sacer*, grec *ἄγιος*). A cette dualité correspond celle de la désignation du culte : elle s'exprime soit par des verbes signifiant « accroître », « fortifier » ou désignant l'une des opérations du sacrifice, soit par des verbes « respecter », ne pas offenser (**yag-*, ci-dessus p. 62 ; **ayzd-*). D'où aussi la dualité de l'attitude religieuse : crainte d'offenser un dieu, même involontairement, mais pourtant confiance, voire familiarité vis-à-vis des dieux, surtout avec certains d'entre eux. L'Indien védique redoute les liens de *Varuṇa*-Serment, mais traite *Indra* en « camarade » (*yuj-*). La religion indo-européenne comporte des interdits stricts, mais c'est une religion d'hommes libres.

(1) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2, p. 179 et suiv.

II. — Les dieux de l'univers

Ciel, terre, principaux corps célestes et phénomènes cosmiques ont été divinisés, mais la tendance constante est à subordonner le naturel au politique en l'intégrant.

I. *Cieux et terre*. — A) Les dieux indo-européens se nomment **deywōs* « ceux du ciel-diurne », désignation qui remonte à une époque où le Ciel-diurne **dyew-pHtēr-* était le premier de tous les dieux. Il a perdu cette primauté là où il est resté ciel (ainsi le *Dyaūh* védique), tandis que son nom passait au dieu souverain chez les Grecs (*Ζεύς*) et les Romains (*Jupiter*). Aux **deywōs* célestes et diurnes s'opposent des démons habitants du Ciel-nocturne ou Enfer. Cette théologie, liée initialement à la cosmologie des cieux tournants (p. 33), se prolonge dans les différents dualismes opposant dieux et démons, comme le mazdéisme iranien. La terre mère est, dans le dernier état de cette théologie, l'épouse du « ciel », mais plus anciennement, elle a été d'abord l'épouse d'un Ciel-nocturne noir auquel a succédé le Ciel-diurne blanc après le bref règne d'un Ciel-auroreal ou crépusculaire rouge.

B) Le *Vēda* et le folklore baltique conservent le souvenir d'une Aurore démoniaque à qui il a fallu arracher le soleil. Mais dans un état plus moderne de la mythologie, l'aurore, « fille du ciel-diurne » (2), est du côté de celui-ci dans le combat quotidien qui l'oppose aux ténèbres. Tel est, comme l'a montré G. Dumézil (3), la signification du curieux rituel romain de *Māter Mātūta* dans lequel les matrones

(2) Formule poétique indo-européenne, R. SCHMITT, *Dichtung*, § 333 et suiv.

(3) *La religion romaine archaïque*, p. 66 et suiv.

choient leurs neveux et chassent une servante, images de la *bonne* Aurore qui guide les premiers pas du soleil, fils de sa sœur la Nuit, tandis qu'elle repousse la Ténèbre démoniaque.

C) Deux groupes de témoignages concordants montrent que le Soleil a été, avec le Ciel-diurne, le grand dieu de la plus ancienne religion des Indo-Européens. Le formulaire traditionnel ne conserve pas moins de *cinq* expressions qui s'appliquent à lui ou à ses attributs (4) et, à côté de son nom ordinaire **sūHel-*, on restitue un doublet poétique à partir de *skt. ravi-* : arménien *arev*. D'autre part, l'iconographie des sites archéologiques attribuables de façon certaine à des peuples indo-européens abonde en emblèmes solaires. Le culte du soleil est resté plus vivant dans la religion populaire puis dans le folklore que dans la « religion politique » (p. 76) à laquelle il s'est intégré, mais pour y occuper un rôle modeste. Il participe à la troisième fonction par son caractère *bénéfique* (c'est la signification de *svastika-*, désignation indienne de l'emblème solaire) et, d'autre part, « surveillant universel », « œil », il devient en quelque sorte le chef de la police des dieux souverains.

D) *Les éléments* : a) *Le feu*. — Forme terrestre d'un élément qui dans le ciel est le soleil et dans l'espace médian la foudre, le feu est un des plus anciens dieux des Indo-Européens. A l'époque historique, il ne conserve son unité que chez les Aryens : l'*Agni* védique est à la fois l'élément et un dieu trifonctionnel, dieu-prêtre tout d'abord, mais aussi dieu guerrier et dieu « jeune », possesseur et donneur de force vitale. Ailleurs, ces diverses fonc-

(4) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 314 et suiv.

tions se répartissent entre divers dieux « feu » ou « maîtres du feu » dont le nom est distinct de celui de l'élément.

b) *L'eau*. — Le feu et l'eau sont liés dans la curieuse figure du feu « petit-fils des eaux » (5). L'eau, ou les eaux, qui elles aussi se répartissent sur trois mondes, ont été divinisées, souvent sous la forme d'une grande déesse, source céleste des eaux terrestres et qui, dans la religion politique, devient une entité trifonctionnelle comme l'*Arđvi Sura Anahita* avestique « l'Humide, l'Héroïque, l'Immaculée » ou une divinité de troisième fonction.

c) *L'air*. — Les vents sont des génies mineurs à l'époque historique. Mais l'antique importance de l'élément transparait encore dans le nom du grand dieu guerrier aryen *Vāyu* « le Vent » : ce rôle guerrier lui vient de ce que le monde médian où il souffle est le lieu d'affrontement des dieux du ciel-diurne et les démons du ciel-nocturne.

E) On a vu comment ces anciens dieux se sont intégrés à la religion politique ; en revanche, ils se sont maintenus dans la religion populaire. C'est pourquoi il ne faut pas rejeter *a priori* les témoignages comme celui de César sur les Germains qui, selon lui, « ne considèrent comme dieux que ceux qu'ils voient... le soleil... Vulcain (le feu) et la lune » (BG, 6.21).

F) Ces anciens dieux sont les seuls dont le nom soit restituable en indo-européen avec quelque vraisemblance : outre celui du Ciel-diurne père, de l'aurore, du soleil et du feu (dénominations du type a) ci-dessus p. 72), on restitue le nom d'un « maître du feu » **wl̥k̥ā-no-*, d'un « maître de l'eau »

(5) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 577.

ou « petit-fils (des eaux) » *nepto-no- ; d'un « frappeur », dieu à la foudre, tiré de *per-k/g- « frapper », et associé au chêne ; enfin, d'un « maître du gonflement », *pHus-H₁en- (v. ind. Pūśān- : gr. Πίζν).

G) *Les dieux de l'individu.* — Ces vieilles divinités sont les plus proches de l'homme, les plus secourables pour l'isolé. Pour l'orpheline seule au monde, dit une chanson lituanienne, « Soleil est une mère pour empiler la dot, Lune un père pour lui attribuer sa part, l'étoile une sœur pour lui tresser sa couronne, les Pléiades un frère pour l'accompagner dans la campagne ».

III. — Cultes et dieux des quatre cercles

1. La religion politique n'est pas centrée sur l'individu, mais sur le groupe ; elle a pour cadre les quatre cercles décrits p. 47. C'est par une simplification abusive qu'on parle de cultes privés et de cultes publics : dans la structure quadripartie de la communauté, il existe un culte familial, un culte du clan (*woyk-), un culte de la tribu (*genH-) et un culte national. Les formes nouvelles de groupement se sont constituées sur ce modèle ancien.

A) Le *prêtre* de chacun de ces cultes est le chef du cercle correspondant ; pour l'unité supérieure, c'est le roi. Le chef de famille accomplit les rites domestiques journaliers sans autre assistance que celle de son épouse ; mais pour les sacrifices solennels, la participation de spécialistes devient nécessaire dès que le rituel atteint un certain degré de complexité. Ce spécialiste n'est initialement qu'un assistant ; le véritable prêtre est le chef, celui qui sacrifie « pour lui-même », c'est-à-dire pour le groupe qu'il représente, non l'officiant qui sacrifie « pour

autrui », selon la terminologie brahmanique. Mais presque partout les officiants spécialistes ont tendu à s'arroger le monopole du sacré en dehors des cultes domestiques.

B) Les « *fidèles* » sont les membres du groupe, qu'ils le soient par la naissance ou par initiation, comme l'épouse du chef : en quittant son groupe d'origine pour entrer dans celui de son mari, elle a changé de culte domestique. Les étrangers au groupe ne peuvent pas avoir part au culte : le groupe se réserve le privilège de la protection de ses dieux.

C) Le *lieu de culte* est le foyer, le centre de la communauté dont la flamme symbolise la pérennité : foyer domestique, foyer de la nation, ultérieurement de la cité. Pour les cultes nationaux, certains peuples indo-européens ont construit des temples auprès des autels ; d'autres, comme les Germains, s'y refusaient encore à l'époque historique.

D) Les *rites* diffèrent considérablement entre eux : ils vont d'une simple offrande de nourriture accompagnée d'une prière à des cérémonies longues et complexes comme l'*aśvamedha* védique, sacrifice du cheval qui s'étale sur une année entière. Mais ce sont des développements récents. Le rituel ancien était simple et uniforme ; il consistait en une « réception » des dieux par le chef à son foyer. Au préalable, les dieux ont été invités nominalement selon les formes prescrites ; on leur sert un repas destiné d'abord à les invigorer, car, pour aider leur dévot, les dieux doivent en avoir les moyens. Et comme dans les banquets humains, on chante des poèmes à leur louange. Ainsi traités, les dieux qui ont accepté l'invitation se créent l'obligation de

récompenser leur hôte. La démarche inverse, le sacrifice d'action de grâces ou à la suite d'un vœu, est une pratique moins fréquente. L'offrande varie selon le dieu ; chez les Celtes et les Germains, on observe même une répartition trifonctionnelle des techniques d'immolation.

E) Il est important également, surtout dans certaines circonstances, comme au moment de prendre une décision grave, de connaître la volonté des dieux, ou de déterminer quel dieu est défavorable, et pourquoi. D'où la pratique de la *divination*, avec ses techniques diverses et complexes nécessitant elles aussi des spécialistes.

2. Les dieux de la lignée. — A) *Le culte des ancêtres*. — Les dieux qu'on honore sont tout d'abord ceux de la lignée, les ancêtres du groupe et en particulier le fondateur, l'ancêtre éponyme. La survie des ancêtres dépend du culte qui leur est rendu par leurs descendants qui, en raison de la conception de la lignée, sont seuls habilités à le faire. Dûment honorés, ce sont des dieux puissants, capables d'aider efficacement leurs descendants. Négligés, ils meurent définitivement. D'où l'extrême importance de la descendance et du souvenir qu'on laisse derrière soi : la mémoire d'un ancêtre glorieux a plus de chance de rester vivante et de bénéficier d'un culte.

B) *Les rites funéraires*. — Le premier objet des rites funéraires est d'empêcher le mort de nuire : c'est de le « fixer » en un lieu défini pour éviter que l'âme en peine revienne se mêler au monde des vivants. Mais ils ont aussi pour objet d'orienter l'action du mort dans l'au-delà. G. Dumézil a dégagé la signification des deux techniques funéraires utilisées par les Indo-Européens :

« Dans la crémation, on a souci avant tout du mort lui-même, à qui il faut assurer une belle ascension et, dans l'au-delà, une riche existence. Avec le terre, c'est du *pays* qu'on a surtout souci : gage d'abondance, on garde le mort dans la terre pour qu'elle produise de riches moissons. Autrement dit, il y a une classe de morts privilégiés qui vont au ciel... les autres restent liés au sol, cachés dans le sol, lui transmettant la vertu fécondante dont ils ont fait preuve de leur vivant, et que le sol transforme pour les vivants en nourriture » (6).

C) Les divers cercles honorent aussi dans des formes et parfois sous des noms qui leur sont propres des dieux communs à l'ensemble du peuple, soit que le groupe les ait empruntés à la nation, soit au contraire qu'elle les y ait introduits. Par son ancêtre éponyme *Iulus*, fils d'Enée, la gens *Julia* remonte à la déesse Vénus, honorée par l'ensemble de la communauté romaine à laquelle la famille l'a empruntée ; mais le culte de l'Hercule de l'*Ara Maxima* appartenait initialement aux deux *gentes* des *Potitii* et des *Pinarii* qui l'ont vendu à l'État romain.

IV. — Les dieux des trois fonctions

L'axe principal du panthéon indo-européen est la répartition des dieux entre les trois fonctions cosmiques et sociales de souveraineté, guerre et production. Elle se retrouve chez tous les peuples indo-européens dont les traditions nous sont accessibles. Des subdivisions sont plus ou moins largement attestées : dualité de la première fonction (magique : juridique) ; existence de « dieux souverains mineurs » ; dualité de la seconde fonction (chevaleresque : brutale) ; organisation plus ou moins poussée de la troisième fonction. Il existe en outre des dieux trifonctionnels, ci-dessus p. 22 : souvent d'anciennes divinités secondairement intégrées au schéma trifonctionnel.

(6) *La saga de Hadingus*, p. 150.

1. Les trois fonctions dans le panthéon indo-iranien. — A) *L'Inde védique* : a) *La souveraineté*. — *Mitra* et *Varuṇa* (Contrat et Serment) forment un couple ; qualifiés de « rois », ce sont les chefs de file de la classe de *Āditya* dont tous les représentants régissent une province de la fonction souveraine. A *Mitra*-Contrat revient la souveraineté juridique (par exemple, l'organisation des rapports entre les quatre cercles), à *Varuṇa*-Serment la souveraineté magique (l'exercice de la *māyā*, et autres formes mystérieuses de l'action sur l'homme et sur le monde) ; tous deux veillent sur la vérité et sur le cours du monde, lui-même tributaire de la vérité.

b) *La guerre*. — *Indra* le « briseur de résistance » (*Vṛtra-hān-*) exerce ses pouvoirs guerriers à la fois dans le monde humain, comme lors de l'entrée des Aryens en Inde, et dans l'univers : le « bris de résistance » (réinterprété comme le « meurtre du (démon) *Vṛtra* ») est le centre d'un mythe cosmogonique, celui qui rend compte de la conquête des biens essentiels, eaux etc. Il est assisté des *Marut* (dont le nom est identique à celui du dieu latin *Mārs*).

c) *La production* d'êtres et de biens est le domaine de la classe des *Vasu* (« Biens ») dont le nom se retrouve dans celui de la déesse italique *Vesuna* « maîtresse des biens » : les *Aśvin*, jumeaux guérisseurs (la santé est une province capitale de la troisième fonction), la grande déesse des eaux *Sarasvatī*, etc.

B) Cette organisation tripartite apparaît de façon éclatante dans le traité conclu entre un roi indien du Mitanni et le roi hittite Šuppiluliuma I : « les dieux *Mitra* et *Varuṇa*, le dieu *Indra*, les dieux *Nāsatya* (les *Aśvin*) » ; par cette énumération des principaux dieux des trois fonctions, les trois classes de la société sont engagées.

C) *Les Iraniens*. — Une révolution religieuse dont la date, les causes et les modalités nous sont inconnues a transformé en démons (c'est le sens de l'iranien **daywa-*) les dieux comme *Indra*, *Rudra* et les *Nāsatya*, mais elle a épargné les dieux que le *Véda* nomme *āsura-* (terme qui désigne les démons dès l'époque des *Brāhmaṇas*) : *Mitra* qui devient le *yazata-* (« dieu ») *Mithra*, et *Varuṇa* qui devient le « Seigneur Sage » *Ahura Mazdā*, le dieu suprême du *mazdéisme*. La fonction guerrière devenue vacante par suite du rejet d'*Indra* est confiée à *Vərəθrayna*, hypostase d'une ancienne épithète d'*Indra*. La troisième fonction échoit à diverses entités.

D) *La réforme religieuse de Zarathuštra*. — Une seconde révolution religieuse opérée au VII^e siècle par Zarathuštra a orienté la religion mazdéenne vers le monothéisme au bénéfice d'*Ahura Mazdā*. Selon un processus ancien décrit p. 11, on voit des abstractions devenir des Entités, les « Saints Immortels » placés sous l'autorité du dieu suprême. Or, G. Dumézil a démontré (7) que l'organisation de ce groupe d'entités reflète exactement le schéma trifonctionnel : à *Mitra* correspond Bonne Pensée ; à *Varuṇa*, Vérité ; à *Indra*, Empire ; aux *Nāsatya*, le couple Intégrité et Immortalité ; à la déesse qui les accompagne, Pensée-correcte. La réforme zoroastrienne constitue dans le domaine religieux l'équivalent du renouvellement formel de l'évolution linguistique : les formes changent, mais les structures restent inchangées.

E) *La religion des anciens Perses* nous est mal connue. Les premiers Achéménides ne mentionnent nommément qu'*A(h)uramazda*, soit par con-

(7) *Naissance d'archanges*, 1945.

viction zoroastrienne, soit pour d'autres raisons. Mais l'idéologie des trois fonctions attestée par diverses formules comme celle des « trois fléaux » (p. 22) reste bien vivante ; on est tenté d'en voir une résurgence dans la triade d'Artaxerxes II, *A(h)uramazda*, *Anahita*, *Miθra*, si ce dernier est devenu déjà le dieu guerrier qu'on connaîtra plus tard.

2. Les trois fonctions dans les panthéons latin et ombrien (8). — La plus ancienne triade de Rome réunit *Jūpiter*, *Mārs* et *Quirīnus* ; attestée par plusieurs témoignages, son existence est confirmée par celle de la triade ombrienne des *Grabovii*, *Jupiter*, *Mars* et *Vofionus*. Le *Jūpiter* latin et ombrien représente à lui seul la souveraineté ; ailleurs, il a à ses côtés *Fidēs* « Bonne foi » ou *Dius Fidius*, comme représentant de l'aspect juridique de la fonction. *Mārs* est le dieu de la guerre ; contracté de *Mavort-*, son nom recouvre exactement celui des *Marūt-*védiques. La personnalité de *Quirīnus* est pâle, mais l'étymologie de son nom, **coviri-nus* « le maître de l'assemblée des **wīro-* (hommes du commun) » indique un dieu de troisième fonction, comme celui de son homologue ombrien *Vofionus* < **lewdhyno-* « maître de la population ».

3. Les trois fonctions dans le panthéon germanique. — La triade nordique du temple de Vieil-Upsal (9) est elle aussi fonctionnelle : *Odhin* (v. isl. *Óðinn*) le « maître de la fureur » (en particulier de l'inspiration poétique) **wōða-na-* est, comme *Varuṇa* et *Jūpiter*, le représentant de la souveraineté. Par ailleurs, comme eux, c'est le souverain terrible, magique, dont le partenaire juriste est *Týr* (**deywōs*

« céleste »). Le second dieu de la triade est le guerrier *Thor* (v. isl. *Þórr*), le dieu au marteau, pourfendeur des géants ; initialement, c'est le « maître du tonnerre » **tǫH-ró-*. *Thor* et *Odhin* appartiennent tous deux au groupe des *Ases* (dont le nom est à rapprocher de celui des *Asura* védiques) ; le troisième dieu de la triade, *Freyr*, appartient au groupe des *Vanes*, dieux du bien-être, de l'abondance, de la paix et de la fécondité. *Ases* et *Vanes* se sont affrontés au commencement du monde en une « guerre de fondation », p. 14.

4. Les trois fonctions dans les panthéons slave et baltique. — En l'état de la documentation, dont la partie sûre se limite à des chansons populaires de rédaction récente, il est difficile d'atteindre à des certitudes ; V. N. Toporov (10) a proposé d'attribuer au dieu slave *Stribogū* (dont on sait peu de chose) la fonction souveraine, *Perunū*, réplique du *Thor* nordique, étant le représentant de la fonction guerrière et *Volosū* celui de la troisième fonction. Mais la triade n'est pas attestée directement. Elle l'est en revanche du côté baltique s'il faut, avec Fisher (11), faire confiance aux indications de Grunau qui décrit une tapisserie représentant trois dieux : un mystérieux *Pocullus*, dieu de l'enfer, des ténèbres, des esprits des morts ; *Perkūnas* (le correspondant du *Perunū* slave, donc un dieu de deuxième fonction) ; un *Potrimpo* représenté comme un jeune homme à la mine réjouie et couronné d'épis : figure de troisième fonction. Or, M. Gimbutas (12) a montré que *Pocullus* n'est autre que *Vēlinas*, le « maître des esprits » (dont le nom désigne

(8) En dernier lieu, G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*.

(9) G. DUMÉZIL, *Les dieux des Germains*, 1959, p. 5 et suiv.

(10) Cité par FISHER, *Myth and Law*, p. 148, n. 3.

(11) *Myth and Law*, p. 148 et suiv.

(12) *Myth in Indo-European Antiquity*, p. 67-92.

aujourd'hui le diable des Chrétiens) ; dieu qui rappelle par plus d'un trait l'*Odhin* nordique et le *Varuṇa* védique. Faut-il voir un correspondant du souverain du type de *Mitra*, *Fides*, *Tyr*, dans *Diēvas* (lui aussi absent de la triade) dont le nom, **deywós*, se superpose exactement à celui de *Tyr* ?

5. Les trois fonctions dans le panthéon celtique. — La triade n'y est pas attestée ; pourtant, une répartition trifonctionnelle est vraisemblable (13). La fonction souveraine y est représentée dans son aspect magique par *Lug*, que les Romains ont identifié à *Mercur*e comme le **Wōdanaz* germanique. À côté, le *Dagda* irlandais « le bon dieu », dieu du ciel, identifié pour cette raison à Jupiter tonnant (c'est le *Taranis* gaulois), mais aussi dieu druide, représente la souveraineté sous son aspect amical et juridique. *Nodens* (irl. *Nuada*) le « distributeur » manchot est le correspondant du *Tyr* nordique par son infirmité, mais sa fonction le rapproche du *Bhaga* védique ; c'est de toute façon un dieu souverain, malgré son identification à *Mars*. La fonction guerrière paraît revenir à l'*Ogmios* gaulois (irl. *Ogme*) identifié à *Hercule*. Typiques de la troisième fonction sont le dieu médecin identifié à *Apollon*, l'irlandais *Dian-cecht*, et plusieurs dieux artisans dont la grande déesse *Brigit* identifiée à *Minerve*.

6. Les trois fonctions dans le panthéon hittite. — La religion hittite a visiblement subi l'influence des religions non indo-européennes d'Anatolie. Toutefois, la persistance de la conception trifonctionnelle attestée par le rituel d'évocation des dieux de l'en-

(13) F. LE ROUX, C. J. GUYONVARCH, *La civilisation celtique*, p. 97 et suiv.

nemi (14) incite à rechercher dans le panthéon des traces de l'ancienne tripartition. L'identification la plus immédiate est celle du grand dieu de troisième fonction *Telepinuš*, dieu de l'agriculture, dont la disparition paralyse toute vie sur terre. Ici comme ailleurs, le dieu Soleil est associé à cette fonction. L'autre grand mythe, celui du dieu de l'orage qui tue le dragon, fournit un parallèle au dieu védique *Indra Vrtrahan*, bien que le « meurtre de *Vrtra* » n'ait pas de rapport avec l'orage et que les péripéties de l'événement diffèrent ; la nature guerrière du dieu apparaît clairement dans le plus vieux texte hittite : « Il était cher au dieu de l'orage du ciel, et comme il lui était cher, le roi de Neša fut défait par le roi de Kuššara » (15) ; c'est *Indra* aidant ses protégés dans leurs combats contre leurs adversaires « haïs d'*Indra*. » Son aspect atmosphérique est secondaire : E. Neu propose de lire l'idéogramme ^DISKUR (« dieu du vent ») qui le désigne ^DTarhunnaš « dieu victorieux » ; double dénomination qui évoque à la fois l'*Indra* du « bris de résistance » (*vrtratārya-*) et le grand dieu guerrier indo-iranien *Vāyu* « le Vent ». Le dieu ou la déesse *Halmašuit-* « Trône », en dépit de sa dénomination empruntée, représente la fonction souveraine ; enfin, le dieu *Šiuš* qu'E. Neu a identifié au **dyewos* indo-européen a toute chance d'être un dieu souverain comme *Zeus*, *Jupiter*, *Tyr* ; en tout cas, il est étroitement associé au roi qui le nomme *šiuš miš* « mon (dieu) *Šiuš* ». Ce *Šiuš* est remplacé par un dieu, puis une déesse, solaire, qui dans la phraséologie classique désigne la « majesté royale » ; c'est l'idée d'un charisme solaire analogue au *x'arānah-* avestique. Toutefois, comme chez les

(14) KUB, VII, 60, II, 20, traduit par E. LAROCHE, *Annuaire de l'EPHE*, V^e section, 1964-65, p. 25.

(15) E. NEU, *Der Anitta-Text*, 1974, p. 10-11 (l. 2 et suiv.).

Celtes, la triade n'est pas effectivement attestée : la tripartition fonctionnelle du panthéon hittite reste donc une hypothèse.

7. **Le panthéon grec et les trois fonctions.** — La Grèce offre l'exemple surprenant d'une tradition particulièrement fidèle, comme il apparaît dans le formulaire poétique, et qui conserve dans la légende le souvenir du schéma trifonctionnel si présent que le philosophe Platon en fera le fondement de l'organisation de la cité idéale, où pourtant la structure du panthéon ne doit rien à ce schéma. Car s'il connaît un dieu souverain, *Zeus*, un dieu de la guerre *Arès*, et plusieurs dieux de troisième fonction, on ne rencontre ni triade fonctionnelle, ni groupements fondés sur la fonction, et surtout il existe de grands dieux comme *Apollon*, *Artémis*, *Athéna*, *Poseïdon* et d'autres qui n'entrent pas dans le cadre des trois fonctions. Contre-exemple intéressant : il montre *a contrario* le caractère significatif de l'interprétation trifonctionnelle des panthéons auxquels elle s'applique.

V. — Des dieux aux héros

Au terme de leur cycle d'évolution, les dieux, qu'ils soient issus de l'animation d'un objet ou d'une idée abstraite, ou qu'ils soient dieux dès l'origine, tendent à s'humaniser. C'est en quelque sorte la contrepartie de l'évhémérisme qui voit dans les dieux d'anciens hommes (« jadis, les dieux étaient mortels », répètent les *Brāhmana*). G. Dumézil et d'autres à sa suite ont retrouvé l'organisation trifonctionnelle du panthéon dans la légende, l'histoire et l'épopée de plusieurs peuples indo-européens : en devenant des hommes, les dieux conservent ce qui constituait l'essentiel de leur nature : leur fonction.

1. **Le Mahābhārata.** — S. Wikander (16) a montré que les *Pāṇḍava*, héros de la grande épopée indienne, ne sont autres que les incarnations des grands dieux védiques des trois fonctions : l'aîné *Yudhiṣṭhira* est le fils de *Dharma* « la loi », entité de première fonction ; le second *Bhīma* est le fils de *Vāyu* et le troisième *Arjuna* celui d'*Indra* : ils représentent les deux aspects (brutal/chevaleresque) du guerrier ; les deux derniers sont des jumeaux, *Nakula* et *Sahadeva*, fils des jumeaux *Aśvin*. Et leur épouse commune *Draupadī* est la transposition de la grande déesse trifonctionnelle représentée dans le *Vēda* par *Sarasvatī* — ce qui explique la présence dans la grande épopée indienne d'un mariage polyandrique pourtant scandaleux dans l'Inde brahmanique.

2. **Les Nartes** (17). — Lointains descendants des Scythes, les Ossètes conservent le schéma trifonctionnel dans leur épopée nationale des trois familles *Nartes* : les *Alaegatae*, qui habitent à mi-pente de la montagne, organisent les festins sacrés ; les *Aexsaergkatae*, qui habitent en haut, sont des combattants héroïques ; les *Boratae*, qui habitent en bas, sont riches et nombreux. Ces deux dernières familles sont perpétuellement en conflit.

3. **La légende des origines de Rome.** — L'histoire légendaire des origines et des premiers siècles de Rome offre plusieurs exemples du schéma trifonctionnel : la série des quatre premiers rois qui, par leur caractère et leur destinée, symbolisent les trois fonctions (la première sous ses deux aspects) : *Romulus* le demi-dieu fondateur ; *Numa* le législateur ; *Tullus Hostilius* le guerrier ; *Ancus Marcius*, enfin, qui se préoccupe du bien-être et du développement. Deux héros légendaires, *Horatius Cocles* le borgne et *Mucius Scaevola* le manchot, évoquent par leurs « mutilations qualifiantes » le couple divin nordique d'*Odhin* et de *Tyr*. La première guerre de Rome, contre les Sabins, est comme la guerre entre les Ases et les Vanes une « guerre de fondation » (p. 14). Schéma préfiguré dès l'arrivée d'Enée dans le Latium (18).

4. **Edda et sagas.** — Parallèle à la guerre sabine, la guerre entre Ases et Vanes oppose les deux premières fonctions à la

(16) *Religion och Bibel*, VI, 1947, p. 27-39 (traduit en partie par G. DUMÉZIL, *Jupiter, Mars, Quirinus*, IV, p. 37-53).

(17) G. DUMÉZIL, *Mythe et Épopée*, I, 1968, troisième partie ; *Romans de Scythie et d'alentour*, 1978.

(18) G. DUMÉZIL, *Mythe et Épopée*, I, deuxième partie.

troisième en une suite de combats indécis, jusqu'à ce qu'une paix définitive les réunisse en une communauté divine trifonctionnelle (19).

Le schéma trifonctionnel apparaît également dans les sagas, notamment dans un épisode de la *saga de Hrólfr Kraki* (20).

5. *Epopée et légende grecques* (21). — S'il n'a pas été possible, en dépit de plusieurs tentatives, d'appliquer le schéma trifonctionnel à l'ensemble de l'*Illiade*, on en trouve l'attestation dans la structure de la décoration du bouclier d'Achille telle que l'a analysée Yoshida : on y trouve successivement une noce et un procès (première fonction), une guerre (deuxième fonction), trois scènes agricoles, une scène d'élevage et une fête paysanne : les divers aspects de la troisième fonction. Trifonctionnelle est la légende du Jugement de Pâris, cause lointaine de la guerre de Troie : les trois déesses entre lesquelles il doit choisir incarnent les trois fonctions ; optant pour *Aphrodite* qui incarne la troisième fonction, Pâris fait le mauvais choix qui conduira son peuple au désastre. Et l'histoire légendaire des premiers rois d'Orchomène est bâtie sur le même modèle que celle des premiers rois de Rome.

6. *Les bylines*. — La littérature épique russe des bylines présente au moins une triade fonctionnelle, celle que forment *Volx*, « à la fois chamane et prince guerrier » (22), *Svatogor* le géant « auquel personne n'est capable de se mesurer par la force » et « *Mikula* le prodigieux laboureur » (23). La *chronique de Nestor* fait se succéder cinq princes qui incarnent les trois fonctions, sous leurs deux aspects pour les deux premières (24).

VI. — Le crépuscule des dieux

Renan a évoqué « le linceul de pourpre où dorment les dieux morts » ; belle formule, mais qui traduit une des illusions les plus tenaces de l'humanisme classique, peu enclin à concevoir le changement. On dit aussi que le grec et le latin sont des

« langues mortes » ; pourtant elles survivent dans les langues romanes et néo-helléniques. Il en va en partie de même pour les dieux du paganisme : changés d'abord en héros de légende ou d'histoire, comme on vient de le voir, puis en génies familiers, en personnages de contes enfantins, parfois en démons, ils continuent à vivre obscurément, mais intensément. L'homologue germanique de Varuna et de Jupiter, Wotan, le « chasseur noir » de la Mesnie Hellequin ou chasse fantastique poursuit sa carrière, méconnaissable, sous l'habit d'Arlequin. D'autres sont devenus des saints, comme ce tueur de dragons que prolonge saint Michel. On s'est même demandé si le modèle des triades fonctionnelles indo-européennes n'a pas contribué à substituer une trinité au dieu unique du judaïsme. Et, malgré les interdits et les persécutions, les anciens cultes se sont maintenus ou ont resurgi : sous la fête chrétienne qui lui a été substituée survit l'antique célébration du solstice d'hiver, et les feux de la Saint-Jean fêtent le solstice d'été.

(19) G. DUMÉZIL, *Les dieux des Germains*, 1959, chap. 1.

(20) L. GERSCHÉL, *Hommages à G. Dumézil*, p. 104-116.

(21) G. DUMÉZIL, *Mythe et Epopée*, I, p. 496, n. 1 (bibl.).

(22) G. DUMÉZIL, *Mythe et Epopée*, I, p. 625.

(23) Titre d'un article d'A. Mazon, *RES*, XI, 1931, p. 149-170.

(24) R. L. FISHER, Jr., *Myth and Law*, p. 147.

CHAPITRE IV

LES INSTITUTIONS

I. — L'héritage juridique indo-européen

L'existence d'un *droit indo-européen* peut aujourd'hui passer pour certaine : droit non écrit, certes, mais véhiculé par des formules traditionnelles et articulé selon des schémas fixes, au premier rang desquels figure le schéma trifonctionnel. Et nous avons vu que l'un des deux principaux dieux souverains est un dieu juriste, *Mitra* chez les Aryens, **Tiwaz* (*Tyr*) chez les Germains, le *Dagda* en Irlande et *Fidēs* à Rome.

A) *Formules juridiques*. — La procédure de l'exclusion mentionnée p. 58 nous a révélé à la fois l'existence d'une formule, celle par laquelle l'exclu est assimilé à un loup, et un mécanisme linguistique typique de la langue du droit, consistant à remplacer un verbe *faire* par un verbe *dire* : dans le domaine du droit, « dire, c'est faire » en bien des cas. Le nom latin du « juge » a été obtenu par le jeu de ce mécanisme : à partir d'un **yews dheH₁*- « conférer le **yews* » (« principe de bon fonctionnement ») (av. *yaož-dā* « mettre en état ») on a formé un **yews-deyk*- « mettre en état par la parole » (et rendre ainsi *jūstus*). C. Watkins a mis en lumière (1) la concor-

(1) *Indo-European and Indo-Europeans*, p. 328-334.

dance entre l'emploi du verbe latin *sarcīre* et celui du verbe hittite *šark-* au sens de « faire restitution », ce qui l'a conduit à attribuer à la communauté indo-européenne la notion de *noxalité*. Comme en matière juridique formuler, c'est agir, la reconstruction d'une formule implique l'existence d'une procédure correspondante.

B) *Schémas de la pensée juridique*. — Plusieurs exemples montrent que le cadre trifonctionnel a fourni un schéma à la réflexion juridique des Indo-Européens. Le mariage présente trois formes qui correspondent aux trois fonctions, l'une religieuse (le mariage par *confarreatio* des Romains), une autre par « libre choix » (le *svayanvara* indien, dont l'*usus* romain est un autre reflet), une troisième par achat (la *coemptio* romaine) ; de même, il existe à Rome trois façons de tester : testament *calatis comitiis* en présence du grand pontife ; testament *in procinctu* devant le front des troupes ; testament *per aes et libram* simulant une vente de l'héritage. Il existe aussi trois procédures d'affranchissement, articulées conformément au même schéma trifonctionnel (2). D'autres schémas, particuliers ou généraux, peuvent être restitués. Ainsi la différence entre deux types de vol, le *furtum manifestum* et le *furtum nec manifestum*, qui se retrouve dans le monde aryen : védique *stená-* : *tāyú-*, avestique *hazahā-* : *tayu-*, respectivement « celui qui vole ouvertement, brigand » : « celui qui vole en secret ». Ces schémas, ces formules sont les premières « sources du droit » puisqu'il n'existe pas de pouvoir législatif. Le droit n'est pas censé évoluer : c'est une institution (véd. *dhāman-*, grec *θέμις*, dont la racine i.-e. **dheH₁*- se

(2) L. Gerschel chez G. DUMÉZIL, *Mariages indo-européens*, p. 22 et suiv.

retrouve dans le nom des *fétiaux* romains) d'origine divine et non une création humaine ; éternelle (le *dharma*- indien est qualifié de *sanātama*-) et immuable dans sa forme comme dans son contenu. Car en matière juridique aussi on observe un primat de la forme qui se manifeste également dans la procédure, fixée comme un rite religieux. C'est qu'ici aussi forme et contenu sont indissociables, et ne sont pas distingués : un « jugement droit » est une formulation pertinente, comme doit l'être une formule poétique :

Le roi Lugaid Mac Con rendit un jugement contre un homme dont le mouton avait brouté la guède de la reine. Lugaid décida la confiscation du mouton et le côté de la maison dans laquelle il se trouvait s'écroula au bas de la colline. « Non, dit Cormac, la tonte du mouton suffira à compenser le pacage de la guède, car tous deux repousseront. » La maison cessa alors de s'écrouler. « Voilà le vrai jugement, dirent-ils tous, et c'est le fils d'un vrai prince qui l'a rendu » (3).

Jugement droit en effet qui, telle une formule « bien ajustée » (p. 20), repose sur une rigoureuse proportionnalité et qui, comme elle, possède pour cette raison la puissance magique de la vérité. Un tel jugement montre que son auteur, comme l'*artāvan* aryen, « a la vérité en lui ».

II. — Droit et religion

Ce serait un anachronisme de voir dans le droit la contrepartie « laïque » de la religion ; *Mitra*-Contrat n'est pas moins « religieux » que *Varuṇa*-Serment. Mais, selon une formule brahmanique fréquente, *Mitra* est le jour, *Varuṇa* la nuit : le droit est la face « diurne », nous dirions aujourd'hui rationnelle, des rapports dont la religion présente la face « nocturne », mystérieuse. On ne considérera

(3) M. DILLON, N. K. CHADWICK, C. J. GUYONVARCH, *Les royaumes celtiques*, p. 87.

pas non plus les institutions juridiques comme un reflet pur et simple de la religion : nous avons vu que dans une large mesure les conceptions religieuses reflètent sinon des institutions, au moins des schémas politiques. Il est donc plus juste de dire que droit et religion sont indissociablement liés sans essayer de subordonner l'un à l'autre. Les notions fondamentales comme la famille, les idéaux et les valeurs, les schémas de pensée comme la tripartition fonctionnelle forment la base commune du droit et de la religion qui en sont deux expressions complémentaires. « Voilà pourquoi, conclut Fustel de Coulanges, les mêmes hommes étaient pontifes et juriconsultes ; droit et religion ne faisaient qu'un » (4). C'est aussi pour cette raison que pour le droit comme pour le culte (p. 76) il ne faut pas opérer avec une dualité « public » : « privé », mais distinguer ce qui relève de chacun des quatre cercles de l'appartenance politique. Entre ces quatre « droits », il n'y a que des différences quantitatives : plus on s'éloigne de la cellule familiale (**dom*-), moins on trouve d'institutions. Il n'y a pas de différence de nature : le roi est le « père du peuple », le représentant de l'ancêtre éponyme, comme le chef de famille est le père ou le grand-père des membres qui la composent.

III. — Le droit de la lignée

Il est fondé sur la conception *trustee* définie p. 32 et sur la patrilinearité : l'entité de base n'est pas l'individu, mais la lignée, filiation par les hommes.

A) Le caractère patrilineaire de la filiation chez les Indo-Européens est attesté par l'ensemble des

(4) *La cité antique*, p. 219.

témoignages historiques. Le vocabulaire de la parenté confirme ces témoignages pour l'époque commune : les termes indiquant la parenté par les hommes sont superposables et anciens ; la plupart de ceux qui indiquent une parenté par les femmes ne le sont pas. Les quelques traces de filiation matrilineaire qu'on rencontre çà et là sont attribuables à des influences extérieures. La patrilinéarité est illustrée par l'homologie entre la *semence* humaine (d'où son nom) et la semence végétale, et par l'assimilation de la femme au champ. Dans les *Euménides* d'Eschyle, v. 606 et suiv., Apollon l'utilise comme argument pour nier toute parenté physique entre le fils et sa mère ; son argumentation fait écho à la théorie indienne du *bija*- (semence) et du *kṣētra*- (champ).

B) *Lien du sang et lien religieux.* — Fustel de Coulanges a soutenu que la filiation ne repose pas sur le lien du sang, mais sur le lien religieux : le bâtard du père n'appartient pas à la lignée, le fils émancipé cesse d'y appartenir, le fils adoptif y entre de plein droit. Pourtant, un enfant supposé, même né au foyer paternel et initié par son père putatif au culte familial, ne peut le célébrer valablement. C'est donc que le lien religieux n'est pas suffisant à lui seul. La supposition d'enfant est un désastre pour la lignée, dont le culte se trouve interrompu à l'insu du père de famille. Quant à l'adoption, ce n'est qu'un substitut de la procréation ; « adopter, explique Cicéron (*Pro domo*, 13.14), c'est demander à la religion et à la loi ce qu'on n'a pu obtenir de la nature ». Le vrai fils est celui qu'une formule traditionnelle, sur laquelle on a beaucoup (5) écrit, nomme « *le fils du genou* », c'est-à-dire celui qui réunit le lien du

(5) En dernier lieu, P. THIEME, *KZ*, 66, 1939, p. 130-144.

sang et le lien religieux. Ici encore, la religion consacre plutôt qu'elle ne fonde une institution de nature politique : le « père », chef et représentant de la famille (**dēms-pōti-*), est à la fois le chef religieux et le procréateur. De ces principes découlent directement les institutions de la lignée.

C) *Les institutions de la lignée.* — La première conséquence de ces principes est l'impérieuse nécessité de procréer des fils légitimes ; d'où les dispositions législatives tendant à favoriser la fécondité, à interdire le célibat, et à prévenir la supposition d'enfant. Une seconde série de conséquences réside dans les règles de l'héritage : celui-ci réunit de façon indissociable la fonction de chef de famille, l'obligation d'assurer et de perpétuer le culte familial, la transmission du bien familial indivisible et inaliénable, celle des relations d'amitié, d'hospitalité, d'inimitié du disparu, et surtout de sa « gloire » (**klēvos-*). Toutes ces dispositions découlent directement, on le voit, de la conception de la lignée ; d'autres découlent du principe de patrilinéarité. En vertu de ce principe, l'héritier est, à défaut de fils, le plus proche parent par les hommes ou *agnat* ; c'est que les parents par les femmes ou *cognats* n'appartiennent pas à la lignée. Ils ne célèbrent pas le culte des mêmes ancêtres ; ils ne sont pas issus de la même « semence ». En se mariant, la femme abandonne le culte familial de son père pour adopter celui de son mari. Elle change de lignée en même temps que de culte ; elle rompt tout lien juridique et religieux avec sa famille d'origine.

IV. — Le droit des quatre cercles

1. *Les institutions de la famille et de la tribu.* — La famille (**dom-*) est la forme transitoire de la

lignée éternelle ; le droit de la famille repose tout entier sur cette base.

Si le chef de famille a une autorité totale et incontrôlée sur les siens, c'est parce qu'il est le représentant (**pôti-*) légitime d'une entité éternelle, la lignée, sur laquelle les divers pouvoirs extérieurs temporels n'ont par nature aucune autorité. Ses pouvoirs lui permettent de contrôler efficacement la continuité de la lignée sur tous les plans, en s'assurant de la fidélité de son épouse, en veillant à l'éducation de ses enfants, en particulier des fils qui lui succéderont et qui maintiendront, s'ils ont été bien éduqués, les cultes, les traditions et l'honneur de la lignée. Mais s'il peut émanciper son fils ou même le vendre en esclavage, le père de famille ne peut aliéner une part du bien familial. Son fils lui appartient, mais le bien familial appartient à la lignée ; il n'en est que le gestionnaire. La solidarité de la famille en matière pénale est une autre conséquence de ce même principe. Le chef de famille est, à l'intérieur de sa famille, le seul juge ; vis-à-vis de l'extérieur, c'en est le seul représentant. Lui seul répond des actes commis par un membre de sa famille ; lui seul peut exercer la vengeance, demander compensation (le « prix du sang »), ester en justice. Les dispositions concrètes varient d'un peuple à l'autre et changent avec le temps ; mais dans l'ensemble la famille indo-européenne est la famille du grand-père ou, comme la *derbfhine* irlandaise, celle de l'arrière-grand-père. La « grande famille » (*zadruga*) slave rassemble autour de son « foyer » tous les descendants d'un même ancêtre qui vivent dans le village sous l'autorité d'un chef, désigné par son prédécesseur ou élu. La famille arménienne traditionnelle a une organisation semblable. Au-delà de l'arrière-grand-père, la « grande famille » se dissocie et les liens de culte se distendent avec l'éloignement géographique : « On doit offrir l'eau et le gâteau funéraire à trois (générations d'ancêtres) ; la quatrième les offre ; la cinquième n'a pas de lien avec eux » : telle est la règle selon les *lois de Manou*, IX, 186. Pour le commun des hommes, le souvenir ne remonte pas au-delà ; mais pour quelques familles dont les ancêtres se sont acquis la « gloire impérissable », plus longue est la mémoire : celle de la *gens* romaine *Julia* remonte, par-delà le héros éponyme Romulus et le premier fondateur Enée, à la déesse Vénus. La *gens* romaine est par nature patricienne. De même, le γένος grec est une institution aristocratique, dont le parti démocrate cherchera constamment à réduire l'importance.

2. Les institutions du clan ou village. — Ce sont les plus mal connues : si, comme on l'a supposé p. 49, il s'agit d'une communauté locale réunissant plusieurs familles non apparentées, les institutions qui le régissent sont d'une nature toute différente et concernent essentiellement le régime foncier. En cette matière, on ne peut faire que des hypothèses liées à celle d'un habitat sédentaire.

Le modèle le plus vraisemblable est celui qu'a proposé L. R. Palmer (6), celui d'une division entre terres « communes » attribuées pour une période déterminée aux membres du clan nommé, selon les dialectes, **woyk-*, **dāmo-* ou **koymo-* et terres privées, biens héréditaires indivisibles et inaliénables d'une lignée noble (germanique **aþala-*, **ōþala-*). On peut supposer que cette unité groupait des familles (**dom-*) d'hommes libres (véd. *vaiśya-*, v. isl. *karl*) sous l'autorité d'un **woyk-poti-* seigneur du village (lit. *višpats*), appartenant à la classe des nobles (véd. *kṣatriya-*, v. isl. *jarl*) : pour cette classe, il n'y aurait donc pas d'unité intermédiaire entre la famille et la tribu ou *gens*. C'est pourquoi le terme **woyk-* appartient à la fois aux deux systèmes (d'où la dénomination *vaiśya-* « villageois » des membres de la troisième caste en Inde) ; c'est à la fois un cercle d'appartenance et une classe fonctionnelle.

3. Les institutions de la nation. — L'existence d'un roi, **rēg-*, « incarnation de la rectitude » est, on l'a vu (p. 58), incontestable, mais il n'est pas possible de le situer avec certitude par rapport aux quatre cercles. Certains peuples donnent le titre de roi à de modestes seigneurs de village (**woyk-poti-*) comme le *rí* irlandais ou le βασιλεύς homérique ; d'autres le réservent au « chef de l'état » comme les Hittites ou au prêtre du culte national comme la Rome républicaine. Chez les Aryens, le roi paraît avoir été initialement le chef du quatrième cercle la *dahyu* iranienne, l'*arí* védique : le roi védique est dit « roi des *vís-* » ou « roi des *jána-* » (au pluriel).

(6) *Achaean and Indo-Europeans*, 1935.

Ultérieurement, le souverain achéménide sera dit « roi des rois » ou « roi des *dahyu* » ; le simple roi est donc le chef de la *dahyu*. Mais on doit supposer une hiérarchie entre les rois : le *samrāj*- védique « roi de l'ensemble » est sûrement supérieur au simple *rāj*. Il semble que le roi ait été élu par les chefs des grandes familles et peut-être au sein d'une famille particulière. Le roi védique est l'élu des clans (*viś*-) ; l'ancienne monarchie germanique était élective et, avant que Telepinuš ne fixe les règles de la succession, la monarchie hittite l'était aussi. L'Irlande conserve le souvenir d'un procédé divinatoire destiné à désigner le futur roi. La position de ces rois élus est en général faible : rois-fétiches que l'on destitue ou que l'on met à mort quand la chance les abandonne, ou dès qu'ils prétendent gouverner. « Qui t'a fait roi ? », lui rappellent les féodaux qui l'ont élu, quand il veut leur imposer son autorité ; car ils entendent rester maîtres absolus chez eux. Les rois indo-européens ont constamment cherché à renforcer leur pouvoir, à asseoir leur situation, à assurer leur succession. Plusieurs ont rêvé d'une monarchie absolue comme il en existait dans tout l'Orient ; quelques-uns sont parvenus à l'imposer, mais en général pour peu de temps, car elle était en contradiction totale avec les traditions et l'état d'esprit de la nation. Les affaires communes, qui se réduisent à la célébration du culte national, aux guerres extérieures et aux litiges entre deux tribus, sont réglées conjointement, semble-t-il, par le roi et par un conseil de la noblesse dont le *pankuš* hittite, le sénat romain et la βουλή grecque sont les représentants à l'époque historique. Ce conseil applique les lois (**lég*-), mais ne les modifie pas, n'en vote pas de nouvelles : les lois sont censées éternelles et immuables.

CHAPITRE V

LA GUERRE

1. Armée de métier ou nation armée ? — Plusieurs auteurs ont retenu pour l'époque commune le modèle classique du paysan-soldat romain qui lâche la charrue pour prendre l'épée, ou de l'hoplite grec dont les idéaux, les règles d'action, le comportement sont identiques à ceux du citoyen qu'il est en temps de paix, et qu'il reste en temps de guerre : l'armée grecque a ses assemblées délibérantes ; à Rome, les comices centuriates sont l'assemblée des soldats groupés en centuries. Les unités militaires recouvrent les unités ethniques, les quatre cercles et leurs prolongements historiques : « Groupe les hommes », recommande Nestor à Agamemnon, « par pays et par clan, pour que le clan serve d'appui au clan, le pays au pays » (1). Telle est aussi la base de l'organisation militaire des Germains : « Ce n'est ni le hasard, ni un fortuit assemblage qui constitue l'escadron ou le coin, mais les familles et les parentés » (2). Et le *dux* germanique choisi, dit Tacite, en raison de sa valeur alors que le roi l'est en raison de sa noblesse, est l'homologue du « chef d'armée » (λαῖφαγετᾶς) mycénien. La *Germanie* de Tacite nous donne l'image d'une « nation armée », où « affaires publiques ou affaires privées, ils ne font rien sans être en armes » (3). Comme l'hoplite grec reste un

(1) *Iliade*, 2, v. 262-263 trad. P. MAZON.

(2) 7.3, trad. J. PERRET.

(3) 13.1, trad. J. PERRET.

citoyen en temps de guerre, le Germain reste un soldat en temps de paix. A l'opposé, la société aryenne comporte une caste guerrière, à la fois armée de métier (d'où son nom avestique de *raθaēstar-* « guerrier en char ») et aristocratie dirigeante (d'où son nom indien de *kṣatriya-* « homme du pouvoir »). Cette observation conduit à la solution du problème : il y a chez les Indo-Européens une aristocratie dont la guerre est l'occupation principale (4) ; cette aristocratie a profondément marqué les régimes politiques qui lui ont succédé. Si la Germanie ancienne donne l'image d'une « nation armée », c'est parce que, pour Tacite au moins, elle se réduit à son aristocratie guerrière ; de même en Gaule, au témoignage de César, la masse des producteurs qu'il nomme la plèbe ne compte pour rien dans la vie politique. En Grèce, l'armée s'identifie à la cité, mais la cité ne s'identifie pas à l'ensemble de la population : nombre de citoyens sont oisifs, nombre de producteurs sont des non-citoyens. L'écart est donc moindre qu'il ne paraît entre les deux types d'organisation militaire, si on les considère à leurs débuts : la guerre est initialement l'affaire d'un nombre limité de « spécialistes » qui n'ont pas d'autre occupation professionnelle ; d'une armée de métier, ou plutôt d'une « armée de naissance ». Mais comme cette aristocratie guerrière représente l'élément constitutif des cités, des états de l'époque historique, on peut aussi bien parler de « nation armée ».

2. La conception de la guerre. — Dans la vie de la société indo-européenne, la guerre est un état normal ; c'est l'occupation habituelle de l'aristo-

(4) Elle s'exprime dans l'épithète traditionnelle **Hn̥-gh̥wén-* « tueur d'hommes », SCHMITT, *Dichtung*, § 215.

cratie. La saison guerrière commence au printemps et ne s'achève qu'avec la belle saison, à moins qu'une trêve ou une paix n'intervienne ; mais l'état de paix n'est jamais de longue durée. On fait la guerre pour des raisons diverses : conquérir de nouveaux territoires (le « large espace », l'« espace pour vivre » du *Véda*) ; défendre le sol natal, comme les Gaulois de Vercingétorix ; venger une offense, comme les Achéens à Troie ; maintenir les vassaux dans le devoir, comme les rois hittites ; réprimer des révoltes, comme les Achéménides. Mais surtout pour conquérir des biens : les expéditions viking n'ont pas d'autre but. Chantée par les poètes, la victoire confère au guerrier la « gloire impérissable ». Outre la guerre extérieure contre les « barbares », on fait souvent aussi la guerre entre soi : guerres entre tribus chez les Celtes, guerres entre les cités grecques pour l'hégémonie, guerres entre clans aryens. Même quand se constituent les états, il arrive que des tribus mènent des guerres « privées », parfois au bénéfice de l'état, comme à Rome la *gens Fabia*. Intérieure ou extérieure, et quels que soient ses causes et ses buts, la guerre est avant tout un jeu dont les dieux sont les arbitres. Comme l'hymne et le sacrifice, comme la procédure juridique, la guerre se fait *dans les formes* : on la déclare solennellement, selon un rituel qui a pour but de prendre les dieux à témoin de son bon droit et d'attirer leur colère sur l'adversaire. Les dieux de celui-ci sont « évoqués », c'est-à-dire priés de changer de camp (5). La conduite de la guerre est soumise à des règles bien définies : la victoire consiste à « enfoncer la résistance » (véd. *vṛtrāṇ tṛ-*) non à détruire l'adversaire. La décision peut donc être obtenue en une seule

(5) G. Dumézil, *La religion romaine archaïque*, p. 425-431.

bataille, dont l'emplacement peut même avoir été choisi d'un commun accord et qui parfois se limite à un nombre déterminé de champions, comme les Horaces et les Curiaces, ou à un combat entre les chefs. On refuse le combat quand les présages sont défavorables ; quand la bataille tourne mal, la fuite n'a rien de déshonorant, puisqu'elle revient à reconnaître que les dieux sont contraires. L'ennemi vaincu est épargné s'il se rend ; une curieuse pratique symbolique l'assimile au bétail (6). Le vaincu reconnaît dans sa défaite le jugement des dieux ; le vainqueur n'aura donc pas à craindre de rébellion. On est aux antipodes de la guerre d'extermination, telle que d'autres la pratiquaient. C'est pourquoi les peuples indo-européens ont taxé de perfidie ceux qui ignoraient ou refusaient ce code guerrier : la destruction de Carthage est le châtement de sa *fides Punica*.

3. La bataille. — Ici comme ailleurs, nous sommes beaucoup mieux renseignés sur les conceptions que sur les réalités.

A) *Tactique et armement*. — Les poètes retiennent surtout l'exploit individuel qui élève le héros au-dessus du commun et lui assure la « gloire immortelle ». C'est pourquoi les récits de batailles se ramènent pour l'essentiel à une suite de duels avec parfois l'affrontement d'un héros à une masse d'ennemis auxquels il barre la route ou qu'il massacre. Pour réaliser de tels exploits, le héros doit tout d'abord disposer de la faveur des dieux qui mettent en lui la « fureur » guerrière, exaltation du **ménos*, qui décuple la force physique. Pour atteindre cet état de transe, le charisme guerrier que donne la naissance doit être renforcé et cultivé par une initiation

(6) H. SCHARFE, *JIES*, 6, 1978, p. 211 et suiv.

dont nous entrevoyons quelques aspects : les jeunes nobles pouvaient entrer dans des sociétés secrètes pratiquant une initiation guerrière comportant des cérémonies avec instruments sonores, masques et mannequins, et pratiquant même parfois la lycanthropie : on signale çà et là des sociétés de loups-garous ; le monde nordique en a l'équivalent avec ses guerriers à peau d'ours, les *berserkir*. Ces guerriers acquièrent la férocité de l'animal auquel ils s'identifient dans l'état de transe ; dépourvus d'armes défensives, ils se comportent dans la bataille non comme des soldats, mais comme des bêtes sauvages. Il semble toutefois que cette forme spectaculaire de la fonction guerrière n'a tenu qu'une place restreinte : brefs assauts, coups de main, embuscades, et toutes actions exigeant promptitude, agilité et bonne vue — qualités traditionnelles du guerrier d'élite (7). Mais les exploits individuels des héros n'ont jamais suffi à assurer la victoire, et une concordance formulaire semble conserver le souvenir d'une pratique de la « ligne de bataille » où les combattants sont, comme dans la phalange, au coude à coude (8). C'est aussi un témoignage formulaire (9) qui atteste l'emploi militaire du cheval, **ekwo-wiro-*, composé désignant la « charrerie » (on sait par ailleurs que la cavalerie est récente). Plusieurs formules rappellent la qualité première du cheval, sa rapidité (10). On imagine aisément l'avantage qu'a pu donner le cheval face à des adversaires qui ne l'utilisaient pas : la mobilité qu'il donne permet d'opérer par surprise, de concentrer rapidement des troupes en un point donné et ainsi, conformément à

(7) G. DUMÉZIL, *Heur et malheur du guerrier*, *passim*.

(8) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 245-250, cite ce rapprochement, mais ne le retient pas.

(9) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 442.

(10) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 501.

l'idéal héroïque, vaincre un ennemi supérieur en nombre. Mais on ne peut déterminer si, comme les Indiens et les Iraniens, ils combattaient en char ou si, comme les guerriers homériques, ils n'utilisaient le char que pour se déplacer. On ne peut pas davantage se prononcer avec certitude sur l'armement utilisé : probablement épées, haches et piques, tenues ou lancées. Une formule poétique fixe l'image de l'archer qui s'apprête à tirer « flèche en main » (11)

B) *La troisième fonction dans la bataille.* — Le récit irlandais de la seconde bataille de Mag Tured montre que la bataille mobilise la troisième fonction : le forgeron, l'artisan, le charpentier fournissent les armes et les réparent ; le médecin soigne les blessés, les échantons servent à boire aux combattants. Dans la mythologie, G. Dumézil a observé que c'est auprès des divinités de la troisième fonction que le dieu guerrier va refaire ses forces après l'épreuve (12) : traduction mythique de cet ensemble de faits.

C) *La première fonction dans la bataille.* — Arbitrée par les dieux, la bataille concerne aussi la première fonction : dans la seconde bataille de Mag Tured interviennent aussi les sorciers qui ôtent aux ennemis une part de leur vigueur, les druides qui leur jettent des nuages de feu, le poète qui leur lance des satires et des incantations, etc. Il arrive même que la première fonction prenne une part active à la bataille, où elle apporte la contribution du facteur irrationnel (nous dirions aujourd'hui psychologique) qui peut emporter la décision. Les anciens ont bien compris l'importance de l'intimidation. Ainsi les *Harii* germaniques se donnent

(11) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 357-358.

(12) *Heur et malheur du guerrier*, p. 47.

l'aspect effrayant d'une « armée de lémures » (« boucliers noirs, corps peints ») parce que, conclut Tacite (*Germanie*, 43), « en toute bataille, les premiers vaincus sont les yeux ». Nombre de témoignages et plusieurs concordances formulaires attestent la pratique de mimiques destinées à impressionner l'adversaire. Horatius Cocles le borgne fascine l'ennemi par le regard terrifiant de son œil unique ; et Mucius Scaevola le manchot, comme son homologue nordique le dieu Tyr, pratique ce que nous nommons intoxication et désinformation. L'histoire du Borgne et du Manchot montre, dit G. Dumézil, « avec quels moyens, signes, avantages et risques particuliers opèrent le magicien et le juriste quand ils se substituent dans son office au fort, au guerrier que des circonstances exceptionnelles, des ennemis particulièrement redoutables y rendent insuffisant » (13). Cette participation de la première fonction à la guerre rend compte des « glissements fonctionnels observés pour plusieurs dieux comme le Mithra avestique et pour les dieux nordiques Tyr et Odhin (p. 82). Odhin est le dieu des *berserkir* et son homologue allemand Wotan le « chasseur noir » conduit la chasse fantastique, vestige mythique des mascarades rituelles des confréries secrètes de jeunes guerriers. Toutes ces pratiques comportent un risque important : le groupe de Druides et de femmes qui tentent d'impressionner les Romains avec leurs torches et leurs malédictions en font l'expérience (14) ; mais, quand elles réussissent, ces pratiques réalisent pleinement l'idéal héroïque de triompher seul ou avec peu d'hommes d'un adversaire supérieur en nombre : preuve manifeste de la valeur du héros et de la faveur des dieux.

(13) *Heur et malheur du guerrier*, p. 49.

(14) F. LE ROUX, C. J. GUYONVARD, *Les Druides*, p. 29.

PRODUCTION ET REPRODUCTION

Fonction souveraine et fonction guerrière appartiennent au monde de la qualité, puisqu'elles reposent sur un petit nombre d'hommes d'élite, les **néres*. Avec la troisième fonction, qui englobe production, reproduction, santé, bien-être, on aborde le domaine de la quantité : elle concerne la masse des **wīró* « hommes du commun » et l'abondance des biens matériels. La notion de quantité s'exprime en indo-européen par **reH₁t-*, qui ne désigne pas uniquement la « richesse », mais plus généralement le « nombre » (c'est un dérivé de **reH₁-* « dénombrer », « compter », latin *rēri*) ; l'expression védique *rayi- virāvāt* signifie « le grand nombre des hommes-du-commun ». Comme l'a montré C. Watkins (1) à partir d'une formule hittite, les Indo-Européens répartissaient ce domaine complexe en une série de groupes binaires dont le premier est la célèbre formule **wīro- péku-* « hommes (du commun) et bétail », désignant l'ensemble des biens. A son tour, le bétail, représenté dans cette formule par **péku-*, se subdivise en « gros bétail » (chevaux, bovins) et « petit bétail » (ovins et caprins). Cette classification héritée trace le plan du chapitre.

1. Le grand nombre des hommes. — A) *La fécondité*. — Nous avons vu à plusieurs reprises quelle place tient la descendance dans les préoccupations des Indo-Européens : garantie de survie, support de la gloire posthume, c'est aussi en ce monde la base de la puissance et l'assurance d'une vieillesse honorée et à l'abri du besoin. D'où les vœux et les prières pour une nombreuse descendance. C'est aussi une nécessité pour le groupe, d'où les dispositions tendant à favoriser la fécondité, à dissuader du célibat, à réprimer l'avortement et l'homosexualité.

(1) *Helhillsch und Indogermanisch*, hsg. von E. NEU u. W. MEID, p. 269-287.

B) *La santé*. — La santé constitue une préoccupation importante : les représentants divins de la troisième fonction dans le panthéon védique sont des jumeaux médecins, les *Ásvin*. Et l'une des provinces du « troisième souverain » représenté en Inde par *Aryaman* est l'assainissement. On souhaite longue vie (« cent hivers ») et intégrité physique ; de ces deux souhaits, la réforme zoroastrienne a tiré les deux Entités qui dans le système nouveau tiennent la place des *Ásvin* : *Haurvatāt* « Intégrité » et *Amərətāt* « Non-mortalité ». E. Benveniste a montré (2) qu'il existait chez les Indo-Européens une véritable *doctrine médicale*, qui s'articulait, comme tant d'autres conceptions, sur le schéma trifonctionnel : on distinguait une médecine des eaux et des plantes, une médecine du couteau et une médecine de la formule, considérée comme la forme la plus noble, puisque c'est celle qui relève de la première fonction. Il s'agit sans doute des *charmes*, dont nous avons de nombreux exemples à date historique, et dont certains présentent des concordances formulaires remontant à l'époque commune. Mais il s'agit aussi des formules techniques de l'art médical que le futur médecin devait apprendre par cœur, comme dans la médecine indienne traditionnelle. Car la pratique médicale indo-européenne, désignée par la racine **med-* « mesurer », « prendre des mesures appropriées », ne se limitait pas à des incantations et à des pratiques magiques. Pour le médecin comme pour le gouvernant (dont la racine **med-* dénote aussi l'activité), comme pour le juriste, comme pour le poète, il s'agit de trouver la formule « juste », « appropriée ». Comme il s'agit de

(2) *RHR*, 130, 1945, p. 5-12 ; idée reprise, étendue et confirmée par J. PURVEL, *Indo-European and Indo-Europeans*, p. 369-382.

soigner l'être dans sa totalité indivisible mais qui se répartit, on l'a vu (p. 31) sur les trois fonctions, la médecine reflète l'articulation de l'objet auquel elle s'applique.

2. Les animaux domestiques et leur élevage. —

A) *Le porc*. — Dans l'ancienne Rome, rappelle Ovide, *Fastes*, 6, 169 et suiv., « c'est le porc qu'on appréciait, c'est d'un porc égorgé qu'on marquait les jours de fête » ; chez les Celtes aussi, le porc était l'animal domestique par excellence ; le « morceau du héros » (p. 18) était un jambon. Comme l'Inde védique ignore le porc domestique, on a cru que les Indo-Européens l'ignoraient aussi et que **sū-* ne désignait que le sanglier ; or, E. Benveniste a démontré que ce terme s'applique aussi au porc domestique, tandis que **porko* désigne le petit cochon (3). Comme il a été démontré depuis que ce terme lui aussi remonte à l'époque commune, il apparaît que les Indo-Européens ont pratiqué l'élevage du porc, ce qui s'accorde avec la place que tient dans leur lexique et dans leur culture le chêne, dont on reconstruit plusieurs noms ; l'un d'eux, **pérk-u-*, « l'arbre frappé (par la foudre) » est lié à un important mythe cosmogonique (p. 37).

B) *Le bovin*. — Le bovin, avec les produits qu'on en tire, lait, cuir et viande, et le travail qu'il fournit, tient aussi une place importante dans la vie des Indo-Européens. Plusieurs formules en témoignent, comme celle qui assimile le lien conjugal à un attelage de bœufs. L'élevage des bovins est une source de richesse ; la garde des troupeaux de bœufs et la razzia tiennent une grande place dans les occupations des guerriers.

(3) *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, chap. 1.

C) *Le cheval*. — Les Indo-Européens ont connu le cheval, qu'ils nomment **ékwo-* ; le composé formulaire **ékwo-wiro-* « hommes et chevaux » désignant la charrerie montre qu'il s'agit bien du cheval domestiqué. Le fait a son importance pour la localisation de leur habitat (4). Et si, comme il semble, le sens premier de la racine désignant la domestication, **demH-*₂, soit « contraindre » (hit-tite *damaš-*), on peut supposer qu'elle s'est appliquée d'abord au difficile dressage du cheval sauvage.

D) *Ovins et caprins*. — Le bétail à laine se nomme **péku-* ; en dépit des objections d'E. Benveniste, le rapprochement traditionnel avec la racine **pek-* doit être maintenu : c'est « l'animal auquel on arrache la laine » ; la toison se nomme « ce qu'on arrache » (**pék-e/os-*), la laine « ce qu'on tire » (**wlHnā-*). C'est seulement à partir de **wiro-pek-* « hommes, petit bétail, etc. » que **péku-* a pris le sens de « bétail » en général, puisque dans cette expression, il se trouve représenter non seulement les ovins et caprins, mais aussi le gros bétail. Par extension, ce terme a désigné la richesse en numéraire quand l'usage en est apparu ; mais il n'a jamais désigné les autres formes de la fortune mobilière.

E) *Le chien* (**kwen-*) est utilisé pour garder le bétail (**péku ser-*) (5).

F) L'élevage de la volaille n'a guère laissé de traces dans le vocabulaire ; le nom de l'oie, **ghans-*, et celui du canard, **anHt-*, s'appliquent d'abord à l'animal sauvage.

(4) Sur l'introduction du cheval domestique en Europe, voir S. BÖKÖNYI, *JIES*, 6, 1978, p. 17-76.

(5) R. SCHMITT, *Dichtung*, § 536.

G) On récoltait le miel des abeilles sauvages dans les arbres creux, à la fois pour le consommer tel quel et pour en tirer une boisson fermentée, l'hydromel, **médhu*.

3. L'agriculture. — On a longtemps cru que les Indo-Européens pratiquaient exclusivement l'élevage et ignoraient l'agriculture dont la terminologie semblait limitée aux langues d'Europe ; tel est en effet le cas pour plusieurs termes importants comme le verbe « labourer » **arH₃*- ; toutefois, la racine signifiant « semer » **seH₁*-, dont le sens initial est « enfoncer » (d'où : « semer grain à grain » et « planter »), se retrouve dans le nom indien de la « charrue », *śira*-, et dans celui du « sillon », *śītā*-. On ne doit donc plus dénier aux Indo-Européens la connaissance de l'agriculture. Mais sa pratique semble avoir été limitée. On ne peut déterminer les espèces qu'ils cultivaient ; le terme **yéwo*- paraît avoir la valeur générique de « céréales ». On reconstruit aussi des verbes signifiant « écraser le grain », « moudre », et le nom de la « meule ». Un seul nom d'arbre fruitier est attesté, mais seulement dans les langues de l'Europe du Nord et de l'Ouest. Viande et laitages devaient tenir une place prépondérante dans l'alimentation, mais les végétaux, grains et peut-être fruits, n'en étaient pas absents. Le sel était connu.

4. L'industrie. — Les Indo-Européens pratiquaient la poterie (6), désignée par la racine **dheygh*- (latin *ingere*), qu'ils décoraient par incision (**peyk*-) ; le travail des métaux précieux par martelage ; le travail à chaud du cuivre, dont le nom, **áyes*-, peut s'interpréter comme « ce qu'on chauffe ». On prati-

(6) Initialement sans utiliser de tour, d'où sa désignation par une racine qui signifie aussi « enduire », **dheygh*-.

quait le filage (**sneH₁*-) de la laine, le tissage (**webh*-) de la laine et du lin, au moyen d'un métier droit (**stéH₂mn*-), et la couture (**syū*-) (7). Le travail du bois est désigné par la racine **tek*^s- qui paraît avoir désigné initialement l'entrelacs, avant de s'appliquer ici à l'assemblage (en charpente et en menuiserie), là au tressage, puis au tissage (latin *texere*). Le bois sert à construire le char (**rótH₂o*- « ce qui a des roues » : par opposition au traîneau ?), le bateau (**nāw*-), armes et outils, et la maison.

5. L'habitat. — La pratique de l'agriculture et l'élevage du porc témoignent en faveur d'un habitat relativement sédentaire, ce qui concorde avec l'interprétation donnée ci-dessus du nom de la « famille » et de celui du « clan » (p. 49). On peut supposer que les constructions étaient en pieux de bois enfoncés en terre, d'où le nom latin du « mur » **moyro*-, de la racine **mey*- « enfoncer, fixer » ; les interstices étaient bouchés par un enduit de terre glaise, comme le rappelle le nom grec du « mur », *τείχος* tiré de la racine **dheygh*- (qui désigne aussi le travail du potier). On a vu que le nom du « clan » suggère un habitat groupé en « villages », enclos d'une palissade ; mais la ville est inconnue : l'ancêtre du nom grec de la « ville », **plH₁(i)*-, désigne un « château fort », un « fortin » édifié par un amoncellement (**plH₁*- « déverser ») de terre. Comparant la maison homérique à la maison islandaise, L. R. Palmer considère que plusieurs de ses particularités (notamment le *μέγαρον* creusé en terre) remontent à l'époque indo-européenne commune.

(7) Sur la question, voir E. J. W. BARBER, *JIES*, 3, 1975, p. 294-320.

CHAPITRE VII

L'HABITAT ORIGINEL DES INDO-EUROPÉENS

Avec ce chapitre, l'objet même de l'étude change : il ne s'agit plus de reconstruire, en utilisant les méthodes de la paléontologie linguistique, une culture virtuelle, hors de l'espace et du temps, mais d'identifier un peuple réel, qui a vécu en un temps et sur un espace à déterminer. Pour y parvenir, il faut allier les méthodes et les résultats de la préhistoire et de l'anthropologie physique à ceux de la linguistique. Deux types d'approche sont possibles pour réaliser cette collaboration : on peut partir de l'examen des divers sites préhistoriques et s'interroger sur la culture et la langue des populations correspondantes ; on peut aussi partir de la langue et de la culture reconstruites pour les situer dans l'espace et dans le temps. Deux démarches également nécessaires, mais présentant la même difficulté, qui est d'allier des disciplines dont les techniques, les méthodes et l'objet même diffèrent. Ce n'est pourtant pas une entreprise désespérée : on peut, par exemple, se demander quelle langue parlaient les hommes de La Tène (civilisation du second âge du fer) et répondre sans risque d'erreur qu'ils parlaient le celtique. Et si l'on cherche à situer le celtique au IV^e siècle avant notre ère, on peut affirmer sans crainte de se tromper qu'une partie au moins des locuteurs se situent à La Tène. Et l'on s'accorde à rattacher les Celtes laténiens à une civilisation du premier âge du fer, celle de Hallstatt (1). La mise en relation des langues, des ethnies et des sites préhistoriques n'est donc pas un problème insoluble, et moins encore un faux problème. Conformément à la démarche suivie jusqu'ici, on partira des données linguistiques pour poser trois questions fondamentales : Quand les Indo-Européens ont-ils formé une unité ? Où se situait leur communauté ? Qui étaient-ils ?

(1) V. KRUTA, *Les Celtes* (coll. « Que sais-je ? »), p. 63.

I. — Datation de la communauté indo-européenne

La paléontologie linguistique permet de situer dans le temps, ou plus exactement dans l'histoire des techniques la communauté indo-européenne. Deux termes, **akmen-* et **áyes-*, fournissent à cet égard des indications précises, si l'on prend en considération leur formation : **akmen-* qui désigne à la fois l'« enclume » et la « pierre » est le dérivé en **-men-* de la racine **ak-* « aigu », « acuité » ; ce substantif n'a pu être formé que dans une civilisation où l'enclume est « ce qui sert à aiguiser » et la pierre « ce qu'on aiguise » (2). Il s'agit nécessairement d'un stade ancien du néolithique, où l'aiguillage du métal n'est pas encore pratiqué, sinon la pierre n'aurait pas pu être désignée de cette façon. Le nom du « cuivre », puis du « bronze », **áyes-*, fixe le terme de la période commune. Dérivé en **-e/os-* (donc à valeur médio-passive) d'une racine **ay-* « allumer du feu », « chauffer », ce substantif désigne le cuivre comme « le métal qu'on travaille en chauffant » ; il renvoie donc à la seconde période de la métallurgie du cuivre, celle où le métal est chauffé, avant d'être martelé pour être durci. Il a pu continuer à désigner le cuivre chauffé jusqu'à la fusion, puis le bronze qui n'en diffère initialement que par ses additifs (arsenic, puis étain), et même le fer, dont la désignation est récente dans toutes les langues indo-européennes. S'il était établi que l'autre nom du « cuivre », **rowdho-*, était tiré de la racine **rewdh-* signifiant « rouge », on devrait voir dans **áyes-* une désignation du « bronze », que sa couleur différencie du cuivre. Mais c'est probablement un mot emprunté, qui n'indique rien de tel. On situera donc au cupro-

(2) *L'indo-européen*, p. 57.

lithique le stade terminal de la communauté, dont les débuts remontent au moins à une période ancienne du néolithique.

II. — Le centre de diffusion des Indo-Européens

Il reste donc à choisir parmi les différents sites cuprolithiques connus celui qui peut avoir constitué le centre de diffusion des Indo-Européens, c'est-à-dire leur dernier habitat commun.

1. Régions exclues. — Les données de la paléontologie linguistique permettent d'exclure toutes les régions au climat chaud, et en particulier les régions méditerranéennes dont la végétation caractéristique est totalement absente du lexique indo-européen. Les régions les plus septentrionales comme la Scandinavie et les plus orientales comme le nord de la Russie sont exclues par la « ligne du hêtre » (3). L'Europe occidentale n'a connu le cuivre que tardivement, et son cuivre provient d'Espagne, région exclue par son climat. Les données de la paléontologie linguistique sont souvent confirmées par les traditions ; les Védas et les Brāhmaṇas mentionnent l'invasion aryenne en Inde, et l'histoire mythique de l'Irlande connaît sept vagues d'envahisseurs. Il est toutefois impossible de se fier aveuglément à leur témoignage : la légende troyenne à Rome est tout aussi peu fondée que le mythe grec de l'autochtonie. Compte tenu de toutes ces observations, le choix se limite à l'Europe centrale et septentrionale (Scandinavie exclue) et au sud de la Russie.

(3) Sur cette question controversée, voir en dernier P. FRIEDRICH, *Proto-Indo-Europeans Trees*, p. 106 et suiv. ; *Indo-European and Indo-Europeans*, p. 22-23.

2. Les sites possibles. — A) *L'Europe centrale.* — Au V^e millénaire, une civilisation néolithique qui connaîtra bientôt le travail du cuivre (4) s'étend sur l'Europe centrale et les Balkans. Elle « se présente sous un aspect extraordinairement homogène sur les vastes territoires qui s'étendent de la vallée du Rhin à l'Ukraine occidentale ; on lui donne, d'après le décor favori de sa poterie, le nom de Rubané linéaire » (5). Pour la civilisation matérielle et l'écologie, ainsi que pour le caractère migrateur de sa population, cet ensemble de sites conviendrait bien à ce qu'on suppose des Indo-Européens ; de fait, plusieurs auteurs l'ont retenu, notamment P. Bosch Gimpera (6) :

« L'agrégation qui provoquera la formation des peuples indo-européens se manifeste dans les milieux néolithiques, probablement au V^e millénaire. Ce rôle fut peut-être joué par les groupes ethniques du centre de l'Europe. L'un d'eux fut celui de la Tchécoslovaquie et des régions voisines, où prit naissance la culture danubienne. »

Ce serait donc à la fois le berceau originel et le centre de dispersion. Mais l'égalitarisme social, que reflètent l'habitat et la sépulture, ainsi que l'absence de traits guerriers, les rapprochent des Danubiens de la « vieille Europe » balkanique visiblement non indo-européenne, ne serait-ce que par son culte d'une grande déesse mère.

B) *L'Europe septentrionale.* — La quasi-totalité des auteurs s'accordent pour reconnaître des Indo-Européens dans les pasteurs guerriers porteurs de la céramique cordée et des haches de combat, caractérisés en outre par leurs sépultures individuelles sous

(4) S. MILISAUSKAS, *European Prehistory*, p. 147.

(5) G. BAILLOUD, in A. LEROI-GOURHAN, *La préhistoire*, 1977, p. 178.

(6) *Les Indo-Européens*, 1961, p. 265.

un tumulus circulaire. On les voit s'étendre sur toute l'Europe du Nord, parallèlement aux porteurs du gobelet campaniforme, « du Rhin au cours supérieur de la Volga, et de la Finlande aux Alpes et aux Carpates » (7), à la fin du III^e millénaire. Mais c'est là une localisation beaucoup trop imprécise et une date trop tardive pour fournir le centre de dispersion recherché. Sur l'origine de cette civilisation, deux hypothèses ont été formulées : on y a vu une « reconversion au pastoralisme » (8) des populations locales ou « l'intrusion d'une civilisation plus pastorale » (9) venue du sud de la Russie.

C) *Le sud de la Russie* : a) L'origine orientale du peuple porteur de la céramique cordée a été soutenue dès 1890 par O. Schrader (10) et développée successivement par S. Feist (11), V. Gordon Childe (12), T. Sulimirski (13) et G. Poisson (14) : « Au nord du Pont et de la mer Caspienne s'étend une aire deux fois grande comme la France d'aujourd'hui, le district des steppes de la Russie du Sud, rejoignant à l'est les steppes et les déserts immenses qui s'étendent jusqu'au pied du massif montagneux de l'Asie centrale, bordée au nord par le pays vallonné et boisé de la Russie centrale, et reliée à l'ouest aux bords boisés des Carpates » (15). A la lumière des résultats obtenus dans les fouilles effectuées depuis dans cette région, M. Gimbutas a confirmé cette

(7) S. MILISAUSKAS, *European Prehistory*, p. 183.

(8) G. BAILLOUD, in A. LEROI-GOURHAN, *La préhistoire*, p. 179.

(9) G. BAILLOUD, *ibid.*, p. 183.

(10) *Prehistoric antiquities of the Aryan peoples*, transl. by F. JEVONS, 1890.

(11) *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, 1913.

(12) *The Aryans*, 1926.

(13) Die Schnurkeramischen Kulturen und das indoeuropäische Problem, in *La Pologne au VII^e Congrès International des Sciences historiques*, I, Warsaw, 1933, p. 287-308.

(14) *Les Aryens*, 1934.

(15) *Prehistoric antiquities of the Aryan peoples*, p. 432.

hypothèse dans un livre (16) et une série d'articles (17).

b) *Les sites cuprolithiques de la Russie du Sud*. — Selon M. Gimbutas (18), il y a continuité entre les civilisations de Srednij Stog II, dont elle situe le début vers 4400 (« Kourgane I ») et la fin vers 3400 (« Kourgane II »), celle d'Usatovo-Mikhajlovka (« Kourgane III », 3500-2900) et celle de Jamna (« Kourgane IV », III^e millénaire). Ces civilisations sont désignées d'après le mode de sépulture caractéristique de plusieurs d'entre elles, le tumulus rond (russe *kurgán*), qui se retrouve chez les porteurs de la céramique cordée. Mais elles ont en commun plusieurs autres éléments que la paléontologie linguistique permet d'attribuer aux Indo-Européens :

« Une société patriarcale, un système de classes, l'existence de petites unités tribales dirigées par des chefs puissants, une économie à prédominance pastorale incluant l'élevage du cheval et l'agriculture, des traits architecturaux tels que de petites huttes rectangulaires de bois dressés, enterrées ou au-dessus du sol, de petits villages et des châteaux forts massifs, une poterie crue non peinte décorée d'impressions ou d'incisions, des éléments religieux indiquant un dieu Ciel/Soleil et un dieu Tonnerre, des sacrifices de chevaux et des cultes du feu » (19).

On peut aisément vérifier que chacun de ces traits a été attribué aux Indo-Européens dans les pages qui précèdent sur des bases entièrement différentes. Trois vagues d'invasions seraient parties de cette région ; la première vers 4400-4300 aurait causé la destruction de Karanovo VI (Bulgarie) et coexisté avec Cucuteni A (Moldavie)-Tripolje B 1 (Ukraine) avant d'introduire en Europe du Nord la céramique

(16) *The Prehistory of Eastern Europe*, 1956.

(17) *Indo-European and Indo-Europeans*, p. 155-107 ; *JIES*, 1, 1973 et années suiv.

(18) *JIES*, 5, 1977, p. 277 et suiv.

(19) M. GIMBUTAS, *JIES*, 2, 1974, p. 293.

cordée et les haches de combat. Toutefois, les archéologues ne sont pas entièrement d'accord sur la chronologie des divers sites considérés, ni sur leur filiation, ni même sur leurs liens avec la céramique cordée (20).

c) *La migration des Aryens.* — Il est probable que les Aryens sont partis du site de Jamna dans le bassin de la Volga, la *Ranhā* de l'*Avesta*, qui se jette dans la mer *Vouru.kaša* (la Caspienne). Dès la fin du III^e millénaire apparaît à Tepe Hissar (Turkménistan) une poterie noire sans décor associée à des idoles féminines à forme de violon et surtout aux armes de bronze, au cheval et au char de combat, et, détail dont R. Ghirsman (21) a montré l'importance, au clairon, instrument indispensable aux manœuvres de la charrerie. On les suit de loin en loin dans leur progression vers le sud. Une branche des Indo-Aryens se dirige vers l'ouest pour aller prendre la tête du royaume de Mitanni, tandis que les autres poursuivent leur route vers l'Inde où les premiers arriveront vers le début du II^e millénaire (22), et que les Iraniens se fixent en Iran. D'autres Aryens avaient fait route vers le nord-est : on a retrouvé un de leurs cimetières sur les bords de la rivière Sintashta, dans la steppe trans-ouraliennne (23).

d) *La formation des peuples indo-européens d'Europe.* — Il est difficile d'en reconstituer le détail. Le modèle de l'arbre généalogique des premiers comparatistes est aussi peu adéquat pour la formation des peuples que pour celle des langues, en ce qu'il substitue les discontinuités récentes aux continuités

(20) Voir dans le même numéro de *JIES* les articles de J.-P. MALLOY, A. HAUSLER et N. Ja. MERPERT. Et S. MILISAUSKAS, *European Prehistory*, p. 185-186.

(21) *L'Iran et la migration des Indo-Aryens et des Iraniens*, 1977.

(22) G. D. KUMAR, *JIES*, 1, 1973, p. 74.

(23) V. F. GENING, *JIES*, 7, 1979, p. 1-29.

anciennes. Or, H. Krahe a mis en évidence l'unité de l'hydronymie européenne : de la Baltique à l'Espagne, les noms de cours d'eau se retrouvent sous une forme identique. W. P. Schmid (24) a montré que le « vieil européen » que postulait Krahe pour rendre compte de cette situation n'est autre que l'indo-européen encore indifférencié. Il n'y a pas encore à cette époque de « Proto-Baltes », de « Proto-Germains » ou de « Proto-Celtes », mais une première vague d'Indo-Européens. La dialectisation se réalisera plus tard et, par suite de la disparition des parlers intermédiaires, les langues se différencieront en même temps que se constitueront les peuples ; on a vu que langues et peuples étaient des termes partiellement synonymes. La dialectologie des langues indo-européennes d'Europe ne peut donc fournir que des renseignements indirects sur la formation des peuples ; encore faut-il confronter son témoignage à l'hypothèse des trois vagues d'invasisseurs proposée par M. Gimbutas (25). Ainsi pour F. Bourdier, les Celtes « venus probablement du bassin du Danube eurent peut-être, comme lointains ancêtres, les hommes de la dernière vague d'invasion de la culture des kourganes » (26).

III. — Ultima Thule

Pour le lieu de formation du peuple indo-européen, plusieurs indices engagent à chercher beaucoup plus au nord ; diverses traditions concordent sur ce point. Au commencement « les *Tuatha Dé Danann* étaient dans les îles au nord du monde, apprenant la science et la magie, le druidisme, la

(24) *Alteuropäisch und Indogermanisch*, 1968.

(25) *JIES*, 5, 1977, p. 277 ; *La Recherche*, 87, mars 1978, p. 228 et suiv.

(26) *Archéologie préhistorique et toponymie française* (à paraître).

sagesse et l'art » (27). Ces « îles fortunées », séjour des bienheureux, sont situées près du pôle, comme cette île d'Ogygie « où l'on voyait le soleil de minuit » (28). A l'autre extrémité du domaine, le *Véda* et plus nettement encore l'*Avesta* font écho : cet « habitat des Aryens » qui était initialement « le premier des pays excellents », mais où aujourd'hui l'hiver dure dix mois, évoque irrésistiblement le Grand Nord. L'homologie entre le jour de vingt-quatre heures et l'année ne se comprend que si cette dernière se compose d'un long jour et d'une longue nuit. Cette « longue nuit » appartient aux démons : « Quand le soleil ne se lève pas, les démons détruisent tout ce qui existe dans les sept parties de l'univers » (*Yt.*, 6.3), notation qui, on l'avouera, convient mieux à la nuit polaire qu'à un jour sombre de nos climats. Ces traditions avaient jadis conduit Tilak à émettre, dans le scepticisme général, l'hypothèse d'un habitat circumpolaire des Indo-Européens (29). Hypothèse qui vient d'être reprise en considération sur des bases toutes différentes par un éminent préhistorien :

« Vers — 12000 commence le réchauffement climatique qui caractérise l'époque actuelle ; le Post-Würm des géologues. Elle débute par une période d'instabilité, entre — 10000 et — 8000, avec deux retours du froid. On peut supposer que certains hommes du Würm final, très adaptés au gibier des steppes neigeuses, ont pu suivre les rennes dans les plaines péri-arctiques nouvellement libérées des glaciers ; il y avait déjà, peut-être, une sorte de symbiose entre la troupe de rennes et celle des hommes, comme naguère dans le Grand Nord européen. Ces émigrés nordiques ont-ils été la souche lointaine des Indo-Européens ? Les fouilles futures en zone péri-arctique et une linguistique comparative plus fine le diront peut-être. »

(27) F. LE ROUX, C. J. GUYONVAREZ, *Les Druides*, p. 304.

(28) *Ibid.*, p. 302.

(29) Orion, 1893 ; *L'origine polaire de la tradition védique*, vient d'être traduit sous ce titre par J. et C. RÉMY, Milan, Ed. Arche, 1979.

Et F. Bourdier présente une suggestion précise :

« Il est permis de penser qu'elles (les langues indo-européennes) ont été parlées, à l'origine, par un peuple qui s'agitait dans les régions circumpolaires, utilisant pour l'élevage comme pour la chasse une organisation hiérarchique. Gérard Bailloud (31) a décrit un tel peuple, utilisant des vases à fond conique qui aurait organisé fréquemment des expéditions vers le Sud euro-asiatique » (32).

Nous voilà donc, au terme de cette enquête, sur la trace d'un peuple de chasseurs mésolithiques ou plus précisément subnéolithiques, puisqu'ils connaissent la céramique. Il subsiste dans le lexique indo-européen quelques vestiges de la langue d'un peuple de chasseurs : A. Scherer l'a indiqué à propos du nom de la constellation des Ourses (dont la forme n'évoque pas l'animal) (33) et la place que tient la racine **sek*⁠- « suivre à la trace » d'où « suivre », « voir » et « raconter » (34) s'expliqueraient bien par là.

IV. — Déterminisme géographique et choix de civilisation

La relation entre le mode de vie des Indo-Européens et leur idéologie est souvent inversée ; ainsi M. Gimbutas (35) présente en ces termes le contraste entre la « vieille Europe » agricole, pacifique et égalitaire et les Indo-Européens pasteurs, guerriers et aristocratiques : « une économie fondée sur l'agriculture, l'autre sur l'élevage et le pâturage ont produit deux idéologies contrastées ». Pourquoi donc poser la relation en ce sens ? Rien n'obligeait la « vieille Europe » à privilégier l'agriculture ; rien n'interdisait au peuple des kourganes de s'y consacrer exclusivement : le sol de l'Ukraine s'y prêtait. Mais, apparemment, leur mentalité ne s'y prêtait pas. De même, il n'y a pas lieu de faire appel à des changements climatiques

(31) *Le néolithique*, in A. LEROI-GOURHAN, *La préhistoire*, p. 192-193.

(32) *Archéologie préhistorique et toponymie française* (à paraître).

(33) *Gestirnnamen bei den indogermanen Völkern*, p. 131.

(34) *L'emploi des cas en védique*, p. 298 et suiv.

(35) *JIES*, 5, 1977, p. 281.

pour expliquer les migrations des Indo-Européens : leur goût des larges espaces, leur volonté de domination et leur désir d'une nombreuse descendance ne se conciliaient que si l'excédent de la population s'en allait chercher ailleurs gloire, puissance et fortune. L'usage du *ver sacrum* qui voue une génération à l'aventure conquérante est la ritualisation de cette nécessité vitale. Pour que l'Etat soit prospère, disent les Brâhmanas, il faut que les mangeurs soient moins nombreux que les mangés ; il a donc fallu sans cesse conquérir de nouvelles terres et de nouveaux sujets. C'est ainsi qu'on trouve un peu partout des dynasties indo-européennes qui règnent sur divers peuples étrangers, comme les souverains aryens au Mitanni. Le climat n'est pour rien dans tout cela : il leur était possible de rester chez eux à l'étroit, ou de limiter la population ; toutes solutions dont leur « caractère de seigneurs » (**mémos nérôm*) ne s'accommodait pas.

V. — Le type physique des Indo-Européens

Depuis plus d'un siècle, les linguistes ont inlassablement réaffirmé que la notion d'indo-européen s'applique à une communauté de langue qui n'implique pas une homogénéité raciale. Mais si l'expression de « race indo-européenne » est impropre, il est en revanche légitime de chercher à déterminer les types physiques représentés parmi les locuteurs. Pour y parvenir, on dispose de deux sources d'information : l'étude anthropologique des ossements humains trouvés dans les sites considérés (pour d'autres raisons) comme indo-européens ; le témoignage des textes anciens et des documents figurés. Cette seconde source a l'avantage de ne pas dépendre d'une hypothèse préalable. Or, ces témoignages concordent pour désigner la race nordique, sinon comme celle de l'ensemble du peuple, au moins comme celle de sa couche supérieure.

Les Germains seraient l'exemple du premier cas, au témoignage de Tacite : « Pour moi, je me range à l'opinion de ceux

qui pensent que les peuples de la Germanie, pour n'avoir jamais été souillés par d'autres unions avec d'autres tribus, constituent une nation particulière, pure de tout mélange et qui ne se ressemble qu'à elle-même. De là vient que l'apparence, elle aussi, pour autant que la chose est possible en un si grand nombre d'hommes, est la même chez tous : yeux farouches et bleus, cheveux d'un blond ardent, grands corps... » (*Germanie*, IV). L'anthropologie moderne a toutefois nuancé ce jugement (36). Chez les Celtes, « on ne retrouve cependant que rarement... l'idéal classique du Celte grand et fort, à la chevelure blonde et à la peau blanche comme du lait » (37) : c'est que, comme l'indiquent les mêmes auteurs plus haut, « les Celtes n'ont jamais été, dans leurs états, qu'une minorité aristocratique et guerrière ». L'usage de se décolorer les cheveux indique la signification sociale du type physique. Cette situation se retrouve plus tranchée encore dans l'Inde védique où Indra, le dieu blond (*hâri-*), donne aux guerriers aryens la victoire sur leurs adversaires à la peau sombre, les *dâsâ-* « sans nez », race des ténèbres, démoniaque, comme les *Fomors* de la légende irlandaise. Car la blancheur de la peau est celle du ciel-diurne, tandis que la couleur noire est celle du ciel-nocturne et de l'enfer. L'homologie entre le type physique et le statut social est explicite dans le *Chant de Rîg* de l'*Edda* : Jarl le noble est « blond pâle », Karl le paysan libre est « roux, aux joues roses », Thraell le serviteur est « noir de peau ». C'est pourquoi, bien que les cheveux blonds ne soient pas fréquents en Arménie, l'épopée populaire arménienne mentionne si souvent ce trait physique de ses héros. Et en Grèce « les poètes classiques, d'Homère à Euripide, s'obstinent à nous représenter les héros grands et blonds. Toute la statuaire, depuis l'époque minoenne jusqu'à l'époque hellénistique, donne aux déesses et aux dieux, sauf peut-être à Zeus, des cheveux d'or et une taille surhumaine » (38). Certes, comme l'indique P. Faure, le type physique moyen était tout autre, mais le témoignage n'en est que plus significatif : si le type nordique est considéré comme un idéal physique, c'est qu'il était celui de la couche supérieure de la population. Ce que confirme le témoignage des documents figurés : dans son étude sur le profil grec, R. Peterson (39) a

(36) M. MUCH, *Die Germania des Tacitus*, p. 95 ; H. F. K. GÜNTHER, *Rassenkunde des deutschen Volkes*, 1933, *passim*.

(37) F. LE ROUX, C. J. GUYONVARCH, *La civilisation celtique*, p. 57.

(38) P. FAURE, *La vie quotidienne en Grèce au temps de la guerre de Troie*, p. 48.

(39) *JIES*, 2, 1974, p. 385-406.

montré que les portraits d'Eupatrides (nobles) présentent tous les traits du type nordique. Là où, comme en Inde, une législation a prohibé l'intermariage, les différences physiques sont sensibles entre les hautes castes où le type nordique est bien représenté et les castes inférieures où il est totalement absent (40). L'étude des ossements trouvés dans les kourganes confirme ces indications : on y trouve une « prédominance des dolichocéphales de haute taille avec des nez aquilins étroits et un visage mince plus fin et beaucoup plus étroit que les massifs hommes de Cro-Magnon du bassin du Dniepr » (41).

L'unité raciale de l'aristocratie indo-européenne a dû être renforcée par l'endogamic ; son type physique a été perçu comme une marque de supériorité, comme le signe extérieur du **ménos* qui l'anime. Elle a même été ressentie comme un lien entre peuples indo-européens étrangers, par-delà les différences linguistiques (qui pourtant définissent le « barbare ») et malgré les conflits qui les opposent : comment expliquer autrement l'étonnante mention chez Eschyle (*Les Perses*, 185-186) de la Perse et de la Grèce en guerre comme « sœurs du même sang » ?

(40) H. F. K. GÖNTHER, *Die nordische Rasse bei den Indogermanen Astens*, 1934, p. 67 ; L. RENOU, J. FILLIOZAT, *L'Inde classique*, I, p. 48.

(41) G. D. KUMAR, *JIES*, 1, 1973, p. 66-67.

CONCLUSION

Aux Journées de synthèse historique de 1938, E. Benveniste fit sur « les Indo-européens et le peuplement de l'Europe » un exposé dont le résumé (1) nous tiendra lieu de conclusion :

« Dans leur diversité, ces invasions ont des caractères communs. Elles n'ont jamais mis en branle de vastes peuples de guerriers. Ce sont bien plutôt de petits groupes hardis, fortement organisés, instaurant leur ordre sur la ruine des structures établies. Visiblement, ils ne connaissent ni la mer ni les villes. Ils n'ont ni écriture, ni religion compliquée ni raffinement aucun. Ils conserveront tous, au long de leur destin particulier, les traits distinctifs de leur communauté première : structure patriarcale de la « grande famille », nnie dans le culte des ancêtres, vivant du sol et de l'élevage ; style aristocratique d'une société de prêtres, de guerriers et d'agriculteurs ; adorations « naturalistes » et sacrifices royaux (dont le plus significatif est celui du cheval, l'*asvamedha* védique) ; instinct conquérant et goût des libres espaces ; sens de l'autorité et attachement aux biens terrestres. Au début, ils semblent s'absorber dans la masse des peuples souvent plus civilisés qu'ils soumettent. Un long silence suit leur conquête. Mais bientôt, de l'ordre nouveau qu'ils fondent, jaillit une culture d'abord chargée d'éléments locaux, puis se développant en formes toujours plus neuves et audacieuses. Une force inventive marque ces créations, auxquelles la langue des maîtres confère l'expression la plus achevée. L'appropriation du sol par des envahisseurs toujours plus nouveaux, mais issus tous de la même souche, crée ainsi les conditions d'une organisation politique souple et assimilatrice, les foyers d'une civilisation assez vigoureuse pour survivre à ceux qui l'ont élaborée, assez originale pour imprégner durablement même ce qui s'y oppose. »

(1) *Revue de synthèse, Synthèse historique*, 1939, p. 18.

Après quarante années fertiles en découvertes sur l'ensemble de ce domaine, il n'y a rien d'essentiel à changer dans ce tableau. Formant un contraste saisissant avec la justesse de ces vues, la conception de V. Pisani (*ibid.*) qui réduit l'indo-européen à « un système d'isoglosses » pour conclure à l'inexistence d'une langue et à plus forte raison d'un peuple (2) a été infirmée par les progrès de la recherche.

Sur la question si débattue de l'« habitat originel », Benveniste, faisant preuve de prudence autant que de clairvoyance, situait au sud-est de la Russie « sinon le berceau, du moins le premier centre de dispersion des peuples indo-européens ». L'archéologie a déjà confirmé l'affirmation ; elle peut confirmer un jour le bien-fondé de la réserve qui l'accompagne. Benveniste met en évidence la spécificité des Indo-Européens ; c'est aussi le point de vue de G. Dumézil dans l'ensemble de son œuvre. Un autre type d'approche ne cherche dans les Indo-Européens que les représentants d'une nature humaine commune. De même, on peut s'attacher à ce que les langues du monde ont de commun, en considérant que là réside l'essentiel et que les différences de l'expression sont des faits superficiels ; ou, au contraire, considérer que ces différences sont l'objet d'une étude proprement linguistique. Les deux points de vue sont également légitimes, mais il faut se garder de les confondre, et surtout de projeter dans ses conclusions les options de son approche : une étude centrée sur ce qui différencie les Indo-Européens ne doit pas les mettre en dehors de l'humanité ; une étude qui les utilise à des fins typologiques ne doit pas leur dénier implicitement toute spécificité.

(2) Après P. THIEME, *Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache*, B. SCHLERATH réfute cette hypothèse, *Die Indogermanen*, p. 6 et suiv.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

REVUES

The Journal of Indo-European Studies (cité JIES), depuis 1973.

BIBLIOGRAPHIES GÉNÉRALES

- A. SCHERER, Hauptprobleme der indogermanischen Altertumskunde (seit 1940), *Kratylos*, 1, 1956, p. 3-21.
 A. SCHERER, Indogermanische Altertumskunde (seit 1956), *Kratylos*, 10, 1965, p. 1-24.

LEXIQUE

O. SCHRADER, A. NEHRING, *Reallexicon der indogermanischen Altertumskunde*, 2^e éd., Berlin-Leipzig, 1917-1929.

PRINCIPALES SYNTHÈSES

- O. SCHRADER, *Prehistoric antiquities of the Aryan peoples*, transl. by F. B. JEVONS, London, 1890.
 O. SCHRADER, *Die Indogermanen*, Neuauflage von H. KRAHE, 1935.
 H. HIRT, *Die Indogermanen*, Strassburg, 1905-1907.
 S. FEIST, *Kultur, Ausbreitung und Herkunft der Indogermanen*, Berlin, 1913.
 G. DEVOTO, *Origini Indoeuropee*, Firenze, 1961.

On y joindra le bref ouvrage de B. SCHLERATH, *Die Indogermanen*, (Innsbrucker Beiträge zur Sprachwissenschaft, Vorträge, 8), 1973.

AUTRES IMPORTANTS OUVRAGES CONSACRÉS A UN ENSEMBLE DE QUESTIONS

- F. CORNELIUS, *Geistgeschichte des Frühzeit*, II, 2, Leiden, 1967.
 E. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, 1969.

PRINCIPAUX RECUEILS D'ARTICLES

- Germanen und Indogermanen*, *Festschrift für H. Hirt*, Heidelberg, 1936.
Die Indogermanen- und Germanenfrage, hsg. von W. KOPPERS, Salzburg-Leipzig, 1936.
Indo-European and Indo-Europeans, ed. by G. CARDONA, H. M. HOENIGSWALD and A. SENN, Philadelphia, 1970.
Myth and Law among the Indo-Europeans, ed. by J. PUHVEL, Berkeley, Los Angeles, London, 1970.
Myth in Indo-European Antiquity, ed. by G. LARSON, Berkeley, Los Angeles, London, 1974.
Antiquitates Indogermanicae, *Gedenkschrift für Hermann Güntert*, Innsbruck, 1974.

Un Institut d'études indo-européennes vient d'être créé à l'Université Lyon III (74, rue Pasteur, 69007 Lyon). Le premier numéro de sa revue *Études indo-européennes* est prévu pour 1981.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — De l'indo-européen aux Indo-Européens	3
<p style="margin-left: 2em;">I. Histoire de la recherche, 3. — II. Problématique, 4. — III. Techniques de reconstruction, de datation et de localisation, 5. — IV. L'identification archéologique et anthropologique, 7. — V. Caractère et mentalité, 8.</p>	
CHAPITRE PREMIER. — La vision du monde	9
<p style="margin-left: 2em;">I. Langue et mentalité, 9. — II. L'individu, le groupe, l'univers, 11.</p>	
CHAPITRE II. — La communauté	40
<p style="margin-left: 2em;">I. Le peuple, 40. — II. Le roi, 58. — III. Les devoirs communautaires, 62.</p>	
CHAPITRE III. — La religion	71
<p style="margin-left: 2em;">I. Caractères généraux de la religion indo-européenne, 71. — II. Les dieux de l'univers, 73. — III. Cultes et dieux des quatre cercles, 76. — IV. Les dieux des trois fonctions, 79. — V. Des dieux aux héros, 86. — VI. Le crépuscule des dieux, 88.</p>	
CHAPITRE IV. — Les institutions	90
<p style="margin-left: 2em;">I. L'héritage juridique indo-européen, 90. — II. Droit et religion, 92. — III. Le droit de la lignée, 93. — IV. Le droit des quatre cercles, 95.</p>	
CHAPITRE V. — La guerre	99
CHAPITRE VI. — Production et reproduction	106
CHAPITRE VII. — L'habitat originel des Indo-Européens	112
<p style="margin-left: 2em;">I. Datation de la communauté indo-européenne, 113. — II. Le centre de diffusion des Indo-Européens, 114. — III. Ultima Thule, 119. — IV. Déterminisme géographique et choix de civilisation, 121. — V. Le type physique des Indo-Européens, 122.</p>	
CONCLUSION	125
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	127

Que sais-je?

COLLECTION ENCYCLOPÉDIQUE
fondée par Paul Angoulvent

Derniers titres parus

- | | |
|---|---|
| 1765 La philosophie du langage (J.-P. RESWEBER) | 1788 Le droit des incapités (D. DENIS) |
| 1766 L'anesthésie (J. BAUMANN et J.-M. DESMONTS) | 1789 La médecine préventive (J. ZOURBAS) |
| 1767 Rabelais et la Renaissance (M. LAZARD) | 1790 La région parisienne (Ph. PINCHEMEL) |
| 1768 Le terrorisme (J. SEVIER) | 1791 Les arts martiaux (H. COURTINE) |
| 1769 Les banques dans le monde (J. RIVOIRE) | 1792 Le désarmement (Cl. DELMAS) |
| 1770 Les projections économiques d'ensemble (M. DIDIER) | 1793 Le Québec (P. GEORGE) |
| 1771 L'Irak (Ph. RONDOT) | 1794 Le notariat français (J. RIOUFOL et F. RICO) |
| 1772 Les conditions du travail (P. JARDILLIER) | 1795 La systémique (D. DURAND) |
| 1773 Technique de la sculpture (J. RUDEL) | 1796 Médecine et secours d'urgence (X. EMMANUELLI) |
| 1774 La chirurgie des os et des articulations (J. JUDET) | 1797 Le libéralisme (M. FLAMANT) |
| 1775 Les robots (P.-J. RICHARD) | 1798 L'indo-européen (J. HAUDRY) |
| 1776 La programmation linéaire appliquée (R. FAURE) | 1799 La biophysique (J. ILADIE) |
| 1777 Les indices de prix (J.-L. BOURSIN) | 1800 L'Albanie (G. CASTELLAN) |
| 1778 L'artisanat en France (M. DURAND et J.-P. FRÉMONT) | 1801 Le sionisme (G. FRANCK et M. HERSZLIKOWICZ) |
| 1779 La randonnée pédestre (M. COTE-COLISSON) | 1802 Sociologie des fonctionnaires (J.-F. KESLER) |
| 1780 La terminologie : noms et notions (A. REY) | 1803 Les antibiotiques (J.-L. AVHIL) |
| 1781 La trésorerie de l'entreprise (A. CHOINEL et G. ROUYER) | 1804 Les libertés publiques (J. MORANGE) |
| 1782 Le féminisme (A. MICHEL) | 1805 L'explication de textes et la dissertation (B. GIDQUEL) |
| 1783 Les incendies (P. GRAPIN) | 1806 La justice administrative (P. FANACHI) |
| 1784 L'écologisme (D. SIMONNET) | 1807 Le haut Moyen Age occidental (M. BANNIARD) |
| 1785 L'expression orale (L. BELLENGER) | 1808 Introduction au droit (J.-L. AUBERT) |
| 1786 La population française aux XVII ^e et XVIII ^e siècles (J. DUPAQUIER) | 1809 Taiwan (Formose) République de Chine (Y. DEMEER et A. GAMBLIN) |
| 1787 Agences et associations de voyages (R. LANQUAR) | 1810 Les jurés (M. ANINAT, M.-F. DESCHAMPS et F. DREVON) |

Que
sais-
je ?

L'INDO-EUROPÉEN

1798

Que
sais-je?

L'INDO-EUROPÉEN

JEAN HAUDRY



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

QUE SAIS-JE ?

L'indo-européen

JEAN HAUDRY

Professeur à l'Université Lyon III
Directeur d'Etudes à l'Ecole Pratique
des Hautes Etudes, IV^e Section

puf

INTRODUCTION

QU'EST-CE QUE L'INDO-EUROPÉEN ?

C'est une langue — non attestée — dont il faut postuler l'existence pour expliquer les *concordances*, nombreuses et précises, qu'on relève entre la plupart des langues d'Europe et plusieurs langues d'Asie.

I. — Les langues indo-européennes

Ce sont — d'ouest en est — les langues celtiques (gaulois, disparu ; irlandais, breton, gallois) ; le latin, d'où sont issues les langues romanes ; les langues italiques (vénète, osque, ombrien, etc., disparues) ; les langues germaniques (gotique, disparu ; anglais, allemand, langues nordiques) ; le grec, dont on suit l'évolution du II^e millénaire à nos jours ; l'albanais ; les langues Baltiques (vieux-prussien, disparu ; lituanien, lette) ; les langues slaves. En Asie Mineure : l'arménien ; le phrygien (disparu) ; les « langues anatoliennes » (disparues) : hittite, louvite, palaïte ; lydien, lycien. En Asie centrale : les langues indo-iraniennes, du Vêda et de l'Avesta aux Temps modernes ; le « tokharien » (disparu).

Ce livre est issu de mes enseignements de grammaire comparée à l'Université Lyon III et à la IV^e section de l'EPHE. Je remercie M. Georges PINAULT des observations qu'il m'a présentées à la lecture du manuscrit.

ISBN 2 13 036163 3

1^{re} édition : 4^e trimestre 1979
© Presses Universitaires de France, 1979
108, Bd Saint-Germain, 75006 Paris

II. — Les correspondances linguistiques

De l'Inde à l'Irlande, les noms de parenté (entre autres) se correspondent rigoureusement ; ainsi, le nom de la « mère » est en vieil-indien *mātár-*, en grec ancien *μᾶτηρ*, en latin *māter-*, en gotique *mōþar*, en vieil-irlandais *máthir*. Un emprunt étant exclu entre langues aussi éloignées dans l'espace et dans le temps, une telle concordance ne peut s'expliquer que par un héritage commun. Car il n'y a pas de lien naturel et nécessaire entre la forme et le sens, entre le signifiant et le signifié : c'est ce que F. de Saussure a nommé l'« arbitraire du signe linguistique » (1).

III. — Régularité des correspondances et régularité des lois phonétiques

Ces concordances sont régulières ; toute exception apparente à leur régularité appelle une explication particulière. Ainsi, le nom du « père », lat. *pater*, est en gotique *faðar* et non **faþar* comme le ferait attendre le couple lat. *māter* : gotique *mōþar* ; c'est qu'ici l'accent portait sur la seconde syllabe, comme le montre le grec *πατήρ*, alors qu'il portait sur la première syllabe dans le nom de la mère, grec *μᾶτηρ*. La discordance constatée n'est donc pas due à un caprice de l'évolution, mais à une différence dans l'environnement phonétique. De telles observations ont conduit à reconnaître le caractère régulier des changements phonétiques. Cette régularité des changements fonde celle des correspondances, qui à son tour rend possible une reconstruction scientifique de l'état antérieur de la langue.

(1) *Cours de linguistique générale*, Paris, 1955, p. 100.

IV. — La reconstruction comparative

La technique de la reconstruction linguistique consiste en une élaboration des correspondances dans le vocabulaire et dans la grammaire. Cette élaboration des correspondances est une *simulation des processus d'évolution* qui ont conduit aux diverses formes considérées. Ainsi, pour v.ind. *mātár-*, gr. *μᾶτηρ*, lat. *māter*, got. *mōþar*, v.irl. *máthir*, on observe des processus de conservation, par exemple pour le *m*, qui apparaît partout, et des processus d'évolution : pour la consonne intérieure, on *reconstituera* un **t*, non en raison du nombre des témoignages, mais parce que l'évolution d'une consonne occlusive (comme *t*) en une consonne fricative (comme *þ*) est plus fréquente que l'évolution inverse. Ainsi, de proche en proche, on reconstruit les signifiants. La reconstruction des signifiés, là où les unités comparées présentent des signifiés différents, pose des problèmes plus difficiles, parce que leur évolution est plus complexe. Mais le principe est toujours le même : il s'agit de *simuler le changement* et d'en restituer par conjecture le point de départ. Par exemple pour un verbe **sē-*, on relève trois sens : « semer » (le plus fréquent) ; « planter » (plus rare) ; « enfoncer » (en anatolien seulement). Le sens initial doit être « enfoncer », malgré la prépondérance numérique du sens de « semer », puisque « planter » et « semer (grain à grain) », c'est « enfoncer », tandis qu'on ne voit pas comment « semer » aurait évolué en « planter » ou « enfoncer ».

V. — La reconstruction interne

Le point de départ de la reconstruction est la comparaison ; c'est pourquoi la méthode comparative est celle qu'on utilise le plus souvent dans la

reconstruction. Mais au cours de l'élaboration des données, il faut assez souvent mettre en œuvre une autre méthode, dite de « reconstruction interne », qui consiste à *simuler une évolution à partir d'un seul état de langue*, en s'appuyant sur les tendances générales de l'évolution et sur la typologie des langues. La justification théorique de la reconstruction interne est qu'une forme ou une structure irréductible aux lois de formation d'une langue, et qui ne peut pas avoir été empruntée à une autre langue, doit nécessairement être héritée.

VI. — Degré de certitude et portée de la reconstruction

Pour ce qu'elle peut atteindre d'un système linguistique disparu, *la reconstruction est aussi sûre que la description d'une langue vivante*. Mais elle n'atteint pas tout : en particulier, les signifiants grammaticaux (prépositions, postpositions, conjonctions) ont tendance à se renouveler ou même à disparaître sans laisser de traces. La reconstruction, dont la procédure est étymologique, bute sur cet obstacle : on ne peut reconstruire ce qui a disparu sans laisser de traces. C'est pourquoi la reconstruction ne peut jamais être totale. Enfin, la reconstruction aboutit à des formes et des structures d'âge différent, sans qu'il soit toujours possible d'en établir la chronologie.

VII. — Les dialectes indo-européens

Il n'est pas possible non plus de dresser un « arbre généalogique » des langues indo-européennes ; les deux seuls groupements incontestés sont ceux de l'indo-iranien et des langues anatoliennes. Les nom-

breux points communs au baltique et au slave peuvent être des innovations, dues à des échanges relativement récents. On ne croit plus à une unité italo-celtique, jadis postulée par A. Meillet. Certes, on relève de nombreuses particularités communes à plusieurs langues indo-européennes, mais à chaque fois le groupement diffère : par exemple sur le traitement des occlusives dorsales (p. 11), les langues indo-européennes se groupent en langues dites (1) *centum*, qui les maintiennent (latin, celtique, germanique, langues italiques, grec, langues anatoliennes, tokharien), et en langues dites *satəm* qui les changent en chuintantes ou en sifflantes (baltique, slave, albanais, arménien, indo-iranien). On a cru à tort qu'il y avait là deux « branches » de l'indo-européen, reflétant une ancienne scission de la communauté linguistique en deux parties ; mais le groupement est tout autre si l'on considère le traitement des séries consonantiques (p. 11) : on distingue, en gros, les langues qui conservent les trois séries fondamentales (sourdes, sonores, sonores aspirées), soit telles quelles (indien), soit avec mutation partielle (grec) ou totale (germanique, arménien), et celles qui les réduisent à deux (iranien, slave, baltique). On note en outre que cette *isoglosse* rassemble des langues qui n'ont pas de rapports particuliers par ailleurs (germanique et arménien) et sépare l'iranien de l'indien.

(1) D'après la consonne initiale du nom de nombre « cent », p. 11.

CHAPITRE PREMIER

PHONOLOGIE

I. — Comment on reconstruit un système phonologique

La reconstruction d'un système phonologique est l'aboutissement d'une longue élaboration dont le point de départ est l'étude des correspondances entre signifiants, phonème par phonème, et pour chaque position caractéristique. Pour les langues mortes, l'élaboration des données commence nécessairement par une étude graphématique, c'est-à-dire une interprétation phonétique des signes graphiques : c'est ainsi qu'on détermine que *a* ne note pas le même son dans lat. *pater*, où il est bref, et dans lat. *māter*, où il est long ; que le *d* de got. *fadar* note une spirante *d*, etc. Pour les langues vivantes, on passe directement au second stade, qui est celui de la détermination des phonèmes par les méthodes habituelles de la description phonologique. L'élaboration se poursuit par la confrontation des phonèmes des langues apparentées en contexte identique. Les différences contextuelles sont parfois cachées, comme on l'a vu par l'exemple de got. *fadar* : *mōþar*. Pour chacune de ces correspondances, on fait une hypothèse et on simule une évolution. L'hypothèse est celle de l'existence dans un état antérieur d'un phonème, défini par un certain nombre de traits phoniques, qui a pu évoluer jusqu'aux phonèmes confrontés. Au terme de cette phase, on obtient une liste de *phonèmes possibles*, dont il reste à déterminer les rapports. Ces rapports sont essentiels ; un phonème ne se définit que par les rapports qu'il entretient avec les autres. Les unités comportant un ou plusieurs traits phoniques identiques sont groupés en classes et sous-classes comme dans une description : voyelles/consonnes ; ordres et séries, etc. Le tableau auquel on aboutit résume le système reconstruit du point de vue

paradigmatique. Enfin, on cherche, à partir des correspondances étudiées, des indications *syntagmatiques* : place possible pour chaque phonème, compatibilité des phonèmes, etc.

II. — Le système phonologique de l'indo-européen

Les phonèmes reconstruits sont classés selon leur *fonction* dans la chaîne parlée : les uns n'ont que la fonction consonantique ; d'autres n'ont que la fonction vocalique ; d'autres assument les deux fonctions, successivement au cours de l'évolution (les « laryngales ») ou synchroniquement, selon l'environnement phonique : les sonantes.

1. Les **consonnes**. — L'indo-européen possède, outre les occlusives et la fricative *s, dont la reconstruction est assurée, des mi-occlusives moins bien attestées.

A) Les occlusives se groupent en quatre ordres et trois ou peut-être quatre séries (la quatrième est considérée comme plus récente) :

Ordres	Séries			
	Sourde	Sonore	Sonore aspirée	Sourde aspirée
Dorsal d'avant	*k	*g	*gh	*kh
Dorsal d'arrière	*k ^w	*g ^w	*g ^w h	*k ^w h
Bilabial	*p	*(b)	*bh	*ph
Apico-dental	*t	*d	*dh	*th

a) *Les séries*. — Les trois premières regroupent des phonèmes reconstruits sur la base de correspondances nombreuses, sauf *b, qui n'apparaît que

dans deux ou trois formes reconstruites. Les phonèmes de la quatrième série ne sont guère attestés que dans des termes expressifs et peuvent être par ailleurs issus de développements parallèles récents.

Le système n'avait initialement que trois séries, la troisième étant donc *neutre* du point de vue de la voix. C'est ce que prouve la loi de Bartholomae, selon laquelle une séquence « sonore-aspirée »-sourde évolue dès l'indo-européen en une séquence sonore-« sonore aspirée », comme en v.ind. *budh-tá-* → *bud-dhá-* « éveillé ». Difficilement explicable comme assimilation progressive de sonorité, la loi s'éclaire si on la formule comme suit : « une séquence aspirée-sourde évolue en une séquence non aspirée-aspirée » : c'est un déplacement naturel de l'aspiration. Quand se créent des sourdes aspirées, les *anciennes aspirées* deviennent des *sonores aspirées* (1).

b) *Les ordres*. — Seules, les dorsales posent un problème. Les deux ordres retenus ci-dessus reposent sur des correspondances comme celle du numéral « cent », lat. *centum* /*kentum*/ : i.-ir. **śatám*, et celle de l'interrogatif et indéfini « quel », lat. *quo-*, *qui-*, gr. πο-, τι-, i.-ir. **ka-*, **či-*. La première correspondance postule une dorsale d'avant, la seconde une dorsale d'arrière, qui peut être une labiovélaire. Mais d'autres correspondances comme v.ind. *kraviš-* : gr. κρέας « viande » semblent établir l'existence d'un ordre intermédiaire. Solution fallacieuse, puisque les divergences se constatent souvent à l'intérieur d'une même langue, par exemple les formes i.-ir. **ruš-* à côté de la racine **ruk-/ruč-* « briller » (lat. *lūc-*).

(1) J. KURYŁOWICZ, *L'apophonie en indo-européen*, Wrocław, 1956, p. 379 et suiv. ; *Indogermanische Grammatik*, II, Heidelberg, 1968, p. 339. Voir ci-dessous, p. 55 et 79-80.

B) Il n'existe qu'une seule fricative, *s ; son articulation devait donc être assez diverse, et s'étendre jusqu'à [š]. *s se réalise [z] devant un phonème distinctivement sonore, par exemple dans *nizdó- « nid », dérivé de *ní-sed- « se poser ».

C) Plusieurs correspondances semblent établir l'existence de deux ordres de *mi-occlusives*, parallèles aux occlusives dorsales : ainsi v.ind. *ḫkša-* en face de gr. ἄρκτος « ours ». L'origine commune de v.ind. *s* (devenu *š* après *k*) et de gr. *t* peut être une articulation spirante interdentale sourde [p] ; mais comme il n'existe pas de correspondances attestant cette articulation ailleurs qu'après une dorsale, on y a vu non pas un *phonème*, mais un *trait pertinent*, qui définirait deux ordres de *dorsales affriquées*, *k^s et *k^{ts}. Toutefois, pour le nom de la « terre », véd. *kṣam-*, gr. χθον-, la reconstruction d'une dorsale affriquée (1) *gh^s se heurte à l'existence de hitt. *tekan*, tokh. A *tkam*, qui engagent à poser un groupe consonantique *dhgh. On a postulé aussi, sur la base des seules données anatoliennes, une affriquée *t^s (2).

D) *Séquences de consonnes*. — Outre la loi de Bartholomae, on signalera qu'une séquence de deux dentales appartenant à des morphèmes différents développent une sifflante intérieure, qui peut ultérieurement affecter l'articulation, *t-t → *tst, d'où v.ind. *tt*, gr. στ, lat. ss. Elle est maintenue intacte en anatolien.

(1) J. KURYŁOWICZ, BSL 68, 1973, p. 93-103, rejette totalement cette classe de phonèmes et pose une évolution *ks > gr. κτ, etc., dans certaines conditions. Inversement, J. SCHINDLER, A thorny problem, Sprache 23/1, 1977, p. 25-35, pose *kt > i.-ir. *kš, etc.

(2) E. BENVENISTE, BSL 50, p. 29 et suiv.

E) *La gémination consonantique* n'existe en indo-européen qu'à titre de variante expressive.

2. Les « laryngales » (1). — A) On range sous ce terme (qui ne doit pas être pris littéralement) des reconstructions reposant sur des correspondances diverses, et sur les deux méthodes de la reconstruction. Historiquement (2), la première approche de ces phonèmes relève de la reconstruction interne : F. de Saussure postulait des « quasi-sonantes », non pas sur la base de correspondances entre phonèmes, mais sur l'idée que l'alternance des voyelles longues avait dû être parallèle à celle des séquences voyelle-sonante : *ā : *ə = *ey : *i, donc *ə- est une quasi-sonante *A et *ā une séquence *eA.

La seconde phase a consisté à confronter ces reconstructions aux laryngales des langues anatoliennes. Cette alliance des deux méthodes a conduit à de nombreux « systèmes laryngalistes », qui diffèrent non seulement sur le nombre des unités reconstruites, mais même sur leur statut phonologique. L'exposé qui suit ne reflète qu'un de ces systèmes.

B) *Statut phonologique des laryngales*. — Ce sont initialement des *consonnes* ; leur reflet vocalique *ə est dialectal. Ainsi, le nom du « père » est à restituer *pHter (monosyllabique), comme av. *ptā* (forme gāthique). Plusieurs faits décisifs établissent le caractère consonantique des « laryngales », notamment le traitement des séquences laryngale-sonante.

C) *Nombre des laryngales*. — Il n'est pas possible de le déterminer, en raison de la difficulté

(1) Voir F. O. LINDEMAN, Einführung in die Laryngaltheorie Berlin, 1970.

(2) O. SZEMERÉNYI, BSL 68, 1973, p. 1-25.

qu'on éprouve à faire concorder les résultats de la reconstruction interne et ceux de la reconstruction comparative. Le système le plus largement utilisé comporte trois laryngales, c'est-à-dire qu'il repose essentiellement sur la reconstruction interne ; le critère principal est l'effet de coloration, *infra*, p. 14.

« Quasi-sonantes » de la reconstruction interne	Correspondants anatoliens	Reconstruction
*E (pas d'effet de coloration)	h	*H ₁
*A (coloration a)	hh (en hittite seulement)	*H ₂
*O (coloration o)	h	*H ₃

Mais ce système est insuffisant pour rendre compte des correspondances où *h* manque en anatolien sans qu'on puisse invoquer une chute conditionnée par l'environnement, et inversement de *h* anatolien ne correspondant pas à une quasi-sonante. En outre, d'autres correspondances paraissent établir l'existence d'une laryngale labio-vélaire *A^w et d'une laryngale palatale *E^y, *infra*, p. 16.

D) Évolution des laryngales

a) *Les laryngales entre voyelles.* — Elles ne se conservent qu'en anatolien, hitt. *mehur* « temps » (ailleurs : *mē-), et disparaissent dans les autres langues indo-européennes, provoquant des contractions vocaliques.

b) *Les laryngales devant voyelle.* — Elles se conservent en anatolien et « colorent » éventuellement la voyelle (1) en

(1) Selon certains, comme J. KURYŁOWICZ, *H, colore en *a* aussi bien *o que *e ; selon d'autres, comme BEEKES, *Sprache* 18, 1972, p. 117-131, *H, ne colore que *e : il existe donc, selon lui, une alternance *a : *o.

disparaissant dans les autres langues : hitt. *hant-* « face », ailleurs *ant-, de i.-e. *H_{gent}-.

c) *Les laryngales entre voyelle et consonne.* — Elles se conservent en anatolien et allongent la voyelle ailleurs avec le même effet éventuel de coloration que *supra* : hitt. *pahš-* « protéger », ailleurs *pās-.

d) *Les laryngales entre voyelle et sonante.* — Même traitement, au moins dans la majorité des exemples ; dans une partie des langues, notamment dans les langues classiques, la voyelle s'abrège ultérieurement (loi d'Osthoff, *infra*, p. 19) devant consonne. En finale, on connaît deux traitements, l'allongement de la voyelle (ou de la sonante vocalique), v.ind. *devīm* < *iHm, ou la chute de la laryngale avec vocalisation de la sonante finale, v.ind. *vṛkīyam/* < *i(H)ṛ, *infra*, p. 44. Ce dernier est probablement le plus ancien.

e) *Les laryngales entre consonnes.* — Le caractère consonantique de la laryngale est attesté indirectement par des formes comme gâth. *ptā* « père » < *pHtē. Ailleurs, au moins en première syllabe, la laryngale est représentée par une voyelle qui est *i* en indo-iranien, *a* (ou les représentants de i.-e. *a) ailleurs. Ces correspondances (v.ind. *pitār-* : lat. *pater*) définissent le « schwa i.-e. », qui n'est autre que la vocalisation dialectale des laryngales indo-européennes. Cette vocalisation est postérieure à celle des sonantes, qui est de date indo-européenne (p. 17) ; elle s'est réalisée dans des conditions différentes (p. 29).

f) *Les laryngales devant sonante antévocalique.* — En position initiale, elles disparaissent sauf en anatolien, hitt. *hwek-* « abattre (la victime) » : lat. *victima* ; en grec, où certaines se vocalisent et contribuent au phénomène de la prothèse vocalique (qui a d'autres origines) ; en indo-iranien, où elles allongent la voyelle finale d'un premier terme de composé et, en poésie, d'un mot précédent : véd. *sānāra-* « possédant une bonne force » *su-Hnēr-o- ; gr. *άνήρ* « homme ».

A l'intérieur du mot, elles se comportent comme devant consonne. Toutefois en germanique, elles ont contribué au phénomène de *Verschärfung*, ou gémination des semi-voyelles : got. *daddjan* < *dheHye-, v.ind. *dhāyati* « elle allaite » (1).

g) *Les laryngales devant sonante antéconsonantique.* — A l'initiale, certaines se maintiennent en anatolien ; elles se vocalisent en forment diphtongue avec la sonante dans la

(1) Cet exemple pose toutefois un problème morphologique. Voir en dernier R. Lühr, *MSS* 35, 1976, p. 73-92.

plupart des langues indo-européennes, à l'exception de l'i.-ir., v.ind. *uśás* : lat. *aurōra* « aurore » < **H₂us*-. À l'intérieur, on rencontre soit ce traitement, soit la vocalisation de la sonante et son allongement, probablement par suite de l'intervention de la séquence, gr. *πίθι* « bois ! » < **piH₃*- < **pH₃-i*-, de la racine **peH₃*-.

h) *Les laryngales après sonante*. — Devant une consonne, elles produisent une « sonante longue » ; devant une voyelle, une forme « dédoublée » de la sonante, v.ind. *dhīh* « vision poétique » **dhīH-s*, gén. *dhīyah* **dhīH-e/os*. Le traitement anatolien n'est pas clairement établi.

Ce traitement confirme que les laryngales ne sont pas des sonantes : si elles l'étaient, elles se vocaliseraient nécessairement dans cette position devant consonne ou en finale absolue. Des reconstructions comme **yə*, par exemple pour les cas directs des féminins en -iz du grec, en face de l'i.-ir. -ī, ne peuvent représenter que des réfections analogiques.

i) *Les laryngales entre consonne et voyelle*. — On cite un fait — unique — de sonorisation d'une occlusive par **H₃* : le présent **pībeti* de la racine **peH₃*- « boire » doit être issu de **pī-peH₃-e-ti*.

L'aspiration d'une occlusive par **H* est mieux établie, mais elle se limite à l'indo-iranien. L'avestique a pour le nom du « chemin » un nominatif sg. *pañtā* en face des cas obliques en *paθ-* (gén. sg. *paθō* = v.ind. *pathāh*). Le nominatif sg. repose sur **pōnt-eH-s*, le génitif sg. sur **pñt-H-é/os*.

j) *Les laryngales devant *s*. — Un traitement **k* a été signalé par A. Martinet (1) ; il s'observe dans plusieurs couples de forme *(*e*)*H* : *(*e*)*k-s*, par exemple dans les doublets v.ind. *prā-* (**pleH₁*-) : *prkš-* (**p_lH₁-s*) « emplir » (2).

E) *Laryngales et semi-voyelles*. — Il est de nombreux exemples où une voyelle longue alterne avec une séquence voyelle brève - semi-voyelle **y* ou **w* : **dhē-* : **dhey-* « têter » / « allaiter » ; **dō-* : **dow-* « donner » / « recevoir ». On reconstruit sur ces bases une laryngale **E^h* **dheE^h*-, et une laryngale **A^h*-, **deA^h*-. Cette laryngale a disparu en anatolien, hitt. *dā-* « prendre ».

3. Les sonantes. — A) *Définition*. — Ce sont des phonèmes qui, selon le contexte, fonctionnent soit

(1) BSL 51, 1955, p. 42 et suiv. ; *Evolution des langues et reconstruction*, Paris, 1975, p. 146 et suiv.

(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 239 et suiv.

comme consonnes (*y*), soit comme voyelles (*i*), ou cumulent les deux fonctions, *iy*. Cette propriété définit la classe des sonantes, qui rassemble six phonèmes : **y*, **w*, **r*, **l*, **m*, **n*.

B) *Distribution des variantes*. — La forme vocale apparaît entre consonnes, à l'initiale devant consonne, à la finale après consonne. La forme consonantique, entre voyelles, à l'initiale devant voyelle, après voyelle (« second élément de diph-tongue »), entre consonne et voyelle après syllabe légère, v.ind. *aryá-* « Aryen ». La forme « dédoublée » apparaît entre consonne et voyelle après syllabe lourde, v.ind. *āriya-* « appartenant à l'Aryen ». On observe le même contraste en latin entre *fēmina* « femelle » et *alumnus* « nourrisson », qui sont deux anciens participes médio-passifs en *-*mno-* (*-*mno-* après syllabe lourde). Cette forme dédoublée est identique au traitement des séquences sonante-laryngale devant voyelle, *supra*, p. 16. Le mètre védique montre que le dédoublement se produit aussi à l'initiale des monosyllabes ; il est conditionné par la quantité de la syllabe finale au mot précédent. Quand deux sonantes se suivent devant consonne ou en finale absolue, c'est la seconde qui se vocalise, **y*-**w* → **yu* et non **iw*.

C) *Origine du système*. — Le système des sonantes est récent en indo-européen ; divers indices, notamment des formes comme le génitif sg. v.ind. *ásnaḥ* de *ásman-* « pierre », montrent que les règles de vocalisation et de dédoublement ont varié : la forme repose sur un **ákmn-e/os* dissyllabique, avec **m* consonantique. On trouvera un autre exemple *infra*, p. 28.

L'origine lointaine du système des sonantes est l'apophonie quantitative, *infra*, p. 29 : les réduc-

tions *oy et *yo de séquences *ey et *ye se sont identifiées à la voyelle *i, créant une distribution complémentaire entre *y et *i, etc.

4. Les voyelles. — A) On restitue six voyelles groupées en deux séries de trois timbres : *a, *e, *o brefs et longs. Les voyelles *i et *u sont les variantes vocaliques des sonantes *y et *w ; les voyelles *ī et *ū reposent généralement sur d'anciennes séquences *iH, *uH. Enfin, *ə (défini par la concordance i.-ir. *i : autres langues i.-e. *a) n'est que le représentant vocalique d'une laryngale.

B) Les timbres a et o d'époque dialectale peuvent être issus de séquences i.-e. *H₂e, *H₃e, *supra*, p. 14 ; de même, les longues dialectales *e, *o, *a, peuvent être issues de *eH₁, *eH₁ (ou *oH₃), *e/oH₂.

C) Ces observations, systématisées à partir de considérations morphologiques, ont conduit à l'hypothèse de la voyelle unique originelle. C'est une des illusions de la reconstruction. Il est probable que, dans un état plus ancien du système, *i et *u avaient le statut de voyelles ; on a signalé *supra*, p. 17, que le système des sonantes est récent en indo-européen. Et il existe des racines dont la voyelle intérieure est a, par exemple *yag- (p. 119).

D) Deux voyelles mises en contact par la morphologie ou la chute d'une laryngale tendent à se contracter en une voyelle longue. En syllabe finale, ces longues présentent des particularités : elles peuvent être dissyllabiques en indo-iranien (c'est-à-dire que la contraction n'est pas réalisée) ; elles ne s'abrègent pas en lituanien et en germanique ; en grec, quand elles sont accentuées, elles ont l'intonation circonflexe. Ainsi la désinence de génitif

pluriel *-oom/n est en indo-iranien *-aam, en lituanien -ū̄, en germanique *-ō, en grec -ῶν sous l'accent, *infra*, p. 20 et 37.

E) Dans plusieurs langues indo-européennes, notamment dans les langues classiques, une voyelle longue s'abrège devant une sonante suivie d'une consonne : la désinence d'instrumental pluriel thématique *-ōys (*infra*, p. 47) donne gr. -οις, lat. -oes (> -īs), lit. -ais. Cette loi (la loi d'Osthoff) ne joue pas en indo-iranien (*-āyś) ; elle paraît soumise à des restrictions en baltique (*infra*, p. 47).

CHAPITRE II

MORPHOLOGIE

I. — Comment on reconstruit un système morphologique

Le système morphologique (ou mieux : morpho-syntaxique) d'une langue est l'ensemble des morphèmes grammaticaux de cette langue, ceux dont le signifié est, dans une large mesure, syntaxique.

On reconstruit le signifiant de chaque morphème à partir de ses représentants présumés dans les diverses langues apparentées, conformément aux lois phonétiques : ainsi, les formes de génitif pluriel véd. *-ām* (*-aam*), lit. *-ī*, germ. **-ō*, gr. *-ōν* se ramènent régulièrement à **-oom/n*, *supra*, p. 19. Les formes divergentes, comme lat. *-ōrum*, s'expliquent ordinairement par un développement analogique particulier ; mais elles restent parfois irréductibles, comme la désinence gotique *-ē*. Dans ce cas, on reconstruit un doublet indo-européen du morphème sur la base d'une seule langue.

La reconstruction du signifié se présente de façon très diverse selon que le système a été stable ou non. Dans un système stable, les changements se limitent à des extensions et restrictions du domaine d'emploi des morphèmes, par exemple la restriction du locatif aux noms de villes et de petites îles en latin ; les signifiés ne changent pas de façon notable. On les reconstruit donc facilement par « superposition » des emplois attestés. Toute différente est la situation quand le système a subi une évolution en profondeur. Les signifiants seuls se laissent identifier, tandis que les signifiés divergent tant qu'on hésite à reconstruire un morphème. Un exemple frappant d'une telle situation a été fourni par Mme F. Bader dans son article Lat. *nempe*, *porceo* et les fonctions des particules pronominales, *BSL* 68, 1973, p. 27-75 ; un même morphème **ǵ/ǵ* (p. 32 et suiv.) apparaît ici comme

ligateur de phrase et de syntagme nominal (hitt. *-a* « et »), là comme augment, comme particule de vocatif (lat. *ēcastor*), comme préverbe (**ē-dō-* « prendre »), comme postposition et comme thème pronominal, anaphorique (flexion de lat. *is*) et déictique (flexion de i.-ir. **ayām*).

Devant une telle situation, on ne peut se contenter de superposer des emplois : il faut imaginer des structures syntaxiques très différentes des structures attestées, et dans lesquelles se rejoignent les emplois qui apparaissent irréductibles à époque historique. À défaut de reconstruire un « sens », on reconstruit parfois un type d'évolution commun à plusieurs morphèmes formant système : ainsi pour ces particules, et pour les infinitifs (*infra*, p. 84). La discordance entre les signifiants d'une même catégorie engage souvent à conclure à une création récente de la catégorie ; c'est une illusion de la reconstruction (*supra*, p. 6). Les créations, comme les disparitions, sont des cas limites de l'évolution ; bien plus fréquent est le renouvellement formel, dans lequel une catégorie préexistante se maintient inchangée en renouvelant son expression. Ainsi, le futur se maintient du latin au français, bien que son signifiant (*amābō*) ait disparu ; c'est qu'un autre signifiant (*amāre habebō*) a pris le relais, sans qu'il faille supposer, entre la disparition du premier et l'apparition du suivant, un hiatus chronologique. Dans des cas de ce genre, il n'est pas toujours possible d'opérer une reconstruction complète ; on doit seulement éviter de conclure hâtivement à une création *ex nihilo*. La reconstruction de l'accent indo-européen pose des problèmes méthodologiques particuliers qui seront examinés p. 30.

II. — Le matériel morphologique de l'indo-européen

1. Le système morphologique des langues indo-européennes anciennes se caractérise par son *exceptionnelle complexité*. Un seul et même signifiant peut correspondre à plusieurs signifiés successifs, par exemple une désinence inanalysable d'adjectif exprime à la fois le cas, le genre et le nombre (fait d'*amalgame*) ; ou à plusieurs signifiés alternatifs, par exemple lat. *-ī* désinence de génitif singulier ou de nominatif pluriel (fait d'*homonymie*) ; inverse-

ment, un même signifié peut s'exprimer par différents signifiants, par exemple un cas dans les différentes déclinaisons (fait d'*allomorphisme*).

2. Le système morphologique indo-européen se reconstruit, au moins pour son état le plus récent, à l'image des langues indo-européennes anciennes ; c'est pourquoi l'analyse morphologique pratiquée pour ces langues peut valoir pour l'indo-européen.

A) *Thème et désinence*. — a) Toute forme fléchie s'analyse en un *thème*, base de la flexion, et une *désinence*. La désinence est un amalgame de plusieurs *monèmes* successifs, qui sont, pour les formes nominales, cas, nombre et (pour l'adjectif) genre ; pour les formes verbales, voix temps et/ou aspect, personne, éventuellement nombre (à la troisième personne). Dans les formes verbales, la désinence fonctionne souvent comme sous-morphème subordonné au morphème principal (augment, redoublement, suffixe, infixé).

b) Il est probable que les désinences verbales sont issues de pronoms personnels suffixés, bien qu'on n'ait pu encore en apporter la preuve (p. 79). Quant aux désinences nominales, ce sont d'anciennes postpositions. Il reste diverses traces de ce statut, notamment dans les tours védiques comme *nāvyasā vācaḥ* « avec une expression nouvelle » (= *nāvyasā vācasā*), où la désinence *-ā*, comme la préposition française, figure une seule fois dans le syntagme.

B) *Radical et suffixe (ou infixé)*. — a) Le thème peut être analysable ou non. Inanalysable, ou *immotivé*, c'est un monème lexical, nominal ou verbal ; analysable ou *motivé*, c'est une construction de deux constituants, un suffixe (exceptionnellement un infixé) et un *radical*.

b) Les *suffixes* sont des monèmes soit dérivationnels, soit flexionnels. Les suffixes flexionnels sont ceux qui forment les divers thèmes des conjugaisons régulières à partir d'un radical verbal, qui est en général identique à l'un d'eux, par exemple lat. *amā-* radical d'*inflectum* et thème de présent. Ce sont des monèmes temporels, aspectuels, modaux. Dans le nom, il n'y a de suffixes flexionnels que dans la gradation, c'est-à-dire dans la formation des comparatifs et superlatifs réguliers, et dans la formation du féminin de l'adjectif. Ces suffixes flexionnels sont soit d'anciens suffixes dérivationnels, soit d'anciens auxiliaires (lat. *amā-bam* < **amāsi-bhuvām* « j'étais à aimer »).

c) Les suffixes dérivationnels sont des monèmes à contenu soit grammatical (suffixes de nom d'action, d'agent ; suffixes de verbe passif ou causatif), soit sémantique (suffixe de diminutif, d'intensif, d'itératif). Les suffixes dérivationnels sont parfois d'anciens lexèmes, comme fr. *-ment* < lat. *mente*, all. *-heit* et angl. *-hood* < germ. **xaidu-* ; plus souvent, ils sont issus de la réfection d'anciens suffixes, par fausse coupe (le plus souvent), agglutination de suffixes de même valeur (lat. *-issimus*) ou construction de suffixes de valeur différente (lat. *-mentum*) (p. 57). Le renouvellement de la dérivation s'effectue essentiellement par la mise en rapport d'un dérivé secondaire (*infra*, C) avec la base de sa base ; c'est ainsi que le déadjectival factitif *dictāre* « *dictum facere* » est devenu l'itératif-intensif de *dicere* : la filière de dérivation *dicere* → *dictus* → *dictāre* ayant été remplacée par une dérivation directe *dicere* → *dictāre*, il s'est créé par là même un nouveau suffixe *-tāre*, qui a renouvelé l'ancienne formation itérative-intensive, celle de *dicāre*.

C) *La racine.* — a) Le radical peut être soit analysable (motivé) et ses dérivés sont dits *secondaires*, soit inanalysable (immotivé) : c'est un monème lexical qu'on nomme *racine*, et ses dérivés sont dits *primaires*.

b) La notion de racine est, comme les précédentes, une notion fonctionnelle et synchronique. C'est l'*élément lexical ultime de l'analyse morphologique pour un état de langue donné*. Les racines évoluent comme les suffixes par fausse coupe, réinterprétation, parfois construction ou agglutination. Une racine peut incorporer un affixe quelconque, par exemple un préfixe : l'ancien préfixé lat. **po-sinō*, évoluant en *pōnō* et perdant le contact avec *sinō*, a donné naissance à une nouvelle racine latine *pōn-*; ou un suffixe, qui devient un *élargissement* : l'ancien dérivé inchoatif **prk-skō* devenant en latin *poscō* « je demande », perdant le contact avec *prec-* « prière », donne naissance à une nouvelle racine latine *posc-*; ou encore un infixe : lat. *jung-* « atteler » est une racine issue d'un thème de présent infixé, i.-e. **yu-n-g-*. Inversement, une racine peut se réduire phonétiquement par chute d'un ou de plusieurs phonèmes. Il arrive même qu'une racine *disparaisse formellement* : c'est ce qui est arrivé à la racine i.-e. **kes-* « couper, raser » dans le nom latin du « rasoir », *novācula*. Pas plus que les éléments précédemment étudiés, la racine n'a de destin propre ; elle est entièrement solidaire de ses dérivés ; elle n'existe que par eux.

c) La racine, dans les langues indo-européennes anciennes, est de forme très diverse. En indo-européen, elle est soumise à certaines restrictions formelles.

Le signifiant de la racine indo-européenne se définit uniquement par ses éléments consonantiques (y compris laryngales et sonantes) ; les voyelles

apophoniques n'ont qu'un rôle morphologique. On reconstruit des racines à deux consonnes (biphonémiques) comme **ped-* « tomber », **H₂eg-* « pousser devant soi », **dheH₁-* « placer ». À trois consonnes (triphonémiques) : **lewk-* « être lumineux », **pelH₁-*/**pleH₁-* « verser »/« emplir ». Peut-être à une seule consonne (monophonématique) s'il faut poser **ed-* « manger », et non (comme on le fait parfois pour des raisons théoriques, *infra*, p. 25) **H₁ed-*. Une racine biphonématique ne peut être constituée de deux sonores simples ; une sourde simple initiale exclut une sonore aspirée finale ; et inversement. Il ne peut y avoir de racine de forme ***deg-*, ***tegh-* ou ***dhek-*. Les racines triphonémiques ne peuvent avoir un schéma occlusive-occlusive-sonante, ***dekr-*, alors qu'un tel schéma est fréquent dans les thèmes nominaux, **yek^wr-* « foie ». En revanche, un schéma occlusive-sonante-occlusive est admis, **derk-* « voir », **lewk-* « être lumineux », **deyk-* « indiquer une direction », etc.

d) Parmi les racines triphonémiques, certaines n'ont qu'une seule forme de degré plein, **derk-*, **lewk-*, **deyk-* ; il n'existe pas de formes ***drek-*, ***lwek-*, ***dyek-*. D'autres sont « bifformes », par exemple **pelH₁-*/**pleH₁-*. D'autre part, certaines racines triphonémiques ont des doublets biphonémiques : en face de **pelH₁-*/**pleH₁-*, il existe quelques formes reposant sur **pel-*, comme av. *pārāna-/prna-* « plein ». De là provient l'idée (1) que les racines triphonémiques sont issues de plus anciennes racines biphonémiques suffixées, **pel-H₁-*/**pl-eH₁-*, et que des racines comme **derk-*, **lewk-*,

(1) P. PERSSON, *Beiträge zur indogermanischen Wortforschung*, 2 : *Zur Frage nach den sogenannten Wurzel-determinativen*, Uppsala, 1912 ; E. BENVENISTE, *Origines de la formation des noms en indo-européen*, Paris, 1935.

**deyk-* ont eu à côté d'elles des « formes pleines II » **drek-*, etc., et qu'inversement une racine **prek-* « *prier* » est l'ancienne forme pleine II d'une racine biforme **perk-/prek-*. Dans cette perspective, ces racines peuvent être considérées comme issues de plus anciens racines **der-*, **lew-*, **dey-*, **per-*, qui auraient incorporé un ancien suffixe.

D) *L'infixation*. — L'indo-européen ne pratique l'infixation que pour un seul morphème, l' « infixe nasal » **-n-*. Situation paradoxale, qui a engagé plusieurs auteurs à y voir un ancien suffixe (1). A tort, selon E. Benveniste (2) : **n* est infixé dans une racine triphonématique à la forme pleine II, et non suffixé à une racine biphonématique. Par exemple la filière est **yewg-/yweg-* → **yu-n-(e)g-*, et non **yew-* → ***yew-n-* → **yun-(e)g-*, puisqu'il n'existe pas de forme ***yewn-*.

La valeur de l'infixe nasal n'est pas claire ; c'est soit un morphème de présent (**yuneg-* en face de l'aoriste **yug-e/o-*), soit un morphème à valeur transitivante, et en particulier causative (v.ind. *punāti* « il clarifie » en face de *pāvate* « il se clarifie »).

Il a dû exister d'autres infixes en indo-européen dans un stade antérieur (3) : un couple comme **bhreg-* (lat. *frangere*, got. *brikan* « briser ») : **bheg-* (v.ind. *bhañj-*) s'expliquerait mieux par là que par la chute d'un **r* en indo-iranien, où il n'en est pas d'autre exemple en cette position.

E) *La préfixation*. — Comme on voit l'univerbation, c'est-à-dire l'union syntagmatique du pré-

verbe au verbe, se réaliser à époque historique, il est généralement admis que l'indo-européen ne possédait pas de préfixes. C'est une erreur : le nom indo-européen du « nid », **nizdō-*, atteste l'existence d'un verbe **nī-sed-* « se poser ». Certes, **nī* a dû avoir le statut d'une « particule séparable » ; mais, du point de vue paradigmatique, elle formait une unité lexicale avec **sed-* (v. *infra*, p. 49 et 88). Les racines peuvent contenir d'anciens préfixes ; on l'a supposé pour celles qui comportent le **s-* mobile, comme *(*s*)*ten-* « gronder, tonner », gr. *στένειν* : lat. *tonare*.

3. *Alternance et accent*. — A) On a vu que la racine se définit uniquement par ses consonnes ; il en va de même pour les autres unités morphologiques. Par exemple, il existe un suffixe nominal **-tey-/ti-*, un suffixe verbal **-new-/nu-*. Les désinences elles aussi présentent des faits d'alternance : celle de génitif singulier est, selon les flexions et selon les langues, **-es*, **-os* ou **-s*. L'alternance n'est donc pas un signifiant autonome ; c'est un signifiant complémentaire.

B) Un morphème peut présenter cinq degrés d'alternance : le degré plein, avec vocalisme **e*, dit degré normal : **bher-* « porter », lat. *ferre*, gr. *φέρειν* ; **pHtér-* « père », lat. *pater*, gr. *πατήρ*. Le degré plein avec vocalisme **o*, dit degré fléchi : **bhoréye-*, itératif-intensif de **bher-*, gr. *φορεῖν* ; gr. *ἄπατορ* « sans père ». Cette alternance à l'intérieur du degré plein se nomme alternance qualitative. L'alternance quantitative comporte deux autres degrés : le degré réduit ou degré zéro, **bhr-tey-* « fait d'apporter », lat. *fors* « hasard » ; **pHtr-* thème de certains cas obliques du nom du « père » lat. *patr-*, gr. *πατρ-* ; le degré long, **bhōr* « porteur », gr. *φόρ* « voleur » ;

(1) H. HIRT, *Indogermanische Grammatik*, IV, p. 204.

(2) *Origines*, p. 160 et n. 2. En fait, un infixe peut être issu de la réinterprétation d'une forme suffixée, comme lat. *dictāre*, réinterprété comme dérivé infixé de *dicāre*.

(3) Des exemples (d'inégale valeur) ont été rassemblés par H. KARSTIEN, *Infixe im Indogermanischen*, Heidelberg, 1971.

nominatif sg. gr. πατήρ, ἀπάτωρ : on voit par cet exemple que l'alternance qualitative est compatible avec le degré long. Il y a donc pour chaque morphème cinq formes possibles.

C) L'alternance se maintient sous ses diverses formes en grec et en germanique ancien. Elle se modifie plus ou moins profondément ailleurs, par exemple en indo-iranien, où la confusion des trois timbres vocaliques a ruiné l'alternance qualitative ; un peu partout, le degré long se développe. Très limité en indo-européen, où il ne figure qu'au nominatif singulier de certains thèmes nominaux et peut-être à l'aoriste sigmatique, il prend une place importante en indo-iranien, en slave et en baltique. Le latin en a quelques exemples, comme les parfaits à allongement.

D) Plusieurs hypothèses ont été proposées pour rendre compte de l'origine de chacun des trois mécanismes ; aucune ne peut être considérée comme démontrée.

a) L'origine la plus probable du degré long est un allongement phonétique d'une voyelle à la suite de la chute d'un *s final (1), soit après un *-s- précédent (au nominatif singulier animé des thèmes en *-s-), soit après une sonante, i.-e. *pHtī(r) < **pHter-s. Cette loi phonétique peut rendre compte du doublet *wēr (lat. vēr) du nom du « printemps » *wesr (gr. ἔαρ) : il s'agirait d'une forme à métathèse *wers. Cette loi ne joue plus dans les périodes plus récentes de l'indo-européen.

On peut aussi, avec J. Kuryłowicz (2), supposer une proportion analogique entraînant la réfection

(1) O. SZEMERÉNYI, *Einführung in die Vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1970.

(2) *Apophonie*, p. 142 et suiv. ; *Idg. Gr.*, II, p. 298 et suiv.

de la forme de nominatif singulier des monosyllabes en consonne-voyelle-consonne à partir des monosyllabes comportant une sonante intérieure :

$$\begin{array}{l} \text{cas obliques} \quad *luk- \\ \text{nominatifs g.} \quad *lowk-s \end{array} = \frac{*ped-}{X}$$

D'où X = *pōd-s.

b) L'alternance qualitative est certainement la plus ancienne, comme l'a montré J. Kuryłowicz (1). Le changement phonétique de e en o dans certains environnements phonétiques en russe et dans plusieurs langues slaves (le polonais a *wiodę* en face de v.sl. *vedę* « je conduis », mais *wiedziesz* en face de *veděši* « tu conduis ») fournit un modèle intéressant. Mais les conditions phonétiques de la scission de *e en indo-européen demeurent obscures ; J. Kuryłowicz postule une évolution à partir de la voyelle réduite au contact des sonantes, *_er > *_or.

c) La fréquence du lien entre le degré plein (ou long) et la présence de l'accent ainsi que le parallèle des langues germaniques et slaves rendent probable l'explication du degré zéro par la réduction des timbres vocaliques en syllabe inaccentuée. Ainsi, on devait distinguer *e de *o en syllabe accentuée, *wértō « je tourne » : *wórt-a « j'ai tourné » ; mais hors de l'accent, on aura uniquement *wrt, réduction commune de *wert et de *wort (par exemple *wrt-tō- « tourné », *wrt-mé « nous avons tourné »). Cette réduction d'origine accentuelle explique immédiatement les faits de complémentarité du degré plein et du degré zéro dans la succession des morphèmes : génitif sg. *(ow)γ-é/os dans la flexion ouverte, *(mrt)éy-s dans la flexion fermée (*infra*, p. 40). Il faut toutefois reconnaître qu'il existe des

(1) *Apophonie*, p. 36 et suiv. ; *Idg. Gr.*, II, p. 257 et suiv.

voyelles de degré plein en syllabe non accentuée, nominatif pl. **mṛtēy-es*, et inversement des syllabes accentuées au degré zéro, nominatif sg. **mṛtīs*.

Le maintien d'une voyelle non accentuée s'explique souvent par l'environnement phonétique : le degré zéro des racines en consonnes est identique au degré plein, **sed-* « s'asseoir » → **sed-tó-* « assis », en face de **deyk-* « indiquer » → **dik-tó-* « indiqué ». Les laryngales se comportent tantôt comme des sonantes, **dheH₁-* « placer » → **dhH₁-to-* « placé », v.ind. *hitá-*, tantôt comme des consonnes, **deH₃-* « donner » → **deH₃-tó-* « donné », v.ind. *-dāta-*. Ce second traitement est certainement le plus ancien : forme irrégulière, *-dāta-* ne peut être une création analogique (1).

E) *L'accent*. — a) La reconstruction de l'accent indo-européen se heurte à une difficulté particulière : dans la plupart des langues indo-européennes anciennes, l'accent n'a jamais été noté ; sa place est donc indéterminable. C'est le cas des langues anatoliennes, de l'avestique. Dans d'autres, l'accent s'est fixé sans qu'il reste de traces de l'ancienne mobilité (latin). L'accent grec est soumis à une règle de limitation ; l'accent baltique et l'accent slave ont subi de nombreux changements, phonétiques et analogiques. Comme l'a montré J. Kuryłowicz (2), on ne dispose pour l'essentiel que des données védiques ; il faut donc opérer à partir d'elles une reconstruction interne.

b) L'indo-européen a un seul accent, qui est

(1) La forme analogique est *-dita-* ; une autre forme phonétique, sans vocalisation, est *-ta-*.

(2) *L'accentuation des langues indo-européennes*, 2^e éd., Wrocław, 1958, p. 12 : « Dans ces conditions, il ne reste que la reconstruction interne du développement de l'accent, basée sur les faits résiduels du védique. »

représenté en védique par l'*udātta*, véd. *pitāram* i.-e. **pH₁tērm*. Les autres accents, comme le *svārita* védique, le circonflexe grec et baltique sont issus de développements indépendants. Il n'y a pas d'*intonations* (1) en indo-européen. La nature phonétique exacte de l'accent indo-européen n'est pas déterminable ; il devait comporter une part d'intensité et une part mélodique, comme la plupart des accents. Mis à part les enclitiques, chaque mot indo-européen comporte un accent et un seul. Cet accent peut porter sur n'importe quelle syllabe du mot. Sa place est réglée dans la flexion et dans la dérivation (*infra*, p. 34 et suiv.).

La fonction principale de l'accent indo-européen est la fonction *culminative* : il forme le « sommet » phonétique de chaque mot, et en marque l'unité. Les composés (*infra*, p. 89 et suiv.) n'ont qu'un seul accent ; ils se distinguent par là des syntagmes nominaux. Il a accessoirement une fonction *distinctive*, dans quelques cas comme celui du couple suffixal **tom-ó-* « coupant » : **tóm-o-* « coupure » (p. 49). Il a enfin une fonction *syntactique* ; le verbe personnel est inaccentué en proposition indépendante ou principale, accentué en proposition subordonnée. En l'absence de tout ligateur de phrase, la tonicité du verbe marque la subordination (p. 111).

III. — Les catégories et les parties du discours

On nomme catégories des ensembles de monèmes ou de traits grammaticaux qui forment un système et ne peuvent se définir que les uns par référence aux autres. Certaines catégories sont exprimées par

(1) J. KURYŁOWICZ, *Idg. Gr.*, II, p. 13 et suiv.

la flexion, d'autres par la dérivation ; d'autres sont inhérentes aux lexèmes. Plusieurs sont réparties sur ces trois domaines, et sont tantôt flexionnelles, tantôt dérivationnelles, tantôt inhérentes. Les monèmes grammaticaux se rangent en deux grandes classes : le nom et le verbe. Nom et verbe se partagent les diverses fonctions syntaxiques de la phrase simple (p. 97). En outre, l'indo-européen possédait des formes invariables.

1. Le nom. — A) Les formes nominales se divisent en substantifs et adjectifs. Les substantifs comportent un seul paradigme composé de trois séries de formes (singulier, pluriel et duel) ; les adjectifs comportent trois paradigmes (masculin, féminin, neutre) aux trois nombres. On voit que le genre n'est une catégorie flexionnelle que dans l'adjectif.

B) Les formes pronominales se caractérisent par des affixes flexionnels partiellement distincts ; mais elles sont soit substantives (un seul paradigme), soit adjectives (trois paradigmes).

C) Le cas est une catégorie flexionnelle ; son contenu est essentiellement syntaxique et, par suite, on l'étudiera au chapitre de la syntaxe de la phrase simple, p. 97 et suiv.

D) Le nombre est essentiellement une catégorie flexionnelle ; il y a trois nombres, singulier, pluriel et duel. Seul, ce dernier appelle quelques remarques. Le duel a deux significations distinctes : il peut désigner soit une paire homogène, *ok^{vi}i « les deux yeux », soit un couple non homogène, véd. *Vāruṇā* « Varuṇa et (Mitra) ». C'est ce qu'on nomme le duel elliptique. Il est probable que cet emploi est le plus ancien, et que l'autre (qui n'en est qu'un cas particulier) en est issu.

La catégorie du nombre concerne aussi la dérivation : il existe des formations de collectifs. L'une d'elles, en *-ā- < *-eH₂-, est à l'origine de la désinence du cas direct des neutres au pluriel. Cette origine se reflète dans l'accord au singulier d'un verbe dont le sujet est un neutre pluriel, dans plusieurs langues indo-européennes, gr. τὰ ζῶα τρέχει « les animaux courent ». Une autre formation s'est répartie ultérieurement entre le singulier et le pluriel, gr. ὕδωρ « eau » : hitt. *wedār* « eaux ».

E) Le genre n'est une catégorie flexionnelle que pour l'adjectif, qui seul possède les trois genres. Pour le substantif, c'est une catégorie dérivationnelle pour les motivés (*deus* → *de-a*), inhérente pour les immotivés.

La catégorie du genre n'est pas homogène du point de vue du contenu. Elle réunit deux oppositions de nature très différente :

a) L'opposition masculin (neutre) : féminin est la mieux caractérisée morphologiquement, là où elle est marquée. C'est aussi la plus récente (1). Le féminin signifie « épouse de », *pót(i)- « maître » → *pót-nī- « épouse du maître » (véd. *pātnī*, gr. *πότνια* et dans quelques cas « de sexe féminin », ainsi sur la base des noms d'agent.

Dans les adjectifs, le féminin est devenu flexionnel ; il reste des vestiges morphologiques d'un ancien état dérivationnel dans des couples comme av. *xšaeta-* : *xšōiθni-* « brillant » : « brillante ».

b) L'opposition du neutre au couple masculin-féminin est celle de l'inanimé à l'animé. Elle reflète probablement une ancienne structure syntaxique de type ergatif (p. 98).

(1) A. MEILLET, Essai de chronologie des langues indo-européennes, BSL 32, 1931, p. 1-28.

F) *Catégories dérivationnelles.* — a) *Noms dénominaux.* — Outre les formations de collectif (p. 50) et de féminin (p. 50), il existe des formations de diminutifs ; des formations d'abstrait sur base d'adjectif (p. 54) ; sur base de substantif, des adjectifs indiquant l'appartenance (*-yo-, p. 51) ou la possession (*-went-, p. 58, *-to-, p. 53).

b) *Noms déverbaux ou primaires.* — Les principales classes sont celles des noms d'action (équivalents nominaux d'un prédicat verbal), de noms d'agent (équivalents nominaux d'un syntagme sujet-prédicat), de noms d'instrument, de noms de l'objet accompli. L'expression de cette dernière fonction est confondue avec celle du nom d'action, parfois avec celle du nom d'instrument.

c) *Formes nominales du verbe.* — Les participes actifs et médio-passifs sont issus d'adjectifs dénominatifs à valeur possessive (*-to-, p. 53 ; *-nt-, p. 83). Les infinitifs sont des formes fléchies (datif ou « datif-locatif » ; accusatif) de noms d'action ou d'anciens noms d'action, p. 84 et suiv.

G) *La flexion nominale.* — a) On distingue, pour les désinences, deux classes : la flexion thématique et la flexion athématique. Celle-ci est très diverse, mais les divergences concernent essentiellement la forme du thème et la place de l'accent. On peut donc établir un tableau des désinences de la flexion athématique avant d'indiquer les particularités de chaque sous-type flexionnel.

b) *Les désinences de la flexion athématique au singulier.* — Nominatif animé : *-s, attestée partout. Ancienne désinence de « cas actif » ou ergatif, p. 98. Remplacée dans les thèmes en *-r-, *-n- et *-s- par l'allongement de la prédésinentielle ; il est possible que le fait repose sur une évolution phonétique

ancienne, p. 28. Cette désinence fait défaut dans deux flexions en *H₂, les « noms en *-ā- » et ceux du type v.ind. *devī* (p. 44).

Accusatif animé : *-m/*-n (*-m̄/*-n̄ après consonne). Attestée partout. La répartition de la nasale finale est dialectale.

Vocatif : zéro.

Cas direct des neutres : zéro.

Instrumental : *-e(H₁)/*-H₁. La forme pleine, celle des thèmes en consonne, n'apparaît qu'en i.-ir. : *-ā ; une forme brève attestée dans les géronatifs en -tya, qui sont d'anciens instrumentaux, se retrouve dans la désinence latine d'ablatif -e.

La forme réduite *H₁ est celle des thèmes en *-i- et en *-u- ; i.-ir. *-ī, *-ū sont conservés en avestique et dans quelques formes védiques comme *ūī* « avec l'aide ». En latin, *-ī et *-ū ont été élargis par *d* sur le modèle de la flexion thématique.

Le caractère postpositionnel de la désinence est bien conservé dans des formules comme véd. *nāvyaśā vācaḥ* (p. 22).

Datif et locatif : la désinence de datif la plus largement attestée est *-ey (latin, langues italiques, grec mycénien) ; i.-ir. *-ay a donc toutes chances de reposer aussi sur *-ey. Toutefois, une désinence *-ay est garantie par les infinitifs grecs en -αι (y compris ceux en -σθαί (1)). Une autre désinence de datif, *-i, est attestée par le géronatif baltique (lit. *vaĩkui* (datif) *kriñtant* « quand un enfant tombe » < *« à un enfant qui tombe »). Or, *-i est la désinence la plus fréquente de locatif, et *-ay figure dans des adverbes de lieu comme gr. *χαμαί* « à terre ». Enfin, il existe des formes de locatif i.-ir.

(1) Hypothèses sur l'origine des infinitifs en grec ancien, *BSL* 70, 1975, p. 115-136.

en *-ay (< i.-e. *-ay ou *-ey), véd. *rāyē* « dans la richesse », *viśē-viśē* « dans chaque clan », *divē-dive* « chaque jour », qui ont des correspondants en latin dans les locatifs du type *Carthaginī* « à Carthage » et les adverbes comme *temperi* « à temps ». Tout cela engage à poser un ancien « datif-locatif » qui se serait scindé en indo-européen, une partie des formes rejoignant l'ancien cas à désinence zéro attesté dans les noms de lieu et de temps comme v.ind. *ādhvan* « sur le chemin », av. *ayan* « de jour » (1).

Le caractère postpositionnel est reflété par l'équivalence entre les formes d'infinitif grec en -μεν et -μεναι, av. *-ayō* (*-ayas) et *-ayeñhē* (*-ayas-ay), p. 86.

Génitif-ablatif : la désinence est *-e/os dans les flexions ouvertes, *-s dans les flexions fermées.

Les deux cas sont confondus partout sauf en hittite, où le génitif est en -aš et l'ablatif en -az, soit par conservation d'une distinction perdue ailleurs (génitif *-os : ablatif *-ot^s, p. 12), soit plutôt par réfection à partir d'une forme anatolienne d'ablatif-instrumental : ces deux cas sont confondus en louvite (abl.-instr. -ati).

Outre ces cas, l'anatolien conserve un directif en *-ō dans son directif en -a qu'E. Laroche a identifié à lat. -ō dans les adverbes *eō*, *quō* (2).

c) *Les désinences de la flexion athématique au duel.* — Cas directs animés : *-e(H₁)/*-H₁. La forme pleine *-eH₁ est garantie non seulement par le *-ā i.-ir., mais indirectement par son doublet *-e attesté en grec, en baltique (lit. *du žmāne* « deux hommes » (Daukša)). La forme réduite *-H₁ allonge la sonante voyelle des thèmes en *-i- et en *-u-, i.-ir. *-ī, *-ū ; balt. *-ī, *-ū. On note que cette désinence est rigoureusement parallèle pour la forme à celle de l'instrumental singulier ; ce n'est pas par hasard. L'emploi premier du duel étant

l'emploi dit elliptique, il est concevable que sa désinence ait signifié initialement « avec » ; véd. *vārunā* « (Mitra) avec Varuṇa » (1).

Cas directs du neutre : *-i(H₁), i.-ir. *-ī, v.sl. -ī, lat. -ī dans *viginti* « vingt » (« deux dizaines ») ; en face, gr. dor. *ἄξαται* id. : même flottement quantitatif que pour les cas directs animés.

Génitif-locatif : les données ne concordent pas exactement. Le v.ind. a -os (*-e/ows) ; le v.sl. -u peut avoir la même origine, mais l'avestique distingue un génitif en -ā (*-ās) d'un locatif en -ō (*-aw).

Instrumental, datif, ablatif : formes diverses en -bh- (v.ind. *-bhyām*, av. *-bya*) et en -m- (baltique, slave).

d) *Les désinences de la flexion athématique au pluriel.* — Nominatif-vocatif animés : *-es, attestée partout.

Accusatif animé : *-ns, attestée partout, sauf en anatolien où une désinence pronominale *-us l'a remplacée. Dans les thèmes en laryngale, la désinence se réduit à *-s.

Cas directs du neutre : deux formes sont attestées, l'allongement de la voyelle finale du thème, av. *mand* (*-ās) de *manah* « esprit » (*-as-) ; *ayārē* (*-ār) de *ayar* « jour » ; la désinence *-eH₂/*-H₂, dont les formes se répartissent différemment selon les langues : l'indo-iranien a *-H₂ (> i après consonne, allongement des sonantes voyelles i et u) ; de même le latin et le grec, où il reste cependant quelques traces de *-eH₂ (lat. *trigintā* « trente », « trois dizaines »), qu'ont généralisée le slave et le germanique.

Ces deux morphèmes sont d'anciennes formations de collectif, p. 50.

Génitif : *(o)om/n ; la forme *-om/n est attestée en slave, en celtique et en ombrien ; la forme *-oom/n, dans les désinences dissyllabiques véd. et gāth. -aam, et indirectement confirmée par le périspomène de gr. -ων et le non-abrègement de la longue en baltique (lit. -ū) et en germanique (*-ō). La désinence gotique -ē peut être le vestige unique d'un doublet *-eem (p. 20).

Instrumental : *-bh/mīs ; les formes en m sont celles du slave, du baltique et du germanique. Le ī est attesté dans les formes lat. *nōbis*, *vōbis*, et en baltique (lit. -mis). Le caractère postpositionnel de la désinence est reflété par les formules védiques comme *bṛhatībhīr ūtī* « avec de puissantes aides » (p. 22).

(1) *L'emploi des cas en védique*, Lyon, 1977, p. 136 et suiv.

(2) *RHA* 28, 1970, p. 22-49.

(1) A. VAILLANT, *Grammaire comparée des langues slaves*, II, 1, p. 314.

Datif-ablatif : **-bh(y)os/*-mos* ; la forme **-bh(y)os* paraît constituée d'une désinence d'instrumental pluriel **-bh(i)* suivie de la désinence d'ablatif sg. **-os* ; sens initial de cette construction ; « d'entre plusieurs » (p. 104).

Locatif : **-su*, attestée en indo-iranien, slave, balte ; le grec -*συ* doit résulter d'un croisement avec la désinence **-i* du singulier.

	Vieil-indien	Grec	Indo-européen
Singulier			
N.	<i>pitā</i>	πατήρ	<i>*pHtē(r)</i>
V.	<i>pitah</i>	πάτερ	<i>*pHter</i>
A.	<i>pitār-am</i>	πατέρα	<i>*pHtēr-ṃ/n̄</i>
L.	<i>pitār-i</i>	πατέρι ⁽⁴⁾	<i>*pHtēr-i</i>
D.	<i>pitṛ-ē</i>		<i>*pHtr-ēy</i>
G.-Abl.	<i>pitūh⁽¹⁾</i>	πατρός	<i>*pHtr-ōs</i>
I.	<i>pitṛ-ā</i>		<i>*pHtr-ēH₁</i>
Duel			
Cas directs	<i>pitār-ā(u)</i>	πατέρες	<i>*pHtēr-eH₁(w)</i>
G.-L.	<i>pit(a)r-ōh</i>	πατέρων ⁽⁵⁾	<i>*pHtr-ōw-</i>
I.-D.-Abl.	<i>pitṛ-bhyām</i>		<i>*pHtr-bh/m-</i>
Pluriel			
N.-V.	<i>pitār-ah</i>	πατέρες	<i>*pHtēr-es</i>
A.	<i>pitṛn⁽²⁾</i>	πατέρας ⁽⁶⁾	<i>*pHtr-ṃs</i>
G.	<i>pitṛnām⁽³⁾</i>	πατρῶν ⁽⁷⁾	<i>*pHtr-ōm/n̄</i>
L.	<i>pitṛsu</i>	πατράσι	<i>*pHtṛ-su</i>
I.	<i>pitṛbhih</i>	πατέροφι ⁽⁸⁾	<i>*pHtṛ-bhi(s)</i>

(1) Forme à double degré zéro, **pHtr-s*, qui se retrouve peut-être dans le v. isl. *foðor*.

(2) Forme analogique sur *-īn*, *-ūn* des flexions en *-i-*, *-u-*, au lieu de **pitṛ-āh*.

(3) Forme analogique sur *-īnām*, *-ūnām* des flexions en *-i-*, *-u-*, au lieu de **pitṛ-ām*.

(4) Forme homérique. La forme attique *πατέρι* est refaite sur le thème des autres cas obliques.

(5) Degré plein analogique.

(6) Degré plein probablement analogique, mais ancien.

(7) La forme attique *πατέρων* est analogique.

(8) Attesté par *ἐπιπατέροφιον* « patronyme », THUMB-SCHERER, II, p. 37.

e) L'alternance dans la flexion athématique porte sur la syllabe prédésinentielle, qui dans les monosyllabes se trouve être la syllabe radicale. Les cas présentant le degré plein de cette syllabe, dits cas forts, sont au singulier le nominatif et l'accusatif dans la majorité des paradigmes alternants ; dans certains, aussi le locatif ; au pluriel, le nominatif ; au duel, les cas directs et peut-être le génitif-locatif.

On observe qu'en grec l'accent porte sur le radical aux cas directs et sur la désinence aux cas obliques ; la répartition est plus complexe en vieil-indien ; on observe également un balancement entre le degré radical et le degré désinentiel : **pHtēr-ṃ/n̄*, **pHtēr-i*, mais **pHtr-ēy*, **pHtr-ēH₁*, avec des exceptions : **pHtēr-eH₁*, **pHtēr-es*, **pHtr-ṃs*.

f) Les sous-classes de la flexion athématique. — Les deux sous-classes principales sont la flexion ouverte et la flexion fermée ; elles se distinguent notamment au génitif-ablatif singulier, où la flexion ouverte a le degré plein désinentiel (**-e/os*), et le degré zéro radical, tandis qu'inversement la flexion fermée a le degré zéro désinentiel (**-s*) et le degré plein radical. J. Schindler (1) reconstruit en outre une flexion qu'il nomme *acrostatique*, variante de la flexion fermée, avec degré plein de la syllabe radicale et degré zéro de la prédésinentielle (et naturellement de la désinence) : **wōdr̥* g. **wēdn̄-s* « eau », **yēk̄r̥* g. **yēk̄r̥-s* « foie » (p. 41). On ajoutera les particularités de chaque type de thèmes, notamment celles des thèmes en **-i-* et en **-u-*, et le cas spécial de la flexion hétéroclitique.

g) Particularités des thèmes en *occlusive* et en **-s-*. — Ils présentent la flexion ouverte en ce qui concerne la désinence, mais le thème est le plus souvent immobile, tant pour le degré que pour l'accent. Quelques particularités mineures, sans doute récentes : hétéroclise dans la flexion des comparatifs en **-yes-* (p. 54) des participes parfaits actifs en **-wes-* (p. 83).

h) Particularités des thèmes en *sonante*. — Le contraste entre flexion ouverte et flexion fermée y est net ; la flexion ouverte est la plus fréquente pour les thèmes en **-r-* et **-n-*, la flexion fermée pour les thèmes en **-i-* et en **-u-*. Dans la flexion fermée, la syllabe prédésinentielle a le vocalisme zéro au nominatif, à l'accusatif et à l'instrumental singulier ; au duel ; à tous les cas du pluriel autres que le nominatif.

Le type le plus ancien comporte une alternance entre le vocalisme radical et le vocalisme désinentiel, **dōru* : **dr̥é/ow-s*,

(1) L'apophonie des thèmes indo-européens en *-r/n*, BSL 70, 1975, p. 1-10.

v.ind. *dāru* : *drôh* « bois ». La forme grecque *δροῦς* (génitif de *δρῦς* « chêne » anciennement « arbre ») représente la flexion ouverte correspondante.

Paradigmes de flexion ouverte :

	* <i>oci</i> - f. « brebis »	* <i>medhu</i> - nt. « hydromel »	* <i>nōmn</i> - nt. « nom »
Singulier			
N.	* <i>ow-i-s</i>	} * <i>medh-u</i>	} * <i>nom-n</i>
V.	* <i>ow-i</i>		
A.	* <i>ow-y-m/n</i> (1)		
I.	* <i>ow-i-H₁</i>	* <i>medh-u-H₁</i>	* <i>nom-n-eH₁</i>
D.	* <i>ow-y-ey</i>	* <i>medh-w-ey</i>	* <i>nom-n-ey</i>
G.-Abl.	* <i>ow-y-e/os</i>	* <i>medh-w-e/os</i>	* <i>nom-n-e/os</i>
L.	* <i>ow-y-i</i> (2)	* <i>medh-w-i</i>	* <i>nom-n-i</i>

Duel

N.A.	* <i>ow-i-H₁</i>	* <i>medh-u-H₁</i>	* <i>nom-n-iH₁</i>
G.-L.	* <i>ow-y-ow</i>	* <i>medh-w-ow</i>	* <i>nom-n-ow</i>
ID.-Abl.	* <i>ow-i-bh</i>	* <i>medh-u-bh</i>	* <i>nom-n-bh</i>

Pluriel

N.	* <i>ow-y-es</i>	* <i>medh-u-H₂</i>	* <i>nom-n-(e)H₂</i>
A.	* <i>ow-y-ns</i>		
G.	* <i>ow-y-oom/n</i>	* <i>medh-w-oom/n</i>	* <i>nom-n-oom/n</i>
I.	* <i>ow-i-bhis</i>	* <i>medh-u-bhis</i>	* <i>nom-n-bhis</i>
D.-Abl.	* <i>ow-i-bh(y)os</i>	* <i>medh-u-bh(y)os</i>	* <i>nom-n-bh(y)os</i>
L.	* <i>ow-i-su</i>	* <i>medh-u-su</i>	* <i>nom-n-su</i>

Paradigmes de flexion fermée :

	* <i>mnti</i> - f. pensée	* <i>sūnu</i> -m. « fils »	* <i>dem</i> - « famille »
Singulier			
N.	* <i>mnt-i-s</i>	* <i>sūn-u-s</i>	* <i>dōm/n</i> (5)
V.	* <i>mnt-ey</i>	* <i>sūn-ew</i>	
A.	* <i>mnt-i-m/n</i> (3)	* <i>sūn-u-m/n</i> (4)	

(1) Forme attestée par véd. *aryám*, acc. sg. de *ari-*, « étranger à la famille » mais le plus souvent remplacée par une réfection analogique comme **ōwim/n*, véd. *ōwim*.

(2) Peut-être représentée dans véd. *vedī* loc. sg. de *vedī-* « autel ».

(3) Réfection pour **mntym/n*, cf. p. 40, n. 1.

(4) Cf. **mnt-i-m/n*.

(5) Arm. *tun*.

Singulier

I.	* <i>mnt-i-H₁</i>	* <i>sūn-u-H₁</i>	
D.	* <i>mnt-e/oy-(ey)</i> (1)	* <i>sūn-e/ow-ey</i>	
G.-Abl.	* <i>mnt-e/oy-s</i>	* <i>sūn-e/ow-s</i>	* <i>dem-s</i> (6)
L.	* <i>mnt-ēy</i> (2)	{ * <i>sūn-e/ow-(i)</i> (2) * <i>sūn-ēw</i> (4)	

Duel identique à la flexion ouverte

Pluriel

N.	* <i>mnt-ey-es</i>	* <i>sūn-ew-es</i>
A.	* <i>mnt-i-ns</i> (6)	* <i>sūn-u-ns</i> (6)
G.	* <i>mnt-y-oom/n</i>	* <i>sūn-w-oom/n</i>
I.	* <i>mnt-i-bhis</i>	* <i>sūn-u-bhis</i>
D.-Abl.	* <i>mnt-i-bh(y)os</i>	* <i>sūn-u-bh(y)os</i>
L.	* <i>mnt-i-su</i>	* <i>sūn-u-su</i>

(1) La forme courte est attestée dans les infinitifs datifs gâthiques du type *itē*, p. 85, et le datif sg. latin *mentī*.

(2) Issue de **mnt-ey-i* ?

(3) La forme sans -i est attestée par véd. *sāno ávye* « sur le dos de la brebis ».

(4) Probablement analogique de **mnt-ēy*.

(5) Véd. *pátir dán* et *dāmpati-*, av. (gâth.) *dāng paitiš*, gr. *δεσπότης*.

(6) Réfection pour **mntyrs*, **sūnwrs*.

i) La flexion hétéroclitique. — Les neutres en **r/n* et **i/n*. Contrairement aux thèmes précédemment étudiés, ceux-ci présentent à la finale des alternances consonantiques. La plus fréquente est celle de **r* pour les cas directs du singulier et de **n* pour les autres cas. Résiduel, sinon disparu, ailleurs, le type est vivant dans les langues anatoliennes : on y rencontre non seulement de vieux immotivés, mais aussi des formations productives comme les abstraits en *-(a)tar*, gén. *-annaš* (**-atnaš*) ; *-eššar*, gén. *-ešnaš* ; *-war*, gén. *-unaš* ; *-mar*, gén. *-mnaš*. E. Benveniste a montré (1) que **r*, **n* et **i* sont d'anciens suffixes devenus des éléments flexionnels lors de la constitution de la flexion. Ainsi, selon lui, **n* serait un ancien suffixe d'appartenance qui aurait fourni dans cette flexion le génitif, cas de l'appartenance (2). Il faut donc supposer, dans cette hypothèse, que le génitif a fourni à son tour le second thème de la flexion. L'étude d'E. Benveniste aboutit à cette

(1) *Origines*, p. 174 et suiv.

(2) *Origines*, p. 177-178.

conclusion inattendue que la réunion en un même paradigme d'un cas direct **ost(h)i* (véd. *ásthi*) et d'un cas oblique **ost(h)-en-* (véd. *asthnáh*) serait une innovation (1).

j) *Autres flexions hétéroclitiques.* — Plusieurs substantifs présentent une hétéroclise qui paraît secondaire, d'origine phonétique. Ce sont notamment le nom du « ciel-diurne », **dyew-*, du « bovin » **g^wow-*, de la « richesse », **reH₁y-*. Les deux premiers se comportent comme des thèmes en *-*w-* à flexion fermée, génitif sg. **dyé/ow-s*, **g^wé/ow-s* (véd. *dyóh*, *góh*). L'accusatif sg. **dyēm*, **g^wóm* (véd. *dyām*, *gām*) doit provenir d'un allongement compensatoire très ancien résultant d'une incompatibilité des phonèmes **w* et **m* (2). La longue résultante est dissyllabique en indo-iranien, périspomène en grec.

Le nom de la « richesse », véd. *rayi-/rāy-*, av. *raē-* (*/rayi-/*) *rāy-*, lat. *rē-* reposent soit sur un thème **rey-i-* devenant **reŷy-* devant voyelle par une sorte d'allongement compensatoire dû à l'impossibilité de la gémination, soit sur un thème **reH₁i-* ou **reH^v-*.

k) *La flexion des thèmes en laryngale.* — On classera sous cette rubrique les « thèmes en *-*ā-* » et les « thèmes en *-*i-* » des présentations anciennes.

Singulier :

N. **eH₂* > *-*ā*. L'absence de *-*s* est significative, comme dans le type *deví* (p. 44) ; de plus, ici, la forme est homophone de l'une des deux formes d'instrumental singulier.

V. **H₂*, gr. *νόμας* ; i.-ir. **ay*.

A. **eH₂-m/n*. La forme **ām/n* gr. *-ἄν*, est certainement refaite ; l'intonation douce de la forme baltique, lit. *rañkq* « la main », conserve le trace d'une contraction consécutive à la chute de la laryngale.

I. **eH₂(eH₁)* > *-*ā*, *-*aa*. La contraction de la forme longue produit un *-*ā* dissyllabique dans quelques formes gâthiques et dans les adverbes grecs comme *καρφαῖ* « en cachette » ; la désinence védique (rare et archaïque) *-ā*, qui n'est jamais dissyllabique, et la désinence baltique, abrégée (lit. *-ā*) attestent une seconde forme non contracte **eH₂*, forme identique au thème et au nominatif singulier. Le fait est susceptible de plusieurs interprétations (3).

(1) *Origines*, p. 185.

(2) Cette hypothèse est plus probable que celle d'un second thème **dyē-* (BENVENISTE, *Origines*, p. 59). La même loi rend compte, selon certains, de la dualité des suffixes de même valeur **-ment-* et **-went-*.

(3) *L'emploi des cas en védique*, p. 448 et suiv.

D. **eH₂-ey* > *-*aay*. L'origine contracte est apparente en grec (*-ᾶ*) et en baltique (intonation douce de la désinence *-ai*. qui n'attire jamais l'accent, lit. *rañkai* « pour la main »).

G.-Abl. **eH₂-es* > *-*aas* : gr. *-ᾶς*. lit. *-ās* (longue périspomène, non abrégée).

L. **eH₂-i* > *-*ay*, conservée en baltique, Daukša *žmonaip* « dans la femme » ; *-*āy* est une réfection, comme **-ām* à l'A ; là comme ici, la laryngale tombe sans allonger la voyelle précédente.

Duel :

N.A. **eH₂-iH₁* > *-*ay* (même traitement qu'au L sg.) ; i.-ir. **ay*, v.sl. *-ē*. L'intonation rude de lit. *-i* est probablement secondaire.

G.L. Les formes attestées divergent.

I.D.-Abl. **eH₂-bh-* > *-*ābh-*.

Pluriel :

N. **eH₂-es* > *-*aas*. La contraction est attestée par lit. *-ās*.

A. **eH₂-s* > *-*ās*. Comme l'indique le véd. *-ās*, la désinence ne comporte pas de **n*. D'où une longue non contracte, attestée par l'intonation rude baltique, et l'abrégement, lit. *-ās*. Les désinences comportant **n* sont refaites.

G. **eH₂-oom/n* a dû donner des résultats identiques à ceux de **-oom/n*. Réfections à partir des thèmes en *-*n-* en indo-iranien et en germanique, à partir des pronoms en latin et en grec.

I. **eH₂-bhis* > *-*ābhis*.

D.-Abl. **eH₂-bh(y)os* > *-*ābh(y)os*.

L. **eH₂-su* > *-*āsu*.

Il existe d'autres thèmes en laryngale, qu'il y a lieu de confronter aux « thèmes en *-*ā-* » : par exemple le nom indo-iranien du « chemin » (p. 16), qui repose sur i.-e. **pónteH-s*, gén. **ppñtH-é/os*. Ce thème a une flexion ouverte et un accent mobile ; on notera de plus la double réduction vocalique (prédesinentielle et syllabe radicale) aux cas faibles. Les monosyllabes « à voyelle longue » sont eux aussi des thèmes en laryngale : **dheH₁* « le fait de placer » (**kred-dheH₁* « foi », **m̥s-dheH₁* « sagesse ») ; **dhoH₁* « qui place » (lat. *sacerdōt-* « prêtre »), **steH₂* « qui se tient debout » (i.-ir. **rathay-štā-* « qui se tient debout sur le char ») ; **deH₃* « qui donne », véd. *ásva-dā-* « qui donne des chevaux », et « chose donnée », lat. *dō-t-* « dot ». La classe n'est conservée intacte du point de vue flexionnel qu'en indo-iranien. C'est une flexion ouverte, avec antéance entre le degré radical et le degré désinentiel, N. sg. **dheH₁-s* véd. *-dhāh*, gâth. *-dā* ; A. **dheH₁-m*,

i.-ir. **dhaam* dissyllabique (RV. 8.71.13 *tanūpāam*; 8.3.22 *kakṣia-prāam*; 8.33.14 *rathesṭhāam*; av. *mazdaam*); GAbI. **dhH₁-é/os* i.-ir. **dhas*. A la lumière de ce type visiblement archaïque, il apparaît que la flexion des thèmes dérivés en **eH₂* repose sur une réfection. Kuiper a montré (1) que les cas obliques de gâth. *mazdā-* « sagesse » de forme trisyllabique, GAbI. /*mazdaah/*, D. /*mazdaai/* au lieu de /*mazd-ah/*, /*mazd-ai/*, sont issus de la généralisation du thème *mazdā-* des cas directs. Il en va probablement de même pour les « thèmes en **-ā-* » de l'indo-européen.

Les deux flexions des « thèmes en **-ī-* », le type *vrkīh* et le type *devī*, représentent respectivement la flexion ouverte et la flexion fermée de thèmes en **-iH₂-* :

Flexion ouverte (1)

Singulier

N.	* <i>wl₀k^w-iH₂-s</i> > véd. <i>vrkīh</i>
A.	* <i>wl₀k^w-iH₂-m</i> > véd. <i>vrkīyam</i>
G.-Abl.	* <i>wl₀k^w-iH₂-e/os</i> > véd. <i>vrkīyah</i>

Flexion fermée

N.	* <i>deyw-iH₂</i> > véd. <i>devī</i> (2)
A.	* <i>deyw-iH₂-m</i> > véd. <i>devīm</i> (3)
G.-Abl.	* <i>deyw-yeH₂-s</i> > véd. <i>devyāh</i>

(1) Elle est, pour une part, à l'origine de la 5^e déclinaison latine A. *-iH₁-m* > *-iem*.

(2) Forme sans désinence, cf. p. 42.

(3) Forme refaite sur le nominatif, au lieu de **deyw-iH₁-m*.

1) *La flexion thématique.* — C'est la plus récente. Les paradigmes attestés ne présentent pas d'alternance vocalique, et seuls le balte et le slave y présentent un mouvement accentuel. On en conclut d'ordinaire que la flexion en indo-européen avait un vocalisme fixe et un accent immobile. Peut-être à tort : des doublets comme **g^whermō-* (gr. θερμός) : **g^whormō-* (véd. *gharmā-*) ou **g^wh₂rmō-* (lat. *formus*) « chaud » semblent issus d'un paradigme unique à vocalisme (et sans doute accent) mobiles. Les désinences sont celles de la flexion athématique à l'exception de celles de l'ablatif singulier et de

(1) *IJ* 1, 1957, p. 86 et suiv.

l'instrumental pluriel. Le thème se termine par une voyelle alternante **e/*o*, dite « voyelle thématique », dont le statut linguistique diffère selon les thèmes : c'est tantôt un morphème (types **īom-o-* et **tom-ō-*, p. 49), tantôt un phonème. Cette voyelle se contracte avec les désinences d'initiale vocalique, produisant des longues dissyllabiques.

Singulier :

N. animé **-o-s*; V. **-e*; A. animé **-o-m/n*; N.V.A. nt. **-o-m/n*, attestées partout. Les cas directs du neutre ont ici la forme de l'accusatif singulier, alors qu'ils ont une forme propre (à désinence zéro) dans la flexion athématique.

I. **-e/o-H₁*; i.-ir. **-ā* (**ē* ou **ō*); balt. **-ō* (> lit. *-ū*); lat. *-ō* (1), *-ō-d*; *-ē(-d)* dans les adverbes; gr. *-ō̄(ς)*, dont le périspomène doit être secondaire, dans les adverbes.

D. **-o-ey* : i.-ir. **-āy*, lit. *-ui*, d'intonation douce (*pashkū* « ensuite »), gr. *-ō̄*. En latin classique (*-ō*), en slave et dans certains dialectes bas-lituanien, le second élément de la diphtongue n'apparaît pas.

G. **-o-s*. Cette forme est conservée en anatolien, hitt. *-aš*; un exemple discuté en grec mycénien, *te-o do-e-ra* « esclave du dieu », où la forme *te-o* correspond à *te-o-jo* des nombreux parallèles; le védique en a de bons exemples en premier terme de composés à double accent (donc, proches des syntagmes) comme *rāthaspāti-* « maître du char », et peut-être dans des comparaisons comme RV. 2.11.20 *sūryo nā cakrām* « comme la roue du soleil ».

Ailleurs, on a des formes en **-os-yo* (i.-ir. **-asya*, grec myc. *-o-jo*, hom. *-oiō*), **-os-o* (v. isl. runique *-as*, grec hom. *-ov*). Dans ces deux formes, la désinence originelle a été élargie par une particule **yo*, **o* (p. 112, n. 1).

Abl. La désinence i.-ir. **-āt*, souvent dissyllabique, atteste une contraction, mais laisse dans l'ombre le timbre des voyelles en présence. Gr. dor. *-ω* (φοικω « de la maison ») semble indiquer **ō*, mais la désinence balte **-ā* (d'intonation douce) ne s'accommode pas d'une telle origine. D'autre part, on ne peut choisir avec certitude entre une finale **d* et **t*.

L. **-e/o-i*. I.-ir. **-ay*, lat. *-ei*, *-ī*, lit. *-ie* admettent les deux timbres; **e* est garanti par gr. οἶκος « à la maison », ἐκεῖ « là » et osq. *-ei*; **o*, par gr. οἶκος « à la maison ». L'addition secondaire d'un **-i* à la voyelle thématique **e/*o* a produit un

(1) Sur le maintien de la désinence indo-européenne d'instrumental dans l'ablatif latin archaïque dans cette flexion, v. L.-C. PRAT, *Morphosyntaxe de l'ablatif en latin archaïque*, Paris, 1975.

résultat différent de la diphtongue originelle *ey ou *oy : d'où le contraste entre gr. οἴχοι « à la maison » et οἴχοι « les maisons », où il apparaît que la diphtongue secondaire équivaut à une longue alors que la diphtongue originelle équivaut à une brève; le péripomène de gr. ἐξεῖ, lit. *namič* « à la maison » contraste également avec l'aigu du nominatif pluriel, gr. -οί, lit. -i (dans les adjectifs).

Duel :

Cas directs animés *-o-H₁(-w) > *-ō(w) : i.-ir. *-ā(w), gr. -ώ et lit. -ù attestent une longue non contracte.

Cas directs neutres *-o-iH₁ : i.-ir. *-ay, v.sl. -ē.

G.L. *-o-ow(s) > v.sl. -u. L'indo-iranien présente la même divergence que dans la flexion athématique et intercale un y entre la voyelle thématique et la désinence originelle; cette innovation provient des pronoms et des numéraux.

I.D.-Abl. *-o-bh/m- > v.sl. -oma. L'iranien a une forme empruntée aux pronoms, *-aybhyām; l'indien semble avoir utilisé comme thème la forme antéconsonantique des cas directs animés du duel, -ā-bhyām sous l'influence du numéral *dvābhyām* (cf. lat. *duōbus, ambōbus*).

Pluriel :

N. animé *-o-es, i.-ir. *-aas (1); le maintien de la quantité longue en germanique, got. -ōs, atteste également une longue dissyllabique. Plusieurs dialectes ont remplacé cette désinence par la désinence pronominale *-oy. En indo-iranien, elle a été concurrencée par une innovation *-āsas.

Il est possible que la voyelle thématique ait eu la quantité longue (2); s'il en est ainsi, on peut expliquer directement la désinence avestique -ā qui n'a pas reçu jusqu'à présent d'explication satisfaisante en posant une forme de base *-ō, cf. *infra*, A. animé et instrumental pluriel.

Accusatif animé *-ōns. Ici, il existe des témoignages positifs en faveur de la voyelle thématique longue : *-ōns est garanti par véd. -ān (3) (*ōns aurait donné *-an) et balt. *ūons (> lit. -ūs) (4); *-ōns n'est attesté que dans des langues où joue la loi d'Osthoff, donc où *-ōns se serait réduit à *-ōns;

cette attestation est donc illusoire. Sur l'origine de *ō, v. *infra*, l'instrumental pluriel.

Cas directs du neutre *-o- ou *-e-H₂ > i.-ir. *-ā toujours monosyllabique, balt. *-ō, qui s'abrège en finale : lit. *keturiōlika* « 14 » (* « avec quatre de reste »); germ. *-a/*-u (abrégés). Les autres langues indo-européennes ont aussi *-ā sauf le grec dont le -z est expliqué ordinairement par un emprunt à la flexion athématique. En latin, *-ā, attesté par *trīgintā* « 30 », s'est abrégé comme celui du nominatif singulier des thèmes en -ā-.

G. *-o-oom/n : même forme que dans la flexion athématique. La forme héritée a été concurrencée par des innovations en indo-iranien, véd. -ānām en face de -ām, et en latin, -ōrum en face de -um.

I. *-ōys : i.-ir. *-āys, concurrencée par l'innovation *-aybhis, issue de la flexion athématique par l'intermédiaire des pronoms; gr. -οις également concurrencée par -ο(ι)φι (myc. -o-pi, en face de -o beaucoup plus fréquente); lat. : -oes (-ois) > -eis > -is. Lit. -ais semble issue de l'abrégement de *-ōys sous l'effet de la loi d'Osthoff; mais on a vu que cette loi ne joue pas pour la désinence d'accusatif pluriel. La différence de traitement peut être due à l'intonation : sous l'accent, on a -ais, gr. -οις, donc une forme issue de contraction.

La désinence indo-européenne semble contenir un morphème *-īs qui apparaît aussi dans *-bhīs, *-mīs (1), suffixé à la voyelle thématique allongée qu'on a trouvée au nominatif et à l'accusatif pluriels. On peut envisager une base commune pour ces trois cas : N. *-oH₁-es, A. *-oH₁-ns, I. *-oH₁-īs. Il reste toutefois à résoudre le problème du traitement de *H entre voyelles ou entre voyelle et sonante (p. 14 et 15). D.Abl. *-o-bhos n'est maintenu qu'en vénète, -obos, -oφos. I.-ir. *-aybhyas est une réfection d'après les pronoms.

L. *-oysu : i.-ir. *-ayšu, v.sl. -ěxu, gr. -oyhi (myc. -o-i), refait en -oysi (hom. -οισι), et les adverbess lituaniens comme *keturiese* « à quatre » attestent cette désinence. Une forme courte *-oy est attestée par RV. *trīṣv ā rocané* « dans les trois cieux-supérieurs » : de tels emplois ont pu favoriser l'adoption de la désinence pronominale *-oysu.

m) *Conclusions.* — Les désinences sont identiques dans toutes les flexions, à deux ou trois exceptions près.

(1) Toutefois, les attestations directes qu'on a cru trouver en avestique sont certainement illusoire, *BSL* 72, 1977, p. 156 et suiv.

(1) H. OLDENBERG, *Noten*, I, p. 422 ; II, p. 372 (Register, sous *Kasusausage*).

(2) H. HIRT, *IF* 1, p. 12. Cette hypothèse rend mieux compte du dissyllabisme de la désinence en indo-iranien, -aas < *-oHes.

(3) Quelques exemples de dissyllabisme chez WACKERNAGEL-DEBRUNNER, *Allindische Grammatik*, III, p. 102.

(4) Margré BRUGMANN, *Grundriss*, II, 2, p. 223 et suiv., suivi WACKERNAGEL-DEBRUNNER, *Al. Gr.*, III, p. 102-103; mais cf. STANG, *Vergleichende Grammatik der baltischen Sprachen*, p. 186.

Il y a continuité entre les désinences et les postpositions, du point de vue synchronique et du point de vue diachronique. Les désinences sont fréquemment élargies par des postpositions, par exemple, le datif singulier thématique indien en *-āya*, le locatif pluriel avestique *-hva*, le directif grec en *-δε* sur base d'accusatif; d'autre part, des postpositions peuvent, par la fréquence de leurs occurrences, tendre au statut de désinences: ainsi gr. *-θεν* fournit un véritable ablatif dans certains dialectes.

Enfin, les emplois comme véd. *nāvyasā vācah* montrent clairement que les désinences sont effectivement d'anciennes postpositions, p. 22.

Il n'y a pas de morphème de nombre; la constitution des oppositions de nombre pose un problème difficile auquel on ne peut apporter actuellement que des solutions partielles: ainsi pour l'instrumental, p. 100.

H) *La dérivation nominale.* — C'est un ensemble de procédés réguliers de formation de noms à partir de racines (dérivés primaires) ou de thèmes nominaux (dérivés secondaires). Ces procédés se définissent par leur signifiant, qui est la forme du suffixe, et, pour les dérivés primaires, le degré de la racine et la place du ton, et par leur signifié: nom d'action, nom d'agent, nom d'instrument, adjectif d'appartenance, de possession, etc. On peut symboliser chaque procédé par un exemple type qui résume les différentes caractéristiques de ce procédé: **genH₁-* « engendrer »/« naître » → **génH₁-os-* « ce qui naît »: le « type **génH₁-os-* est une formation de substantifs neutres primaires sur racine à degré plein et ton radical, à valeur de « médio-patients » (p. 50).

Les principaux suffixes nominaux sont les suivants:

a) *Le suffixe zéro.* — On nomme « noms racines » les dérivés à suffixe zéro; leur forme est celle de la racine au degré long (**rēg-* « roi »), zéro (**snig^{wh}-* « neige ») ou plein (forme pleine I ou II pour les racines bifformes), avec souvent une alternance dans la flexion (**lewk-/ *tuk-* « lumière »). La valeur est celle d'un substantif d'action ou d'événement (**lewk-* « le fait de briller », véd. *rucé* « pour briller » et « lumière », lat. *lūx*), d'agent (**rēg-*, si le sens initial est bien « celui qui donne la direction »), d'instrument (**nig^w-* « ce avec quoi on lave » dans gr. *χερνεψ* « lave-mains ») ou d'objet accompli (**nig^w-* « chose lavée » dans véd. *nirñij-* « vêtement propre »).

Comme on le voit par cet exemple, un même nom racine peut être polyvalent; de même, il y a souvent continuité (dans un sens ou dans l'autre) entre l'abstrait, l'entité, la « force » personnifiée, et même l'objet matériel: le nom racine védique *samīdh-* désigne la « bûchette », l'« allume-feu » partout sauf au datif singulier où il a la valeur d'un abstrait, « pour allumer » (1).

N.B. — Il ne faut pas ranger sous cette rubrique les immotivés monosyllabiques comme **ped-* « pied »; les incertitudes de l'étymologie rendent toutefois incertaine la frontière entre immotivés monosyllabiques et noms racines (2).

b) *Le suffixe *-o-* fournit cinq types de dérivés primaires:

1^o **tóm-o-*, à vocalisme *o, ton radical; masculin; valeur d'action et d'objet accompli: gr. *τόμ-ο-ς* « coupure » et « chose coupée » sur **tem-* « couper ».

2^o **tom-ó-*, à vocalisme *o, ton suffixal; masculin ou adjectif; valeur d'agent: gr. *τομ-ό-ς* « coupant ».

3^o **yug-ó-*, à vocalisme zéro, ton suffixal; neutre; valeur d'instrument: **yewg-* « atteler » → **yug-ó-* « joug ».

4^o **wérg-o-*, à vocalisme radical *é, ton radical; neutre; valeur d'action: **werg-* « travailler, agir » (av. *varoz-*) → **wérg-o-* « travail » (gr. *φέργ-ο-ν*, v.a. *weorc*, vha. *werk*).

5^o **nizd-ó-*, sur base préfixée, à vocalisme radical zéro, ton suffixal; masculin; valeurs diverses: **ni-sed-* « se poser » → **nizd-ó-* « nid » (valeur: lieu de l'action).

Le suffixe fournit aussi deux types secondaires:

1^o Les ordinaux: **séptm̄* « 7 » → **septm̄-ó-* « 7^o ». Les

(1) J. SCHINDLER, *BSL* 67, 1972, p. 31-38, distingue un type à vocalisme *o/zéro qui donne des substantifs féminins à valeur résultative ou passive, **dom-* « ce qui est construit », et des noms d'agent, **pod-* « ce qui foule » > « pied », et un type à vocalisme *e/zéro, qui donne des noms d'action et des noms d'agent tirés de verbes d'état, **dyeu-* « ce qui est clair ».

(2) Ainsi pour le nom de la maison et celui du pied, que Schindler considère comme des motifs (note précédente).

autres ordinaux en sont issus par fausse coupure, par exemple celle en *-mo- (à partir de la réalisation phonétique *septimō-).

2° Les adjectifs d'appartenance ou de localisation, **udor* « eau » → **udr-ō* « aquatique » (d'où le nom de la « loutre » et de divers animaux aquatiques, véd. *udrá*, gr. ὕδρ-ος, vha. *ottar*) ; **dyéw-* « ciel diurne » → **deyw-ō* « divin » (* « céleste ») doit appartenir initialement à ce type, mais il s'en distingue par une alternance vocalique inhabituelle dans la dérivation secondaire.

c) Le suffixe *-eH₂- fournit un type primaire, **tom-ā-* : à vocalisme radical *o, ton suffixal ; féminin ; à valeur d'action : **tem-* « couper » → **tom-ā-* « coupure » (gr. τομ-ή) ; le type comporte aussi quelques masculins à valeur d'agent, lat. *agricola* « is qui agrum colit ».

Il fournit deux types secondaires, les collectifs comme gr. φράτρι-ᾶ « phratrie, ensemble des φράτορες » ou ἡμέτερά « journée » en face de ἡμέρα « jour ». On sait que la désinence du cas direct des neutres au pluriel est issue de ce suffixe (p. 37). Et les féminins comme lat. *domina* « maîtresse » en face de *dominus* « maître ».

d) Le suffixe *iH₂- fournit des féminins. Il en est deux sous-classes distinctes dans la flexion, le type véd. *dev-ī* « déesse », alternant (cas obliques en *dev-yā-*) et le type véd. *vrk-īh* « louve », non alternant (cas obliques en *vrk-ī-*, *-īy-* devant voyelle), p. 44.

e) Le suffixe *-e/os- fournit deux types primaires :

1° Le type **genH₁-e/os-*, à vocalisme radical *e, ton radical ; neutres ; à valeur de « médio-patients », c'est-à-dire correspondant à un verbe médio-passif accompagné de son sujet, **genH₁-* méd. passif « naître » → **genH₁-e/os-* « ce qui naît, ce qui est engendré » ; **klew-* méd. passif « être célèbre » → **klew-e/os-* « gloire » (gr. κλέφος, i.-ir. **sráw-as-*). En second terme de composés possessifs : véd. *su-sráwas-* « glorieux », gr. κλέφης.

2° Le type *(e)*Hus-ōs-*, à degré radical et ton originellement alternants ; ordinairement féminin (mais masculin en latin) ; à valeur d'agent : **Hewes-/Hwes-* « briller » (véd. *vas-*, prés. *uchāti*) → *(e)*Hus-ōs-* « aurore » (* « celle qui brille »), i.-ir. **uš-ās-* en face de gr. ὄσφος.

Comme les noms racines, ces noms d'agent désignent des entités, des phénomènes plus ou moins personnifiés, gr. αἰδώς, fém. « pudeur », lat. *angor*, masc. « angoisse ».

f) Le suffixe *-ew/*-u- fournit des adjectifs primaires à vocalisme et ton divers (donc, initialement alternant dans la

flexion) : **pelH₁-* « se déverser dans », « emplir » → **pélH₁-u-* (got. *filu*), **polH₁-ū-* (gr. πολός), **plH₁-ū-* (véd. *purá-*, ir. **paru-*) « abondant ». La motivation originelle est en voie de disparition pour cet adjectif ; elle a complètement disparu pour plusieurs autres comme **g^wH₁-* « lourd » (véd. *gurá-*, gr. βαρύς, got. *kaurus*, lat. *grav-is*).

Il fournit aussi quelques substantifs primaires comme **pék-u-* « petit bétail », peut-être **ce* à quoi on arrache la laine », **pek-* « arracher la laine » ; **k^woyt-ū-* « ce qui (se) distingue », véd. *ket-ū-* « signe » : got. *haidus* « manière, caractère », de **k^weyt-* « (se) distinguer ». Comme les adjectifs, ces substantifs sont divers formellement, et tendent au statut d'immotivés.

Le suffixe thématique correspondant *-wo- fournit des adjectifs d'état comme **g^wi-wō-* (**g^wiH₃-wō-*) « vivant » en face de **g^wi-* (**g^wiH₃-*) « vivre » : il s'agit d'une formation primaire sur degré zéro et à ton suffixal. Il fournit par ailleurs divers adjectifs secondaires, en particulier sur base d'invariants, **prH-wo-* « premier » véd. *pūrva-*, ir. **parva-*, v.sl. *prāvū*. Beaucoup d'immotivés en terminés en *-wo- peuvent être issus de ces formations.

g) Le suffixe *-ey/*-i- fournit des dérivés primaires à degré zéro radical, ton suffixal de genre masculin ou féminin, à valeur d'action. Il s'agit d'une vieille formation, dont il est peu d'exemples. Ainsi **stH₂-éy-* « fait de se tenir debout » (**steh₂-*), véd. *pratiṣṭhī-* « résistance ». Plusieurs de ces dérivés n'apparaissent qu'au datif singulier, comme véd. *drśáye* « pour voir » (**drk-éy-ey*) ; leur thème étant identique à une forme d'infinitif datif radical, véd. *drśé* (**drk-éy*), même sens, il semble y avoir continuité entre le suffixe *-ey/*-i- et la désinence de datif *-ey/*-i (1). Le suffixe thématique correspondant *-yo- fournit des adjectifs déverbatifs à valeur prospective, véd. *yāj(i)ya-*, gr. ἄγιος « venerandus » ; ces adjectifs doivent être issus des noms racines correspondants, et précisément de leur forme de datif singulier, véd. *-drśya-* « à voir » : infinitif datif *drś-ē* « id. ». Cette observation confirme l'hypothèse précédente, et met en lumière la parenté entre les suffixes *-yo- et *-ey-. Le suffixe *-yo- fournit aussi des adjectifs secondaires d'appartenance, **g^wow-* « bœuf » → **g^wow-yo-* « bovin ». Sur invariants : **nu* « maintenant » → **néw-yo-* « nouveau ». Il peut s'agir d'un suffixe homophone, mais d'origine différente.

h) Les suffixes *-en- et *-H₁en-, qu'il n'est pas toujours

(1) L'emploi des cas en védique, p. 443 et ci-dessous, p. 61.

possible de distinguer, fournissent des adjectifs secondaires d'appartenance ou de localisation comme *ghym-en- « terrien », d'où « homme », lat. *homō*, etc., et de possession comme *Hyu-H₁en- « qui possède la force-vitale (véd. *āyu-*) », d'où « jeune ». La valeur possessive semble être propre à la forme en *-H₁en- (1). En sont issus les sobriquets du type lat. *Catō* sur *catus* « fin » et la flexion faible de l'adjectif germanique. Sur le rôle d'un ancien suffixe *-en- dans la flexion hétéroclitique, v. p. 41. Les formes thématiques correspondantes sont représentées dans diverses formations :

1° Les « adjectifs en *-nō- », à degré radical zéro et ton suffixal, sont en tout point parallèles aux « adjectifs en *-tō- » (p. 53) et sont comme eux d'anciens dérivés secondaires de noms racines, à valeur possessive : *p₁H₁-nō- « plein » (véd. *pūrā-*, ir. *parna-, lit. *pilnas*, etc.) est initialement *« pourvu de choses déversées (*p₁H₁-) ». Ils ont en germanique la forme *-e/ono-, en slave la forme *-eno-.

2° Les adjectifs secondaires possessifs comme *lowks-no- « pourvu de lumière » (av. *raoxšna-*, lat. *lūna* « lune » < « la brillante »); de cette valeur possessive est issue celle de « chef de », lat. *domo-no- « chef de *domus* », germ. *genti-no- (got. *kindins* « ἡγέμων ») « chef de *gens* », etc. : ces dérivés sont parallèles aux composés indo-iraniens en *-pati-.

3° Des substantifs primaires à degré radical variable, ton radical, masculins, à valeur d'action : *swep- « dormir » → *swēpno- (v.isl. *suefn*), *swōpno- (lit. *sāpnas*), *sūpno- (gr. *ὑπνος*). Ici encore, l'hypothèse d'une ancienne alternance radicale dans la flexion est plausible.

Ces substantifs ont des doublets en *-ono- dont sont issus notamment les infinitifs germaniques. On mentionnera enfin un type féminin parallèle, *k¹⁰oy-nā- « paiement » et « châtiement » (av. *kaēnā-*, gr. *ποινή* « vengeance », v.sl. *cěna* « prix »), de *k¹⁰ey- « payer »/« se faire payer » (d'où « punir »).

i) Le suffixe *-mo- fournit des adjectifs primaires à degré variable et place du ton indéterminable, de valeur médio-passive : *g¹⁰her- méd.-passif « être chaud » → *g¹⁰her-mō- (gr. *θερμός*), *g¹⁰hor-mo- (ou *g¹⁰h₁mo-), lat. *formus*, « chaud ». En sont issus les participes passifs louvites, baltes et slaves (lit. *nėšamas*, v.sl. *nesomā* « porté »), et peut-être les substantifs comme lat. *animus* et *anima*, sur *anH₁- « respirer ».

Ce suffixe doit être issu de la thématisation d'un suffixe *-em- dont il ne reste guère de traces (1).

j) Le suffixe *-er- n'est attesté que dans les invariables comme *(s)up-er « sur » véd. *upāri*, gr. *ὑπερ*, lat. *super*, antonyme de *(s)upo « sous ». Les noms de parenté comme *p₁H₁er sont des immotivés. Sur le rôle d'un ancien suffixe *-er- dans la flexion hétéroclitique, v. p. 41.

La formation en *-ro- d'adjectifs primaires à vocalisme variable, ton suffixal et valeur active ou médio-passive peut en être le correspondant thématique. Ex. : *bheyd- « mordre » → *bhoyd-rō- (got. *bairis* « amer »), *bhid-rō- (vha. *bittar* « id. »), pour la valeur active; *k⁽¹⁰⁾oyt-rō- (vha. *heitar*), *k⁽¹⁰⁾it-rō- (véd. *citrá-*) « brillant », de *k⁽¹⁰⁾eyt- médio-passif, « se distinguer ».

k) Le suffixe *-lo- (qui peut être issu de la thématisation d'un ancien suffixe *-el- dont il reste peu de traces) fournit des adjectifs primaires d'agent, de vocalisme divers, type lat. *crēd-ulus* « qui croit » sur *crēd-ere* « croire ». En sont issus les participes passés actifs du slave, de l'arménien, du tokharien et, avec un changement de la voyelle finale, les adjectifs latins en -li- comme *agi-li-* « agile » : véd. *ajirā-* « id. »; de plus, on note un passage à la valeur médio-passive (*agilis* « qui agit ») comme *habilis* « aisé à tenir » « qui habéteur »).

Un suffixe homophone fournit les diminutifs, lat. *porcu-lus* « petit porc ».

l) Le suffixe *-et- ne fournit une formation vivante qu'en anatolien, où il donne des abstraits déverbaux, hitt. *nahšar-* « craindre » → *nahšar-att-* « crainte ». Par ailleurs, il n'est attesté que par des vestiges isolés comme véd. *vah-āt-* « fleuve », de *vah-* moyen « se déplacer » (donc : médio-patient); lat. *teg-et-* « couverture » (nom d'instrument); got. *mit-aps* « mesure » (abstrait de *mitan* « mesurer ») et comme élargissement de nom racine (véd. *stū-t-* « louange », de suffixe (*-tāt- en face de *-tā-, *infra*), d'immotivé (véd. *yākr-t* « foie » : av. *yākarā*). Il figure également dans les formes d'infinitif datif iranien *i-t-ay, « pour aller », *ga-t-ay « pour venir », *s-t-ay « pour être », *mrū-t-ay « pour parler », *das-t-ay « pour donner », p. 85. Le correspondant thématique *-to- sert à former des dérivés primaires sur la racine au degré zéro et le ton suffixal : les « adjectifs en *-tō- », qui fonctionnent comme participes passés passifs et moins souvent actifs dans la plupart des

(1) K. HOFFMANN, Ein grundsprachliches Possessivsuffix, MSS 6, 1955, p. 35-40 = Aufsätze zur Indoiranistik 2, p. 378-383.

(1) F. BADER, Suffixes grecs en -m- : Recherches comparatives sur l'hétéroclitisme nominale, Paris, 1974.

langues indo-européennes. Ces « adjectifs en *-tō- » sont initialement des dérivés possessifs (donc des adjectifs secondaires) de noms racines, *klu- « gloire » (véd. *dirgha-śrū-t-* « dont la gloire s'étend au loin ») → *klu-tō- « pourvu de gloire ». Ils sont donc identiques aux dérivés secondaires comme lat. *barbātus* « barbu » (1).

Le suffixe fournit également des substantifs divers, masculins (*-to-), féminins (*-teH₂-), élargi en *-teH₂-t(i)-.

m) Les suffixes *-yes- et *-isu(h)o- fournissent des dérivés primaires à vocalisme radical *e, ton radical. Les dérivés en *-yes- sont initialement des substantifs d'agent à valeur intensive, type véd. *déyas-* « qui donne beaucoup » sur *dā-* « donner », puis des déadjectivaux également intensifs, véd. *vāriyas-* « vaste étendue » sur *urā-* « large » et enfin des comparatifs d'adjectifs, véd. *nāv-yas-* « plus nouveau » sur *nāva-* « nouveau ». L'ancien dérivé possessif en *-to- de ces substantifs, véd. *vāriṣ-ṣha-* * « qui possède une vaste étendue », fournit le superlatif correspondant.

n) Les suffixes *-tero- et *-tmmo- fournissent des adjectifs secondaires marquant le choix entre les deux membres d'un couple, *k^{vo}-tero- (i.-ir. *ka-tarā-, gr. πῶ-τερος) « lequel des deux ? » et par suite désignant un de ces deux membres par opposition à l'autre, véd. *āśva-* « cheval » → *āśva-tarā-* « mulet ». En indo-iranien et en grec, *-tero- fournit des comparatifs secondaires dont le superlatif correspondant repose sur *-tmmo-, *-tnto-.

o) Les suffixes *-ter- et *-tel- fournissent deux types de dérivés d'agent (2) :

1° Le type *dH₂-tēr-, à vocalisme radical zéro, ton suffixal, désigne l'agent, voué par destination, aptitude ou nécessité à une certaine activité (3) : *dH₂-tēr- « donneur », gr. δο-τῆρ, i.-ir. *dā-tār-. Ces substantifs ont la rection nominale : leur régime est au génitif, véd. *dātā vāsūnām* « donneur de biens ».

2° Le type *dēH₂-tor-, à vocalisme radical *e, ton radical, désigne l'agent, à partir de l'acte qu'il a accompli (4) : *dēH₂-tor- « auteur d'un don », gr. δῶ-τωρ, i.-ir. *dā-tar-. Ces

substantifs ont originellement la rection verbale, conservée en védique, *dātā vāsūni*.

Les deux formations sont confondues ailleurs, par exemple en latin (*da-tōr-*); elles doivent être issues de la scission d'un paradigme à alternance vocalique et ton mobile (1). Le suffixe *-tel- (v.sl. -tel-) avec ses formes élargies, anatolien -talla-, à côté de -tara-, paraît une variante phonétique ancienne.

Les formes thématiques correspondantes sont au nombre de quatre : *tro-, *tlo- correspondant respectivement à *ter- et à *tel-, et aussi *dhro-, *dhlo- qui en sont inséparables. Les quatre suffixes fournissent en effet des dérivés primaires à vocalisme radical *e, ton radical, substantifs neutres d'instrument :

*pēH₃-tro- « ce qui sert à conserver », véd. *pā-tra-* nt. « récipient », got. *fōdr* nt. « θήκη »;

*stēH₂-tlo- « lieu où l'on se tient debout », véd. *sthā-tra-* nt., lat. *obstā-culum* « ce qui se tient devant »;

*krēy-dhro- « ce qui sert à tamiser », lat. *cribrum*, vha. (h)rit-tara- « tamis »;

*s(y)ū-dhlo- « ce qui sert à coudre », lat. *sūbula*, sl. *syūdlo- « alène ».

Le parallélisme formel et fonctionnel de ces quatre formations engage à les réunir; le couple *-tro- : *-tlo- reflète le couple *-ter- : *-tel-; quant à l'alternance consonantique inhabituelle *t : *dh, on l'a expliquée par le jeu de la loi de Bartholomae (2).

p) Le suffixe *-tey/*-ti- fournit des dérivés primaires sur racine à vocalisme zéro, à ton originellement mobile; ce sont des substantifs féminins d'action objective, réalisée hors du sujet par un accomplissement fini en soi-même, et sans continuité (3) : *g^{vo}em- « venir » → *g^{vo}m^{ti}-tey- « le fait de venir », véd. *gāti-*, gr. βάλεις, got. *gaqumþs*; *bher- « porter » → *bh₂tēy- « le fait de porter », véd. *bh₂tī-*, vha. *giburt* « naissance », mais *bh₂tēy- dans got. *gabaurþs* « naissance » (4). Un thème *g^{vo}m^{tey}- étant identique à la forme d'infinitif datif attestée par *gāth*, *gatōi*, *gatē*, on y verra l'hypostase de cette forme, conformément au schéma général de l'évolution qui conduit de l'infinitif-cas (infinitif datif ou directif) à l'infinitif-thème

(1) J. KURYLOWICZ, *L'apophonie*, p. 63 et suiv.; *Idg. Gr.*, II, p. 39 et suiv.

(2) J. KURYLOWICZ, *L'apophonie*, p. 379. Voir ci-dessus, p. 11.

(3) E. BENVENISTE, *Noms d'agent et noms d'action*, p. 112.

(4) La place du ton est garantie par l'entrave qu'elle constitue à la sonorisation de *þ* en *ð*.

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 415 et suiv.

(2) E. BENVENISTE, *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, 1948. A ces deux classes de dérivés correspondent deux classes de composés, *BSL* 62, 1967, p. 21 et suiv. Pour le rapport avec la double valeur du présent verbal, voir en particulier p. 22 et ci-dessus p. 73 et note 2.

(3) E. BENVENISTE, *Noms d'agent et noms d'action*, p. 62.

(4) *Ibid.*

ou substantif verbal (angl. *to go* « pour aller », puis « aller ») (1). Croisé avec un suffixe **-yen-* de même valeur, le suffixe **-ti-* a donné naissance au suffixe **-tyen-* attesté en latin (*-tiōn-*), en arménien et en celtique. Quelques dérivés en **-ti-* ont la valeur de noms d'agent, soit secondairement (véd. *ūti-* « aide », avec la même ambivalence qu'en français), soit comme valeur unique, gr. *μάντις* « devin ».

Le suffixe **-ti-* fonctionne comme doublet du suffixe **-i-* dans la formation des dizaines; agglutiné au suffixe **(e/o)s-*, il fournit des substantifs déadjectivaux en anatolien et en slave.

La forme thématique correspondante **-tyo-* fournit des adjectifs primaires à valeur prospective en indien, véd. *kṛ-* « faire » → *kṛ-tya-* « à faire »; le lien avec le suffixe **-tey-*, et surtout avec l'infinitif datif dont il est issu, est manifeste. En revanche, on peut considérer comme un simple homophone le suffixe **-tyo-* qui fournit des adjectifs situatifs sur base d'invariants, **eni* « à l'intérieur » → **nī-tyo-* « intérieur », i.-ir. **nītya-* « personnel », got. *nīþjis* « parent », gaul. *Nitio-* (*brogos*), nom de peuple.

q) Le suffixe **-teu-/*-tu-* fournit plusieurs types de dérivés :

1° Des substantifs primaires à vocalisme **e* ou **o*, ton radical, masculins ou féminins, d'action « subjective, émanant du sujet et l'accomplissant, en tant que prédestination ou disposition interne, déploiement d'une virtualité ou pratique d'une attitude personnelle, toujours dirigée dans le même but » (2) : **g^wem-* « venir » → **g^wém-tu-* « venue », véd. *gán-tu-*, lat. *ven-tum* (supin de *venire*).

2° Des substantifs primaires à vocalisme radical zéro, ton suffixal. L'exemple le plus net en est le nom du « passage », **pṛ-tú-*, ir. **pṛ-tu-* « gué; pont », lat. *portus* « port » (et « passage » dans *angiportus* « passage étroit », germ. **furdu-* « gué ». Il existe trop peu de représentants de ce type pour qu'il soit possible de déterminer sa valeur précise.

3° Il existe des emplois résiduels de ce suffixe « dans des noms d'instrument, de titulaires de fonctions, d'animaux, de prédicats de fonctions divines, d'adjectifs verbaux servant de base à des dénominatifs de sens futur ou désidératif » (3). La forme thématique correspondante **-tuo-* fournit des adjectifs déverbatifs à valeur prospective, sur racine au degré **e*, ton

radical : véd. *kṛ-* « faire » → *kār-tva-* « à faire »; ces adjectifs sont pour la forme comme pour le sens étroitement liés aux substantifs de type **g^wém-tu-*, et en particulier aux infinitifs datifs qui relèvent de ce type, comme les adjectifs en **-yo-* et **-tyo-* le sont aux noms racines et aux abstraits en **-t(i)-*. En même fonction, le suffixe apparaît en grec avec la forme **-téwo-*, *δοτέφος* « dandus ». Ces adjectifs, substantivés, sont à la base des formations d'abstrais comme véd. *kār-tva-* nt. « le devoir » (où la valeur originelle est maintenue), et des formations de noms d'instrument comme lit. *piautūvas* « faux » sur *piauti* « faucher » (donc : **a-* pour faucher). Le lien entre les adjectifs et la formation d'abstrais et de collectifs dénominaux type véd. *deva-tvá-* nt. « divinité » est moins évident.

r) Le suffixe **-men-* fournit des dérivés primaires sur la racine au degré **e*, à ton radical. Ce sont tous des substantifs neutres, mais de valeur diverse : noms d'action comme **néu-mn-* « le fait de hocher la tête », et les infinitifs grecs en *-μεν* et *-μεντι*, noms de l'objet accompli ou affecté, **bhér-mṇ-* « fardeau »; noms d'instrument, **dēH₁-mṇ-* « lien »; « noms d'agent neutre », **srēu-mṇ-* « ce qui coule ». La valeur centrale dont il semble que les autres soient issues est celle de « nom instrumental » (1). Il fournit aussi des animés correspondants, désignant l'être qui préside au procès exprimé par la racine : ce ne sont pas exactement des noms d'agent, comme ceux en **-ter-*, mais des « noms agentifs », parallèles aux neutres « instrumentaux »; ils évoluent soient vers les noms d'agent comme dans le type gr. *ἴδμων* « qui sait », soit vers les noms d'action comme dans le type gr. *αὐτμήν* « souffle ».

Combiné avec la formation de collectif neutre **-nt-eH₂*, le suffixe **-men-* donne des collectifs comme lat. *armenta* « les troupeaux » dont sont issus secondairement (en tant que singulatifs) les dérivés latins en *-mentum* (2).

La forme thématique correspondante **-mno-* (3) est surtout connue pour ses emplois comme suffixe de participe présent et aoriste médio-passif; elle est conservée en avestique et dans quelques formes isolées comme lat. *alumnus* « nourrisson » (ancien participe de *ali* « être nourri, croître »), refaite en grec (*-μενος*) et en indien (*-māna-*).

s) Le suffixe **(e/o)nt-* fournit des participes présents et aoristes actifs, **es-* « être » → **es-/*s-* thème de présent à

(1) L'emploi des cas en védique, p. 435 et suiv.

(2) V. p. 55, n. 3.

(3) F. BÄDER, BSL 72, 1977, p. 127.

(1) Le suffixe i.-e. **-men-*, BSL 66, 1971, p. 109-137.

(2) J. PERROT, Les dérivés latins en *-men* et *-mentum*, Paris, 1961.

(3) G. KLINGENSCHMITT, Flexion und Wortbildung, p. 148-163.
pose **-mli/no-*, ce qui lui permet d'expliquer également ind. *-āna-*.

suffixe zéro → *s-é/ont- « étant », lat. -sent- « étant » et sont- « coupable ». Mais ces dérivés déverbaux sont issus d'une formation originellement dénominal : comme *-to-, *(e/o)nt- est initialement un suffixe dénominal possessif, véd. *brh-ánt-* « puissant » est *« possesseur de *brh-* », ce qu'exprime également le composé *bṛhas-páti-* « maître, possesseur de *brh-* ». Cette valeur est bien attestée en hittite : *peruna-* « rocher » → *perun-ant-* « rocheux », en germanique : **xrind-* « bœuf » (all. *Rind*) repose sur **kr-ent-* « cornu » (1), et elle se retrouve dans la forme élargie **went-* (ci-dessous). Cette origine rend compte des emplois de *(e/o)nt- comme médio-passif, lat. *gignentia* « quae gignuntur », réguliers en anatolien pour les verbes transitifs, résiduels ailleurs.

1) Le suffixe **went-* fournit des adjectifs possessifs sur des substantifs. La formation est vivante en anatolien (*-want-*), en indo-iranien (**vant-*), en grec (-*φαντ-*). Elle s'est croisée avec la formation de même valeur *-to- en latin, pour donner le suffixe -*osus* (**-o-wont-to-*).

Le doublet i.-ir. **mant-* a été expliqué par une hypothétique distribution complémentaire entre **w* et **m* (2); l'hypothèse devient inutile si l'on admet que la forme du suffixe est originellement *(e/o)nt-, **w* et **m* n'étant que des élargissements.

u) *Conclusions.* — Les suffixes énumérés ci-dessus, qui ne représentent qu'une part du matériel reconstruit, ne se situent pas sur le même plan chronologique : les uns sont vivants et productifs en indo-européen, et certains dans les langues indo-européennes à époque historique ; ce sont d'ordinaire les plus aisés à décrire, parce qu'ils sont unitaires pour la fonction comme pour la forme. D'autres sont en voie de disparition dès l'indo-européen ; ceux-là sont plus divers formellement, et se répartissent sur plusieurs fonctions. Deux tendances antagonistes président en effet à l'évolution des formations dérivationnelles : une tendance unitaire, qui se fonde sur les principes d'économie et de distinc-

tivité, et qui se réalise par l'élimination des représentants des valeurs divergentes, résiduelles des formations (par exemple des noms d'agent en *-ti-, gr. *μάντις*, ou des noms d'action en *-ter-, lat. *iter*). La tendance inverse à la diversité, à la polyvalence se fonde à la fois sur l'emploi (expressif ou autre) des dérivés d'une classe dans la fonction de ceux d'une autre classe (av. *xšabram* « le pouvoir » au sens de « celui qui détient le pouvoir ») et sur l'énonciation implicite, qui se manifeste par ailleurs aux divers niveaux des systèmes linguistiques (1). Dans les formations vivantes, la tendance unitaire l'emporte ; les divergences se limitent à des extensions sporadiques d'emploi, qui n'affectent pas durablement la formation.

On peut considérer comme vivantes et productives en indo-européen les formations primaires de noms d'action et d'agent dont E. Benveniste a reconstruit le système : *-tey- : *-tor- « acte » : « auteur de l'acte », et *-tew- : *-ter- « activité » : « agent voué à cette activité ». La précision dans la reconstruction sémantique et la régularité sont caractéristiques des formations vivantes. De même, les quatre formations de noms d'instrument, *-tro-, etc.; en revanche, malgré leur unité formelle, les noms en *-men- sont une classe ancienne en voie de dispersion ou de reclassement ; « noms instrumentaux », ils tendent à devenir des noms de l'objet accompli, avec diverses valeurs résiduelles. Dans la dérivation secondaire, on relève deux axes sémiques principaux : l'appartenance et la possession. Le premier, qui s'exprime par les suffixes *-yo-, etc., correspond au génitif ; l'autre, qui s'exprime par

(1) H. KRAHE, W. MEID, *Germanische Sprachwissenschaft*, III, Berlin, 1967, p. 172.

(2) Voir p. 42, n. 2.

(1) Par exemple dans la composition, p. 92 ; dans la subordination implicite, p. 111.

les suffixes **-went-*, **-to-*, et le composé *bahuvrihi*, correspond à l'instrumental. De même, au datif correspond la classe des adjectifs prospectifs, adjectifs de possibilité active ou passive, d'obligation, de nécessité, dont certains s'intègrent au paradigme verbal comme participe futur ou « verbal d'obligation ». On voit qu'il y a des liens étroits entre la dérivation secondaire vivante et la syntaxe de la phrase simple (1).

Nombre de formations sont en voie de disparition dès l'indo-européen : on a vu par exemple que les formations en **-i-* et en **-u-* tendent à l'immotivation. De même, les différentes formations hétéroclitiques, c'est-à-dire comportant dans la flexion une alternance entre **r*, **n*, parfois **i*, **l*, **m* (2). Certains de ces suffixes, toutefois, sont vivants et productifs en anatolien ; c'est que l'hétéroclise, du point de vue flexionnel, est, comme l'a montré E. Benveniste (3), une innovation. Mais, du point de vue de la dérivation, les éléments alternants sont d'anciens suffixes, dont il est difficile de reconstruire la valeur ancienne.

A considérer les formations hétéroclitiques, et plus généralement à confronter les différents suffixes du seul point de vue formel, on a l'impression qu'ils se sont formés par agglutination, **-ter-/*-ten-* comportant un élément commun **t* auquel se serait agglutiné un second élément **r* ou **n*, et de même **-to-*, **-tey-*, **-tew-*, **-te/or-* pouvant comporter ce **t* suivi d'un second suffixe. C'est parfois vrai ; on a

essayé de le montrer pour **-tey-* (1). Mais il ne faut pas perdre de vue que les suffixes se forment et évoluent beaucoup plus souvent par réinterprétation des rapports entre formes dérivées et bases que par agglutination de morphèmes dérivationnels. La dérivation est en perpétuel mouvement ; en particulier, on constate de nombreux échanges entre dérivation primaire et dérivation secondaire. Et la dérivation considérée dans son ensemble ne forme pas un système clos : on a signalé les rapports entre la dérivation secondaire et la syntaxe de la phrase simple ; il existe aussi des passages de la dérivation à la flexion et inversement ; plusieurs formations dérivationnelles sont entrées dans la flexion nominale (formations de féminin, de comparatif, de superlatif) et dans la flexion verbale (participes) ; inversement, le phénomène de l'*hypostase*, par lequel une forme fléchie devient à son tour base de flexion, se constate ici et là, par exemple en anatolien où le génitif d'un substantif (*waštul-aš* « de la faute ») fournit un thème d'adjectif *waštula-* « fautif ». Il en est des exemples dans la dérivation pronominale, p. 63.

1) *Les pronoms. a) Généralités.* — Il n'y a pas lieu d'étudier séparément formation et flexion parce qu'il y a entre thème et désinence une continuité qui peut aller jusqu'à l'indistinction (**me*) ou même à l'échange de statut entre les deux éléments constitutifs d'une forme pronominale, latin archaïque *i-pse ea-pse*, latin classique *ips-e ips-a*.

On distingue traditionnellement deux classes de pronoms, ceux qui n'ont qu'un paradigme : les pronoms personnels, et ceux qui ont trois paradigmes : les pronoms et adjectifs déictiques et anaphoriques. Il y a continuité entre les deux classes : le pronom personnel de la troisième personne est toujours issu d'un anaphorique, et comporte trois paradigmes.

b) Les pronoms personnels. — Ils ont des formes toniques et des formes atones ; les formes toniques

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 438 et suiv.

(1) Voir Les cas et la dérivation nominale, à paraître dans les Actes du XII^e Congrès international des Linguistes. Il existe aussi des liens entre la dérivation, la composition et l'actualisation du prédicat verbal, ci-dessous p. 73, n. 2.

(2) F. BADER, *Suffixes grecs en -m-*, chap. X.

(3) *Origines*, p. 185. Voir ci-dessus p. 41-42.

peuvent être employées comme formes d'insistance ; elles le sont toujours au nominatif, où elles ont la même fonction que les désinences personnelles, lat. (*egō*) *amō*. Le pronom de la première personne du singulier a une flexion qui repose sur deux groupes de formes, un nominatif **eg* (av. *as-cīt*, Y. 46.18), **eg-eH₃* (d'où lat. *egō*, etc.), **egH₃-e|om* (d'où i.-ir. **ažham*, dont l'aspirée serait due à la laryngale antévocalique (1)) ; plusieurs formes aberrantes sont dues à des réfections, par exemple hitt. *uk* d'après l'accusatif *ammuk*, lui-même refait d'après *tuk*, cf. *infra*. Et les cas obliques, qui sont en **m*, **em* (*H₁m*- ?) : acc. *(*e*)*me*, instr. **meH₁*, gén. **mene*, dat. *meghey* (lat. *mihī*), **meghye|o(m)* (véd. *má-hya(m)*), dat.-loc. **moy*, abl. **med*.

Le pronom de la deuxième personne du singulier est **tū* (**tuH* ?), élargi en indo-iranien comme celui de la première personne : **tuwam* et en anatolien, hitt. *tuk* < **tū-ge*. Les cas obliques sont parallèles à ceux de **eg-eH₃*, à l'exception de la forme du datif : acc. **te*, instr. **teH₁*, gén. **tewe*, dat. **tebhey* (lat. *tibī*), *tebhye|o(m)* (i.-ir. **tabhya(m)*), dat.-loc. **toy*, abl. **ted*.

Le pronom de la première personne du duel et du pluriel a une base commune **wey-*, **wē-* (**weH^v-* ?) : au duel, av. *va*, v.sl. *vě* (got. *wi-t*, lit. *vė-du* comportent une forme du numéral « deux ») ; au pluriel, i.-ir. **way-am*, hitt. *weš*, got. *weis* (**weyes*). Forme atone **nōs* ; cas obliques sur **ns-(s)me-*.

Le pronom de la deuxième personne du duel et du pluriel a une base commune **yu-* ; un nominatif **yūs* est largement attesté ; cas obliques sur **yu-(s)me-* ; forme atone **wōs*. Le réfléchi, qui vaut

(1) Si l'on admet aussi un effet de **H* sur les occlusives sonores (voir ci-dessus, p. 16). On pose aussi **eg₀H₃*, **egH₁om*.

initialement pour toutes les personnes comme encore aujourd'hui dans les langues slaves et baltiques, est bâti sur un thème **sewe*, **swe*, **se*. Hitt. *z(a)* est certainement apparenté, mais la forme fait difficulté, à moins qu'on admette que hitt. *z* puisse représenter i.-e. **s* (Ī).

Les anomalies, qui abondent dans la flexion des pronoms personnels telle qu'on la reconstruit par la comparaison, invitent à la reconstruction interne. Une intéressante tentative a été faite dans ce sens par G. Liebert (2), sur la base d'un système laryngaliste comportant des lois phonétiques nouvelles, par exemple **wH₂* > **bh* et **yH* > **gh* : ainsi, l'anomalie constatée au datif des pronoms du singulier reposerait sur la divergence phonétique d'un système régulier plus ancien, **meghey* < **H₁mey-H₂ey*, **tebhey* < **tew-H₂ey*, **sebhey* < **sew-H₂ey*, ce qui a l'avantage de retrouver les thèmes attestés par ailleurs et de mettre en évidence la proximité originelle de ces formes avec celles de datif-locatif, **moy* < **H₁mi-H₂ey*, **t(w)oy* < **tuH₂ey*, **s(w)oy* < **suH₂ey*.

Il existe une dérivation sur la base des pronoms personnels. Les deux classes principales de la dérivation secondaire y sont représentées : on y trouve des dérivés d'appartenance en **-o-*, **-yo-*, **-(t)ero-*, sur la base du thème *ou*, par *hypostase* (3), sur celle du génitif : gén. **tewe* → adj. **tewo-* « tuus » ; l'indo-iranien a également des adjectifs de possession en **-want-*, mais avec le sens de « tel que » (4), véd. *mā-vant-* « tel que moi ».

(1) Avec H. KRONASSER, *Etymologie der helhitischen Sprache*, Wiesbaden, 1966, § 39.

(2) *Die indoeuropäischen Personalpronomina und die Laryngaltheorie*, Lund, 1957.

(3) Voir ci-dessus p. 61.

(4) Sur la valeur caractéristique de ce suffixe, voir Les cas et la dérivation nominale en indo-européen, § 1 ; ci-dessous, p. 100.

c) *Les pronoms démonstratifs et les pronoms anaphoriques.* — Leur flexion est proche de celles des noms thématiques pour les formes en *-e/o-, des noms en *-i- pour les formes en *-i-. Elle s'en différencie sur quelques points, comme il apparaît dans celle de l'anaphorique *so/*to- au masculin et au neutre :

	Indo-européen	Indo-iranien	Gotique	Latin	Grec
Singulier					
N. m.	*so	*sú	sa		ὁ
A. m.	*to-m/n	*tá-m	þa-n-a	(is)tum	τόν
N.A. nt.	*to-d	*tá-d	þa-t-a	(is)tud	τό
I.	*te/o-H ₁	*tá	þē	(is)tō	τή (Adv.)
D.	*te/o-(sm)-ōy	*tá-smāy	þamma	(is)tī	τῶ
G.	*te/o-s(y)o	*tá-sya	þis	(is)tīus	τοῖο
Abl.	*te/o-(sm)-ōd	*tá-smād		(is)tōd	τῶ (Adv.)
L.	*te/o-(sm)-ī	*tá-smī			
Pluriel					
N. m.	*toy	*táy	þai	(is)tī	τοί, οί
A. m.	*tōns	*tāns	þans	(is)tōs	τόνς
N.A. nt.	*teH ₂	*tā	þō	(is)ta	τά
I.	*toH ₁ is	*tāys		(is)tīs	τοῖς
G.	*to(ys)oom/n	*táy-šām	þizē	(is)tōrum	τῶν
D. Abl.	*toy-bh/m-	*táy-bhyas	þaim		
L.	*toy-su	*táy-šu		(is)tīs	τοῖσ

On observera :

1° Le supplétisme *so/*to.

2° L'absence de désinence au nominatif masculin singulier.

3° L'existence de thèmes secondaires, anciens comme le thème secondaire i.-e. *toy- (i.-ir. *tay-bhyas : got. þaim), ou récents, comme le thème

secondaire got. þis- (gén. pl. þiz-ē), identique au génitif singulier et issu de lui.

4° La présence d'éléments infixés entre thème et désinence : dat. sg. *te/o-sm-ōy (i.-ir., got.) en face de *toy (lat., gr.) ; gén. pl. *toy-s-oom/n cumule cette particularité et la précédente.

Ces quatre particularités s'expliquent par l'origine des pronoms.

d) *L'origine des thèmes pronominaux.* — Les thèmes pronominaux sont constitués sur la base de particules invariables de phrase ; ces particules ont tendance à s'agglutiner. D'où les quatre particularités relevées dans la flexion :

1° Le supplétisme est dû à l'utilisation de particules différentes.

2° *so est une particule de phrase, comme il apparaît encore en védique, dans l'emploi dit « *sá* initial figé », c'est-à-dire la présence d'un élément *sá* en tête d'une phrase dont le sujet n'est pas un masculin singulier.

3° Les thèmes secondaires sont issus d'une agglutination de particules ; cette explication s'impose pour la dernière particularité.

4° La présence d'éléments infixés : ce sont des particules qui se retrouvent ailleurs, par exemple *-sm- dans les pronoms personnels.

e) *Les principaux thèmes pronominaux sont :* *e/o-, hitt. -a-, pronom anaphorique enclitique des cas directs, suppléé par *so ; fournit les cas obliques de l'i.-ir. *ayám démonstratif proche et anaphorique (gén. sg. a-sya, etc.) ; ceux de lat. is (gén. sg. ejus < *esyō). Ce thème est originellement identique aux particules *e, *o (ligateur de phrase anatolien -a ; particule de phrase mycénienne o ; augment *e) (1).

(1) F. BADER, BSL 68, 1973, p. 32 et suiv.

**ey-/i-*, lat. *is*, germ. **is*, v.irl. *é*, cas directs d'i-ir. **ay-ám*. Probablement identique à la particule **i* déictique (gr. οὗτος-ί « celui-ci ») et « actualisante » (dans les désinences primaires, p. 70). Les formes en **ey-* représentent plutôt l'agglutination de la particule **e* ci-dessus qu'un degré plein (1).

**yo-* relatif indo-iranien, grec, phrygien, slave, et (pour une partie des formes) celtique, sert aussi d'article postposé en iranien, balte et slave (dans ces deux derniers dialectes, il sert à former l'adjectif « long »). Ce pronom est identique à la particule **yo* copulative, hitt. *-ya*, doublet de *-a* après voyelle, myc. *jo*, doublet de *o*, et désinence d'instrumental en tokharien (2).

**so* et **to-* forment le corrélatif de **yo-* et de ses substituts ; le couple évolue vers la fonction d'article en grec et en germanique. **so* est identique à la particule de phrase **so*, comme on l'a signalé ; **to-* est issu de la particule **to*, hitt. *ta* « et ».

**k^{wo}-* et **k^{wi}-* interrogatifs (gr. τίς) et indéfinis (gr. τις) ont fourni le relatif à plusieurs langues (anatolien, latin, balte) ; ces pronoms sont issus de la particule **k^we* qui a donné notamment la conjonction copulative **k^we*.

Il y a plusieurs autres thèmes pronominaux qui sont issus eux aussi de particules invariables, **ke/o-*, **bhe/o-*, **de/o-*, **ne/o-*, **pe/o-*, etc. (3).

f) Exemples de constructions de particules et de pronoms. — I-ir. **ay-ám* « celui-ci » est issu d'une séquence **ey* (pronom, lui-même issu de deux particules, cf. *supra*) + **e/om*, particule qui se retrouve dans les pronoms personnels (**ažh-am*,

**way-am*, etc.) ; le féminin **iyám* est **iH₂* + **e/om* ; le neutre **idám*, **id* (lat. *id*) + **e/om*. Cette particule, sous sa forme **om*, réinterprétée comme une désinence d'accusatif thématique en latin dans la forme *eum* (< **ey-om*), a donné naissance à un thème secondaire *e(y)o-*, qui a fourni la plus grande partie des formes de *is* à l'époque classique.

I-ir. *(*a*)*sāw*, véd. *asaú*, av. *hāu*, v.p. *haw* : (**e*) + **so* + **H₂u*. Cette dernière particule est celle qui a donné véd. *u* et gr. αὔ « d'autre part », « à son tour ». On trouve des combinaisons similaires à la base de gr. αὐτός < αὔ + τός « encore lui » οὗτος < **so* + **H₂u* + **to-* « et encore lui » (1) ; de got. *sah*, fém. *sōh*, nt. *þatuh* **so*, **seH₂*, **tod* + *H₂u* + **k^we*.

L'anatolien met sous nos yeux la constitution de pronoms à partir de telles séquences : la corrélation y est fondée sur *kui-* « un certain » « qui » . . . *n(u)-aš* « alors, lui » : cette particule *nu*, perdant sa voyelle finale, constitue avec le pronom *-a-* une liaison stable *na-*, qui n'est pas loin du statut de pronom. On peut donc supposer qu'un pronom indo-européen comme **to-* est issu d'une séquence **t(o)-o-* ; cette origine transparait en védique, dans les emplois où une forme fléchie du pronom *sá*, par exemple le génitif m. nt. sg. *tásya* équivaut à un anaphorique précédé d'une particule de phrase, *tád asya*. Parallèlement, le relatif **yo-* peut être constitué du « présentatif » **i* suivi du pronom **o*.

J) Les numéraux. — Le système indo-européen de numération est décimal. Il s'articule en unités, dizaines, centaines, milliers.

(1) De toute façon, il ne faut pas poser un degré plein **H₂ey-*, dont le degré zéro **H₂i-* aurait donné lat. *ae-*.

(2) F. BADER, *BSL* 70, 1975, p. 27-39. Sur les données tokhariennes, voir toutefois W. THOMAS, *IF* 80, 1975, p. 71-79.

(3) F. BADER, *BSL* 68, 1973, p. 27-75.

(1) Voir L'antéposition de la relative en indo-européen, *La Linguistique*, 1979 p. 101-110 ; J. S. KLEIN, *JIES* 5/2, 1977, p. 161-176 ; *The particule u in the Rigveda*, Göttingen, 1978.

a) *Unités*. — « un », *sém- et *óy- (suffixé en *-no-, *k^{wo}o-, etc.); « deux », *d(u)wóH(u); « trois », *tréyes (fém. *t(r)i-s(o)r-és, probablement ancien « numéral personnel », « trois femmes »); « quatre », *k^{wo}etwóres. Ces quatre premiers nombres sont fléchis; les suivants sont invariables: *pénk^{wo}e, *(s)(w)éks, *septm̄, *októH(u), *néwm̄/n̄, *dékm̄ (et *dekm̄-t(i)- « dizaine »).

b) *Dizaines*. — De « onze » à « dix-neuf », les nombres sont exprimés par des composés additifs du type lat. *un-decim* « un (plus) dix ». Les dizaines sont exprimées par des composés multiplicatifs, *wi(H₁)-(d)kmt-i(H₁) « deux dizaines » = « vingt », *triH₂-(d)kmt-eH₂ « trois dizaines » = « trente ».

c) *Cent et les centaines*. — « Cent » est exprimé par un dérivé du nom de la dizaine, *(d)kmt-ó-. Les centaines sont exprimées par des syntagmes (type fr. *deux cents*) ou des composés (type lat. *ducenti*).

d) *Mille*. — « Mille » est exprimé par un immotivé *gheslo-, dont le grec a un dérivé *ghesl-yo-, l'indo-iranien et le latin des composés en *sem, « un mille »: i.-ir. *sa-hásra- (*sm̄-gheslo-) lat. *mille* (*smiH₂-ghsl-iH₂). Les autres langues l'ont remplacé par différents termes exprimant l'idée de « grand nombre ».

e) *Les ordinaux*. — A part « premier », qui est tiré de l'invariant *preH₃ « devant », ce sont des dérivés des numéraux cardinaux. Leur suffixe est originellement *-o-: *dékm̄ → *dekm̄-ó- « dixième ». De *septmm̄-ó- ont été tirés les suffixes *-mo- et *-tmmo- (ce dernier à partir du doublet *sepm̄/n du numéral « sept » attesté par le germ. *sebun). De l'ordinal de la « dizaine », *dekm̄t-o-, a été tiré (par mise en rapport avec *dekm̄) un suffixe *-to-, qui n'a donc aucun lien étymologique avec le suffixe

d'adjectifs possessifs (1). Il est probable que le suffixe *(o)no- est issu de *neun-o- « neuvième », lat. *nōnus*, et que les ordinaux hittites en -anna- sont totalement indépendants des dérivés primaires en *-e/ono- (2).

Les ordinaux sont initialement des dérivés d'appartenance: *dekm̄-o- signifie « appartenant à un groupe de dix ». D'où les emplois comme RV. 7.36.6 *sárasvatī saptáthī* « Sarasvatī qui appartient au groupe des sept (rivières) »; les dérivés de possession ont donné des collectifs (v.isl. *wennr* « formant une paire ») ou des distributifs, lat. *bīnī*, etc.; il existe aussi quelques possessifs proprement dits, comme véd. *śat-in-* « qui possède cent ».

Une autre fonction des ordinaux est de marquer le rang dans l'ensemble auquel appartient leur déterminé; c'est la seule pour l'ordinal « premier », qui, on l'a vu, est bâti autrement que les autres. Ils peuvent aussi noter le rang du procès dans une série de procès accomplis par le même sujet, Yt. 14 *ahmāi paíryō (bityō, θrityō, tūiryō, etc.) ājasat va-zamno varəθrayno* « à lui arriva rapidement Vṛθrayna pour la première (la deuxième, la troisième, la quatrième) fois ».

f) *Autres dérivés des numéraux*. — Outre les distributifs précédemment mentionnés, on relève des multiplicatifs, des fractionnels, des adverbes indiquant le nombre de fois, etc.

2. *Le verbe*. — Le verbe se distingue du nom par des affixes particuliers, les désinences personnelles; en outre, l'organisation du système verbal

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 417. De même, O. SZEMERÉNYI, *Einführung*, p. 210, pose uniquement un suffixe *-o- pour l'état le plus ancien.

(2) H. KRONASSER, *Etymologie*, § 181.

diffère de celle du nom : le verbe utilise régulièrement des *suffixes flexionnels* (cf. p. 23), alors que le nom n'utilise guère la suffixation que pour la dérivation. Autre particularité du verbe : l'une de ses catégories, le temps, est marquée par la préfixation d'un augment.

A) *Tableau des désinences personnelles.* — Le tableau ci-dessous ayant pour objet de dégager les catégories flexionnelles (1) du verbe et non de rassembler dans leur ensemble les divers signifiants reconstruits, on indiquera uniquement la troisième personne du singulier de chaque série de désinences personnelles.

Désinences	Actives	Médio-passives	De parfait
Primaires	*-ti	*-(t)oy	*-ey (1)
Secondaires	*-t	*-(t)o	*-e
D'impératif	*-(t)u		
Augment : *e- (*ē-)			

Redoublement : préfixation de la première consonne suivie de *e ou de *i.

(1) Hitt. -i, lat. -ei(t) (3 sg. parfait), cf. p. 78.

De ce tableau des désinences et autres morphèmes flexionnels, on dégage les catégories suivantes :

1° La personne : signifiant *-t ou zéro pour la troisième personne du singulier.

2° La voix : signifiant zéro pour l'actif, *-o- pour le médio-passif.

3° Un morphème *-i se dégage de l'opposition entre désinences primaires et secondaires, et, à l'actif, désinences d'impératif ; on verra que son contenu est l'actualisation (*hic et nunc*).

(1) Sur l'ensemble de la question, voir K. HOFFMANN, Das Kategoriensystem des Indogermanischen Verbums, Aufsätze zur Indoiranistik 2, p. 523-540.

4° L'impératif, signifiant *-u.

5° Le parfait, signifiant *-e.

L'augment n'est compatible qu'avec les désinences secondaires ; il exprime, conjointement avec elles, le prétérit.

Le redoublement se rencontre au présent, à l'aoriste et au parfait, dans certaines formations, et, sous une forme différente, à l'intensif. On ne restitue pas de valeur commune pour cette marque.

B) *Les catégories verbales flexionnelles.* — a) *La personne.* — La flexion distingue neuf personnes dans les langues qui n'ont pas perdu ou réduit le duel. Le nombre des signifiants personnels reconstruits étant supérieur, on suppose que l'indo-européen a possédé un système personnel plus complexe, distinguant par exemple des personnes inclusives et des personnes exclusives au pluriel.

b) *La voix.* — La flexion oppose, pour la plupart des verbes, à un actif non marqué un médio-passif, marqué par un morphème désinentiel *-o- et ses allomorphes, combiné avec la marque personnelle (2° sg. *-s-o, etc.). Le contenu notionnel de ces deux voix est très complexe et variable. On distingue traditionnellement six valeurs pour le médio-passif :

1° Moyen « dynamique », gr. ἔφατο = ἐφη « il dit ».

2° Moyen réfléchi, gr. λούομαι « je me lave ».

3° Moyen réciproque, gr. μάχεσθαι « se battre ».

4° Moyen à sujet bénéficiaire, gr. θύεσθαι, véd. yájate « sacrifier pour soi ».

5° Moyen à sujet possesseur, gr. μισθοῦσθαι « recevoir un salaire ».

6° Passif, véd. stávate « il est loué » en face de stáuti « il loue ».

La filiation diachronique des emplois n'est pas

évidente ; l'étymologie des formes ne donnant aucune indication, il faut s'en tenir aux valeurs. On part souvent, depuis une observation de Meillet (1), de la première valeur, donc d'une distribution complémentaire originelle entre actif et médio-passif. Le médio-passif n'aurait donc initialement aucun contenu propre ; toutes ses valeurs seraient issues d'un processus de création. J'ai proposé l'hypothèse inverse (2), qui consiste à partir d'un dénominatif « possessif-réceptif » (cf. *supra*, 5^o), qui serait passé à la valeur passive comme l'adjectif en *-to-, dérivé dénominal possessif (lat. *barbātus*) devenu participe passé passif (lat. *amātus*), à travers les situations intermédiaires que constituent le réfléchi et le réciproque ; dans quelques cas, il aurait perdu sa valeur propre, d'où le moyen « dynamique » ou déponent. Une filière de ce type est plus conforme au sens général de l'évolution, qui va presque toujours des valeurs pleines aux valeurs vides.

En face du possessif-réceptif, qui donnera ultérieurement le médio-passif, un « donatif » (dénomina-tif signifiant « pourvoir de », type lat. *clipeāre* « pourvoir d'un bouclier ») a fourni l'actif. Un couple significatif est celui que forment l'actif de la racine *deH₃- « donner » et son médio-passif, « recevoir », « prendre » (hitt. *dā-*, véd. *ā-dā-* méd. pass.). L'actif peut aussi reposer sur un dénominatif essif (« être tel ») ; dans ce cas, il s'est constitué un donatif à partir de diverses formations dérivationnelles, l'infixe *-n- et les suffixes qui en sont issus, *-new-, *-neH₂-, le suffixe (d'itératif-intensif) *-éye/-ī- (lat. *monēre*, *sōpīre*) ; ce donatif est devenu le causatif.

(1) Remarques sur les désinences verbales de l'indo-européen, BSL 23, 1922, p. 64-75.

(2) L'emploi des cas en védique, chap. 4.

Ainsi, en védique, à partir d'un nom-racine *vṛdh-* « accroissement », on a :

1^o Un actif essif *vārdhati* « il est un accroissement ».

2^o Un médio-passif réceptif, *vārdhate* « il reçoit un accroissement ».

3^o Un causatif donatif, *vārdhāyati* « il donne un accroissement ».

c) L'actualisation. — Dans la plupart des langues où elle a subsisté, l'opposition entre désinences primaires et désinences secondaires ne comporte par elle-même aucune signification, gr. *λύει* « il délie » : *ἔλυε* « il délia ». Le prétérit est marqué par l'augment ; les modes qui comportent les désinences secondaires sans l'augment (optatif) n'ont pas la valeur prétérite. Seuls, le védique et le gâthique opposent à une forme à désinences primaires véd. *bhāratī* « il porte » une forme à désinences secondaires sans augment : *bhārat*, distincte de la forme d'imparfait *ābharat*. Comme cette forme, dite « injonctif » d'après l'un de ses emplois, apparaît étrangère aux oppositions temporelles et modales, « mentionnant » (1) le procès avec la seule indication de l'aspect (indication contenue dans le thème), on estime que la forme à désinences primaires était « actualisée », que donc le morphème *-i avait la valeur « *hic et nunc* » (2). Cet *-i est peut-être

(1) Le terme est de K. HOFFMANN, *Der Injunktiv im Veda*, Heidelberg, 1967.

(2) A cette opposition correspond celle des deux classes de noms d'agent, dérivés (*dH₁-tér- : *deH₁-tor-) et composés (*medhu-éd- : véd. *trasā-dasyu-*). C'est ce que suggère E. BENVENISTE, BSL 62, 1967, p. 22 : « Dans * il porte... », on peut voir ou un présent intemporel de définition, * il porte... » = « il est porteur de... », ou un présent actuel de description, * il porte... » = « il accomplit l'action de porter ». On posera donc les rapports suivants :

Présent intemporel de définition : injonctif *(de)deH₁t « il est donneur de » : *dH₁-tér- : « donneur » : véd. *asva-dā-* « donneur de chevaux ».

Présent actuel de description : *(de)deH₁t « il donne », « voici

attesté seul dans l'aoriste médio-passif indo-iranien, type véd. *ájani* « il vient de naître » (1).

d) *L'impératif*. — Il n'a une désinence distincte qu'à l'actif, **(t)u* pour la troisième personne du singulier ; à la deuxième personne du pluriel, l'impératif est identique à la forme d'injonctif. La troisième personne du singulier doit donc être une ancienne forme d'injonctif suivie d'une particule d'insistance **u*.

e) *Le parfait*. — Le paradigme se caractérise non seulement par ses désinences, mais aussi par son thème, alternant entre le vocalisme **o* avec le ton radical et le vocalisme zéro avec le ton désinentiel. Pour la valeur, elle s'étend de la voix à l'aspect et au temps. On connaît plusieurs exemples où le parfait forme couple avec le présent médio-passif, ainsi gr. *πέποιθα* « je suis convaincu, j'ai la conviction » avec *πίθουμι* « je me laisse convaincre, j'acquiesce la conviction » ; c'est probablement la valeur la plus ancienne, celle d'un *possessif* en face du présent *réceptif*. Mais on trouve aussi des parfaits exprimant l'état réalisé, l'action achevée, ce qui relève de la catégorie de l'*aspect* ; ces parfaits évoluent en *prétérits*, et entrent dans la catégorie du *temps*. Le cycle d'évolution a joué à nouveau du latin au français, à partir du syntagme *possessif*, lat. *habē positum* jusqu'au *prétérit* français contemporain *j'ai posé*, en passant par un *parfait* renouvelant lat. *posuī*.

f) *Le temps*. — Cette catégorie se limite au mode indicatif ; elle comporte trois degrés chronologiques, le présent, non marqué ; le *prétérit*, marqué par

qu'il donne : **deH₁-tor-* : « donateur » : véd. *dāū-vāra-* « qui donne un trésor ».

(1) C. WATKINS, *Idg. Gr.*, III/1, 30. Autre explication, S. INSLER, *IF* 73, 1963, p. 312-346.

l'augment ; le futur, exprimé par un suffixe dit de subjonctif (*infra*, C) : c'est une formation initialement dérivationnelle, et dont la valeur n'est pas uniquement temporelle à l'origine.

C) *Les catégories verbales initialement dérivationnelles*. — Exprimé par des suffixes, **-yeH₁-/*-iH₁-* et **-oy-* pour l'optatif, **-e/o-* (la voyelle thématique) pour le subjonctif, le mode a été initialement dérivationnel. Il existe même des subjonctifs issus d'une dérivation primaire, comme véd. *kárat(i)* en face du présent *kr̥ṇóti* « il fait ».

La valeur originelle du subjonctif peut être dite « prospective » (1) ; elle s'étend du mode (éventuel, potentiel, etc.) au temps (futur). Le subjonctif a évolué dans l'une de ces deux directions selon les langues : il est devenu un futur en latin, un mode en grec et en sanskrit, où s'est développé un nouveau futur. L'optatif n'a pas de formes issues de la dérivation primaire ; il reflète toujours le thème correspondant de l'indicatif. Il est formé à l'aide d'un suffixe **yeH₁-/*iH₁-* pour les athématiques, **es-/*s-* thème de présent du verbe « être » → **s-yeH₁-/*s-iH₁-* ; **-oy-* pour les thématiques, où il doit représenter l'addition de **-iH₁-* à la voyelle thématique de l'indicatif, **bhero-iH₁-* > **bheroy(y)-*, mais aussi, comme morphème indépendant, dans certaines formes dont la base est athématique, véd. *dr̥ś-e-ma*, *gam-e-ma* (2).

Son contenu est, aussi loin qu'on remonte, exclusivement modal : souhait, hypothèse, regret, etc. Il peut naturellement perdre sa valeur modale dans les

(1) Comme celle du datif, p. 100.

(2) 1^{re} pluriel de l'optatif correspondant aux indicatifs athématiques *dr̥ś-* (3^e pl. moy. *á-dr̥ś-ran*), *gam-* (3^e sg. act. *á-gan *é-g'em-t*), C. WATKINS, *Idg. Gr.*, III/1, § 220 et suiv.

emplois régis (« attraction modale », par exemple) ; mais nulle part il ne prend positivement valeur temporelle (1).

Ces deux formations, bien que suffixales, sont devenues flexionnelles, puisqu'elles ont commencé à entrer dans le paradigme dès l'indo-européen commun.

D) Une catégorie d'expression diverse : l'aspect. — L'aspect, à date historique, appartient à la flexion. A tout thème de présent s'oppose un thème d'aoriste exprimant le même procès sans considération de sa durée. L'aoriste étant le plus souvent exprimé par un dérivé primaire en *-s- sur la racine au degré long, avec ton radical, la catégorie doit être considérée comme anciennement *dérivationnelle*. Mais on a observé depuis longtemps que certaines racines fournissent un thème d'aoriste sans l'addition d'affixes, par exemple *steH₂- « se tenir debout » → aor. *steH₂-t, tandis que d'autres fournissent dans ces mêmes conditions un thème de présent, *es- « être » → *es-ti « il est ». Cette observation conduit à considérer l'aspect comme une catégorie initialement *inhérente* à la racine, comme le genre l'est aux substantifs.

E) Constitution de la flexion verbale (2). — a) Les désinences personnelles actives. — Les désinences primaires de l'actif comportent, au singulier, deux séries irréductibles mais pour lesquelles on ne décèle aucune différence de valeur : en face de *-mi-, *-si-, *-ti- de la flexion athématique, la flexion thématique a *-ō-, *-ēy, *-ey ou *-o. Des contaminations et

(1) L'évolution de l'optatif en prétérit que postule E. BENVENISTE, BSL 47, 1951, p. 11-20, a été contestée, voir M. LEUMANN, Lateinische Laut- und Formenlehre, p. 575.

(2) Une reconstruction de l'état le plus ancien de la flexion verbale est proposée par Mme F. BADER, R. Phil. 45, 1971, p. 304-317.

réfections diverses ont conduit ultérieurement dans la plupart des dialectes (indo-iranien, latin, germanique, slave, etc.) à deux flexions parallèles ; mais elles demeurent distinctes en balte et en grec.

Les désinences athématiques secondaires *-m, *-s, *-t et la 3^e pl. *-nt sont attestées partout ; les désinences primaires en sont issues par addition de *-i. Il existe à côté une désinence *-s de 3^e sg., bien attestée en anatolien et en indo-iranien. La désinence thématique primaire de 1^{re} sg. peut être issue de *-oH₁ ou de *-e/oH₃ : lit. -ù < *-úo < *-ō témoignage contre l'hypothèse d'une origine contracte, comme *-oH₂o (= hitt. -ahha) (1).

Les désinences ne concordent pas aux 2^e et 3^e personnes : il est probable que la 2^e sg. a été *-ēy, d'où lit. -ī ; gr. -εις par addition de la désinence athématique. Mais pour la 3^e, le grec postule *-ey, le balte *-o, sans qu'on puisse trancher entre ces témoignages.

Pour les deux flexions, les désinences de duel sont : 1^o *-wes, 2^o et 3^o *-te- (diversement élargi selon les langues) ; celles du pluriel, 1^o *-me/o(s), 2^o *-te. La distinction entre désinences primaires et désinences secondaires y semble récente.

b) Les désinences personnelles médio-passives. — Elles sont en grande partie parallèles aux désinences actives, mais ce parallélisme est secondaire. On aperçoit l'origine du remplacement de l'ancienne désinence *-o de 3^e sg. secondaire méd.-pass. (véd. āduha(t) « elle a donné du lait », hitt. -a(ri), plus ancien que -ta(ri)) par *-to : dès lors, *-o est devenu le morphème de la voix médio-passive, d'où la

(1) C. WATKINS, Idg. Gr., III/1, p. 105 et suiv. D'autres objections contre cette reconstruction chez O. SZEMERÉNYI, Einführung, p. 308. J. JASANOFF, Sprache 23/2, 1977, p. 168, pose *-oH₁, ce qui maintient le rapport avec la désinence hittite, issue de *-oH₂o.

2^e sg. *-s-o (primaire *-so-y), 3^e pl. *-nt-o (primaire *-nto-y). Le pluriel a des formes particulières, 1^o *-medha, 2^o *-dhwe (p. 79-80). La 1^{re} sg. primaire présente une forme *-H₂oy > *-ay, refaite en *-may en grec et en vieux-prussien, qui est issue, par addition de *-i, de la désinence de parfait. La désinence secondaire correspondante n'est pas restituable : l'indo-iranien a *-i, le grec -μῆν.

c) *Les désinences de parfait.* — Un progrès décisif dans leur interprétation a été effectué par le rapprochement des désinences de parfait avec celles de la flexion anatolienne en -hi. On pose pour la 1^{re} sg. *-H₂o (hitt. -ha au prétérit, autres langues i.-e. *-a). La forme *-H₂o-y a donné : la désinence moyenne primaire *-ay ; la 1^{re} sg. du parfait latin, *-ay ; la 1^{re} sg. du présent de la seconde flexion hittite, -hhi. La 2^e sg. a la forme *-tH₂o, hitt. -ta, ailleurs *-tha (véd. *vét-tha*, gr. οἶσ-θα « tu sais ». La 3^e sg. a la forme *-e, qui semble être en rapport avec la désinence secondaire médio-passive 3^e sg. *-o.

d) *Le *-w(-) du parfait.* — Un *w apparaît au parfait soit comme élargissement de la désinence, véd. *paprá-u* « j'ai empli » et « il a empli », en face de la forme non élargie *paprá*, soit comme élargissement du thème, lat. *nō-v-ī* « je sais », *nō-v-it* « il sait » en face de la 2^e sg. *nō-stī* : dans ces deux dialectes, *w n'apparaît qu'à la 1^{re} sg. et à la 3^e sg. Il s'est ultérieurement étendu à l'ensemble du paradigme (*nōv-istī*, etc.) comme en lituanien : *dē-v-i* « il porte (un vêtement) » (ancien perfectoprésent tiré de la racine *dheH₁-) d'où un radical verbal *dēv-* (infinitif *dev-ē-ti*). Enfin, *w suivi de la désinence secondaire a donné la désinence hittite de 1^{re} sg. du prétérit -un. On hésite entre une origine morphologique (ancien suffixe, mais sans qu'on puisse en reconstruire la valeur) et une origine phonétique

(ce qui s'accorderait mieux avec la distribution de cet élément), par exemple à partir des racines en *-A^w- lat. *nō-v-ī* < *gneA^w-H₂oy (1).

e) *Le *-r- de 3^e pl. du parfait et de l'optatif.* — Plusieurs désinences visiblement apparentées comportent un élément commun *-r- : *-r, *-rs, *-e/or, *-er, *-r-ont sont utilisées à la 3^e pl. du parfait et de l'optatif : parfait lat. *fēcēr(e)*, *fēcērunt* (2), véd. -uḥ et av. -ərəś < *-rs, av. -arə < *-e/or ; optatif véd. -uḥ, av. -rə.

f) *Le *-r(-) de médio-passif.* — Plusieurs dialectes indo-européens présentent un élargissement *r après les désinences médio-passives ; cet *r peut être lui-même suivi du morphème *-i d'actualisation. Lat. -tur en face de gr. -το, les doublets hitt. -(t)a et -(t)ari, entre autres, montrent clairement que *r a le statut d'élargissement de désinence. Cet élément apparaît également en tokharien, en italique, en celtique et en arménien. Il a donc une indiscutable antiquité en indo-européen. On a proposé de l'identifier au *r de parfait, et d'y voir une marque d'impersonnel (3) ; mais on a proposé aussi d'en faire une particule apparentée au gr. ἄρ(α), ῥα (4).

g) *Origine des désinences personnelles.* — Ce sont probablement d'anciens pronoms suffixés, mais les liens étymologiques avec les pronoms personnels restituables sont peu nombreux. On rapproche la désinence de 1^{er} du. *-we(s) du pronom de 2^e pl. *we/os ; la désinence de 2^e pl. méd. -pass. *-dhwe

(1) A. MARTINET, Le vocalisme o non-apophonique en indo-européen, *Word* 9, 1953, p. 253-267 ; *Economie des changements phonétiques*, p. 212-234.

(2) F. BADER, *BSL* 62, 1967, p. 87-105.

(3) Hypothèse ancienne, récemment reprise par J. JASANOFF, *Die Sprache* 23/2, 1977, p. 159-170.

(4) C. WATKINS, *Idg. Gr.*, III/1, p. 194 et suiv.

du pronom de 2^e sg. *tu, en invoquant le jeu de la loi de Bartholomae (1).

h) *Origine de l'augment.* — C'est une ancienne particule de phrase, comparable pour la valeur au hitt. nu « et puis », « alors », et superposable étymologiquement au a louvite, qui a la même valeur que hitt. nu, tout comme la particule no- préfixée à l'imparfait du vieil-irlandais est superposable au hitt. nu (2).

i) *L'alternance dans les thèmes verbaux.* — La plupart des thèmes athématiques ont une alternance de degré radical et de place du ton. La forme la plus fréquente de l'alternance oppose les trois personnes du singulier actif, qui ont le degré plein et le ton radical, aux autres personnes de l'actif et à l'ensemble des personnes du médio-passif, qui ont le degré zéro et le ton désinentiel. Cependant, la 2^e pl. du présent athématique a eu plus anciennement un degré plein (lat. *eset*). L'aoriste sigmatique oppose un degré long (ou plein, selon Watkins (3)) de l'actif à un degré zéro du moyen.

F) *De la dérivation à la flexion.* — Les formations considérées sont initialement dérivées, mais elles sont entrées dans le paradigme pour donner des thèmes temporels, aspectuels ou modaux.

a) Les présents et aoristes à suffixe zéro : *es- « être » → *és-ti « il est » ; *ed- « manger » → *éd-ti « il mange » ; *steH₂- → *stéH₂-t « il se mit debout ». L'aspect est inhérent à la racine ; il conditionne la répartition entre formes de présent et formes d'aoriste. Les racines « aoristiques » tirent souvent leur présent de la formation redoublée, *deH₃- « donner » → *déH₃-t « il donna », *dé-deH₃-ti « il donne ».

b) Les formations thématiques donnent soit des subjonctifs,

(1) E. SEEBOLD, Versuch über die Herkunft der indogermanischen Personalendungssysteme, KZ 85/2, 1971, p. 185-210.

(2) C. WATKINS, Indo-European Origins of the Celtic Verb, Dublin, 1962, p. 113-115.

(3) Indo-European Origins of the Celtic Verb, passim ; mais cf. A. VAILLANT, Grammaire comparée des langues slaves, § 362.

*és-e-ti « il sera », soit des indicatifs présents, le plus souvent avec le degré plein et le ton radical, *léyk^u-e-ti « il laisse », soit des indicatifs aoristes, à degré zéro et ton sur la voyelle thématique, *lik^u-é-. Ces deux types sont considérés comme récents ; ils n'apparaissent pas en anatolien.

La forme redoublée à degré zéro radical donne elle aussi soit des présents, *gi-gnH₁-e/o- « engendrer », soit des aoristes, *we-uh^u-é/o- « parler ».

c) Le parfait a deux formes : l'une alternante *o : zéro, *wóyd-H₂o « je sais », l'autre à degré zéro, redoublée, *te-it₂-H₂óy (lat. *tetini*, véd. *tatane*) de *ten- « (s')étendre » (1), qui se sont croisées pour donner naissance au type récent *le-lóyk^u-H₂o.

d) L'aoriste sigmatique est un dérivé en *-s- sur la racine au degré long, avec ton radical : *wegh- « transporter » → *wégh-s-, lat. *vēxi*, véd. (*á*)*vāksam*. En raison de sa valeur transitive, et en particulier causative, gr. ἐστῆσα « j'ai mis debout », cette formation est à rapprocher des causatifs en *-s-, ci-dessous, G.

G) *Autres dérivés primaires.* — Plusieurs dérivés primaires forment couple avec le verbe base et fonctionnent comme des déverbatifs, ainsi l'intensif, i.-ir. *day-diš-tay « il montre (avec intensité) » de *diš- « montrer » ; la vieille formation causative en *-s-, véd. *divs-* « haïr » < *dwi-s- « faire peur », causatif de *dway- « avoir peur ». La formation en *-éye-/*-i- à vocalisme radical, *o a donné soit des itératifs, gr. φορεῖν « porter constamment », soit des causatifs, gr. φοβέω « j'effraye » en face de φοβομαι « je suis effrayé ». La valeur itérative est première ; la valeur causative n'en est pas issue par un développement sémantique continu, mais s'y est substituée, quand cette formation a été affectée au remplacement de l'actif causatif (lui-même ancien « donatif », p. 72). Les dérivés d'état en *-eH₁- à degré zéro radical ont donné en latin des verbes primaires comme *patere* « être étendu », des aoristes médio-passifs en grec, ἐχάρην « je me suis réjoui ». Il reste quelques exemples du statut dérivationnel initial dans un couple comme lat. *jacere* « être abattu » : *jacere* « jeter, abattre ». Une formation en *-ā- (*-eH₂-?) donne des itératifs, en slave notamment, et lat. *cēlare* en face de (*oc*)*culere* « cacher » ; des verbes d'état ou duratifs, lat. *occupāre* « prendre d'avance, occuper » en face de *capere* « prendre » ; des réfléchis, lat. *lavāre* « se laver » ; des prétérits, lat. -(b)ā-, balt. *-ā- et des optatifs,

(1) F. BADER, BSL 64, 1969, p. 57-100.

d'où le subjonctif lat. *adven-a-t* « qu'il arrive » (ultérieurement refaite sur le thème de l'indicatif présent en *adveniat*).

La formation à infixé nasal alternante entre le degré plein (forme II) et le degré zéro, **yewg-* « atteler » → **yu-n-ég-ti* / **yu-n-g-ónti* donne des causatifs, hitt. *har-n-k-* « faire périr » en face de *hark-* « périr », véd. *punāti* « il clarifie » en face de *pávate* « il se clarifie », et aussi de simples thèmes de présent, **yunég-*.

De même, la formation en *-*ske/o-* sur degré zéro à ton suffixal donne des itératifs en anatolien, des inchoatifs ou progressifs en latin, mais aussi de nombreux thèmes de présent comme **prk-ske/o-* lat. *poscō* « je demande ». La comparaison de lat. *pāscō* et de hitt. *pahš-* « garder le bétail » montre que le suffixe s'est constitué par l'élargissement en **k* d'un suffixe **s*, qui fournit au louvite des dérivés de sens équivalent.

H) *La dérivation verbale secondaire.* — a) *Les verbes dénominatifs.* — Les types principaux de verbes dénominatifs sont les *essifs* (« être tel », « se comporter en »), les *possessifs* (« posséder »), les *réceptifs* (« recevoir »), les *donatifs* (« pourvoir de »), les *factifs* (« faire quelque chose ») et les *déadjectivaux factitifs* (« rendre tel »). Les principales formations dénominatifs sont :

1^o Les dénominatifs à suffixe zéro, rares et anciens : *essifs*, comme véd. *rāš-ti* « il est roi » de *rāj-* « roi », hitt. *nekw-zi* « il fait nuit », de *nekw-* « soir ».

2^o Les dénominatifs caractérisés par la voyelle thématique, véd. *rāj-a-ti* doublet de *rāš-ti*.

3^o Les dénominatifs en *-*ye/o-*, **spék-ye/o-* « être épieur », véd. *pāsyati*, lat. *-spicit*, devenus l'un et l'autre des présents primaires; mais c'est initialement le dénominatif essif de **spéks-* « épieur », véd. *spāš-*, lat. *-spex*. Déadjectival progressif, **senē-ye/o-* « devenir vieux », lit. *senėju*, lat. *seneo*, avec allongement de la voyelle finale de la base, l'adjectif **sēne/o-* « vieux ».

4^o Les déadjectivaux factitifs en *-*H₂*- **néwo-* « nouveau » → **new-oH₂*- « rendre nouveau », hitt. *newahh-*, lat. *novare*.

b) *Les verbes déverbatifs.* — Ce sont initialement soit des dérivés primaires, comme l'itératif intensif indo-européen, soit des dénominatifs comme l'itératif intensif latin en -(i)tāre. Il y a peu de véritables déverbatifs; la formation en *-*ske/o-* (G) a cette fonction dans plusieurs langues indo-européennes.

3. *Les formes nominales du verbe : participes et infinitifs.* — A) *Les participes.* — a) *L'adjectif en *-tō-*, primaire sur racine au degré zéro, ton

suffixal, ainsi que son doublet en *-*nō-*, est un ancien dérivé possessif du nom racine, **klu-tō-* « pourvu de gloire » (p. 53); il est devenu participe passé passif, lat. *fac-tus* « qui a été fait », parfois actif, lat. *pō-tus* « qui a bu », véd. *ga-tā-* « allé ».

b) *L'adjectif en *-nt-* est, au départ, très proche du précédent; en anatolien, il fonctionne comme participe passif pour les verbes transitifs, actif pour les intransitifs. Ailleurs, il a le plus souvent la valeur active, mais il subsiste çà et là des traces de la valeur passive, lat. *gignentia* « les créatures », *animans* « animé », *ēvidens* « qu'on voit, évident », etc. Sa valeur possessive initiale est comme pour *-*tō-* à l'origine de ces deux valeurs opposées.

c) *L'adjectif en *-mno-* (ou **mH₁no-* ?). — C'est le partenaire médio-passif de *-*nt-* là où celui-ci fonctionne uniquement (ou majoritairement) comme actif. Son sens initial n'est pas déterminable, faute d'attestations suffisamment variées hors de la fonction participiale.

d) *L'adjectif en *-wes-*. — Il sert à former le participe parfait actif; comme le précédent, il se limite presque uniquement à la fonction participiale.

Il est possible que ces deux derniers suffixes aient eu, comme les précédents, une valeur possessive à l'origine. C'est ce que suggère une observation de W. P. Schmid (1) sur les noms de quatre cours d'eau d'Europe, *Varantia* (*-*nt-*), *Varmena* (*-*m(e)no-*), *Varusa* (*-*w(e)s-*), *Verna* (*-*no-*): la base étant le nom de l'« eau », **wer-*, véd. *vāri*, le sens des quatre dérivés ne peut être que « qui a de l'eau ».

e) *Les adjectifs prospectifs.* — Leur valeur s'étend diversement selon les langues, de la possibilité à la

(1) *Alteuropäisch und Indogermanisch*, Wiesbaden, 1968, p. 256-257.

nécessité et à l'obligation. Plusieurs sont formés à partir du datif du nom verbal, comme l'adjectif en *-yo-, véd. *yáj(i)ya-*, gr. *ἄγιος* « venerandus » ; lat. *eximius* « remarquable ». C'est le dérivé thématique d'une forme d'infinitif datif, véd. *-dʒs-y-a-* « vivendus » ; inf. dat. *dʒsé* « à voir » (p. 51).

B) *Les infinitifs (supins, gérondifs, etc.)* (1). — a) *Définitions.* — On nomme *infinitif* tout substantif déverbatif à flexion défactive (pouvant se réduire à une seule forme) qui est utilisé dans la nominalisation avec un statut syntaxique particulier, différent de celui des noms d'action.

Il est impossible de donner une définition plus étroite de l'infinitif, en raison des différences considérables de ses emplois d'une langue à l'autre, et parfois à l'intérieur d'une seule langue, lorsqu'il y a continuité entre infinitif et nom d'action.

Les formations d'infinitif sont si nombreuses et si diverses même entre des dialectes étroitement apparentés par ailleurs, qu'on ne peut reconstruire un *infinitif* indo-européen, dans le sens où il existe un infinitif en français. Mais on aurait tort d'y voir des créations récentes : la plupart des formations sont extrêmement archaïques, tant par la forme du thème que par la désinence.

Ce qu'on nomme « supin » est un infinitif (le plus souvent directif) ; le gérondif (dit aussi absolutif) est un infinitif instrumental.

b) *Les thèmes des infinitifs.* — On distingue deux catégories de thèmes : les uns sont des formations existantes de noms d'action, les autres des formations spéciales. Les premiers sont en continuité synchronique avec les noms d'action, les seconds,

qui sont les plus archaïques, donnent à l'infinitif une caractérisation formelle.

Les principales formations communes aux infinitifs et aux noms d'action sont : le nom racine, lat. *agī* inf. méd.-pass. = véd. *-āje* « pour pousser » ; **-tu-*, véd. A. *-tum*, D. *-tavé*, GAbl. *-toh*, I. *-tvā* « gérondif », balt. et sl. **-tum*, v.pr. *-twei*, lat. A. *-tum*, D. *-tuī*, I. et Abl. *-tū* « supin » ; **-ti-*, i.-ir. **-tayay* ; **-ono-*, germ. **ber-an* = véd. *bhār-aṇam* « le fait de porter ».

Les principales formations limitées aux infinitifs sont : **-w-*, gâth. *dāvōi* « pour donner » < **deH₃-w-ey*, *vīduyē* « pour savoir » **wid-w-ey* ; **-t-*, gâth. *ūē* « pour aller » < **i-t-ey*, balt. et sl. **-tī*, **-tey* ; **-wen-*, véd. *dāvāne*, gr. cypr. *δοφεναι* « pour donner » hitt. *-wan* et *-wanzī* ; **-sen-*, véd. *-saṇi*, gr. *-ειν* < **-esen*. Bien que communes aux noms d'action, certaines formations se caractérisent par des traits particuliers quand elles donnent des formes infinitives : ainsi **-es-* qui donne des infinitifs sur racine à degré zéro, ton suffixal (alors que les substantifs sont sur degré plein et ton radical, p. 50) : véd. *jivāse* « pour vivre », lat. *vīvere* ; **-en-*, véd. *-an*, *-ani*, *-ane* ; gr. *-ειν*, *-εναι* ; **-ter/n-*, type lat. *iter itin-* : véd. *-tarī*, av. *-θre* (*vidōiθre* « pour voir »), v.pr. *-tanaīy*, hitt. *-anna*, directif de *-atar* ; **-men-*, véd. *-mane*, *-mani*, *-man* ; gr. *-μεν(αι)*. Enfin, i.-ir. **-dhyāy* et gr. *-σθαι*, qui posent un problème étymologique (1).

c) *Les cas utilisés dans les infinitifs* : 1° *L'accusatif directif* donne un supin complément de but des verbes de mouvement, lat. *eō lūsum* « je vais jouer », en i.-ir., balt., sl., lat. sur **-tu-* (également sur nom racine en indo-iranien). L'infinitif hittite en *-anna*

(1) Voir *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, IV^e section, Conférences des années 1976, 1977 et 1978.*

(1) Une hypothèse a été présentée BSL 70, 1975, p. 115 et suiv.

est initialement le directif d'un substantif en *-atar*.

2^o Le *datif* est le cas le plus largement représenté à l'infinitif. Il donne des infinitifs *prospectifs* dont les emplois sont très divers et dont l'évolution, de type cyclique, aboutit souvent à reconstituer un substantif verbal, par exemple l'infinitif articulé du grec.

3^o Plusieurs infinitifs reposent non pas sur le datif, ni sur le locatif, mais sur un plus ancien *datif-locatif*, p. 36 et 101. L'exemple le plus frappant est celui de l'infinitif latin, qui présente des emplois typiques du locatif, comme l'infinitif de narration, *omnēs clāmāre* « tous (étaient) en train de crier » (= *omnēs clāmābant*) à côté de ses emplois de datif, *dare bibere* « donner à boire ».

4^o Les formes *sans désinence* comme les infinitifs grecs en *-ν* (*-ειν*, *-μεν*) et les infinitifs gâthiques en *-ō* (< **-as*) posent un problème : leur forme est celle d'un thème nu, leur valeur celle d'un infinitif datif. J'ai proposé d'y voir une « forme courte » d'infinitif datif, issue de syntagmes où une désinence précédente de datif valait par récurrence, conformément à l'ancienne syntaxe des désinences (p. 22) : Y. 51.9 *rāṣayeñhē dragvantam savayō aśavanam* « pour détruire le méchant, (pour) sauver le bon », où l'infinitif sans désinence *savayō* équivaut à un infinitif datif **savayeñhē*, par récurrence de la désinence de l'infinitif précédent.

5^o La formation en **tu-* donne des infinitifs *instrumentaux* : le supin en *-tū* du latin dans certains de ses emplois comme *dictū opus est* « il est besoin de dire » ; les « absolutifs » védiques en *-tvā*, dont le sens premier est celui de la concomitance *hatvā* « en frappant » ; celui de l'antériorité, *hatvā* « après avoir frappé » est une innovation.

On peut également considérer comme des infini-

tifs instrumentaux les adverbes grecs du type *ἀνωστῖ* « de manière inopinée » (1).

6^o Outre ses infinitifs instrumentaux, la formation en **-tu-* fournit des infinitifs *génitifs*, véd. *īśe dātoḥ* « il est maître de donner », et ablatifs, lat. *opsōnātū redeō* « je reviens du marché ». Joint à l'accusatif directif (1^o) et au datif (2^o), ils constituent un paradigme de substantif verbal auquel il ne manque plus que le nominatif.

4. Les invariants. — A) *Les particules de phrase*. — On restitue de nombreuses formes monosyllabiques polyvalentes, enclitiques comme **-k^{ue}*, particule copulative (« et ») et généralisante (lat. *quisque* « chacun »), ou orthotonique comme **sō* (véd. *sā* initial figé). Une même particule peut avoir une forme inaccentuée à côté de la forme accentuée : le N. sg. m. de l'article grec *ὁ* remonte à un **so* inaccentué. Il y a continuité entre ces invariants et la flexion, comme on le voit par ce même exemple, et par les échanges entre invariants et formes fléchies, lat. arch. *ea-pse*, lat. class. *i-psa* (p. 61). Enfin, les invariants ont assez souvent des formes qui rappellent la flexion : lat. *tum* a une forme d'accusatif singulier masculin, *tam* d'accusatif singulier féminin. Il faut toutefois se garder de les considérer comme tels sur la seule suggestion de la forme.

Certaines de ces particules sont employées aussi comme préverbes, prépositions et postpositions.

B) *Les préverbes et prépositions*. — Des invariants monosyllabiques ou dissyllabiques à valeur spatiale (« dans », « sur », « sous », « vers », « vers le haut », etc.)

(1) F. BADER, Neutres grecs en *-ti* : absolutifs et privatifs verbaux, BSL 65, 1970, p. 85-136.

fonctionnant comme des adverbes de phrase, se sont liés au verbe d'abord sur le plan du paradigme, *sed- « s'installer » → ní...sed- « se poser » (cette liaison est garantie par le nom indo-européen du « nid », *nizd-ó-), puis sur le plan du syntagme : c'est le phénomène historique de l'univerbation, *ní...sed- > *nised- qui, dans certaines langues, demeure partielle (par exemple en allemand contemporain, où il subsiste des particules séparables), et qui, dans d'autres, peut aller jusqu'à la fusion en une seule unité lexicale inanalysable, lat. *pōnō* < *po-sinō « je dé-pose ».

Ces mêmes particules se sont liées sur le plan paradigmatique et sur le plan syntagmatique à certains compléments nominaux ; elles sont devenues des prépositions ou des postpositions, « gouvernant » un ou plusieurs cas.

C) *Les adverbes*. — Ce sont des formes nominales d'âge divers dont les unes sont très proches de la flexion, comme les adverbes latins en -ō, d'autres conservant des formes casuelles disparues, comme les adverbes latins en -ē. Les formes adverbiales tirées des pronoms relatifs donnent des conjonctions de subordination, lat. *quod, quom, quia, quam*, etc.

CHAPITRE III

COMPOSITION

I. — Comment on reconstruit la composition

La composition nominale se reconstruit d'abord par superposition des modèles attestés ; ils sont dans une très large mesure superposables, quoique inégalement représentés selon les langues. Il est moins aisé de reconstruire les origines de la composition, et en particulier de démêler ce qui est conservation de formes syntaxiques anciennes de ce qui est réduction synchronique (ellipse d'une marque).

Le facteur essentiel de l'évolution des composés est, comme pour les dérivés, la réinterprétation des structures existantes ; ainsi, il est probable que les composés déterminatifs dont le second terme a la valeur passive, véd. *su-yáj-* « bien attelé » (← *sū yujyate*) sont issus de la réinterprétation de composés possessifs (« bon est son attelage ») (1).

Beaucoup plus rare, la composition verbale pose des problèmes différents (p. 92).

II. — Définition de la composition nominale

La composition nominale est de nature *syntactique* (2) : c'est la forme *implicite* de la syntaxe du groupe nominal, de la phrase simple et même de certaines formes de phrase complexe. Mais le composé tend à perdre ses attaches syntaxiques pour entrer dans le *lexique*, de même que les dérivés tendent à perdre leur motivation. En synchronie même, le composé se

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 415 et suiv.

(2) E. BENVENISTE, *Fondements syntaxiques de la composition nominale*, BSL 62, 1967, p. 15-31.

distingue du syntagme et se rapproche du lexème par deux traits : il n'a qu'un seul accent, et une seule désinence.

Il existe des intermédiaires entre le syntagme et le composé, *infra*, p. 92.

III. — Les principaux types de composés nominaux

On les classe selon le rapport syntaxique qui les sous-tend :

1. Composés équivalant à un syntagme nominal. — A) *Composés copulatifs*. — Ils équivalent à un syntagme copulatif, coordonné ou juxtaposé : une liaison stable comme **wiro-peku-*, attestée largement (1), a pu dès l'indo-européen former un composé de ce type.

B) *Composés déterminatifs*. — Ils correspondent à des syntagmes nominaux comportant un déterminant au génitif skt. *tat-puruṣa-* « son serviteur » = *tasya puruṣa-*, ou à un participe passif déterminé par un complément d'agent, véd. *agnī-dagdha-* « brûlé par le feu » = *agnīnā dagdhā-* ; à un syntagme épithétique, gr. *ἀκρό-πολις* « citadelle », ou appositif véd. *puruṣa-vyāghrā-* « tigre (qui est en réalité un) homme ».

On voit par ces exemples que l'ordre des termes est celui du syntagme nominal, où le déterminant précède le déterminé.

2. Composés transposant un syntagme prédicatif : les agentifs. — Alors que les précédents sont formés de lexèmes autonomes, ceux-ci comportent une

(1) Av. *pasu vīra*, ombr. *ueiro pequo*, lat. *pecudēsque vīrōsque* « hommes et bêtes » ; d'où aussi véd. *vīrapśā-* « abondance » (initialement : en hommes et bêtes) < **wiro-pku-ā-*.

forme propre à la composition. Ils ont la valeur agentive. Il en existe deux classes qui correspondent aux dérivés des types **dH₃-tér-* et **déH₃-tor-* (1), et se distinguent par la place respective des deux termes.

A) *Déterminant antéposé*. — Le déterminé est un nom racine, **medhw-éd-* « mangeur de miel » (véd. *madhv-ād-* ; v.sl. *medv-ědŭ* « ours »).

E. Benveniste a montré que ce type correspond aux dérivés du type **dH₃-tér-* désignant l'« agent » (2).

B) *Déterminant postposé*. — Ce second type correspond aux dérivés du type **déH₃-tor-* désignant l'« auteur d'un acte ».

Le déterminé est une forme thématique, véd. *trasā-dasyu-* NP « qui effraie les étrangers », gr. *φερέ-οικος* « qui transporte sa maison ». En indo-iranien, ce premier terme est souvent élargi en *-t-*, *tarād-dveṣas-* « qui triomphe de l'hostilité » ; *tarat-* est une forme d'injonctif, p. 73 ; à côté, quelques composés ont en premier terme une forme en *-ti* qui doit être non pas un nom d'action, mais une forme verbale à désinence primaire, *dāti-vāra-* « qui donne un trésor ». La formation tout entière doit être issue non de syntagmes nominaux, mais de *phrases*, comme fr. *Boileau de boit l'eau*. Il en va peut-être de même pour le type **medhw-éd-*.

3. Composés possessifs. — Ils correspondent aux adjectifs dérivés possessifs, et équivalent à des syntagmes nominaux à l'instrumental possessif, lat. *vir animōsus/vir magnō animō/vir magnanimus*. Ils transposent des syntagmes prédicatifs comportant

(1) Voir p. 73, n. 2.

(2) BSL 62, 1967, p. 22.

un génitif d'appartenance, *magnus est animus ejus*.

Ils sont issus de phrases nominales apposées ou « à relatif zéro », RV. *sá jāyase sáho mahát* « tel tu nais, grande (est ta) force » ou « (dont) la force (est) grande ». Ce statut initial explique l'absence d'accord en genre des composés en grec, hom. ἤως ῥοδοδάκτυλος « l'aurore aux doigts de rose ».

4. **Intermédiaires entre la composition et le syntagme.** — Il existe des séquences à un seul accent, mais deux désinences, véd. *girā-vjdh-* « accru par la louange ». Celles qui ont en outre deux accents mais sont inséparables du point de vue syntagmatique sont plus proches des syntagmes que des composés, ainsi véd. *bṛhaspáti-* « maître de *bṛh* ». Toutefois, l'absence d'autonomie du premier terme fait classer cette construction parmi les composés.

On a vu ci-dessus qu'il existe aussi des intermédiaires entre la phrase et le composé possessif.

5. **Usage de la composition nominale.** — Le domaine privilégié de la composition nominale, forme implicite de la syntaxe, est la poésie formulaire qui, traitant de situations et de personnages connus de l'auditeur, s'en accommode sans difficultés pour la compréhension. Beaucoup de formules héritées comportent un composé.

Les noms de personne sont souvent fondés sur la composition (1).

Enfin, la composition est largement utilisée dans les différentes langues techniques.

6. **La composition verbale.** — Elle est beaucoup moins développée que la composition nominale, mais

(1) Nombreux exemples chez F. SOLMSEN, E. FRAENKEL, *Indo-germanische Eigennamen als Spiegel der Kulturgeschichte*, Heidelberg, 1922, p. 111 et suiv.

il en existe quelques exemples incontestables comme **kred-dheH₁*- « croire » et « confier », **m̥ps-dheH₁*- « penser ». Il s'agit à l'origine de syntagmes composés du verbe et de son plus proche complément qui ont formé une unité lorsque s'est développé un accusatif d'objet (1).

D'autre part, la préverbaion peut être considérée comme une sorte de composition verbale, dans la mesure où une nouvelle unité lexicale sort d'un syntagme. Dans la préverbaion, le verbe est normalement le déterminé, le préverbe le déterminant : lat. *eō* « je vais » → *ad-eō* « je vais à », mais le rapport inverse se rencontre aussi, en germanique notamment : **bi-brekan*, **-falljan*, **-hawwan*... « enlever en brisant, en abattant, en coupant »... : c'est le verbe qui commute, le préverbe qui est le terme fixe, donc le déterminé. On peut nommer cette situation la *domination sémantique du préverbe* (2), AV, *gā udānṛcūh* « ils ont fait sortir les vaches par leur chant ». Dans l'énoncé, l'un des deux termes peut valoir par récurrence : ainsi, un préverbe peut équivaloir à un verbe préfixé, RV. 2.23.16 *ā... ohate ví* « ils affirment (et) nient ». C'est, avec l'ellipse, l'une des origines de l'emploi verbal du préverbe, véd. *vī* « ouvrir » (RV. 2.24.2), all. *auf!* = *stehe auf!* Inversement, un verbe simple peut équivaloir à un verbe préfixé, RV. 2.35.12 *sām... mārjmi didhiṣāmi... dādāhāmi*, où la syntaxe établit que *didhiṣāmi* et *dādāhāmi* équivalent à *sām didhiṣāmi*, *sām dādāhāmi*. C'est l'origine de la *dépréverbaion* (3), où le contenu sémique d'un préverbe s'in-

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 457 et suiv.

(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 204 et suiv. ; RENOUE, *Grammaire de la langue védique*, p. 316 et suiv. (les exemples védiques de ce paragraphe lui sont empruntés).

(3) ISABELLE TURCAN, *La dépréverbaion dans les langues classiques*, *Actes de la session de linguistique d'Aussois 1979*, à paraître.

tègre au sens du verbe simple : si lat. *sinō* « je laisse aller » correspond à véd. *sināmi* « j'attache », c'est parce qu'il tient la place d'un plus ancien préfixé signifiant « je détache ».

7. **Conclusion.** — L'histoire de la composition illustre un principe universel de l'évolution, celui de la réduction progressive des unités du complexe au simple : des phrases, des syntagmes prédicatifs, des syntagmes nominaux aboutissent à des lexèmes, d'abord motivés, puis parfois immotivés.

CHAPITRE IV

SYNTAXE DE LA PHRASE SIMPLE

I. — Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase simple

La syntaxe de la phrase simple, c'est-à-dire l'organisation du syntagme nominal et du syntagme verbal, se ramène pour l'essentiel à la syntaxe casuelle, puisque les rapports syntaxiques à ces deux niveaux sont exprimés au moyen des cas. Cette constatation commande la méthode de reconstruction : elle consistera à confronter les emplois casuels des diverses langues indo-européennes pour déterminer lesquels sont communs, donc hérités, et à tenter d'expliquer par des développements propres ceux qui n'apparaissent que dans une langue ou dans un groupe dialectal étroitement lié. Pour ce travail, le témoignage des langues qui ont conservé l'effectif casuel indo-européen est le plus important; il permet d'utiliser le témoignage des langues qui ont perdu un ou plusieurs cas par « syncrétisme ». Il apparaît que, mis à part les faits de syncrétisme et la création de quelques cas locaux, l'emploi des cas a été stable de l'indo-européen aux diverses langues. La reconstruction se borne donc à une superposition de faits identiques : emploi du nominatif pour le sujet et l'attribut du sujet, de l'accusatif pour l'objet, antéposition du déterminant, etc.

Une autre méthode vise à reconstruire les états plus anciens de la syntaxe; elle relève de la reconstruction interne. Elle se fonde sur la morphologie, qui souvent conserve les vestiges d'emplois disparus, et permet de retrouver des structures très anciennes. Par exemple le fait que le nominatif et l'accusatif des neutres ont la même forme a probablement une signification pour la reconstruction syntaxique : il existe des langues où la fonction sujet n'est pas unitaire, où le participant inanimé d'un procès ne peut pas figurer au cas de l'agent;

ce sont les langues dites à ergatif (1). Cette méthode s'appuie nécessairement sur la typologie, puisqu'elle opère non pas à partir de concordances, mais d'indices.

La typologie a pris une importance nouvelle pour la reconstruction syntaxique depuis qu'on s'est aperçu que certaines structures vont toujours ensemble, que d'autres s'excluent toujours : ce sont les *universaux d'implication*. Ces universaux d'implication permettent de contrôler et même de guider la reconstruction interne.

Les nouvelles méthodes de la syntaxe descriptive peuvent aussi ouvrir des voies à la reconstruction, pour qui ne se borne pas à transcrire dans les termes de ces techniques les acquis centennaires de la reconstruction comparative. En particulier, les conceptions de la *sémantique générative* engagent à délivrer la syntaxe de la phrase simple de la tyrannie du signifiant, et à dissiper le mythe de l'unicité du signifié grammatical, en particulier du signifié casuel (2).

On sait depuis longtemps (3) que les morphèmes et les emplois grammaticaux sont le plus souvent issus de morphèmes et d'emplois comportant un contenu sémantique, voire lexical, par exemple la préposition grammaticale française *de* est issue de la préposition latine *dē* signifiant « du haut de ». C'est là le sens normal de l'évolution. L'évolution inverse est rare. Bien que cette observation ait conduit à de graves erreurs dans une conception *linéaire* de l'évolution, par exemple à considérer que l'indo-européen ne concevait que des rapports concrets, spatiaux, et ignorait l'abstrait, elle est inattaquable en elle-même, et parfaitement utilisable dans une conception *cyclique* de l'évolution, qui seule prend en compte la totalité des faits : l'évolution lat. *dē* « du haut de » > fr. *de* « préposition grammaticale génitive » n'est qu'un moment du processus de *renouvellement formel* du génitif latin. C'est pourquoi il est légitime d'utiliser pour la reconstruction syntaxique de la phrase simple l'observation sur le sens normal de l'évolution, du concret et du lexical à l'abstrait et au grammatical.

(1) Mme C. TCHERKOFF, *Aux fondements de la syntaxe : l'ergatif*, Paris, 1978.

(2) C. J. FILLMORE, *The case for case*, in E. BACH, R. T. HARMS, *Universals in Linguistic Theory*, New York, 1968 ; J. M. ANDERSON, *The Grammar of Case, Towards a Localistic Theory*, Cambridge, 1971.

(3) L. HELMSLEY, *La catégorie des cas*, I, 1935, fait remonter à l'Antiquité la théorie localiste des cas ; c'est celle des premiers comparatistes (Bopp) ; après une période de désaffection, elle resurgit avec la sémantique générative.

II. — La syntaxe des cas et les fonctions

Les fonctions, c'est-à-dire les positions syntaxiques remarquables, fournissent un cadre indispensable à l'étude des cas. Mais à son terme, l'étude des cas peut aboutir à remettre en question le système des fonctions pour un état antérieur de langue.

1. Les deux types principaux de la phrase simple.

— Du point de vue de la forme, on distingue deux types principaux de phrase simple : la phrase *verbale* (celle qui comporte une forme verbale personnelle) et la phrase *nominale* (celle qui n'en comporte pas). Pour la syntaxe casuelle, elles ne diffèrent que par l'inexistence de la fonction objet dans la phrase nominale ; toutes les autres fonctions y sont connues.

Un autre classement est fondé sur le nombre des constituants principaux de la phrase ; il distingue des phrases à *un constituant*, qui sont l'expression d'un *événement*, comme « il pleut », « terre ! » ; des phrases à *deux constituants*, qui sont l'expression d'une *prédication* (« il vient », « il est grand »), d'une *existence* (« il était une fois un roi et une reine »), ou qui servent à *présenter* (« me voici »). Des phrases à *trois constituants*, expression d'une *relation* : « je le prends ».

2. **Le sujet.** — Dans les langues indo-européennes, il existe une fonction sujet, exprimée au nominatif, et qui exprime les relations les plus diverses entre l'actant et le procès ; d'où la définition fréquente du sujet comme « ce dont on parle » (1) ; formellement, c'est le *constituant non soumis à l'accord ou à la rection*.

(1) Définition inexacte : le sujet n'est pas toujours le *topique* d'une phrase.

Quelques verbes, dits impersonnels, ont auprès d'eux un « premier actant » à un autre cas, accusatif (lat. *me miseret*), datif (lat. *mihi videtur*), génitif (lat. *interest mei*), instrumental (lat. *quid fiet illā fidicinā*). Ces emplois se retrouvent dans toutes les langues indo-européennes, mais en nombre trop limité pour qu'on reconstruise plusieurs fonctions sujet sur cette base. En revanche, les indices fournis par la flexion permettent de supposer un statut plus ancien d'ergatif pour le nominatif des animés, c'est-à-dire des substantifs qui ont le nominatif sg. en *-s (1). Le principe de cette reconstruction est simple ; il consiste à réinterpréter la fonction des cas directs à partir des désinences de la flexion thématique, en considérant les identités formelles comme les signes d'une ancienne identité fonctionnelle :

	Etat reconstruit		Hypothèse	
	Animés	Neutres	Animés	Neutres
Nominatif	-s	-m/n	-s	Néant
Accusatif	-m/n	-m/n	-m/n	-m/n

À l'ergatif figurait le participant « animé » ; contrairement au nominatif sujet, ce n'était pas un constituant obligatoire : on a un vestige de ce statut dans les Lois royales romaines, *si hominem fulminibus occisit* « si la foudre (Instr.) tue un homme » : l'agent (Juppiter) n'est pas exprimé.

Le nominatif sujet a donc une origine diverse : il sort de l'ergatif pour les formes en *-s et assimilées (formes à degré long de la prédésinentielle) ; de

(1) A. VAILLANT, L'ergatif indo-européen, *BSL* 36, 1936, p. 93-108. En sens contraire, voir A. CHRISTOL, L'ergatif indo-européen : une illusion ?, *Actes de la session de linguistique et de littérature d'Aussous*, 1978.

l'accusatif pour les formes en *-m/n (neutre de la flexion thématique). Restent les formes à désinence zéro, neutres athématiques et féminins en *-H₂. Ces derniers, ayant la forme de l'instrumental, peuvent effectivement être issus de ce cas ; l'exemple latin *supra* montre que ce cas peut être proche de la fonction sujet.

3. L'objet (1). — À part quelques exceptions (lat. *noceō alicui* « je nuis à quelqu'un », *utor aliquā rē* « je me sers de quelque chose »), le cas de l'objet est l'accusatif dans les diverses langues indo-européennes, et par conséquent en indo-européen. Cependant, l'accusatif a d'autres valeurs, notamment la valeur directive, lat. *eō Rōmam* « je vais à Rome », et la valeur extensive, lat. *fossa trēs pedēs alta* : « un fossé profond de dix pieds » : il est probable que ces emplois sont les plus anciens, puisqu'ils sont résiduels, et que l'emploi comme cas de l'objet en est issu, étant donné le sens de l'évolution (p. 96).

Or, si l'on observe les faits sans prévention, il apparaît que certains accusatifs d'objet sont irréductibles à l'une comme à l'autre de ces deux valeurs, ainsi gr. βάλλειν λίθον « lancer une pierre », tandis que d'autres s'y ramènent sans difficulté, βάλλειν τινά « atteindre (blesser) quelqu'un », ou, pour l'extensif, lat. *tenere locum* « occuper un lieu ».

Il apparaît que l'accusatif d'objet a deux origines : ce peut être la « grammaticalisation » d'un directif ou d'un extensif, dont le contenu sémique est passé dans le verbe, « lancer » + Directif = « lancer à », « atteindre » ; ce peut être le substitut d'un autre cas, lat. *noceō aliquem* au lieu de *noceo alicui*.

Ce cas est souvent l'instrumental, désignant un

(1) Voir *L'emploi des cas en védique*, chap. 3 : « L'objet ».

objet en contact avec le sujet, gr. βάλειν λίθον, « lancer une pierre » ; on nomme cet emploi l' « instrumental d'objet » là où il est fréquent, c'est-à-dire en germanique, en balte et en slave. Mais ce peut être aussi l'ablatif, lat. *dēfendere ab aliquō* « écarter de quelqu'un » → *dēfendere aliquem* « défendre quelqu'un », ou un autre cas oblique.

4. Les compléments circonstanciels. — A) *L'instrumental*. — De nombreux emplois de l'instrumental, y compris les emplois décrits, p. 99-100, relèvent de la valeur *possessive* de ce cas ; il désigne en effet la personne ou la chose en contact avec le sujet, éventuellement utilisée par lui : d'où les emplois comitatifs, médiatifs, agentifs, instrumentaux, de ce cas.

Par extension, le cas désigne la « forme d'apparition » ; l'emploi extrême fondé sur cette valeur est l'instrumental d'apposition et d'attribut balte et slave, lit. *žōdis žvirbliu išlekia, jāučiu sugrįžta* « la parole s'envole oiseau, revient bœuf ». A ces deux valeurs de l'instrumental correspondent celles de suffixes d'adjectifs désubstantivaux en **-went-*, **-to-* : ils sont possessifs (lat. *barbātus* « barbu ») et descriptifs (lat. *orbītus* « en forme de cercle »).

Une valeur « entre », « parmi » apparaît au pluriel : RV. *sō āngirobhir āngirastamo bhūt* « parmi les A., il est le plus A. » ; de même, le cas en *-pi* mycénien équivaut assez souvent à un locatif pluriel. Il s'agit probablement d'une ancienne postposition qui, par son sens, s'est trouvée apte à former couple avec l'instrumental singulier : « parmi » est en quelque sorte le pluriel de « avec ».

B) *Le datif*. — Les divers compléments au datif expriment tous un rapport « prospectif » (1) ; sur

(1) Comme le subjonctif, p. 75, n. 1.

base personnelle, ce sera la désignation du bénéficiaire ou de la victime du procès, parfois de son témoin, et, s'il s'agit d'un jugement, de celui qui porte ce jugement ; sur base d'abstrait, et sur noms de choses, le but, la destination : lat. *opercula dōlīs* « des couvercles pour les tonneaux ».

Datifs finaux et datifs personnels se joignent pour former le « double datif », dont il existe deux formes principales, l'une « subjective », l'autre « objective » : la première est la nominalisation d'une construction sujet-prédicat, véd. *indrāya pātave* « pour Indra boire », lit. *kārvēms ēsti* « pour les vaches manger », lat. *omnibus dēridiculō (esse)* « (être) pour tous objet de moquerie » ; la seconde est la nominalisation d'une construction verbe transitif-objet, véd. *vṛtrāya hāntave* « pour frapper Vṛtra », lit. *dārbui dīrbti* « pour faire le travail », lat. *alicuī auxiliō (esse)* « (être) en aide à quelqu'un ».

Comme on l'a rappelé, p. 36, le datif est lié morphologiquement au locatif ; tout porte à croire que ces deux cas sont issus de la scission d'un « datif locatif » qui, comme la préposition française à, réunissaient des valeurs prospectives (à faire) et des valeurs inessives (à Lyon).

C) *Le système des cas locaux*. — Locatif, accusatif, instrumental et ablatif forment un sous-système, celui des cas locaux. Le locatif, inessif et illatif, rejoint une des deux valeurs spatiales de l'accusatif, la valeur directive, véd. *divī/dyāṃ gacchati* « il va au ciel ». L'ablatif a les valeurs ablative (« ab ») et élative (« ex »). L'instrumental a la valeur perlative, lat. *eō viā sacrā* « je vais par la voie sacrée » ; selon les langues, l'emploi se restreint aux noms de « chemins » (y compris les ponts et autres moyens de passage) ou s'étend à l'ensemble des substantifs

spatiaux, véd. *antárikṣeṇa pat-* « voler dans l'air ». Dans cet emploi, il voisine l'accusatif extensif, lat. *fossa decem pedēs alta* « un fossé profond de dix pieds », *regnāvit trēs annōs* « il a régné trente ans » (extension temporelle). On a vu que l'accusatif d'objet est issu pour une part de ses emplois des accusatifs directif et extensif ; en revanche, on ne voit pas de lien entre ces deux valeurs ; le cas peut être issu de la fusion de deux anciennes postpositions, l'une directive, l'autre extensive. Même incertitude en ce qui concerne l'instrumental : une évolution de la valeur de « à travers » à celle de « avec » est difficilement imaginable, et la filiation inverse l'est tout autant.

D) *L'emploi « circonstanciel » de l'adjectif.* — L'adjectif épithète peut, à date ancienne et en poésie, avoir la valeur d'un complément circonstanciel, c'est-à-dire exprimer non pas une *qualité de son déterminé*, mais une *circonstance du procès*, lat. *ībant obscurī* (Virgile) « ils allaient dans l'obscurité » : cette figure poétique nommée hypallage reflète un archaïsme linguistique.

E) *Le syntagme nominal.* — Un substantif peut être déterminé par un adjectif accordé en cas, genre et nombre, un substantif apposé, accordé en cas, ou un substantif complément au génitif, au datif ou à l'instrumental, exprimant respectivement l'appartenance, la destination et la possession.

L'appartenance s'exprime par le génitif, lat. *domus patris* « la maison du père » et par les adjectifs dérivés d'appartenance, lat. *domus patria* « id. », *domus mea* « ma maison ». Wackernagel (1) a montré

(1) Genetiv und Adjektiv, *Mélanges F. de Saussure*, 1908, p. 128-152 = *Kleine Schriften*, p. 1346-1373.

que ce second type d'expression est le plus ancien, et qu'il a été concurrencé par le premier.

La destination s'exprime par le datif, lat. *opercula dōliis* « des couvercles pour les tonneaux », et, sur base verbale, par des adjectifs prospectifs, lat. *ager colendus* « champ à cultiver ».

La possession s'exprime par l'instrumental, qui concurrence le composé possessif lat. *vir magnō animō/vir magnanimus* « un homme de grand caractère », et par l'adjectif dérivé de possession, lat. *vir animōsus* « un homme de caractère ».

F) *Le génitif régi et la nominalisation.* — La relation entre le déterminant et le déterminé peut aussi être impliquée, imposée par le déterminé. Il existe en effet des substantifs relationnels, qui impliquent une détermination et lui imposent la relation qu'ils expriment. Ainsi « père » implique une détermination, « père de », et lui impose son propre sens : ce sera obligatoirement une relation de *paternité*. Il en va de même pour les substantifs dérivés d'action et les déadjectivaux de qualité : tous impliquent une détermination, et lui imposent la valeur *subjective*, puisque leur verbe-base ou, pour les déadjectivaux, leur syntagme verbal base, a nécessairement un sujet. Les dérivés de verbes transitifs ont de plus la possibilité de régir un complément *objectif*, transposant l'objet du syntagme verbal. Les dérivés d'agent qui par eux-mêmes transposent le sujet (p. 34) ne peuvent régir qu'un complément objectif.

L'expression de ce déterminant a été fournie, semble-t-il, par les signifiants de l'appartenance, génitif et adjectif correspondant, lat. *metus hostium, metus hostilis* « la crainte des ennemis », nominalisation de *hostēs metuunt* « les ennemis craignent » ou de *metu-hostis* « craindre les ennemis » ; *pulchri-*

tūdō rosae « la beauté de la rose », nominalisation de *rosa pulchra est* « la rose est belle ».

G) *La source commune du génitif subjectif et du génitif d'appartenance.* — Génitif subjectif et génitif d'appartenance remontent probablement à un plus ancien génitif-ablatif, expression de l'origine, qui a donné aussi le génitif partitif, lat. *ūnus nostrum* « un de nous » et le « génitif instrumental », lat. *implēre dōlium vīnī* ou *vīnō* « emplir un tonneau de vin ». Ce génitif-ablatif, dont l'expression est unitaire au singulier de la flexion athématique, s'est scindé en un génitif, qui a formé couple avec la forme en **-oom/n*, et un ablatif, pour lequel s'est constitué un pluriel en **-bh(y)-os* « d'entre plusieurs », « d'avec » (1).

H) *Le génitif objectif et le génitif de but.* — Si le génitif subjectif s'explique sans difficulté par le cas de l'origine, il n'en va pas de même pour le génitif objectif. Invoquer un « génitif de transposition » (2) revient à projeter en indo-européen un mécanisme dont on constate l'existence dans les langues indo-européennes, mais sans rendre compte de sa genèse. Il est probable que le génitif objectif repose sur le *génitif de but*, bien représenté en grec avec les verbes « viser », « atteindre », « désirer », etc., et en baltique dans des emplois comme lit. *eiti dūonos* « aller chercher du pain ».

La coexistence d'un génitif de but et d'un génitif d'origine pose un problème diachronique non résolu, et ordinairement éludé.

III. — La coordination

La coordination copulative se réalise au moyen de la particule enclitique **-k^{we}* postposée ordinairement au second terme, ou aux deux termes : *senatus(que) populusque Romanus* « le sénat et le peuple romains ». Elle est parfois postposée au premier terme, emploi dit inverse, qui est assez fréquent lorsqu'un vocatif est coordonné à un nominatif, RV. *indraśca vāyau* « Indra et toi, ô Vayu ».

Cette valeur copulative d'une particule généralisante (lat. *quis* « quelqu'un » → *quisque* « chacun ») est issue de l'itération, **-k^{we}...*-k^{we}* : dans cet emploi, de telles particules peuvent devenir copulatives du simple fait de l'itération : ainsi, lat. *quā...quā*, véd. *cit...cit*, etc. Ceci explique l'emploi redoublé, et aussi l'emploi inverse : la simplification due à l'acquisition de la valeur copulative par la forme **k^{we}* elle-même pouvait atteindre aussi bien la seconde occurrence que la première.

La particule **-k^{we}* a été concurrencée par diverses particules signifiant « aussi », « encore », lat. *et*. Elle l'a été également par le syntagme nominal sociatif, c'est-à-dire comportant l'instrumental possessif ou l'adjectif dérivé de possession, véd. *indra marúdbhiḥ* ou *indra marūtān* « Indra avec les Marut », comme en français *Bertrand avec Raton* (La Fontaine).

IV. — La négation et la prohibition

La particule négative est **n(e)* : en sont issus le premier terme de composé **n₂* et la négation de phrase **né*. Cette particule **né* tend, comme les particules de phrase, à former des séquences avec d'autres particules, lat. *ne-que* « et ne... pas », ou avec des substantifs ou des pronoms, lat. *ne(h)emō*

(1) *L'emploi des cas en védique*, p. 103.

(2) E. BENVENISTE, Pour l'analyse des fonctions casuelles : le génitif latin, *Lingua* 11, 1962, p. 10-18.

> *nēmō* « personne », *n-ūllus* « nul ». La prohibition s'exprime au moyen d'une autre particule, **mē* (**mēH*₁ ?) suivie du verbe à l'injonctif (p. 73).

V. — L'ordre des mots

1. L'ordre des mots dans le syntagme nominal.

— En règle générale, le déterminant précède le déterminé, qu'il s'agisse d'un adjectif qualificatif, d'un génitif d'appartenance, d'un adverbe, etc.

Est postposé l'adjectif à valeur différenciatrice, lat. *praetor urbānus* « préteur urbain » (par opposition au préteur pérégrin).

2. L'ordre des mots dans la phrase. — La règle la plus connue est celle de la remontée des formes atones en seconde position. Le verbe personnel en proposition indépendante ou principale, étant inaccentué, figure normalement en seconde position, précédé de son objet, RV. *agnīm īle purōhitam* « je vénère Agni le chapelain » (1).

En phrase subordonnée, le verbe, tonique, se place souvent à la fin ; il n'est suivi que par des éléments énonçant un procès ultérieur, comme les datifs finaux. Le sujet, en phrase subordonnée comme en principale ou indépendante, est normalement en tête ; il est suivi des circonstants, puis des actants, le dernier étant l'accusatif d'objet. Dans l'hypothèse d'un sujet *origine* du procès (**s* du nominatif animé étant apparenté à la désinence de génitif-ablatif **-e/os*), l'ordre des éléments de l'énoncé est *chronologique* : l'origine, puis les circonstances puis le procès, avec son terme ; enfin, le but ou la conséquence de ce procès.

(1) C. WATKINS, Preliminaries to the Reconstruction of IE Sentence Structure, *Proc. of the IXth Intern. Congress of Linguists*, p. 1035-1042, reconstruit quatre schémas de phrases indo-européennes.

CHAPITRE V

SYNTAXE DE LA PHRASE COMPLEXE

I. — Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase complexe

1. La parataxe primitive : une illusion de la reconstruction. — Si, pour la syntaxe de la phrase simple, la superposition des signifiants (les désinences casuelles), des valeurs et des emplois identiques ou similaires permet de reconstruire le système casuel indo-européen d'une façon assez satisfaisante, il n'en va pas de même pour la syntaxe de la phrase complexe : contrairement aux désinences, les morphèmes de subordination sont différents d'une langue à l'autre, si bien que l'on conclut souvent à une origine récente de la subordination. Même les relatifs diffèrent : une partie des dialectes a **yo-*, une autre **h^{wo}-*, **h^{wo}i-*, et il existe encore d'autres formations de relatifs. L'indo-européen n'aurait donc pas connu d'unité linguistique supérieure à la phrase simple : c'est la théorie de la « parataxe primitive ». Cette conclusion repose sur une insuffisance inhérente à la méthode comparative, qui est de ne pouvoir reconstruire ce qui disparaît sans laisser de traces matérielles, et de ne pas permettre de distinguer entre création et renouvellement formel.

2. Du texte à la phrase complexe. — La phrase complexe ne peut être issue de l'expansion de la phrase simple ou de la mise en relation de plusieurs phrases simples successives ; les structures linguistiques ne se créent pas par additions d'éléments indépendants mis en contact par le hasard, mais par la réorganisation, le renouvellement de structures existantes, et le plus souvent par la *réduction* de ces structures. On voit par exemple l'*adjectif long* baltique et slave sortir d'un *syntagme nominal*, qui lui-même est issu d'une *phrase relative*,

et non pas se constituer par la simple addition du thème *yo- au thème de l'adjectif simple. De même, à l'origine de la phrase complexe, il faut chercher soit la restructuration d'une phrase complexe préexistante, soit la réduction d'une structure d'ordre supérieur à la phrase, c'est-à-dire d'une *structure textuelle*.

3. La méthode étymologique et la syntaxe de la phrase complexe. — Le problème de la place respective de la principale et de la subordonnée a pris une importance nouvelle depuis qu'on y voit un critère typologique essentiel (1). A lire les travaux récents consacrés à cette question (2), il apparaît clairement que ce problème ne peut pas être résolu par la seule observation de la phrase complexe des langues indo-européennes, puisque leur témoignage est contradictoire. Or, il se trouve que les signifiants de la corrélation fournissent un témoignage décisif sur ce point. Il y a donc lieu d'utiliser la méthode étymologique pour la reconstruction de l'ordre originel des constituants de la phrase complexe (3).

II. — Hypotaxe et corrélation

1. L'origine des conjonctions de subordination.

— La plupart des conjonctions de subordination sont issues du pronom relatif, dont elles sont les formes fléchies, lat. *quod*, cas direct nt. sg. de *qui*, ou d'anciennes formes fléchies, lat. *quia* ancien cas direct nt. pl. du même, ou des formes dérivées, lat. *quom*, *quam*, etc., ou encore des syntagmes à partir de ces formes, lat. *quīn*, *quōminus*. Ceci n'indique nullement que la subordination est issue d'une création : la subordination française, qui fait suite à la subordination latine sans qu'il faille supposer d'hiatus, est bâtie en majeure partie sur les

(1) J. GREENBERG, Some Universals of Grammar with particular reference to the order of the meaningful elements, in *Universals of Language*, 2^e éd., Cambridge, 1966, p. 73-113.

(2) W. P. LEHMANN, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin-London, 1974 ; P. FRIEDRICH, même titre, University of Chicago, 1975.

(3) Parataxe, hypotaxe et corrélation dans la phrase latine, *BSL* 68, 1973, p. 147-186 ; L'antéposition de la relative en indo-européen, *La Linguistique*, 1979, p. 101-110.

diverses combinaisons de *que* ; chaque langue renouvelle son matériel subordonatif.

2. L'origine des relatifs : la corrélation. — A) *La diversité des thèmes relatifs*. — On ne peut restituer avec certitude un thème relatif pour l'indo-européen. En effet, le relatif des diverses langues indo-européennes n'est pas bâti sur le même thème, et, inversement, ces divers thèmes ont d'autres fonctions que celle de relatif. Ainsi, les relatifs indo-iraniens, grec, phrygien, slave et certains relatifs celtiques sont tirés du thème *yo- ; on peut être tenté, vu le nombre d'attestations, d'y voir le relatif indo-européen. Mais ce thème *yo- a d'autres fonctions, notamment celle d'« article », que certains considèrent comme ancienne. Le relatif latin, balte, hittite, arménien, est issu des thèmes *k^{so}o- et *k^{si}i- ; or, ces thèmes sont ceux de l'interrogatif et indéfini, i.-ir. *ka- et *ēi- ; le relatif germanique est tiré de *so/*to-, anaphorique par ailleurs. Aucun de ces relatifs historiques ne peut être projeté avec quelque certitude en indo-européen.

B) *Le parallélisme de l'évolution des relatives*. — Contrairement aux données morphologiques qui sont inconciliables, l'évolution qui mène aux diverses structures relatives est partout identique. Partout, quel que soit le signifiant, la structure initiale est le *diptyque normal*, c'est-à-dire une forme de corrélation dans laquelle la future subordonnée précède la future principale, celle-ci étant introduite par un anaphorique résomptif. Cette structure est attestée directement en indo-iranien : c'est la forme normale de la subordination dans la prose védique, qui se fonde sur la structure *yá...sá/tá* (1). Elle est

(1) A. MINARD, *La subordination dans la prose védique*, Paris, 1936.

attestée indirectement pour toutes les langues qui ont tiré leur relatif du thème **k^wo-*, **k^wi-* : qu'il faille admettre une origine interrogative ou une origine indéfinie, le résultat est identique en ce qui concerne l'ordre des constituants du diptyque : c'est soit « qui ?... celui-ci », soit « quelqu'un... celui-là », et, dans les deux cas, la future subordonnée est antéposée. L'antéposition de la subordonnée est attestée aussi dans les langues dont le corrélatif se révèle, par son sens étymologique, un *résomptif* : ainsi gr. *αὐτός* qui signifie « encore lui », « lui, à son tour ».

Le facteur décisif pour le passage au statut de subordonnée est l'*inversion du diptyque* ; expressive dans la prose védique, elle est devenue normale, non significative, dans les langues classiques. Mais, en grec comme en latin, des indices morphologiques décisifs montrent qu'il y a bien eu inversion.

C) *La structure textuelle initiale.* — On remonte à une structure textuelle commune : un élément est *présenté* dans une phrase ; dans la phrase suivante, il est *repris* et *commenté*. Cette structure textuelle se retrouve constamment dans le style monotone des textes hittites : « Puis un certain... alors, lui... alors, lui..., etc. » L'énoncé progresse de topique en topique, suivi chacun d'un ou de plusieurs commentaires. Le diptyque normal n'est qu'un cas particulier de cette structure : c'en est la forme *binnaire*. C'est à partir de celle-là que, dans la plupart des langues indo-européennes, s'est *renouvelée* la phrase relative.

D) *Anciennes relatives non corrélatives.* — Il est en effet probable qu'il ne s'agit que d'un *renouvellement formel* : d'anciennes relatives à relatif zéro sont conservées dans les composés possessifs, **néres*

su-ékwōs « des hommes aux bons chevaux » « des hommes (dont) les chevaux (sont) biens » : l'absence d'accord en genre pour les adjectifs composés en grec est un vestige de ce statut originel de phrase. Le sens de l'évolution est le même que pour l'adjectif long balte et slave : une phrase devient un syntagme nominal, puis une forme nominale.

III. — La subordination implicite

On a signalé p. 31 que le verbe est atone en proposition indépendante et principale, tonique en subordonnée ; le ton se trouve donc être une marque de subordination ; mais ce type de subordination implicite, qui existe dans toutes les langues sous une forme ou sous une autre, ne peut être employé que si le contexte ou la situation permettent de lever l'ambiguïté, à moins qu'on ne recherche l'ambiguïté. Il est donc peu vraisemblable que cette forme de subordination ait été générale en indo-européen.

IV. — Conjonctions et particules de phrase

1. Mis à part les cas de subordination implicite, l'énoncé devait être structuré au moyen de ces morphèmes que nous nommons des *particules*, comme l'est la phrase grecque au moyen de *μέν...δέ*. L'analyse — très probable — des relatifs et anaphoriques historiques en d'anciennes séquences particule-pronom nous fait remonter à un état antérieur où l'énoncé était structuré par ces particules. Wackernagel l'a montré pour **k^we* (1) et Mme F. Bader

(1) Idg. -*que* als alte Nebensatzleitende Konjunktion, *Kleine Schriften*, p. 257-261 (caduc en ce qui concerne l'origine de grec *ὅτε*).

pour *yo (1). Mais il est difficile de reconstruire des valeurs précises pour ces très anciens systèmes.

2. **Conclusions : les divers types d'organisation de l'énoncé.** — L'énoncé *hypotaxique* ne peut être reconstruit, soit qu'il n'ait réellement jamais existé, soit plus probablement parce que ses marquants ont été renouvelés. A côté de la forme implicite ont dû exister des formes explicites. Mais, comme le système latin, ce système devait disparaître sans laisser de traces suffisantes pour la reconstruction comparative.

L'énoncé *corrélatif*, qui a fourni les nouveaux subordonnants, est restituable pour la structure, sinon pour les marquants. C'est le *diptyque normal*, structure textuelle du type usuel, le topique suivi du commentaire. C'est, on l'a vu, un cas particulier, peut-être expressif, rhétorique, d'un type plus général d'énoncé, attesté en hittite. L'énoncé *anaphorique* en est voisin ; il ne s'en distingue que par l'absence de relatif. Et comme, au terme de son évolution, le relatif tend vers les emplois anaphoriques, notamment dans les « relatives explicatives », il existe une filière parallèle de l'anaphorique au relatif : elle se manifeste en grec homérique (« l'article en fonction de relatif ») et en germanique,

(1) Une isoglosse gréco-tokharienne : *yo affixe casuel et particule d'énumération, *BSL* 70, 1975, p. 27-89. Voir aussi *Minos* 14, 1973, p. 85-109 et 15, 1974, p. 164-194. Le diptyque normal reflète la structure décrite *BSL* 70, p. 48 : « ... l'emploi déictique de particules comme tokh. yo ou i.-r. ca, qui sont situés au début de cet énoncé pour annoncer qu'une autre de ses portions, parallèle et complémentaire, va suivre ».

CHAPITRE VI

PHRASÉOLOGIE, POÉTIQUE, MÉTRIQUE

I. — Comment on reconstruit les faits de style et les formes poétiques

Il peut sembler paradoxal qu'on cherche à reconstruire ce qui, pour nous, est du domaine individuel — le style, c'est l'homme — et qui, de plus, est soumis aux caprices de la mode. Dans les littératures traditionnelles, au contraire, règne une telle stabilité dans le domaine du style qu'elle permet une reconstruction. D'un bout à l'autre du domaine, on découvre peu à peu les vestiges d'un important *formulaire poétique indo-européen*. Dans nombre de cas, la reconstruction se réalise par simple superposition, véd. *ākṣiti srāvaḥ* = gr. hom. ἀφθιτον κλέος « gloire impérissable ». Dans quelques cas, il n'est pas exclu de tenter une reconstruction interne en cette matière : c'est ce qu'après d'autres a fait P. Thieme (1) à partir de gr. νέκταρ, qu'il projette en i.-e., *nek-tg- « qui sauve de la mort » ; et de même, Herzenberg (2) reconstruit une série de formules non directement attestées contenant le nom de la « terre ». La reconstruction des procédés se réalise au second degré, à partir des formules reconstruites ou des procédés poétiques attestés dans les différentes langues indo-européennes.

(1) *Studien zur indogermanischen Wortkunde und Religionsgeschichte*, Berlin, 1952, p. 5-15 = *Indogermanische Dichtersprache*, herausg. von R. SCHMITT, Darmstadt, 1968, p. 102-112.

(2) *Zur Rekonstruktion indogermanischer Formeln, Antiquitates Indogermanicae, Gedenkschrift für Hermann Güntert*, Innsbruck, 1974, p. 93-99.

II. — La phraséologie traditionnelle

Plusieurs expressions concernent l'art poétique lui-même : ainsi **wék^{wos} tek^s* « agencer l'expression » : **tek^s* est la désignation de plusieurs activités manuelles, tels la charpente, la menuiserie et le tressage. Le nom français du « texte » remonte à cette antique métaphore. La parole est une « flèche » (1) qui peut atteindre ou manquer sa cible. C'est en ce sens (et non parce qu'elle s'envole) qu'elle est dite « ailée » : elle est « empennée ». L'inspiration poétique est « insufflée » (2) par les dieux au poète ; d'où son nom latin de *vātēs*, apparenté à véd. *vāt* « insuffler », et le nom français de l'« inspiration ». La « gloire impérissable » (*supra*) est celle que donne la poésie. C'est la « grande gloire », véd. *māhi śrāvah* = gr. hom. μέγα κλέος, la « gloire des hommes », véd. *śrāvo nṛṇām* = gr. hom. κλέα ἀνδρῶν. D'autres sont indissociables des conceptions religieuses. Ainsi les deux aspects principaux du soleil, la roue solaire et l'œil du soleil sont exprimés par les expressions correspondantes comme véd. *sāryasya cakrāḥ* = gr. ἡλίου κύκλος = v.isl. *sunnu hvél* ; véd. *śpāsam viśvasya jāgataḥ* « épieur du monde entier » et gr. θεῶν σκοπὸν ἡδὲ καὶ ἀνδρῶν « épieur des dieux et aussi des hommes ». Le nom irlandais de l'œil, v.irl. *suile*, est issu de cette métaphore. On trouve une expression parallèle du mythe cosmogonique dans la poésie germanique, le Vēda et les Gāthās (3). Les dieux sont « célestes », « immortels »,

(1) M. DURANTE, *Epea pteroeanta, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Anno CCCLV*, 1958, p. 3-14 = (en trad. allemande) *Idg. Dicht.*, p. 242-260.

(2) Die Wurzel *vāt*, *Asiatica, Festschrift Weller*, 1954, p. 656-666 = *Idg. Dicht.*, p. 187-203.

(3) H. H. SCHAEDEER, *Ein indogermanischer Liedtypus in den Gāthās*, *ZDMG* 94, 1940, p. 399-408 = *Idg. Dicht.*, p. 61-71.

« donneurs de biens » (1). Plusieurs d'entre eux « voient au loin ».

Les concordances s'étendent aux divers secteurs du lexique. Chez Homère et dans la poésie indo-iranienne, la terre est « vaste » (d'où son nom védique de *prthivī*, v. angl. *folde* **pl̥tā-*), le feu « insatiable », les chevaux « rapides », « gagnant le prix-de-victoire », ils ont « une crinière dorée », « des sabots puissants ». Le char a « de bonnes roues », etc. (2).

III. — La poésie

1. Les formes littéraires. — Dès 1864, A. Kuhn (3) relevait des traits communs dans les formules magiques préventives ou curatives germaniques et védiques.

F. Specht (4) a constaté des similitudes remarquables entre le début de la *Volospá* islandaise et celui de deux hymnes de l'*Atharvavēda* ; à sa suite, H. H. Schaefer (5) a retrouvé dans les Gāthās ce « type de poème indo-européen » commençant par un appel à l'attention des auditeurs et une annonce du sujet. E. Schwyzer (6) y a identifié un type dialogué avec questions et réponses du dieu, le Seigneur Sage de Y. 44 et le « Tout sachant » de l'*Alvíssmál*.

2. Procédés et figures. — A) Le *śleṣa*. — Le double sens (*śleṣa*) est un procédé fréquent, et diversement

(1) A. MEILLET, *La religion indo-européenne, Revue des Idées*, IV, p. 689 et suiv. = *Linguistique historique et linguistique générale*, I, p. 323-334.

(2) M. DURANTE, *Ricerche sulla preistoria della lingua poetica greca. L'epiteto, Atti della Accademia Nazionale dei Lincei, Anno CCCLIX*, 1962, p. 25-43 = (en trad. all.) *Idg. Dicht.*, p. 291-323.

(3) *KZ* 13, 1864, p. 49-63 = *Idg. Dicht.*, p. 11-25.

(4) *KZ* 64, 1937, p. 1-3 = *Idg. Dicht.*, p. 49-52.

(5) *ZDMG* 94, 1940, p. 399-408 = *Idg. Dicht.*, p. 61-71.

(6) *Abhandl. Preuss. Ak. d. Wiss.*, 1939/6, p. 10 et suiv., cité R. SCHMITT, *Idg. Dicht.*, p. 9.

utilisé : ambiguité des oracles, « ironie tragique » du théâtre grec, « vérité profonde » cachée sous l'apparence d'un paradoxe ou d'une vérité première, jeu sur l'ambivalence d'une abstraction personnifiée (av. *mīθrām gan-* « frapper le dieu Mithra » / « violer son contrat »), etc. Il est certain que le procédé remonte à la tradition rhétorique indo-européenne.

B) *La langue des dieux* (1). — L'emploi d'un vocabulaire spécial pour la poésie est fréquemment attesté : c'est « langue des dieux » homérique, le « nom secret » védique de telle ou telle réalité, divers témoignages celtiques et surtout celui de l'Alvíssmál nordique, où apparaissent non seulement la langue des dieux, mais celle des Vanes, des Géants, des Elfes, etc. L'Avesta fait un usage particulier de ce dédoublement du vocabulaire : conformément à sa conception du monde, il affecte l'un des deux lexèmes à la bonne création, celle d'Ahura Mazda, et l'autre à la mauvaise création, celle d'Ahra Manyu. Cette multiplication lexicale peut s'obtenir par dérivation, composition, syntagme nominal : c'est la périphrase, le *kenning* de la poésie germanique.

IV. — La métrique

Trois principes différents régissent la métrique des diverses langues indo-européennes : le *nombre des syllabes*, la *quantité syllabique*, l'*accent*. S'y ajoutent comme éléments constitutifs ou comme simples ornements l'allitération et la rime. Si l'on considère, comme l'a fait Meillet (2), les métriques védique et

éolienne, le principe constitutif de la métrique indo-européenne paraît avoir été le nombre des syllabes, avec deux éléments annexes, le rythme quantitatif surtout pour la deuxième partie du vers et, pour les vers plus longs, une césure. Une telle métrique peut avoir évolué ici en métrique purement quantitative (langues classiques), là en métrique purement syllabique (Avesta récent). J. Kuryłowicz (1) attribue cette évolution à l'adoption pour le vers du *sandhi* interne, avec élisions et contractions : le sandhi élimine l'accent comme principe métrique en faisant disparaître l'accent de certains mots, véd. $-ā + ā > -ā-$. Si bien que, selon lui, une métrique *accentuelle* pourrait avoir préexisté à la métrique syllabique quantitative en indo-européen.

V. — Le contenu

La reconstruction ne se limite pas au domaine de la *forme* : les travaux de G. Dumézil ont démontré l'existence d'un *contenu* commun à des œuvres conçues indépendamment, et aussi différentes qu'épopée, saga, roman, histoire. Il s'agit de schèmes abstraits comme « le Troisième tue le Triple » (2), schème qui s'est réalisé notamment dans la légende indo-iranienne du Troisième (véd. *Trita*) vainqueur du Tricéphale, et dans l'histoire romaine du troisième Horace vainqueur des trois frères Curiace.

(1) Un article de C. WATKINS a pour titre : *Language of Gods and Language of Men, Remarks on Some Indo-European Metalinguistic Traditions (Myth and Law among the Indo-Europeans)*, University of California Press, 1970.

(2) *Les origines indo-européennes des mètres grecs*, Paris, 1923.

(1) *The quantitative Meter of Indo-European, Indo-European and Indo-Europeans*, 1970, p. 421-430.

(2) *Heur et malheur du guerrier*, p. 22.

CHAPITRE VII

LEXIQUE

I. — Comment on reconstruit le lexique

Il ne suffit pas de superposer des lexèmes pour reconstruire un lexique : en effet, lorsqu'on aboutit, comme c'est le cas le plus fréquent, à un motivé, on ne reconstruit qu'une *signification potentielle* : ainsi, à partir de gr. κλέος, véd. śrávaḥ « gloire », av. sraṇō, v.sl. slovo « parole », on reconstruit un motivé i.-e. *klēw-os- « ce qu'on entend » (les dérivés de cette classe sont des « médio-patients », p. 50). Mais rien au niveau du lexique ne permet de projeter en indo-européen le sens de « gloire » ou celui de « parole ». Seule, la concordance *formulaire* signalée *supra* p. 113 et 114 indique que le sens de « gloire » remonte à l'indo-européen ; en revanche, il est impossible de dire si la forme *génH₁-os- avait dès l'indo-européen la valeur institutionnelle qu'a gr. γένος ; c'est improbable, puisque la même institution se nomme *gen-tu- sur une partie du domaine (av. zantu-), *gen-ti- sur une autre (lat. gens). A s'en tenir aux seules données linguistiques, on n'aboutit guère qu'à des interrogations.

Reconstruire le lexique, c'est en fait reconstruire le système conceptuel qu'il exprime, la culture qui le sous-tend, la civilisation matérielle qui l'environne. Cette tâche exige qu'on mette en œuvre des données et des méthodes très diverses, qui sortent du cadre de la linguistique, encore que le linguiste doive les interpréter selon ses méthodes propres, comme l'a montré E. Benveniste dans son *Vocabulaire des institutions indo-européennes*.

Un principe fondamental de la reconstruction lexicale rapplé par Benveniste, et qu'il a fréquemment appliqué et illustré, est qu'il faut chercher à reconstruire des significations précises et ne pas se contenter de sens vagues. Certes, on ne

saurait dénier à l'indo-européen l'existence de lexèmes généraux et polyvalents ; mais il faut éviter d'en multiplier le nombre en se contentant de réduire les divers significés attestés au peu qu'ils ont en commun. Même si le sens initial est large, l'emploi à partir duquel s'est produite la divergence doit être recherché et restitué de façon précise. Mieux vaut rejeter un rapprochement formellement séduisant, si l'on est incapable de rendre compte de la divergence sémantique constatée. Par exemple Meillet avait raison de refuser d'identifier i.-ir. *yaž- « sacrifier à » et gr. ἄγ-, ἄζομαι « ne pas offenser », « respecter » : les sens ne concordent pas (1). Mais quand on s'aperçoit qu'il existe dans le panthéon indo-iranien une classe de dieux qu'on honore « en ne les offensant pas », c'est-à-dire Mitra-Contrat, Varuṇa-Serment, Aryaman-Hospitalité, Bhaga-Répartition, etc. (2), l'identification devient possible et prend une signification. Admettre une valeur vague de « honorer » d'où, d'une part, « honorer par le sacrifice », de l'autre « honorer en respectant », écartant le problème, interdisait d'en trouver la solution. On inscrira donc dans le lexique indo-européen une unité à valeur précise, celle de la racine en grec, avec un emploi caractéristique en indo-iranien, et non une unité à valeur vague aboutissant par à peu près aux significations attestées.

II. — Le lexique de l'idéologie et de la religion

C'est sans doute le domaine où les difficultés de la reconstruction lexicale sont les plus grandes. En dépit de l'immense réseau de concordances institutionnelles qu'ont mises en lumière G. Dumézil et quelques autres, il demeure vrai aujourd'hui encore que « pas un nom de dieu n'est indo-européen commun... Aucun mot commun à plusieurs langues ne désigne ni le sacrifice, ni aucun rite » (3). C'est que ce domaine est soumis à un renouvellement

(1) *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 8^e éd., Paris, 1937, p. 168.

(2) *L'emploi des cas en védique*, p. 350, n. 1 ; *Annuaire de l'EPHE*, IV^e section, *Conférences des années 1976 et 1977*.

(3) A. MEILLET, *Introduction*², p. 399.

formel constant, et de plus que le *secret* protégeait non seulement les lieux et les rites, mais aussi les noms. Meillet avait donc tort de conclure de l'absence de vocabulaire commun à l'absence d'idéologie et d'institutions communes : en ce domaine, *on reconstruit des signifiés sans pouvoir reconstruire le signifiant qui l'exprimait*. Il a même fallu renoncer à l'identification formelle de véd. *brahmân-* et de lat. *flâmen*, en dépit des concordances nombreuses et précises relevées entre les réalités correspondantes (1).

III. — Le lexique des institutions politiques sociales et juridiques

Ce vocabulaire, en revanche, est stable et n'est soumis ni au secret, ni au renouvellement. On peut donc reconstruire la majeure partie du vocabulaire de la parenté (2), de l'organisation ethnique et sociale (les trois fonctions, les quatre cercles de l'appartenance ethnique), et de nombreux termes institutionnels, en particulier juridiques (3).

IV. — Le lexique de l'économie et des techniques

Le vocabulaire du commerce est à peu près inexistant, ce qui est naturel étant donné le peu de développement de cette activité chez les indo-européens. Celui de la production et des techniques agricoles et artisanales est en revanche bien fourni ; on y trouve l'image d'une civilisation de l'Âge du Bronze.

(1) E. BENVENISTE, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, p. 284 et suiv.

(2) E. BENVENISTE, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 1, liv. 2.

(3) E. BENVENISTE, *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, 2 ; *Myth and Law among the Indo-Europeans*, ed. by J. PUEVEL, University of California Press, 1970.

V. — Le lexique du monde physique

Les quelques noms de plantes, d'arbres et surtout les noms d'animaux d'Europe septentrionale qui y sont représentés fournissent de précieux indices pour la localisation de l'habitat primitif (1). Le problème majeur est celui de l'identification précise du référent ; elle n'est pas toujours possible, en raison de l'imprécision originelle de certaines désignations, et du maintien d'un terme alors que la réalité correspondante a disparu.

Les noms de corps célestes et ceux des principaux phénomènes atmosphériques sont connus ; mais la cosmologie pose des problèmes difficiles. Et en ce domaine, le sens des lexèmes est indissociable de la conception d'ensemble ; par exemple, on sait que **dyew-* désigne le « ciel-diurne » (entité qui n'a aucune signification dans notre cosmologie), d'où son emploi double comme nom de lieu, « ciel » et comme nom de temps, « jour ». Il semble que cette notion relève d'une cosmologie selon laquelle deux ciels tournent autour de la terre, le ciel-diurne et le ciel-nocturne, sur lequel sont fixées la lune et les étoiles. On restitue par ailleurs un nom du « ciel » identique à celui du « rocher », **âkmen-* : c'est la « voûte céleste », qu'il faut étayer, pour qu'elle ne tombe pas (2). Mais ces deux désignations du « ciel » appartiennent-elles à la même cosmologie ?

(1) P. THIEME, *Die Heimat der indogermanischen Gemeinsprache*, *Abh. der Wiss. und der Lit., Abhandl. der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse, Jahrgang 1953, Nr. 11*, p. 539-610.

(2) Selon H. REICHEL, *Der steinerne Himmel*, *IF* 32, 1913, p. 23-57. Cette question sera reconsidérée dans *Les Indo-Européens* (à paraître).

CONCLUSION

Le nombre et la précision des concordances relevées à tous les niveaux du système des langues indo-européennes anciennes font de l'indo-européen commun, sinon une réalité tangible, au moins une hypothèse qui s'impose. De toute évidence, il a existé une langue qui est aux langues indo-européennes anciennes comme le latin aux langues romanes, c'est-à-dire la *langue commune* dont elles sont issues, selon un schéma très fréquent : *dialectalisation* de la langue commune puis, quand les conditions historiques s'y prêtent (rupture politique ou dispersion géographique de la communauté), *scission* et création de *langues* nouvelles, dont certaines pourront à leur tour devenir des langues communes ; le cycle pourra recommencer.

Pourtant, dans un article célèbre (1), N. S. Trubetzkoy a mis en doute l'existence d'une communauté linguistique indo-européenne : « L'hypothèse d'un indo-européen primitif n'est pas totalement impossible. Mais elle n'est nullement nécessaire, et on peut très bien s'en passer » (2). Les correspondances s'expliqueraient par l'emprunt mutuel : « Tous les éléments du langage humain peuvent

(1) Gedanken über das Indogermanenproblem, *Acta Linguistica* 1, 1939, p. 81-89 = *Die Urheimat der Indogermanen*, herausg. von A. SCHERER, Darmstadt, 1968, p. 214-223.

(2) *Urheimat*, p. 214.

s'emprunter » (1). Les langues — *non apparentées* — dont seraient issues les langues indo-européennes anciennes auraient donc échangé un grand nombre de lexèmes et la majeure partie de leur matériel grammatical.

Contraire à tout ce que l'on sait de l'évolution des langues, une telle hypothèse n'a d'autre but que de rejeter *a priori* la notion de *peuple indo-européen* : de fait, s'il n'existe pas de langue commune, toute question relative aux locuteurs est sans objet. Mais si, comme tout l'indique, il a existé une communauté linguistique indo-européenne, on peut chercher à déterminer la civilisation, la culture et la nature de ses locuteurs, et aussi le lieu et le temps où elle était parlée. Ce sera l'objet d'un autre volume à paraître dans la même collection : *Les Indo-Européens*.

(1) *Urheimat*, p. 215. Ce n'est vrai que pour les éléments pris isolément, et non pour des ensembles (catégories, etc.). Et l'emprunt de morphèmes grammaticaux ne se constate que dans des situations socio-linguistiques très particulières, comme celles des sabirs, ou des langues en voie d'extinction.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ouvrages généraux, manuels

- K. BRUGMANN, B. DELBRÜCK, *Grundriss der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen* (9 vol.), Berlin-Leipzig, 1893-1930 (ouvrage fondamental, mais en partie vieilli).
 H. HIRT, *Indogermanische Grammatik* (7 vol.), Heidelberg, 1921-1937.
 A. MEILLET, *Introduction à l'étude comparative des langues indo-européennes*, 7^e éd., Paris, 1937.
 F. R. ADRAPOS, *Linguística indoeuropea* (2 vol.), Madrid, 1975.

En cours de publication, *Indogermanische Grammatik*, herausgegeben von J. KURYLOWICZ ; deux volumes parus : Band II, J. KURYLOWICZ, *Akzent-Abfall*, Heidelberg, 1968 ; Band III, C. WATKINS, *Geschichte der indogermanischen Verbalflexion*, Heidelberg, 1969.

Phonétique et morphologie

- H. KRAHE, *Indogermanische Sprachwissenschaft*, I-II, Sammlung Götschen, Bde 59 et 64, Berlin, 1959.
 V. PISANI, *Glottologia indoeuropea*, 3^e éd., Torino, 1961.
 O. SZEMERÉNYI, *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt, 1970.

On ajoutera les manuels comparatifs centrés sur un ou plusieurs dialectes indo-européens, et notamment ceux de WACKERNAGEL et DEBRUNNER pour le vieil-indien, BARTHOLOMÆ pour l'iranien, MEILLET et VENDRYÈS pour les langues classiques, LEUMANN HOFMANN et SZANTYR pour le latin, SCHWYZER, LEJEUNE, RIX pour le grec ; VAILLANT pour le slave ; STANG, ENDZELIN pour le balte ; PEDERSEN, LEWIS et PEDERSEN pour le celtique ; THURNEYSSEN pour le vieil-irlandais ; MARKEY, KYES et ROBERGE pour le germanique ; KRONASSER pour les langues anatoliennes ; KRAUSE et THOMAS, VAN WINDEKENS pour le tokharien.

Syntaxe

- H. KRAHE, *Grundzüge der vergleichenden Syntax der indogermanischen Sprachen*, hsg. von W. MILD und H. SCHMEJA, Innsbruck, 1972.
 W. P. LEHMANN, *Proto-Indo-European Syntax*, Austin-London, 1974.

Poétique

- R. SCHMITT, *Dichtung und Dichtersprache in indogermanischer Zeit*, Wiesbaden, 1967.

Métrique

G. NAGY, *Comparative Studies in Greek and Indic Meter*, Cambridge, Mass., 1974.

Lexique

Dictionnaires des racines : A. WALDE, J. POKORNY, *Vergleichendes etymologisches Wörterbuch der indogermanischen Sprachen*, 3 vol., Berlin-Leipzig, 1930-1932 ; J. POKORNY, *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, 2 vol., Bern-München, 1958-1959.

On ajoutera les dictionnaires étymologiques des différentes langues indo-européennes, et notamment celui de MAYRHOFER pour le vieil-indien, ceux de WALDE et HOFMANN, d'ERNOUT et MEILLET pour le latin, ceux de FRISK et de CHANTRAINE pour le grec ; de TRAUTMANN pour le baltique et le slave ; de SADNIK et AITZEMULLER pour le slave ; de VASMER pour le russe ; de FRAENKEL pour le lituanien ; de HÜBSCHMANN pour l'arménien. Pour le germanique, on dispose de dictionnaires étymologiques des divers dialectes (FEIST pour le gotique, DE VRIES pour le nordique, KLUGE pour l'allemand, etc.) et du *Vergleichendes und etymologisches Wörterbuch der germanischen starken Verben*, The Hague-Paris, 1970, d'E. SEEBOLD.

Dictionnaire des concepts : C. D. BUCK, *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages*, Chicago-London, 1949, 2^e tirage 1956.

Dictionnaire des réalités : O. SCHRADER, A. NEHRING, *Reallexikon der indogermanischen Altertumskunde*, 2^e éd., Berlin-Leipzig, 1917-1929 ; E. BENYENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Paris, 1969.

Bibliographies périodiques

Bibliographie linguistique, publiée par le Comité international permanent des Linguistes, Utrecht-Anvers.
Indogermanische Chronik, dans la revue *Die Sprache*.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. — Qu'est-ce que l'indo-européen ?	3
I. Les langues indo-européennes, 3. — II. Les correspondances linguistiques, 4. — III. Régularité des correspondances et régularité des lois phonétiques, 4. — IV. La reconstruction comparative, 5. — V. La reconstruction interne, 5. — VI. Degré de certitude et portée de la reconstruction, 6. — VII. Les dialectes indo-européens, 6.	
CHAPITRE PREMIER. — Phonologie	9
I. Comment on reconstruit un système phonologique, 9. — II. Le système phonologique de l'indo-européen, 10.	
CHAPITRE II. — Morphologie	20
I. Comment on reconstruit un système morphologique, 20. — II. Le matériel morphologique de l'indo-européen, 21. — III. Les catégories et les parties du discours, 31.	
CHAPITRE III. — Composition	89
I. Comment on reconstruit la composition, 89. — II. Définition de la composition nominale, 89. — III. Les principaux types de composés nominaux, 90.	
CHAPITRE IV. — Syntaxe de la phrase simple	95
I. Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase simple, 95. — II. La syntaxe des cas et les fonctions, 97. — III. La coordination, 105. — IV. La négation et la prohibition, 105. — V. L'ordre des mots, 106.	
CHAPITRE V. — Syntaxe de la phrase complexe	107
I. Comment on reconstruit la syntaxe de la phrase complexe, 107. — II. Hypotaxe et corrélation, 108. — III. La subordination implicite, 111. — IV. Conjonctions et particules de phrase, 111.	
CHAPITRE VI. — Phraséologie, poétique, métrique	113
I. Comment on reconstruit les faits de style et les formes poétiques, 113. — II. La phraséologie traditionnelle, 114. — III. La poétique, 115. — IV. La métrique, 116. — V. Le contenu, 117.	

CHAPITRE VII. — Lexique.....	118
I. Comment on reconstruit le lexique, 118. — II. Le lexique de l'idéologie et de la religion, 119. — III. Le lexique des institutions politiques, sociales et juridiques, 120. — IV. Le lexique de l'économie et des techniques, 120. — V. Le lexique du monde physique, 121.	
CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE	125